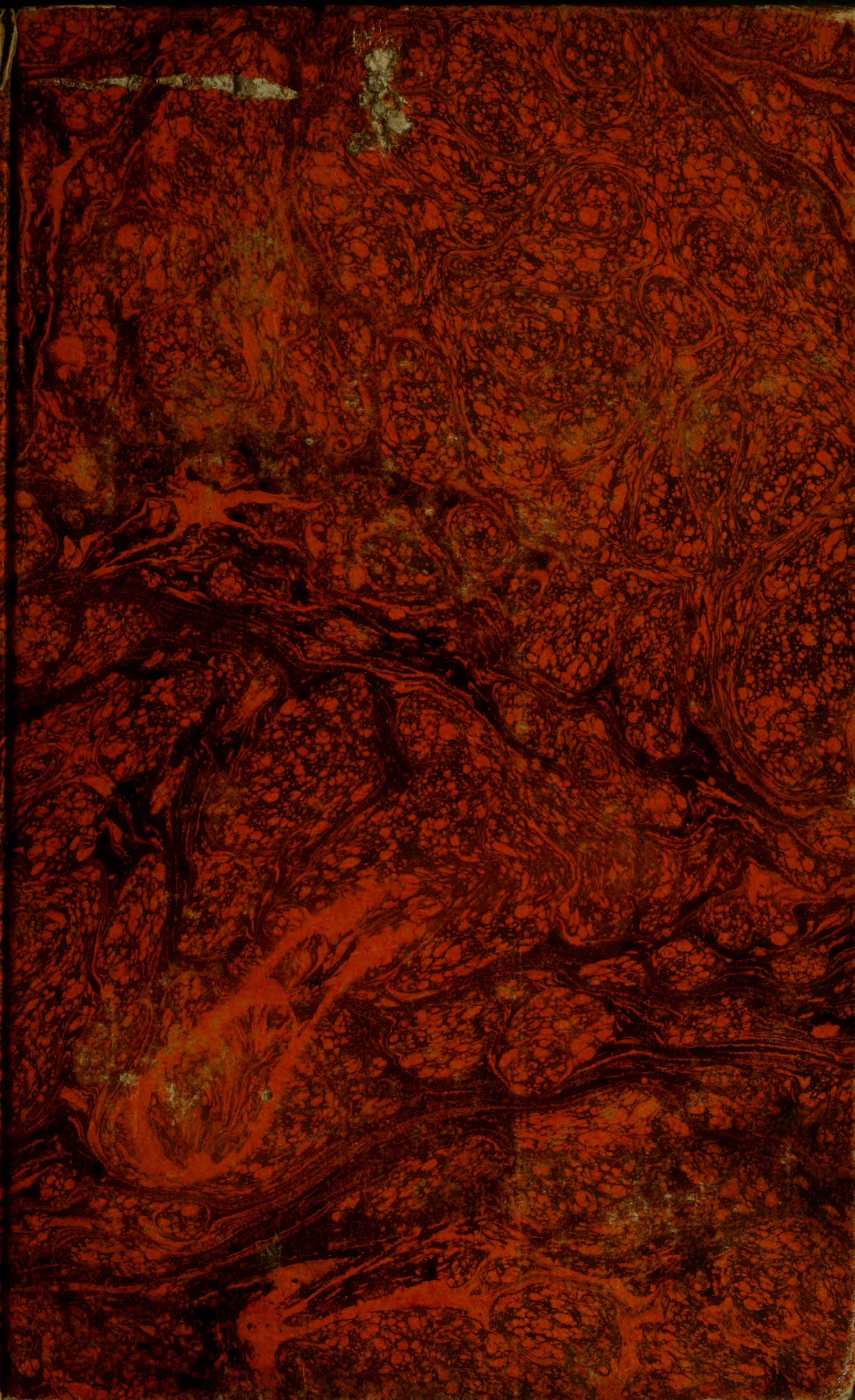
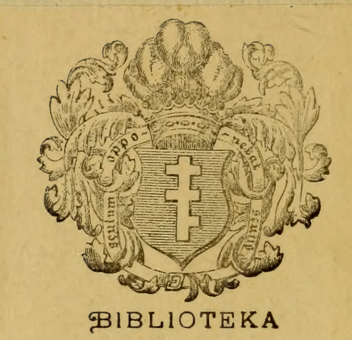



BIBLIOTEKA
ŁAŃCUCKA



VOYAGE

AUX ILES DE TRINIDAD,

DE TABAGO, DE LA MARGUERITE,

ET EN VÉNÉZUÉLA.

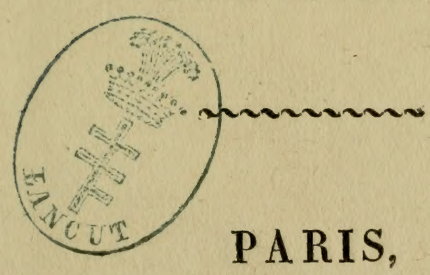
II.

VOYAGE
AUX ILES DE TRINIDAD,
DE TABAGO, DE LA MARGUERITE,
ET DANS DIVERSES PARTIES
DE VÉNÉZUÉLA,
DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

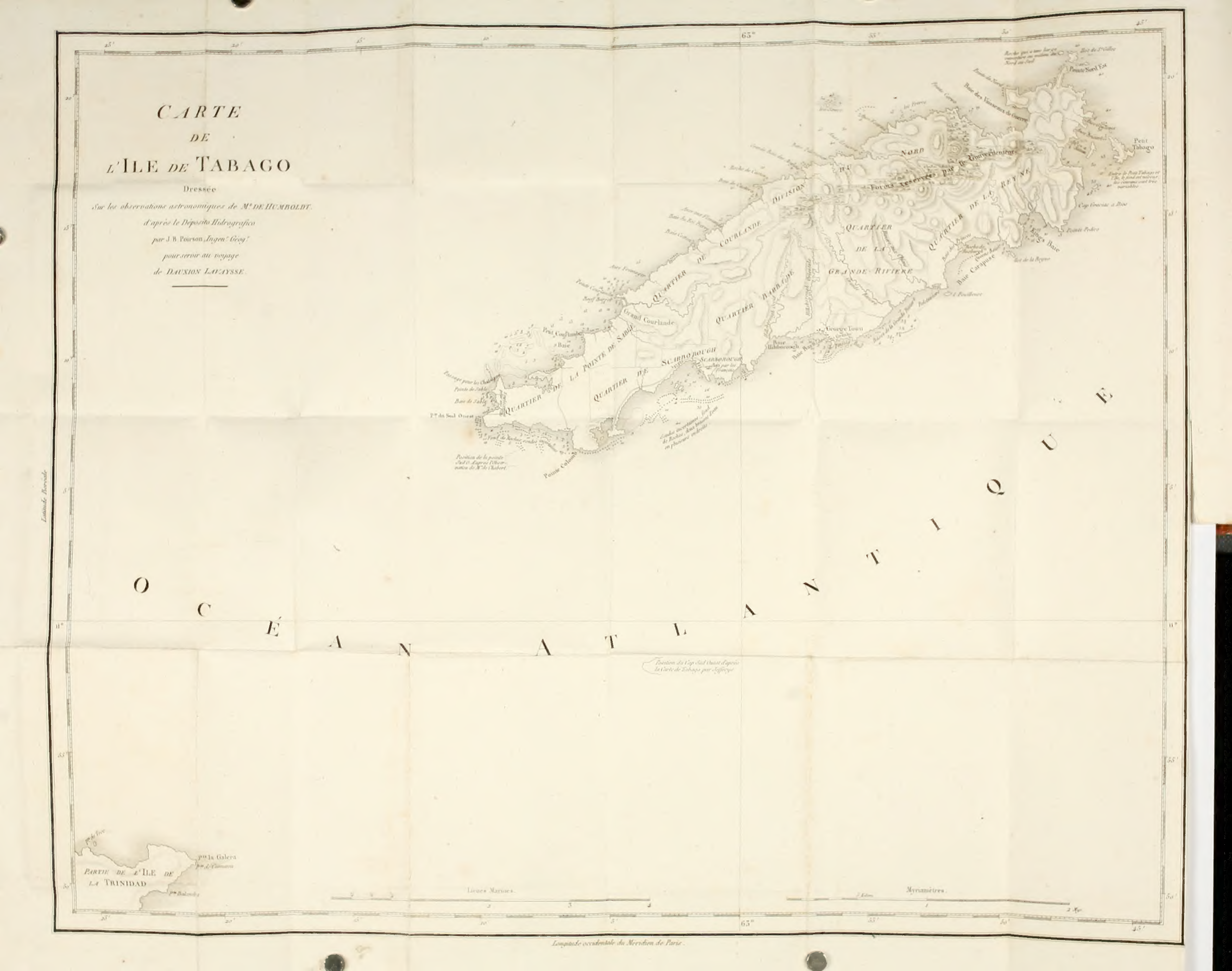
PAR J. J. DAUXION LAVAYSSE.
Associé correspondant de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Felices nimiùm populi queis prodiga tellus
Fundit opes ad vota suas; queis contigit æstas
Æmula veris, hyems sine frigore, nubibus aer
Usquè carens, nulloque solum fœcundius imbre.
VANIÈRE, *Prædium rusticum*, lib. VI.

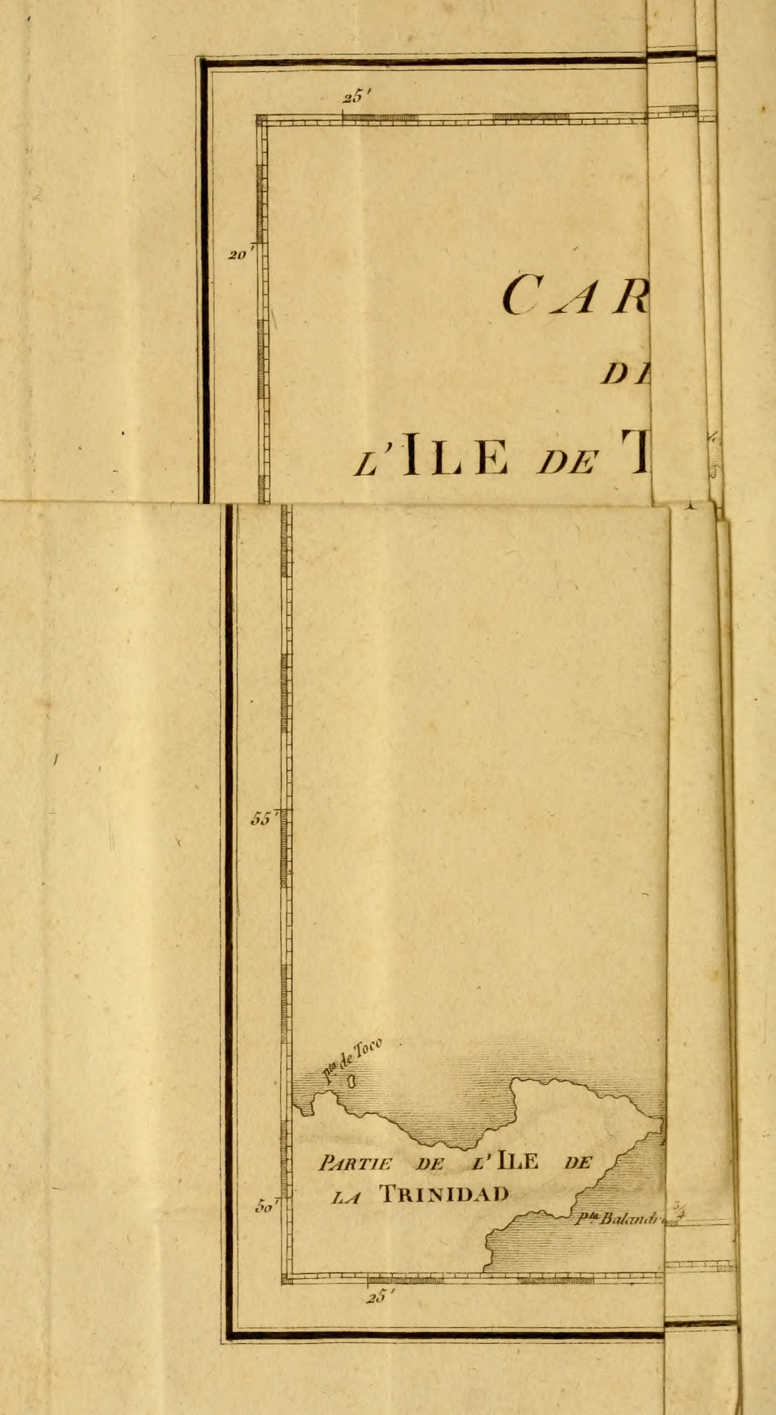
TOME DEUXIEME.



PARIS,
F. SCHOËLL, LIBRAIRE,
Rue des Fossés-Montmartre, nº 14.
1813.



CARTE
DE
L'ILE DE TABAGO
Dressée
Sur les observations astronomiques de Mr. DE HUMBOLDT
d'après le Déposito Hidrografico
par J. B. Poirson, Ingenr. Géogr.
pour servir au voyage
de DAUXION LAVAYSSE.
OCÉAN ATLANTIQUE
Pointe Nord Est
Petit Tabago
NORD
DIVISION
DU
QUARTIER DE COURLANDE
QUARTIER DE LA GRANDE RIVIERE
QUARTIER DE LA REYNE
QUARTIER BARBADE
QUARTIER DE SCARBOROUGH
Grand Courlande
Petit Courlande
George Town
Scarborough
Baie Carapuse
Kings Baie
Pte du Sud Ouest
Pointe Colomb
Cap Gracias a Dios
Pointe Pedro
Partie de l'Ile de la Trinidad
Pte la Galera
Lieues Marines
Myriamètres
65°
11°
Longitude occidentale du Méridien de Paris.
Latitude Boréale


25'
20'
CAR
L'ILE DE
55'
Pta de Toco
PARTIE DE L'ILE DE
LA TRINIDAD
50'
Pta Balandr
25'

VOYAGE

AUX ILES DE TRINIDAD,

DE TABAGO, DE LA MARGUERITE

ET EN VÉNÉZUÉLA.

CHAPITRE VII.

Précis historique de l'île de Tabago ou de la Nouvelle-Walcheren. — Description du pays et Tableau statistique de la colonie.

LORSQUE Colomb découvrit le Nouveau-Monde, l'île de *Tabago*, dont je ne sache pas que le nom *Caraïbe* nous ait été transmis par aucun historien, reçut de lui ce nom ou celui de *Tabaco*, que les insulaires donnaient à la pipe dont ils se servaient pour fumer la plante qu'on a nommée depuis *tabac*, et qu'ils appelaient *kohiba*. Cette plante et la pipe portaient le même nom à l'autre extrémité de l'Archipel Caraïbe, à Haïty ou Saint-Domingue. Tabago était habitée par des indigènes qui étaient presque toujours en guerre

avec les Arroouaks. Les historiens contemporains les nomment *Caraïbes;* mais je pense qu'ils n'appartenaient pas à cette nation, d'abord parce que les Arroouaks, avec qui ils étaient en guerre, sont de vrais Caraïbes ; ensuite parce qu'il paraît qu'alors les voyageurs et les écrivains du temps, peu instruits, confondaient tous les indigènes insulaires sous le nom de *Caraïbes.* Quoi qu'il en soit, ceux qui habitaient l'île nommée d'abord *Tabago*, et quelques années après, la *Nouvelle-Walcheren*, ne pouvant résister aux Arroouaks, se retirèrent dans celle de Saint-Vincent, alors habitée par des Indiens, avec lesquels ils vivaient en paix.

Tabago étant devenue déserte par l'émigration des sauvages, des navigateurs hollandais qui l'avaient visitée en revenant du Brésil, charmés de la beauté de son climat, de la richesse de son sol et de son voisinage du continent, engagèrent une compagnie de commerçans de Flessingue à y faire un établissement. Dans ce siècle d'entreprises, en 1632, ils n'eurent pas de peine à trouver deux cents personnes, qu'ils y transportèrent pour jeter les premiers fondemens de la colonie. Ils lui donnèrent le nom de *Nouvelle-Wal-*

cheren, en l'honneur de l'île de la province de Zélande, dans laquelle la ville de Flessingue se trouve située.

Les Indiens de la Trinidad, ligués avec les colons espagnols de cette île, fondirent sur cet établissement, en 1634, avant que les colons eussent eu le temps d'achever la construction du fort qu'ils avaient commencé. Tout ce qui tomba sous la main des vainqueurs fut massacré dans le premier moment de l'invasion ; après quoi ils démolirent la forteresse, enlevèrent les canons, détruisirent les plantations, et emmenèrent prisonniers à la Trinidad, tous les colons dont ils purent se saisir. N'y avait-il donc pas plus de terre qu'il n'en fallait aux colons espagnols à la Trinidad, et aux Hollandais, à Tabago ? Pourquoi faut-il que toutes les fois que les souverains européens sont en guerre, les colonies des nations qu'ils gouvernent se fassent une guerre aussi absurde, aussi nuisible à leurs intérêts communs, qu'inutile à leurs souverains respectifs ?

Ceux des colons qui échappèrent au carnage ou à la captivité, se retirèrent en Hollande. L'île de Tabago demeura déserte pendant près de vingt ans, et durant cet espace

de temps, elle ne fut fréquentée que par quelques marins de la Martinique et de la Guadeloupe, qui s'y rendaient pour faire la pêche de la tortue, et par les Indiens de Saint-Vincent et des autres Antilles, qui y relâchaient lorsqu'ils allaient faire la guerre à leurs éternels ennemis, les Arroouaks de l'Orénoque.

En 1654, les frères Lampsins, de Flessingue, obtinrent des états des Provinces-Unies une charte par laquelle il leur était permis de se mettre en possession de l'île de Tabago, et de la faire cultiver pour leur compte. Cette charte leur conférait le droit de nommer les magistrats et le gouverneur de la colonie, avec la seule restriction que la nomination de ce dernier serait soumise à l'approbation des états-généraux.

Ces commerçans célèbres ne se contentèrent pas de former des établissemens d'agriculture; ils établirent à la Nouvelle-Walcheren des magasins qui étaient pourvus de toute espèce de marchandises européennes; et comme à cette époque les Français et les Anglais ne s'étaient pas autant adonnés au commerce qu'ils l'ont fait depuis, la Nouvelle-Walcheren devint un entrepôt où les colons des îles voisines de ces deux nations,

même les Espagnols de la Trinidad et du continent méridional, allaient se pourvoir des marchandises dont ils avaient besoin. C'est aussi eux qui fondèrent le premier établissement colonial à Saint-Martin, une des îles Vierges. Ils étaient propriétaires et seigneurs de cette moitié de l'île, connue depuis sous le nom de la *partie hollandaise*.

Les Lampsins n'étaient pas seulement de grands commerçans, mais aussi des hommes d'état. Adrien fut long-temps directeur de la compagnie des Indes orientales, et occupa en même temps une des premières charges dans la magistrature, et Corneille fut un des membres les plus influens et les plus considérés des états-généraux. Les historiens contemporains les représentent comme des hommes de mœurs douces et simples, d'une probité sévère, d'un accès facile, et comme ayant surtout à cœur d'entretenir l'harmonie et la paix entre leur patrie et les puissances voisines.

Les Lampsins nommèrent gouverneur Hubert de Beveren, qui passa dans cette colonie au mois de septembre 1654; il gouverna la colonie en administrateur sage et éclairé, et il sut se concilier également l'affection des colons, et la confiance de ses mandataires; il

fonda le premier établissement colonial à Rootklip ou Rockly-Bay, aujourd'hui Scarbourg.

L'année suivante, Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Ecosse, concéda, on ne sait trop de quel droit, cette île à son filleul Jacques, duc de Courlande.

Un vaisseau portant des colons courlandais, y arriva quelques mois après. Le capitaine débarqua son monde dans la baie nommée encore aujourd'hui *Courlande*, qui est le chef-lieu d'un des plus beaux quartiers de la colonie. Les Hollandais n'osèrent pas d'abord s'opposer à l'établissement de leurs rivaux, qui étaient au nombre de cent familles, suivant les historiens anglais, et de cent personnes, suivant les Hollandais. Mais quelques jours après le débarquement des nouveaux colons, il y eut une escarmouche entre les deux partis, qui fut suivi d'un traité, par lequel ils convinrent de vivre paisiblement chacun dans son quartier, jusqu'à ce que leurs souverains respectifs se seraient accordés sur leurs droits à la possession de l'île. Mais les Courlandais ne recevant de leur prince ni recrues, ni aucun de ces secours dont une colonie naissante ne peut se passer, et la

colonie hollandaise s'étant considérablement accrue par les nouveaux colons et les secours de toute espèce, que les Lampsins ne cessaient d'y envoyer; et ceux-ci ayant appris, en 1659, que le duc de Courlande avait eu son territoire saisi par le roi de Suède, et qu'il avait été emprisonné, ils forcèrent cette même année les Courlandais à leur livrer le fort James, qu'ils avaient construit dans la baie de Courlande.

Il paraît que les Lampsins avaient rendu de grands services à Louis XIV, et étaient en grande faveur auprès de ce monarque. Quoique l'île de Tabago ou Nouvelle-Walcheren, dont ils étaient propriétaires, fût dépendante de la souveraineté des états-généraux, dont Cornelius Lampsins était membre, il est curieux et digne de remarque que ce commerçant hollandais présenta une pétition à Louis XIV, pour faire ériger son île en Baronnie, ce que le monarque lui accorda par la lettre-patente ci-jointe (1).

---

(1) Louis, etc., etc., à tous présens et à venir, salut. Comme il n'y a rien qui excite davantage les hommes vertueux à bien faire que les marques d'honneur qu'ils peuvent obtenir par leurs bonnes actions pour leur postérité, nous avons toujours estimé, à l'exemple des rois

Le duc de Courlande ayant recouvré ses états, par le traité d'Oliva, demanda aux états-généraux de le rétablir dans la posses-

---

nos prédécesseurs, que les personnes généreuses ne peuvent être mieux reconnues qu'en les élevant à quelque dignité et honneur qu'elles puissent transmettre à leurs successeurs pour les obliger à les imiter, et pour inciter les autres à bien faire. En mettant en considération les mérites et les services que nous a rendus en plusieurs occasions importantes notre cher et bien-amé Corneille Lampsins, ancien bourguemestre et sénateur de la ville de Flessingue, et député perpétuel de la province de Zélande à l'assemblée de nos bons amis, alliés et confédérés, les états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, et inclinant à la supplication qu'il nous a fait faire, d'ériger en titre de *Baronnie* l'île de *Tabago*, l'une des Antilles dans les Indes occidentales, dépendant de nos dits alliés et confédérés des Provinces-Unies; NOUS, POUR CES CAUSES et autres considérations à ce mouvantes, de notre propre mouvement, certaine science, pleine puissance et autorité royale, avons créé et érigé, créons et érigeons par ces présentes, signées de notre main, ladite île de Tabago, ses appartenances et dépendances, en dignité, titre, nom et prééminence de Baronnie, pour en jouir et user pleinement, paisiblement et perpétuellement, par ledit sieur Corneille Lampsins (1), ses hoirs, successeurs et ayans-cause, tant mâles que femelles; voulons qu'il soit réputé, considéré et appelé *Baron de*

(1) La famille respectable des Lampsins existe encore en Hollande.

sion de son établissement à Tabago : sur le refus de ceux-ci, il s'adressa à Charles II, roi d'Angleterre, qui, étant sur le point d'avoir la guerre avec la Hollande, publia, le 17 novembre 1664, en faveur du duc, le manifeste ci-joint.

Tabago, et que tel il se puisse nommer et appeler, tant en jugement que dehors, en jouisse et en use en tels et pareils droits de noblesse, prérogatives, autorité, prééminences, en fait de guerre, assemblées de noblesse et autres, comme en jouissent, usent, et ont coutume d'en jouir les autres Barons de notre royaume, et que désormais lui et sa postérité puissent porter les armes escartelées, ayant sur le tout un écusson chargé de fleurs de lys sans nombre, et ornées d'une couronne perlée, ainsi qu'elles sont ci empreintes, et pour le gratifier encore davantage, nous lui avons donné le *coin* militaire, et l'avons fait chevalier de l'*accolade*. SI, DONNONS en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenant nos cours de parlement, etc., etc. Prions et requérons tous rois, princes, potentats et républiques, nos bons amis, alliés et confédérés, qu'ils fassent jouir et user pleinement et paisiblement ledit sieur Lampsins, dudit droit de chevalerie, des honneurs, autorités, priviléges, etc., qui y appartiennent, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, y avons apposé notre scel, etc.

Donné au mois d'avril 1662, à Saint-Germain en Laye, registré Ouï et y Consentant le procureur-général du roi, le 25 mai 1663.

« Nous faisons savoir à toutes personnes que la présente déclaration pourra concerner, que le 17 novembre de l'an de notre Seigneur, 1664, il a été convenu par un écrit fait en double, de la même teneur et dans la même langue, entre le sérénissime et très-puissant prince Charles II, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, etc., d'une part, et le très-illustre prince Jacques duc de Courlande, de Livonie, et de Semigalle, d'autre part, que ledit seigneur roi, par les présentes, donne et concède audit seigneur, duc de Courlande, et à ses héritiers et successeurs, pleine liberté de négoce et de commerce, à tous vaisseaux qui sont sa propriété ou seront celle de ses successeurs, mais non à ceux appartenans à aucun de ses sujets, dans toutes les rivières et ports qui sont sous la domination de S. M., sur la côte d'Afrique, dans le pays appelé *Guinée*, comme aussi pour le transport de toutes marchandises, qui ne pourront excéder la valeur de 12,000 livres sterling par an, suivant le prix qu'avaient coûté ces marchandises sur les côtes et les lieux d'où elles seront exportées ; lui accordant également la liberté de bâtir un ou plusieurs comptoirs ou magasins, sous la protection des châteaux et

des forteresses qui appartiennent ou pourront appartenir à sadite majesté, ou à ses sujets sur ces côtes ; à cette fin, que le susdit duc puisse jouir de ces libertés aussi long-temps que durera son amitié et bonne intelligence avec ledit seigneur roi : et en considération de la concession ou don ainsi fait par S. M., ledit duc de Courlande garantit et livre à S. M. Charles II, roi d'Angleterre, etc., le fort de Saint-André en Guinée, et tous autres forts, fortifications et chantiers y appartenans, avec tous les canons, boulets, poudres, et autres instrumens de guerre qui peuvent se trouver dans ces forteresses.

« Et ledit duc de Courlande consent et promet, tant pour lui que pour ses ayans-causes, qu'il sera payé trois pour cent, en numéraire, audit seigneur roi, aux douanes de S. M., sur tous les effets et marchandises qui seront exportés dans les ports de S. M., en Guinée, ou qui en seront exportés ; lequel droit sera payé à l'officier ou aux officiers établis pour le recouvrement de ce droit.

« Et de plus, S. M., par les présentes, donne et concède audit duc de Courlande, l'île appelée *Tabago*, dans toutes ses parties, située au-delà de douze degrés de latitude septen-

trionale, et par les cent seize de longitude, étant une des îles appelées *Caraïbes,* ainsi que toutes les terres, criques, rivières et profits appartenans à ladite île, à cette fin qu'il la possède et qu'il en jouisse sous la protection du roi.

« Et ce, sous la condition expresse que ledit duc de Courlande ne souffrira ou permettra à aucunes personnes, quelles qu'elles soient, autres que ses propres sujets ou ceux dudit seigneur roi, de s'établir dans cette île, d'y former des plantations, ou d'y bâtir des maisons; mais il sera toujours permis aux sujets dudit seigneur roi, de fréquenter cette île, d'y posséder des plantations et des maisons, et d'y jouir de tous priviléges, libertés, immunités et bénéfices, sans contradictions et oppositions aucunes, et sur le même pied que les sujets dudit seigneur duc; et les sujets de S. M. ne pourront être obligés de payer d'autres contributions ou impôts quelconques, sauf ceux qui seront nécessaires pour la défense de l'île, et dans la même proportion et de la même manière que les sujets dudit seigneur duc. De plus, ledit seigneur duc stipule et promet que, ni lui, ni autres, n'importeront dans cette île, ou n'en

exporteront pour l'usage des sujets dudit duc aucunes marchandises autres que celles venant de quelque port de l'Angleterre, de la Courlande ou du port de la cité de Dantzick, ou qui seraient destinées pour lesdits ports.

« En outre, ledit duc, pour reconnaître qu'il tient cette île de S. M., et qu'il en jouit sous sa protection, convient et promet, que lors et toutes les fois que ledit roi le requerra, ou qu'il sera en guerre avec n'importe quel roi, prince ou état, le roi de Pologne et le duc de Courlande exceptés, il fournira à ses frais et charges, un bon vaisseau de guerre armé de 40 canons de fer, et qu'il l'enverra à tel port, station ou lieu désigné par S. M.; dans lequel vaisseau S. M. placera des commandans et des matelots, lesquels seront nourris et payés aux frais de S. M., aussi long-temps que ledit vaisseau demeurera à son service, ce qui ne pourra chaque fois excéder la limite d'une année.

« En témoignage et confirmation de quoi, les parties susdites; savoir, le sérénissime et très-puissant roi d'Angleterre, ont signé et échangé le présent accord, et y ont apposé leurs grands sceaux. »

Les états-généraux firent peu d'attention à ce manifeste du roi d'Angleterre ; et la guerre ayant éclaté bientôt après entre ces deux puissances, le duc remit à un temps plus opportun ses projets sur cette île. Elle ne tarda pas à devenir le théâtre des déprédations des corsaires anglais, jusqu'à ce que la France s'étant déclarée pour la Hollande, Tabago devint le rendez-vous des flottes françaises et hollandaises combinées, à cause de sa position au vent des îles Caraïbes. Cette circonstance augmenta l'importance et la force de la colonie.

Il ne fut point question de Tabago au traité de Bréda, et Cornelius Lampsins en demeura encore quelques années paisible possesseur. Dans l'intervalle de la première à la seconde guerre entre la Hollande et l'Angleterre, le gouverneur Hubert de Beveren fit mettre sur un pied respectable les forts de Lampsinsberg et de James, ainsi que ceux de Beveren et de Belviste. La population s'étant élevée à 1,200 habitans, les colons prospéraient et se croyaient en sûreté, lorsqu'un sir Tobias Bridges, chef de pirates barbadiens, tomba sur eux à l'improviste, pilla, saccagea la colonie, et emmena captifs un grand nombre de nègres.

Une paix séparée ayant été conclue entre l'Angleterre et les Etats-Généraux, en 1675; ces deux états s'étant mutuellement restitué les possessions conquises de part et d'autre; les Hollandais ayant déclaré la guerre à la France et commis des hostilités contre la colonie de Cayenne, le duc d'Estrées alla attaquer à Tabago, en 1677, l'escadre de l'amiral Hollandais Binkes, qui était à l'encre dans Bockly-Baye (Scarbourg); après une bataille navale, dans laquelle les Français remportèrent une victoire complète, quoiqu'il y eût un grand nombre de vaisseaux détruits de part et d'autre, le duc d'Estrées, après avoir également défait la garnison et ravagé l'établissement en représailles de ce qui avait été fait à Cayenne, s'en retourna de suite en France, où il reçut l'accueil le plus gracieux de Louis XIV. Quatre mois après la date du jour que l'amiral français avait levé l'ancre du port de Scarbourg, on le vit reparaître sur les côtes de l'île. Il débarqua à la tête de son infanterie, et attaqua dans le fort Lampsins l'amiral Binkes, qui s'y était réfugié. Mais le duc d'Estrées trouvant dans la garnison plus de résistance qu'il ne s'y était attendu, ordonna le bombardement; et la troisième

bombe étant tombée sur le magasin à poudre, une grande partie du fort Lampsins sauta, catastrophe qui causa la mort de l'amiral Binkes, d'une grande partie de la garnison, et par suite la ruine de la colonie. Les Hollandais évacuèrent le 24 décembre 1677, un établissement qu'ils avaient commencé à former sous les plus heureux auspices, en 1654.

Il paraît que du temps de Lampsins, la population était répandue dans cinq quartiers connus sous les noms de *Petite-Ance*, l'*Ance des Paresseux* (1), *Root-Clip-Baye* ou *Lampsins-Baye*, *Courlande* et les *Trois Rivières*, ou le *Quartier Français*, parce qu'il était habité par des protestans de cette nation. Rochefort fait un grand éloge des mœurs de ces colons français ; il les appelle, dans son langage naïf,

---

(1) On avait donné ce nom à ce quartier, à cause du grand nombre de tortues qui venaient déposer leurs œufs dans le sable de la plage, de manière que les colons n'avaient que la peine de les tourner pour se procurer une nourriture aussi saine qu'agréable. Ceux de la partie orientale de l'île de Trinidad jouissent encore du même avantage. Mais à force de détruire les œufs de ces animaux, ils en ont considérablement diminué le nombre, et dans quelques années, elles y seront aussi rares qu'à Tabago et aux Antilles. Il y aurait de sages règlemens à faire sur cette pêche.

« de fort honnêtes gens de cette nation là, qui y vivent avec douceur et en grande union. » Cet écrivain fait un tableau ravissant de l'union fraternelle qui régnait entre ces colons hollandais, flamands et français, ainsi que de leur industrie et de leur aisance. Je ne puis me refuser au plaisir de placer ici ce tableau intéressant et sans art, qui ne peut manquer d'être agréable à toutes les ames sensibles et bienveillantes.

« Pour ce qui concerne l'état présent de cette île, disait Rochefort en 1665, les derniers mémoires qui en sont venus nous aprenent, qu'il y a déja environ douze cens hommes, qui s'ocupent tous à faire du sucre, ou à cultiver le tabac, le coton, l'indigo et le gingembre, qui sont les ocupations les plus ordinaires des habitans de cette colonie, comme nous l'avons déja remarqué, et que pour faciliter tous ces employs, M. M. Lampsins prenent le soin de leur procurer de tems en tems des negres de l'Afrique, qui étans forts et robustes, et beaucoup plus capables de suporter le travail dans ces païs chauds, que les Européens, aportent beaucoup de soulagement et de profit, à ceus qui ont acheté leurs services.

« Il est aussi constant, que les navires qui en sont retournez dépuis peu, ont déchargé à Flessingue dans les magazins de M. M. Lampsins, une quantité tres-considerable de toutes les marchandises specifiées ci-désus, qui étoyent du crû et de la fasson de cette isle : et qui au raport des experts ont esté jugées autant excellentes, et aussi bien conditionées, qu'aucunes autres de méme espece, qui jusqu'à present sont venuës de l'Amerique.

« Il est à croire, que la bonté du terroir de cette île, contribuë beaucoup aus loüables qualitez, et à toutes les perfections de ces denrées : mais il en faut aussi donner la loüange et la gloire, à la diligence et à la dexterité des habitans de cette Nouvelle-*Oüalcre* (1), qui a l'exemple de ceus de l'ancienne estans d'un naturel vigilant et laborieus au possible, sont aussi fort soigneus de ne rien oublier, de tout ce qui est capable de mettre en estime leur aimable colonie, et de lui aquerir un bon renom parmi les marchans.

« Quant au gouvernement de cette isle ; la justice et la police y sont administrées, avec toute l'equité, toute la prudence, et toute la

(1) Orthographe flamande pour Walcheren.

moderation qu'on sauroit desirer, par un sage conseil, auquel monsieur le gouverneur preside, et qui s'assemble reglement au lieu et aus jours ordonnez, pour terminer promtément, et sans beaucoup de remises, tous les differens qui peuvent survenir entre les habitans : et pour aviser à tout ce qui peut servir à l'ornement et à la seureté, au repos et au plus grand avancement de la colonie.

« Ce Senat est à present composé d'un bourguemaistre, de cinq eschevins, d'un secretaire, et des principaus officiers de la milice : mais lorsque par la benediction du seigneur cette isle sera plus acruë en nombre de personnes. M. M. Lampsins ont dessein, d'y établir les mémes ordres de justice, de milice, et de police, qui sont receus parmi les Provinces-Unies, à fin qu'elle soit gouvernée en toutes choses, autant que la difference des lieus le pourra permettre, selon toutes les bonnes loix et toutes les loüables coûtumes, qui jusques-à maintenant, les ont conservées en un état fleurissant.

« Les églises de l'une et de l'autre langue, que le seigneur y a recueillies, c'est-à-dire

tant la flamande que la vallonne, y sont conduites par le ministere des pasteurs, des anciens et des diacres, de méme que celles des provinces confederées, ausquelles elles sont associées, sous l'inspection des synodes de l'une et de l'autre langue respectivement, et la direction d'une même liturgie, et d'une méme discipline ecclesiastique.

« Pour ce qui regarde la police : l'on ne souffre point de paresseus, ni de bouches inutiles dans cette petite republique, non plus qu'en celle des abeilles : mais de méme que l'oisiveté, qui est la roüillure des corps et des esprits, en est bannie par un arrest irrevocable ; aussi le dous et profitable employ de l'agriculture, y est receu avec honneur, comme parmi les plus celebres et genereuses nations, dont l'histoire est parvenuë jusques à nous, qui tiroyent bien souvent du labourage ces illustres heros, ausquels ils confioyent la conduite de leurs armées ; et qui apres s'estre aquitez dignement de ces emplois de la derniere importance, retournoient tout chargez de palmes et de lauriers à l'aimable culture de leurs champs, ou ils trouvoyent leurs plus cheres delices aprés

leurs glorieus travaus : de méme que durant la plus profonde paix, ils y faisoyent l'aprentissage de leurs guerres. De sorte que durant ces siecles d'or, l'on ne s'étonnoit pas si la terre étant maniée par de si nobles mains, rendait en toute abondance, et sans se lasser, les semences qu'elles lui avoyent confiées.

« Or, bien que les habitans de cette isle, reputent à gloire de subsister de leur labeur, et qu'ils soyent plus assidus à cultiver ce qui peut couvrir leurs tables, ou entretenir leur commerce, que ce qui pourroit contribuer à leurs delices, ou contenter leur curiosité : nous pouvons néantmoins ajoûter que ceus dentre-eus qui se plaisent à la diversité des paysages et des perspectives les plus acomplies, ou à la contemplation des secrets de la nature, trouvent au milieu de cette douce retraite, de quoy contenter amplement leurs loüables inclinations, et de puissans motifs, d'élever leurs plus douces pensées à la meditation serieuse d'une infinité de merveilles, qui les invitent d'y remarquer le doigt de Dieu, et de luy dire en reconnoissance de tant d'illustres preuves de son pouvoir infini, dont

il a deployé des rayons en la productions de tous ces rares ouvrages :

Supreme arbitre des monarques,
Que ton nom nous est saint, qu'il nous est précieus :
Et qu'on voit, quelque part que l'on jette les yeux,
Luire de ta bonté de merveilleuses marques (1). »

Ce tableau, fait en 1665, pourrait également servir à peindre les mœurs pures et l'industrie laborieuse de toutes les colonies fondées par des chrétiens réformés dans diverses parties du Nouveau-Monde, pendant le 17[e] siècle, tandis que les autres colonies, à quelques exceptions près, n'étaient que les égoûts de la population européenne. Il est bien à regretter que les malheurs et les ruines inséparables de mutations occasionnées par le sort des armes, et qui firent passer successivement la colonie de Tabago de la domination de la Hollande à celle de la France, et tour-à-tour de la domination de l'Angleterre à celle de la France, et de la domination de la France à celle de l'Angleterre; il est bien à regreter, dis-je, que les calamités inséparables de telles mutations n'aient pas laissé de vestiges d'une population aussi respectable.

(1) Rochefort, *Tableau de l'île de Tabago*, pag. 74. Leyde 1665.

Lorsque la paix (1) fut rétablie entre les puissances belligérantes, le duc de Courlande fit valoir ses anciennes prétentions sur cette île, et envoya à cet effet à Londres un agent nommé le capitaine Pointz, pour offrir des concessions de terres aux Anglais qui voudraient s'y aller établir; car Louis XIV n'y avait point fait faire d'établissement. Dans le même temps, des Français ayant présenté une pétition à ce monarque pour lui demander la permission de s'établir sous sa protection dans cette île, qui, suivant eux, lui appartenait par droit de conquête, le monarque leur fit cette noble réponse : « Cette île étant la propriété d'un prince qui ne m'a jamais offensé, je ne ferai jamais rien de préjudiciable à ses intérêts. »

En 1693, la France étant de nouveau en guerre avec la Hollande et l'Angleterre, le capitaine Pointz fit de nouvelles tentatives en Angleterre pour conduire des colons à Tabago, sous la protection du roi Guillaume III. Mais ce nouveau projet de colonisation ne fut guère plus heureux que les deux premiers. Enfin, la maison de Kettler,

---

(1) La paix de Nimègue, en 1678.

souveraine du duché de Courlande, s'étant éteinte en 1737, par la mort du duc Ferdinand, fils de Jacques, dont nous venons de parler, le gouvernement britannique réclama la réversion des prétendus droits sur une île que Jacques I[er] et Charles II avaient concédée sur des titres aussi légitimes que ceux par lesquels le pape Alexandre VI s'arrogeait, dans un siècle d'ignorance, celui de distribuer le Nouveau-Monde aux puissances de l'Europe.

Par suite des altercations qui n'avaient cessé d'avoir lieu entre la France et l'Angleterre, depuis le traité d'Utrecht (1), au sujet de la possession des îles de Sainte-Lucie, de la Grenade, de Saint-Vincent et de la Dominique, il fut stipulé par celui d'Aix-la-Chapelle, en 1748, que Sainte-Lucie resterait à la France, et que les trois autres îles, ainsi que celle de Tabago, seraient regardées comme neutres, c'est-à-dire, que les sujets de toutes les puissances européennes auraient le droit de s'y établir et d'y faire le commerce; mais qu'aucune de ces puissances n'y tiendrait garnison. Cependant la masse

(1) En 1713.

de la population de la Grenade et des Grenadines, de Saint-Vincent et de la Dominique, étant française, les habitans de ces îles se considérèrent toujours comme faisant partie de cette nation, ce qui leur a fait éprouver toutes sortes de vexations de la part des Anglais, d'où est résultée une haine que le temps n'a pas plus éteinte dans l'ame des colons que dans celle des Anglais. D'autre part, ceux de Tabago se regardaient comme Anglais. Enfin, par la paix aussi désastreuse que honteuse de 1763, Louis XV renonça, en faveur de l'Angleterre, à ses droits sur la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago.

Le 20 mai 1765, le roi d'Angleterre nomma une commission pour concéder les terres de l'île. Ses commissaires étaient le vénérable sir William Yong (1), président de la commission; Robert Stewart, Robert Wynne, William Stéwit, écuyers; et John Gregg, écuyer, secrétaire de la commission.

Quoique avant 1765, la population de l'île fût à peine de 1,500 habitans, elle s'était élevée à 12,000 en 1777. Sur ces 12,000 personnes, il y avait environ 9,000 esclaves,

---

(1) Le même dont j'ai parlé à la page 275 du t. 1er.

2,100 gens de couleur, environ 200 Indiens et 700 blancs.

L'importance coloniale de Tabago date de cette époque. Les Anglais y placèrent de grands capitaux pour y favoriser la culture du coton, qui y est d'une qualité supérieure, par l'éclat de sa blancheur, sa finesse et la longueur de son fil. On calculait alors que les dépenses occasionnées par l'établissement d'une sucrerie étaient en raison de 50 livres sterling par acre (1), et que le revenu net du bien était de vingt pour cent sur une habitation sagement administrée.

On récolta dans cette colonie, en 1776, 10,000 boucauts ou 170,000 quintaux de sucre brut. Si l'on fait attention qu'un colon, nommé Gedney Clarke, avait exporté le premier sucre de cette colonie en Angleterre, en 1769, on peut se faire une idée des ressources de l'île, de l'industrie des colons, et des capitaux considérables que le commerce anglais leur avait avancés. Cette même année 1776, on y avait récolté 22,000 quintaux de coton.

(1) J'ai dit à la fin du premier volume que l'acre équivaut, à une petite fraction près, aux $\frac{4}{5}$ de l'arpent de Paris.

Dès-lors, quelques habitans s'appliquaient aussi à la culture des épiceries, telles que le pimento ou *toute épice, myrtus pimenta*, la canelle, le gingembre, le girofle, etc.

MM. Franklyn et Robley furent les colons qui encouragèrent le plus, et qui pratiquèrent avec le plus de succès la culture des épiceries et celle du coton; et elles ont été pour eux et leurs familles le fondement de fortunes aussi considérables que la source en est pure. C'est pour moi une bien douce satisfaction de faire connaître les noms d'hommes, de quelque nation qu'ils soient, qui ont introduit dans un pays où j'ai voyagé, une nouvelle branche d'agriculture, ou qui l'ont encouragée par leurs capitaux. De tels hommes sont les véritables bienfaiteurs de l'humanité. Pourquoi ne consacre-t-on pas des monumens et des médailles à leur mémoire?

En 1782, c'est-à-dire, l'année avant que cette colonie fût cédée à la France, on y récolta 12,435 boucauts ou 211,395 quintaux (1) de sucre brut. A cette époque, la culture du coton allait déclinant. Je vais en donner les raisons.

---

(1) On fait à Tabago les boucauts d'environ 17 quintaux.

Des manufacturiers de Manchester ayant reconnu la supériorité du coton de Tabago, avaient passé, quelque temps avant la révolution des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, avec M. Joseph Robley, et quelques autres planteurs de Tabago, un contrat par lequel ceux-ci s'obligeaient à livrer leurs cotons, pendant dix ans, à 24 piastres le quintal, à l'agent des manufacturiers à Scarbourg. Ceux-ci observèrent les conditions de ce marché aussi long-temps qu'il leur fut avantageux. Mais ayant pu se procurer ailleurs du coton à meilleur marché, en 1781 ou 1782, ils imaginèrent, pour rompre ce contrat, de ces chicanes ordinaires à la mauvaise foi. Ce marché était devenu onéreux aux colons depuis deux ans, à cause du peu de coton qu'ils faisaient, par suite des ravages commis par une espèce de chenille qui ruinait leurs récoltes; et quoique cette circonstance eût pu leur servir plus que de prétexte, soit pour demander une augmentation de prix, soit pour rompre le contrat, ils en avaient religieusement observé les conditions. Presque toujours, et dans tous les pays, les agriculteurs furent victimes de la mauvaise foi mercantile. Indigné de celle des manufacturiers de

Manchester, M. Robley mit le feu à ses cotonniers, planta des cannes à sucre, et engagea ses voisins à imiter son exemple. Les manufacturiers de Manchester ne voulaient que faire baisser le prix du coton. Lorsqu'ils apprirent la résolution des planteurs, ils leur offrirent de renouveler le marché aux mêmes conditions; mais leurs propositions furent reçues avec dédain. Bientôt la canne à sucre remplaça presque par-tout le cotonnier; et M. Robley forma sur ses terres, successivement sept moulins à sucre. Je donnerai dans la suite de ce chapitre la description de ce magnifique établissement.

Je viens de dire qu'en 1782, ou un an avant que Tabago fût cédée à la France, on y avait récolté 211,395 quintaux de sucre brut.

Cependant, dans l'ouvrage de M. Page (1), on lit qu'on n'exporta de Tabago en France, en 1788, que 20,250 quintaux de sucre.

Faut-il conclure de-là que cette culture avait diminué? Non, elle s'était même un peu accrue. Mais le fait est que les habitans de Tabago envoyaient presque tous leurs sucres

---

(1) *Economie politique et Commerce des colonies*, t. 1er, tableau 5e.

en Angleterre, sous pavillon Dunkerquois; et durant le court espace de temps que cette colonie fut sous le gouvernement français, depuis la paix d'Amiens, ses colons avaient déjà pris des arrangemens pour faire passer leurs denrées en Angleterre dans des bâtimens anglais qu'ils avaient fait naturaliser à Tabago, et qui néanmoins conservaient toujours leurs papiers nationaux. Comme je passai quelque temps à Tabago, à cette époque, j'ai à ce sujet des renseignemens sur des faits de la nature la plus odieuse, et auxquels je pourrais donner, s'il était besoin, toute la publicité qu'ils méritent.

Il paraît cependant, d'après le même ouvrage de M. Page, plein d'excellens renseignemens sur l'économie politique et le commerce des colonies européennes en Amérique, que les cotons et les cafés de cette île passèrent en France en 1788; savoir, 12,318 quintaux de coton (1) et 159 quintaux de café.

M. Page ajoute 45 quintaux d'indigo; mais il ignorait, sans doute, qu'alors on n'en cul-

---

(1) On a vu, pag. 26, qu'on en y avait récolté, en 1776, 22,000 quintaux.

tivait presque plus dans cette colonie, et que cet indigo avait été vendu à Tabago par des navigateurs de la Guyane espagnole, qui y faisaient aussi le commerce des mulets, des bœufs, etc., et qui prenaient en échange des objets de nos manufactures et nos vins.

A cette même époque, de 1788 à 1789, on y avait abandonné presque entièrement la culture des épiceries ; et celle de la canne à sucre, bien plus lucrative à cette époque, commençait à éteindre toutes les autres cultures.

Telle était la situation de la colonie de Tabago au commencement de la révolution. On voit que sa prospérité s'accroissait rapidement, lorsqu'elle fut cédée à la France, en 1783, par le traité de Versailles. Elle avait été conquise par le marquis de Bouillé, le 2 juin 1781.

Durant l'espace qui s'écoula entre ce traité et la révolution française (1789), cette colonie eut pour gouverneur le général Arthur Dillon. Il ne se passa aucun évènement remarquable pendant son administration. Il s'y établit un petit nombre de Français, soit comme planteurs, soit comme commerçans. L'ancien gouvernement commit une faute en

n'encourageant pas par tous les moyens justes et possibles, dans cette île, l'établissement d'une population française nombreuse. Les préférences de toute espèce accordées par le gouvernement aux Anglais sur les nationaux, pour s'attacher les premiers, furent reçues par ceux ci avec dédain. Cette politique des ministres de Louis XVI prouve combien peu ils connaissaient le caractère individuel de la nation anglaise. Lorsqu'on fait la conquête de colonies lointaines, ce n'est quelquefois que pour en faire des objets de compensation à la paix ; et alors, il est inutile de faire des dépenses pour y établir une population nationale ; mais lorsqu'on les obtient par des traités, c'est pour les conserver aussi long-temps que la nature des choses le permet. Or, dans de tels établissemens la force physique des gouvernemens est presque nulle, et ce n'est que par la force morale qu'il peut s'assurer de la fidélité des colons. Ceci est une vérité dont ne sauraient assez se convaincre les gouvernemens qui fondent des colonies. Les meilleurs et les plus sûrs liens qui les tiennent attachées à leurs métropoles, sont l'identité d'origine, de langue et de mœurs ; ces liens seront suffisans pour les

retenir sous le gouvernement de la patrie commune, aussi long-temps qu'elles n'auront pas beaucoup à gagner en changant de maîtres, et jusqu'à ce que par un laps de plusieurs siècles, elles acquièrent assez de population pour devoir être indépendantes.

Ce n'est pas que je veuille insinuer qu'il faut adopter la politique cruelle du gouvernement anglais, par exemple, qui, depuis le commencement du 17e siècle, jusqu'à la paix de 1763 inclusivement, expulsa en masse les habitans des pays dont il fit la conquête, et confisqua leurs propriétés, aimant mieux régner sur des déserts que sur des hommes dont il aurait pu conquérir l'affection par de bons traitemens. Mais les Anglais, encore plus opposés aux autres nations, par des opinions exagérées, des préjugés bizarres et hostiles à tous leurs voisins, qu'ils ne sont séparés d'eux par les eaux de la mer, raisonnèrent faussement d'après les sensations qui leur sont particulières, et conclurent qu'ils ne pourraient jamais compter sur la fidélité des habitans d'un pays conquis.

Je suis tout aussi éloigné de vouloir établir qu'il faille imiter la politique, non moins cruelle mais plus perfide, de ce même gou-

vernement, qui, depuis 1763 jusqu'au temps présent, a consisté à forcer les colons du Canada, de la Grenade, de la Dominique, de Sainte-Lucie, de la Guadeloupe, etc. (1), à émigrer ou à se révolter, en les accablant d'avanies et de vexations pires que celles que de barbares musulmans exercent contre les chrétiens. De ce que je viens d'avancer et de ce que l'expérience m'a appris, je conclurai seulement, que lorsqu'on devient maître, par la guerre ou par un traité, d'une colonie lointaine qu'on veut nationaliser, le premier moyen à employer, c'est de ne rien négliger pour que la population nationale ne tarde pas à devenir plus nombreuse que la population étrangère ; ce qui peut s'opérer sans

(1) Tout le monde connaît l'atroce rapacité du gouvernement anglais envers les colons qu'il a ruinés. Les vieillards se souviennent que lorsqu'il eut conquis le Canada, il en déporta les habitans en France, et les jeta sur les côtes par milliers. Mais ce qu'il y avait de plus affreux, c'est que dans certains vaisseaux étaient les hommes, et dans d'autres les femmes et les enfans ; on jetait ceux-ci à la Rochelle, ceux-là à Brest, d'autres à l'Orient, d'autres à la Martinique, à Saint-Domingue, etc. ; de manière que la plupart des membres de ces familles ruinées et dispersées, n'ont jamais pu avoir le bonheur de se réunir !!!

violer les droits de la propriété, de la justice et de l'humanité.

Pour revenir à Tabago, cette île, lorsque la révolution française éclata, était encore une véritable colonie anglaise, sous pavillon français. L'ancien gouvernement avait poussé la condescendance jusqu'à lui laisser la constitution et les lois anglaises (1); jusqu'à lui donner pour gouverneur un Irlandais d'un nom illustre. Les choses étaient au point, que les Français s'y trouvaient en pays anglais, et plutôt repoussés qu'encouragés à s'y établir; à peine y avait-il alors deux cents Français établis, sans compter la garnison. Les uns se montrèrent partisans de la révolution, les autres ses antagonistes. La population anglaise, qui avait toujours dédaigneusement affecté de faire bande à part, et de ne vouloir même pas entretenir avec les Français des relations sociales, demeura neutre, du moins en apparence, dans ce conflit d'opinions opposées.

La guerre étant survenue entre la France

---

(1) Chaque colonie anglaise a un gouvernement modelé sur celui de la métropole : un gouverneur qui représente le roi, un conseil, la chambre des pairs, une chambre des représentans, celle des communes, etc.

et l'Angleterre, en mars 1793, le général Cuyler, à la tête de 2,000 hommes, fit mettre bas les armes à la garnison française, composée de 180 hommes, non sans avoir éprouvé une vigoureuse résistance. Les Français révolutionnaires furent déportés ; et les autres, après avoir essayé en vain de gagner les bonnes grâces des Anglais, accablés journellement d'opprobres et d'insultes, furent obligés de déserter l'île peu de temps après : les propriétés des uns et des autres furent également sequestrées et pillées.

Cette colonie fut rendue à la France par la paix d'Amiens. L'empereur, alors premier consul, y envoya le général Sahuguet en qualité de capitaine-général. Cet excellent officier força les habitans à l'estimer, à le respecter, à l'aimer même, par la douceur de ses mœurs, sa loyauté et son désintéressement. Il mourut six mois après son arrivée : Français et Anglais, tous les habitans versèrent des pleurs sur sa tombe.

Il fut remplacé par le général César Berthier, qui n'amena avec lui qu'une soixantaine de soldats. A peine fut-il arrivé à Tabago, qu'on y apprit que la guerre allait éclater de nouveau entre la France et l'Angleterre. Le

nouveau gouverneur fit, pour la défense de l'île, tout ce que lui permettait la pénurie de ses moyens, dans un pays où il était entouré d'ennemis. Le 28 juillet 1803, le général Grinjfield débarqua à Tabago à la tête d'un corps de près de 5000 hommes, qui venait de s'emparer de Sainte-Lucie, si glorieusement défendue par le général Noguès. Quoiqu'il fût impossible au général Berthier d'opposer aucune résistance aux ennemis, si supérieurs par le nombre, la garnison française étant à peine de 120 hommes, ses préparatifs de défense lui firent obtenir le 1er août, une capitulation honorable pour les grenadiers de la Tour-d'Auvergne, qu'il commandait.

La partie de l'île de Tabago qui est cultivée est dans un état très-florissant ; je n'ai vu nulle part de plus belles cultures ni de plus beaux nègres. L'habitation principale de feu M. Joseph Robley, à la Pointe de Sable, est peut-être le plus bel établissement colonial des Antilles. Elle consiste en six moulins à vent pour rouler les cannes, et trois pour moudre le maïs pour les nègres. Cet établissement, qui a environ mille carreaux de terre, est divisé en trois sucreries, ayant chacune un double équipage de chaudières. Les nègres

habitent trois rues, chacune auprès de la sucrerie à laquelle ils sont attachés. Leurs *cases* sont en maçonnerie et recouvertes en ardoise. Ils sont, ou ils étaient en 1803, au nombre d'environ mille, de tout âge et de tout sexe. Tout, sur cette habitation, respirait alors l'ordre et l'abondance. J'y ai été plusieurs fois pendant la paix d'Amiens, et jamais je n'y entendis claquer le fouet des commandeurs. Après l'habitation de sir William Young à Saint-Vincent, je ne crois pas qu'il y eût sur la terre des hommes attachés à la culture plus heureux que l'étaient, en 1803, les nègres des habitations Robley.

Ce grand propriétaire avait sur ses biens tous les ouvriers nécessaires à de pareils établissemens : maçons, charpentiers, charrons, forgerons, maréchaux-ferrans, etc. Un jour, tandis que j'étais chez lui, le vent rompit l'arbre d'un de ses moulins à vent, et nous apprîmes un moment après, qu'un accident semblable venait d'arriver à un de ses voisins. Il me dit : Venez avec moi, et vous verrez combien de temps il me faut pour réparer ce moulin. On *corne* (1), et à l'instant je vois

(1) On appelle *corner* dans les colonies, sonner une conque avec laquelle on appelle les nègres au travail.

paraître une centaine de nègres, les uns avec des poulies, les autres traînant un cabestan, d'autres une énorme échelle triangulaire, enfin, un grand fourgon traîné par six superbes mulets, qui portait un arbre de moulin toujours prêt en cas d'accidens. Il fut hissé dans une demie heure, puis on y ajusta des ailes neuves. En un mot, quatre heures après l'accident, le moulin roulait comme auparavant. Alors M. Robley me dit : Voilà l'avantage d'un grand propriétaire qui a chez lui et *à lui appartenant* tous ses ouvriers. J'ai en double tout ce qui constitue une sucrerie (1). Sur ces trois sucreries, qui ne font qu'un seul bien, et que l'on pourrait bien nommer six sucreries, puisqu'il y a six moulins et trois équipages doubles de chaudières et leurs *rumeries*, pièces de moulin, chaudières, tout est numéroté et prêt dans mes magasins ; de manière que s'il arrive un accident, il soit réparé dans quelques heures, et que la fabrication du sucre ne soit pas interrompue. Mon voisin, qui vient d'éprouver le

---

(1) On verra dans le chapitre neuvième un tableau de l'agriculture des colonies à sucre, à café, cacao, coton, indigo, etc.

même accident, n'a ni les ouvriers, ni les objets nécessaires chez lui. Tandis qu'il va à la ville pour y acheter ces objets, qu'on lui fera payer cinquante pour cent plus chers qu'ils ne m'ont coûté en Angleterre; tandis que ses économes courent de côté et d'autre pour chercher des ouvriers, qu'il sera peut-être trois ou quatre jours avant de pouvoir se procurer, on ne s'aperçoit déjà plus chez moi de l'accident qui est survenu. Les cannes de mon voisin, déjà coupées, fermenteront, et il perdra peut-être quatre ou cinq boucauts de sucre, sans compter le temps de ses nègres...... Je crois que jamais homme n'éprouva une jouissance plus douce que M. Robley, tandis qu'il m'expliquait les détails de l'économie de son habitation. Cet homme, vraiment admirable sous ce rapport, était l'artisan de sa fortune. Il était né d'une famille honorable du comté de Cornwall, et avait passé aux colonies à l'âge de dix-huit ans, attaché aux bureaux de la marine. En 1767 ou 1768, il fit son premier établissement à Tabago, et commença à cultiver le cotonnier avec un capital d'environ 1,700 livres sterling, ou environ 40,000 francs; et déjà, en 1789, c'est-à-dire vingt-deux ans après, il

possédait, outre le magnifique établissement de Sandy Point (Pointe de Sable), estimé alors 2,500,000 fr., une autre sucrerie avec un moulin à eau, estimée 800,000 fr., dont il fit présent à un de ses neveux. Il avait de plus, à la paix d'Amiens, environ 1,400,000 fr. dans les fonds publics de l'Angleterre! Cette fortune, il ne la devait qu'à son activité, à sa sagesse et au sol fertile sur lequel il avait fait ses établissemens.

Ce grand agriculteur avait en outre deux vaisseaux qui étaient sa propriété particulière; la première fois que je les vis à l'ancre devant son habitation, je pris l'un pour un vaisseau de ligne, et l'autre pour une frégate. Ces deux bâtimens valaient 700,000 fr. Ils venaient deux fois par an mouiller devant son habitation, pour transporter ses denrées en Europe, et lui apporter, non seulement tout ce qui pouvait lui être nécessaire, ainsi qu'à ses employés et à ses nègres, mais encore des marchandises qu'il vendait aux négocians de Tabago et aux planteurs ses voisins, et sur lesquelles il faisait des profits considérables. Jamais homme ne jouit dans aucun pays de plus de considération et d'autorité que Joseph Robley dans la petite sphère de Tabago. Il

était président du conseil colonial, et conséquemment gouverneur, lorsque celui-ci était absent. On l'avait surnommé dans cette île et dans les colonies voisines, *the King of Tabago,* le Roi de Tabago.

Joseph Robley fut le premier habitant de cette île, et peut-être des colonies, qui fit la dépense de faire construire des moulins à eau et à vent, exprès pour moudre le maïs de ses nègres, et son exemple ne tarda pas à être imité par ses voisins. Avant lui, et encore aujourd'hui dans les autres colonies, les nègres sont obligés de moudre le maïs avec de petits moulins de fer, ce qui les fatigue beaucoup, et leur fait perdre beaucoup de temps lorsqu'ils reviennent du travail, à midi ou le soir. Sur ces habitations, ils n'ont pas même des tamis pour en séparer le son. Mais sur les habitations Robley, on leur donne leur ration de maïs bien tamisée, et on mout *gratis* tout celui qu'ils y apportent. M. Robley n'avait rien négligé pour les encourager à préférer cet aliment; il croyait que cette céréale est, par sa qualité stimulante, le meilleur aliment végétal pour les gens qui travaillent la terre dans les pays chauds. Il avait aussi fait des plantations considérables de

l'arbre à pain d'O Taïty, et des autres plantes apportées de la mer du Sud par le capitaine Bligh (à présent amiral), ainsi que de celles qui sont cultivées dans le magnifique jardin de l'île de Saint-Vincent, par le savant Alexandre Anderson. Enfin, jamais homme ne rendit dans les colonies d'aussi grands services à la botanique usuelle et à l'agriculture, et ne prouva mieux, que dans le premier et dans le plus noble des arts, lorsqu'il est exercé avec intelligence, l'utile se trouve toujours réuni à l'agréable.

Joseph Robley passa en Angleterre après la paix d'Amiens, âgé d'environ soixante ans. Il n'avait pas vu sa terre natale depuis l'âge de dix-huit ans. Il n'y jouit pas long-temps des fruits de son industrie et de sa sagesse; il y mourut un an après son arrivée. Un de ses neveux hérita de sa grande fortune, si noblement acquise. Robley avait fait plusieurs legs, entre autres à un Français qui lui avait rendu quelques services. Je n'ai jamais entendu dire dans les colonies d'un autre Anglais, qu'il ait laissé un legs à un Français.

J'ai dit à la page 164 du premier volume, que les habitans *actuels* de Tabago sont presque tous des Ecossais nés dans les dernières

classes de la société, et que ces gens-là ont été les persécuteurs les plus acharnés des Français, et cela pour se partager leurs dépouilles. Ce n'est pas qu'il n'y ait à Tabago quelques familles anglaises, écossaises, irlandaises et créoles-anglaises respectables; j'y ai même connu quelques Barbadiens très-honnêtes gens, et qui traitent les nègres avec humanité; car *il y a d'honnêtes gens par-tout*, même à la Barbade, même dans les villes habitées par les pirates des côtes de Barbarie. Mais à Tabago, comme à la Grenade et à la Barbade, c'est la portion *pirate* qui fait la loi.

C'est vraiment une chose merveilleuse comment ces *trente-six mois écossais* ont trouvé le moyen de faire des fortunes considérables dans ces pays, et d'y accaparer toutes les places importantes et lucratives. Sur le continent Européen, et par-tout ailleurs, on désigne par le mot *Anglais* tous les sujets du monarque des îles britanniques; et cependant l'Anglais, le Gallois, l'Ecossais et l'Irlandais, sont, par leurs préjugés, leurs habitudes, et même par des lois locales, quatre peuples bien distincts. Les Irlandais, nation éminemment loyale et généreuse, disent, et non sans raison, que *les Ecossais sont les*

meilleurs valets et les maîtres les plus durs du monde. Il arrive continuellement dans les colonies des bandes de ces *pauvres diables* Ecossais. Ils débarquent déguenillés, la tête basse, l'air plus humble que des moines mendians, le regard fixé vers la terre, et ne regardant jamais en face la personne à qui ils s'adressent. Les nègres n'ont pas dans leur physionomie une si profonde empreinte de servitude et d'abjection. Bientôt ces hommes sont placés chez des planteurs en qualité de sous-économes, ou de commis chez des commerçans. Ils sont laborieux, parcimonieux et sobres, *lorsqu'ils se nourrisrent à leurs dépens.* Ils accumulent sou sur sou, prêtent leur argent à usure, et finissent par amasser des capitaux considérables. Enfin, les uns deviennent associés de maisons de commerce ; alors ils se distinguent dans les affaires par leur *finesse*, mot qui, dans le vocabulaire mercantile, est synonyme de *friponnerie.* Les autres deviennent gérans de grandes habitations, ou propriétaires ; et ceux-ci se métamorphosent en tyrans impitoyables de leurs esclaves. Les uns et les autres affectent alors une insolence et de grands airs qui les rendent vraiment burlesques.

Les Ecossais se soutiennent et s'aident les uns les autres ; et ce sentiment serait très-louable, s'il ne procédait d'un esprit répulsif et hostile aux autres peuples, sans en excepter même les habitans des autres provinces britanniques. Il est arrivé souvent que des négocians et des planteurs Ecossais ont renvoyé des commis ou des économes Anglais et Irlandais, sans leur donner d'autre raison, et sans en avoir réellement d'autre, que de les remplacer par un commis ou un économe Ecossais. Il n'est donc pas surprenant que de tels hommes, avec un tel esprit, semblables aux plantes parasites et malfaisantes, aient fini par se rendre les maîtres dans tous les pays où on leur a laissé prendre racine. Un Irlandais, faisant allusion à cet esprit, à propos des lords Bute, Mansfield, Melvill et autres, tout comme à propos de la canaille écossaise, me disait un jour « que si jamais un *clawn* (manant écossais) parvient à faire fortune à la Chine, il finira par y devenir premier ministre, et que si l'Empereur chinois le laisse faire, il n'y aura à la Chine aucune place ecclésiastique, civile ou militaire, qui, dans dix ans, ne soit occupée par des Ecossais. »

Les premiers habitans Anglais de Tabago, les Young, les Melvill, les Franklyn, les Robley, les Robertson, etc., étaient des gens bien nés; mais les nuées de *clawns* écossais et de barbaresques Barbadiens, qui y sont devenus la majorité, ont gâté l'esprit public de cette colonie, et l'ont rendue presqu'aussi inhabitable pour un honnête homme, que celle de Botany-Bay.

Comme il n'est rien de plus absurde et de plus injuste à-la-fois que d'insulter une nation en masse, je dois déclarer que rien n'est plus éloigné de ma pensée et de mon cœur que l'idée de rendre la nation écossaise odieuse à mes lecteurs. Ayant eu occasion de l'observer en Europe comme dans les colonies; ayant vécu à Edimbourg et voyagé en Ecosse, je dois à la vérité et à l'impartialité, de dire que je crois fermement qu'il n'existe pas une nation chez laquelle il y ait, *dans les premières classes,* plus de vertus, de bienveillance et d'hospitalité. Je ne puis penser aux noms vénérés des Maitland (1), des Whyte (2),

---

(1) Les Maitland de Markgill, de la famille des lords Lauderdale.

(2) Alexander Whyte, avocat du premier mérite.

des Duncan (1), des Munro (2), des Gregory, des Lind, des Blair, des Read, des Beattie, des Dugald Stewart, à un sir Ralph Albercrombie, à un duc de Buccleugh, à d'autres personnes de cette contrée que j'ai eu le bonheur de connaître, sans me rappeler des familles chez lesquelles les vertus patriarchales et sociales sont héréditaires. Nul pays n'a eu et n'a encore un plus grand nombre de savans illustres et de gens de lettres du premier ordre que l'Ecosse ; et, chose digne de remarque, mais dont toutes les nations ne peuvent malheureusement pas se flatter, c'est que la biographie de tous ces savans et gens de lettres, un seul peut-être excepté, prouve qu'ils furent aussi des hommes de bien ! Les savans actuels d'Edimbourg sont dignes de leurs devanciers. Ces mœurs honorables ne proviennent-elles pas de ce qu'ils ont toujours été étrangers à l'esprit de coterie et de secte ?

---

(1) André Duncan, professeur en médecine, homme aussi bon que savant.

(2) Mathew Munro, grand commerçant de la Grenade, qui protégea de tout son pouvoir les Français persécutés. Mort à Bath en 1795 ; les autres noms sont connus de tous les gens instruits.

Je laisse aux moralistes Ecossais la recherche de la cause qui fait que chez un peuple où il y a tant de vertus et de lumières dans les premières classes de la société, on trouve cependant plus de dépravation et de bassesse dans les dernières, que chez la plupart des autres nations de l'Europe; et pourquoi, sauf son costume et ses lourdes grimaces, un courtisan Ecossais ressemble tant à un *clawn* enrichi.

J'espère que le lecteur me pardonnera cette digression, que j'ai crue nécessaire pour prouver mon impartialité, et qu'aucun préjugé national n'influe sur mes peintures de mœurs. Je reviens à Tabago.

On dit dans cette colonie que les Lampsins y avaient naturalisé la muscade et les autres plantes aromatiques de l'Inde orientale, et qu'on les y trouve sauvages dans les forêts. J'ai lu dans un mémoire anglais explicatif de la carte de cette île, par Jefferys, que le muscadier, le canellier et le *myrtus pimenta*, qui produit cette baie connue sous le nom de *toute-épice*, y croissent spontanément dans les terreins rocailleux. Je me suis donné bien des peines, en 1803, pour découvrir le muscadier, et je suis persuadé qu'il

n'y existe pas ; je sais que des Anglais instruits en botanique, ont fait pour l'y trouver des recherches aussi infructueuses que les miennes. Mais le canellier y est devenu sauvage, et je ne sais pourquoi on ne l'y cultive pas. Le myrte pimenta produit un aromate très-agréable, qui est un excellent tonique ; c'est une production indigène. Feu M. Franklyn en avait fait une plantation considérable ; ses fils l'ont abandonnée pour se livrer exclusivement à la culture de la canne à sucre. Cette forêt de pimenta est devenue le domaine d'innombrables essaims de perroquets, qui sont très-gourmands de cette graine, et si jaloux de leur propriété, qu'ils exterminent sans miséricorde les autres oiseaux qu'ils y rencontrent.

Je crois que Tabago possède presque toutes les plantes des Antilles, et de plus, comme la Trinidad, celles ou la plupart de celles qui sont particulières à la Guyane espagnole et au Cap de Paria.

Les plus précieuses, comme arbres fruitiers et plantes alimentaires, sont les orangers, les citronniers, les grenadiers, les figuiers, les goyaviers.

Le Sapotillier,	genre *Achras.*
L'Avocatier,	*Laurus Persea.*
Le Papayer,	genre *Papaya.*
L'Abricotier,	*Mammea Americana.*
L'Acajou, vulgairement pomme d'Acajou,	*Ancacardium Occidentale.*
Le Raisinier,	genre *Coccoloba.*
Le Monbin,	genre *Spondias.*
L'arbuste vulgairement nommé Cerisier,	*Malpigia Urens.*
Les Cocotiers,	*Cocos.*
Et plusieurs autres Palmiers,	
Les Bananiers, savoir; le Platano ou Arton,	*Musa Paradisiaca*, L.
Le Camburi,	*Musa Regia*, Rumphius.
Le Dominico, vulgairement nommé Bacoves ou Figues bananes,	*Musa Sapientum*, L.
L'Arbre à Pain d'O Taity, ou Jaquier,	*Artocarpus Incisa.*
Les Corosol ou Cachiment,	genre *Anona.*
L'Icaquier,	*Chrysobolanus Icaco.*
Les Mangots et les Mangoustans,	genre *Garcinia.*
Le Canellier,	*Laurus Cinnamomum* (1).
Le Bois canelle,	*Winterania canella.*

---

(1) La tradition porte qu'il est indigène. S'il était cultivé, il acquerrait la bonté de celui de Ceylan.

Le Pimento,	*Myrtus Pimenta.*
Le Sassafras,	*Laurus Sassafras.*
Le Cacaoyer,	*Theobroma cacao.*
La Canne à sucre,	*Trois variétés* (1).
Le Cafier,	*Coffea.*
L'Ananas,	genre *Bromælia.*
Le Monbin,	*Spondias monbin.*
Le Manihot,	*Jatropha Manihot.*
Le Frangipanier,	genre *Plumeria.*
La Vanille,	*Epidendrum Vanilla.*
Le Pois d'Angola,	*Citisus Cajan.*

Les arbres utiles à la charpente, à la construction des vaisseaux et aux arts, sont :

Le Courbaril,	*Hymænea Courbaril.*
L'Acajou à planches,	genre *Cedrela*, J.
Le Mahogo ou Mahogoni,	*Swietenia Mahogoni.*
Deux Acomat (2),	*Chrysophyllum Macoucou* et *Racoubea* d'Aublet.
Le Bois de Fer,	*Robinia Panacoco.*
Le Pouy,	*Bignonia Leucoxylon.*
Le Mangle,	*Rhizophora Mangle.*
Le Fromager,	*Bombax Ceïba.*
Le Mahot,	genre *Bombax.*
Le bois Flot,	*Hybiscus Tiliaceus.*
Le Latanier,	*Corypha.*

---

(1) *Voyez* le IXe chapitre.

(2) Les charpentiers donnent le même nom à ces deux arbres de genres différens.

Le Genipayer,	*Genipa Americana.*
Le Copal,	*Rhus Copalinum.*
Le Capahu,	*Capaïfera.*
Les Guttiers,	....
La Pite,	*Agave Fœtida.*
Le bois de Campèche,	*Hæmatoxylon Campechianum.*
Le Medecinier,	*Jatropha Curcas.*
Le Cassier,	*Cassia Fistula.*
Le Millepieds,	*Clusia alba.*
Le Crapaud,	.....................?
Une espèce de *Justicia*, vulgairement appelée *Mirabilis Tabagensis.*	

Deux variétés d'indigotier, le rocou, le cotonnier.

Le commerce et les manufactures pourraient tirer un grand parti de l'espèce de soie produite par le fromager, ainsi que de celle du bois flot. Je sais qu'on en a fait de très-beaux chapeaux en Angleterre ; mais cette découverte a été tenue secrète, parce qu'elle ne pouvait que nuire aux laines que les Anglais emploient à la fabrication des chapeaux, qui sont l'objet d'un grand commerce dans les colonies espagnoles et portugaises. Cela explique pourquoi ils n'ont pas admis ces soies dans leurs manufactures ; ils auraient appris par-là aux Américains, qu'ils ont sous

la main les matières premières d'une marchandise qu'ils leur vendent, et que ceux-ci pourraient fabriquer chez eux. Il est bon de révéler ce secret aux habitans du Brésil, de la Guyane, de Vénézuéla et des Antilles, qui ont en leur possession tant de productions naturelles, qu'ils pourraient fabriquer chez eux, et pour l'élaboration desquelles ils sont tributaires des manufacturiers anglais. Ils pourraient, par exemple, tirer un grand parti de la pite et du mahot, pour la fabrication des ficelles, des cordes et des cables, objets qu'ils achètent des Anglais. Nous reviendrons sur cette matière dans le dernier chapitre de ce volume.

Les racines alimentaires de cette île sont :

La Pomme de terre,	*Solanum Tuberosum* (1).
La Patate douce ou Batate,	*Convolvulus Batatas.*
L'Igname,	*Dioscorea Alata.*
Le Chou Caraïbe,	*Arum Esculentum.*

Le couchcouch, et plusieurs autres aroïdées, etc.

Les plantes potagères de l'Europe, le chou-fleur excepté, viennent bien dans les jardins de cette île. Les figues et les raisins y

(1) Originaire de la Virginie. Elle devient moins farineuse et plus sucrée entre les tropiques.

sont d'un très-bon goût, et donnent du fruit deux fois par an, si on ne néglige pas de les tailler quinze jours ou trois semaines après qu'on a cueilli les raisins et les figues. Toutes ces productions utiles et alimentaires de l'île de Tabago, lui sont communes avec celle de Trinidad.

Une chose remarquable, c'est que Tabago ayant les mêmes productions végétales que l'île de Trinidad, on trouve dans celle-ci des quadrupèdes et des oiseaux qui n'existent pas à Tabago, et à Tabago quelques oiseaux qui appartiennent au continent, et qui ne se trouvent pas à la Trinidad; le katraka par exemple; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, quoiqu'on en ait apporté en grand nombre à la Trinidad, qui se sont envolés dans les bois, ils ne s'y sont pas multipliés. Le père Feuillée et M. Sonnini ont donné une bonne description de cet oiseau singulier, qu'on a rangé dans la famille des faisans. Je transcrirai leur description dans le chapitre IX.

Les Paouys ou Hoccos. Ces magnifiques oiseaux, si connus à la Trinidad et sur le continent, ne se trouvent pas à Tabago. *Voyez* le chap. IXe.

Les autres oiseaux indigènes, ou qui fré-

quentent les côtes de cette île, sont des canards, des poules d'eau, des ramiers, des tourterelles, des tourterelles de Virginie.

Trois variétés de Colibris,

Des Merles de couleurs jaune et noir,

Des Grives,

Des Bécasses blanches,

Un petit oiseau grand comme un moineau, qui a un plumage magnifique. Il a la tête, le cou et les dessus du corps du rouge le plus éclatant, les plumes des ailes et de la queue d'une belle couleur de pourpre en-dessus, et bleu de ciel en-dessous ; son ventre est aussi bleu de ciel. Je n'ai jamais vu d'aussi joli oiseau.

Les Frégates, les Fauves, les Aigrettes, les Pélicans grand-gosiers, les Aigles de l'Orénoque, les Flammants ou Phœnicoptères, fréquentent les côtes de cette île.

QUADRUPÈDES.

Quoiqu'on trouve à la Trinidad presque tous les quadrupèdes de l'immense pays compris entre l'Amazone et l'isthme de Panama, on n'en trouve qu'un bien petit nombre à Tabago. Ceux-ci sont les Percari, nommés

Javaris par les Parias, et *Paquires* par les Gouaraoüns et les Arroouaks.

Les Tatous, *Dasypus*,

Les rats musques ou *Piloris* ,

Une très-petite espèce de jaguars, nommés dans le pays *Chats tigres*,

Les Agoutis,

Les Manicous ou Manitous, *Oppossum*,

Et enfin, un quadrupède qui ressemble fort au renard, et qui en a les habitudes.

Les petits cerfs de la Guyane, si communs à la Trinidad, les Pacas, etc., n'existent point à Tabago.

Voyez le chap. IX pour la description de ces animaux.

AMPHIBIES.

Les amphibies qui fréquentent cette côte sont, les Tortues et les Lamentins, *Trichecus Manati*.

COQUILLAGES.

On trouve sur le rivage des coquillages étoilés, verdâtres, rayés, incarnats et de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, qui n'ont pas été décrits, et dont l'on pourrait peut-être faire plus d'un genre nouveau.

Ceux que les circonstances m'ont permis d'y observer, se rapportent aux genres que les naturalistes les plus modernes ont désignés sous le nom de :

Vénus, Sabot, Buccin, Turrilite, Turritèle, Casque, Strombe, Telline, Volute, Cone, Huître, etc.

Autrefois beaucoup d'huîtres habitaient les paletuviers de Tabago ; mais la destruction de ces arbres les a fait disparaître.

La surface de cette île est plus élevée dans la partie orientale que dans la partie occidentale, qui contient de très-belles savanes ou prairies naturelles. La partie intérieure consiste en monticules arrondis et en vallées délicieuses. On reconnaît par-tout le mouvement de rotation et ondulatoire des courans.

Presque par-tout le sol est riche, et la terre végétale plus ou moins profonde. On ne trouve nulle part de la pierre sur les montagnes, ni dans les vallées ; nulle part de ces larges blocs de quartz hyalin, qu'on rencontre presque par-tout à la Trinidad, sur le sommet des montagnes comme dans la plaine. Les cailloux roulés, qui sont en petite quantité à Tabago dans les lits des rivières, sont de grès quartzeux, quelques-uns de quartz

hyalin, d'autres de schiste amphibolique, enfin, de ces cailloux rouges dont j'ai parlé à la page 21 du 1er volume. Les différentes incursions que j'ai faites dans l'intérieur de cette île, n'ont jamais pu m'y faire découvrir du sulfate, ni du carbonate de chaux. Tabago ressemble à la partie orientale de la Trinidad, avec cette différence que la terre végétale est plus profonde sur les mornes de Tabago, que sur ceux de la Trinidad. Les mornes de ces deux îles n'ont point, comme les montagnes des Antilles, ces cîmes aiguës, ces flancs décharnés, monumens de grandes convulsions volcaniques. Tout semble annoncer que la Trinidad et Tabago furent séparées du continent par une retraite soudaine des eaux de la mer : les îles Caraïbes en furent vraisemblablement détachées à la même époque ; mais les volcans jouèrent et jouent encore un plus grand rôle dans leurs montagnes granitiques et bazaltiques. Aux îles Caraïbes, l'imagination de l'observateur est émue, saisie, transportée par des scènes effrayantes, sublimes et grandioses ; les tableaux qu'elle lui présente à Tabago, comme à la Trinidad, sont ceux d'une nature calme, régulière et magnifique.

Un homme très-instruit, quoiqu'il ne soit pas naturaliste, a été frappé de cette différence de la physionomie géognostique de Tabago d'avec celle des Antilles. « La scène de la nature, dit sir William Young, y est sur un plan plus étendu qu'aux Antilles, et donne plutôt l'idée d'un continent que d'une île. Ce n'est pas seulement son voisinage de l'Amérique méridionale qui suggère cette idée. Si l'apparence de l'île (ce que je nomme sa physionomie) nous autorise à croire qu'elle fit partie de ce continent, son voisinage indique encore plus clairement qu'elle en fut séparée *violemment*, et qu'elle fut, à une époque reculée, la limite méridionale ou le promontoire *hardi* (bold promontory) du Mexique. (1) »

Scarborough, capitale de cette colonie, est située par les 11° 8′ 10″ de latitude, et par les 65° 5′ 35″ de longitude du méridien de Paris. Elle a 8½ lieues marines de longueur du nord-est au sud-ouest, 4 lieues dans sa plus

(1) *A Tour Through the Several Islands of Barbadoes, Tabago*, etc. *By sir W. Young*, page 275 du tome 3 de l'*Histoire des Indes occidentales*, de Bryan Edwards.

grande largeur, et dans d'autres endroits, 2 lieues seulement. Sa surface carrée est d'environ 16 $\frac{1}{4}$ lieues marines.

Il ne restait plus dans cette île, en 1803, que trois familles indigènes formant en tout vingt-six individus. Cette malheureuse race s'éteint dans le voisinage des blancs, par-tout où l'on ne la civilise pas par des institutions religieuses.

CARTE DE L'ILE DE TABAGO.

Pour faire la carte de cette île et de celle de Trinidad, il a fallu les coordonner à des observations astronomiques. D'après celles de M. de Humboldt, la pointe nord-est de Tabago est par 62° 47′ 30″ de longitude, et 11° 20′ 13″ de latitude, et sa pointe sud-oust est placée par 63° 9′ 50″ de longitude, et 11° 7′ 38″ de latitude, d'après les observations de Churucca dans le Deposito hydrografico.

D'autre part, M. de Humboldt place Puerto de España dans l'île Trinidad, par 63° 58′ 15″ de longitude; la Punta de la Galera doit ainsi se trouver par 83° 21′ de longitude, et par 10° 51′ de latitude, suivant le même savant. Il résulte de ces données que le canal entre Tabago et la Trinidad a 7 lieues de largeur,

depuis le cap sud-ouest de Tabago jusqu'à la Punta de la Galera.

Si nous n'eussions suivi que les observations du Deposito hydrografico, le canal ne se serait trouvé avoir que 5 $\frac{1}{3}$ lieues de largeur, puisque d'après cette carte, il ne se trouve que 16′ en latitude, depuis le cap sud-ouest de Tabago jusqu'à la Punta de la Galera.

Selon Chabert, cité dans le *Conspectus* de M. de Humboldt, la Pointe de Sable (Sandy Point) est par les 11° 6′ de latitude, et par 63° 9′ de longitude ; or, de la Pointe de Sable au cap sud-ouest, il n'y a qu'une minute de latitude, si toutefois MM. de Humboldt et de Chabert ne confondent pas la Pointe de Sable avec le cap sud-ouest.

Si, pour fixer la largeur de ce canal, nous eussions suivi à-la-fois les observations de Chabert et celles du Deposito, qui fixe la Punta de la Galera par 63° 12′ de longitude, et 10° 5′ de latitude, le canal ne se serait trouvé avoir que 5$\frac{1}{3}$ lieues.

Mais nous avons préféré adopter la latitude de la Punta de la Galera, placée par MM. Churucca, Fidalgo et Noguera, par 10° 51′ de latitude, et celle de la Pointe de Sable ou cap de sud-ouest de Tabago, qui se trouve

fixée par le Deposito à 11° 7′ 38″ de latitude, ce qui donne au canal 7 lieues de largeur.

Tous les marins, Anglais, Espagnols et Français, que nous avons connus pendant le temps que nous avons demeuré dans ces deux îles, sont d'accord pour ne lui donner que cette largeur, au lieu de 9 ½ lieues, comme Bonne. *Voyez* le 1er vol., pag. 81 et les précédentes.

Les courans près de Tabago sont fort incertains, principalement dans le canal qui la sépare de la Trinidad. En nouvelle et pleine lune, la mer monte de 4 pieds. Les allises du nord-est soufflent toute l'année autour de l'île.

Les baies de Man of War, de Courlande, Sandy Point, King's Baye, sont pour les plus gros vaisseaux.

Tyrrels Baye, Bloody Baye, Paletuvier's Baye, Englishman's Baye, Castera's Baye et la Guyra's Baye, ont un bon fond pour des navires de 150 tonneaux et au-dessous. La baie de Halifax est bonne pour les vaisseaux de 250, mais il y a un bas fond à l'entrée qui exige un pilote.

Si vous avez connaissance de Tabago vers le soir, et que vous craigniez d'en approcher,

sur-tout ne mettez point en panne, et soutenez vers le sud à petites voiles ; autrement, le courant, qui porte toujours au nord-ouest ou au nord-est, vous ferait perdre l'île de vue, et s'il porte au nord-ouest, il vous entraînerait si loin sous le vent, que vous ne pourriez plus la regagner.

En allant dans quelque baie que ce soit sous le vent de l'île, vous pouvez approcher tant que vous voudrez *Saint-Gilles's Roch* (les rochers de Saint-Gilles), et si vous allez dans la baie de Man of War (du vaisseau de guerre), vous pouvez accoster la pointe du nord de cette baie, tant qu'il vous plaira. Les vaisseaux qui viennent de l'est, et qui font route pour la côte du sud de l'île, doivent toujours bien fréquenter la bande du sud ; autrement, le courant qui est autour de la petite Tabago, et qui porte toujours au nord-ouest, les entraînerait au nord. Il n'y a à craindre au sud-ouest, jusqu'à la baie de Courlande, que les récifs qui sont découverts, excepté la roche dite *Chesterfield.*

Etat du commerce étranger dans la colonie de Tabago, en 1788.

IMPORTATION. BALANCE DU COMMERCE.

ENTREPÔT DE SCARBOROUG.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.	QUANTITÉS.	VALEURS.
	livres.	fr.
Morue.	4,900.	980
Bœufs.	37	7,400
Bêtes de somme, chevaux.	64 à 330 l. pièce.	21,120
Idem, mulets	15.	3,960
Beurre.	1 frequin ½	150
Bois de construction équarré, madriers, et planches de sapin blanc	1,120,712 pieds.	112,071
Idem, de sapin rouge.	165,618.	19,874
Bois de construction, essentes de sapin	799,000.	15,980
Idem, essentes de cyprès.	939,000.	28,170
Bois merein, barils et fonds en bottes.	169	1,521
Id., divers et fonds de sapin.	60,035	6,003
Idem, et fonds de chênes.	69,300	10,395
Feuillard en cercles	23,000 cercles.	3,036
Bray et goudron	77 barils	1,540
Briques	9,000.	540
Carcasses de maison	10.	6,124
Chairs salées en bœuf.	245 bar. 1re qua. 18 b. 2e qual.	31,320
Colliers pour bœuf.	200.	2,400
Farine de froment.	50 bar.	2,300
Idem, de mil	440 id.	11,000
		286,884

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.	QUANTITÉS.	VALEURS.
		francs.
De l'autre part. . . .	. . . .	286,884
Fruit en pommes	27 bar. 50 petits quartos. . . .	1,086
Grains, comestibles, mil. .	800 bar. 100 boc.	16,600
Idem, riz	15,462	3,865
Huile de poisson	255 galons . . .	1,020
Légumes, pois.	107 barils. . . .	2,140
Idem, pommes de terre . .	100 bar. 20 boc.	1,770
Idem, divers à la valeur . .		6,740
Marchandises diverses à la valeur.		2,939
Poisson de mer, harengs et maquereaux	48 barils	1,920
Idem, morue	52,600	13,150
Provisions de bouche diverses à la valeur		2,410
Tabac	9,480.	3,792
Voitures.	1 cabriolet, 2 calèches . . .	1,000
Vin de Malvoisie	100 bouteilles. .	300
Bois de merein, boucauds en bottes pour rum. . . .	101.	1,515
	TOTAL.	347,131

POSSESSIONS ESPAGNOLES.

Bœufs.	75.	15,000
Bêtes de somme, chevaux. .	12 à 200	2,400
Idem, mulets	22	5,808
Beurre	20 frequins . . .	2,000
Chairs salées en bœufs. . .	30 bar. 1re qual.	3,600
		28,808

POSSESSIONS ESPAGNOLES.	QUANTITÉS.	VALEURS.
		fr.
De l'autre part.	. . . . . .	28,808
Marchandises diverses à la valeur.	. . . . . .	300
Provisions de bouche diverses à la valeur	. . . . . .	250
	TOTAL	29,538

POSSESSIONS ANGLAISES.

Alambics et chaudières	2 chaudières pt. 300, 1 alambic pesant 300 } 600	1,200
Bœufs.	5	1,000
Bêtes de somme, chevaux.	2,300	600
Idem, mulets	36	9,504
Beurre	68 frequins	6,800
Bière	10 bar. 144 bou.	1,180
Bois de construction équarré, madriers et planches de sapin blanc.	500 pieds.	50
Bois, essentes de cyprès	68,000.	2,040
Bonneterie en bas de fil gros.	18.	1,296
Bray et goudron	19 barils	380
Briques	15,500	2,730
Chairs salées en bœufs	93 bar. ½ 1re qual. 25 bar. 2e qual.	13,720
Idem, en langues	10 barils	2,000
Chapeaux à nègres.	46	1,104
Colliers pour bœufs	12	144
Cordonnerie en bottes et souliers	8 paires de bot. 214 pair. de sou	2,454
		46,202

POSSESSIONS ANGLAISES.	QUANTITÉS.	VALEURS.
De l'autre part. . . .	. . . .	46,202
Dents d'éléphant. . . .	2,000 livres. . .	20,000
Drap à la valeur. . . .	. . . .	5,142
Estampes	16.	1,000
Farine de froment. . . .	72 barils	4,752
Idem, de mil.	100 barils. . . .	2,500
Fayence et verrerie à la valeur.	. . . .	1,462
Fer en cercles.	7,580 quintaux..	3,780
Idem, en cloux	6,955, id. . . .	5,564
Genièvre	5 caisses	165
Grains. comestibl., avoine.	20 boucauts. . .	1,600
Idem, mil.	169, id.	3,380
Idem, riz.	12,400, id. . . .	3,100
Habillemens pour nègres, en casaques et culottes. .	285 casa. 1435 liv. 106 culot. 412 liv. } 1847	1,847
Légumes, pois	200 livres. . . .	66
Idem, pommes de terre. .	30 bar. 36 pan.	1,072
Hardes diverses à usage, à la valeur	. . . .	2,790
Marchandises sèches . .	. . . .	2,148
Idem, diverses à la valeur.	. . . .	15,499
Médicamens divers à la val.	. . . .	3,042
Mouchoirs de poche. . .	331	1,251
Nègres et négresses. . .	1,359	1,359,000
Poissons de mer, harengs et maqueraux	2,266 barils . .	90,640
Idem, harengs avariés. .	50 barils.	1,000
Idem, morue.	3,030 id.	757
Idem, poisson américain. .	126 barils	3,780
Porter.	23 bouc. 52 bar.	9,800
		1,591,339

POSSESSIONS ANGLAISES.	QUANTITÉS.	VALEURS.
De l'autre part. . . .	. . . .	1,591,339
Provisions de bouche, diverses, à la valeur . .	. . . .	6,244
Idem, biscuit.	3 bouc. 2 bout.	1,012
Rum.	2,150 galons. .	5,375
Sel	24 barils.	240
Suif en pain	250 id.	250
Idem, en chandelle. . .	27 id.	1,090
Toiles de coton, fine. . .	241 aunes. . . .	2,169
Idem, pour couvertures, serviettes, etc.	229 id.	1,788
Idem, de Bretagne	10 pièces	1,500
Idem, grosse	2,150 id.	8,600
Idem, d'Irlande, fine . .	22 pièces tirant 440 aulnes . .	3,520
Idem, colette, grise. . . .	31 pièces	3,100
Idem, mousseline. . . .	3 pièces tirant 43 aunes . . .	1,290
Idem, d'embalage. . . .	76 pièces	5,016
Idem, divers à la valeur. .	. . . .	5,427
Vin de Madère.	43 pièces . . .	55,160
	TOTAL.	1,693,120

POSSESSIONS HOLLANDAISES.		
Alambics.	2 alambics pes. 600 livres. . .	1,200
Morue	12,600 id. . . .	2,520
Beurre	20 frequins . . .	2,000
Bois de construction équarré, madriers et planches de sapin blanc. . . .	10,000 pieds . .	1,000
		6,720

POSSESSIONS HOLLANDAISES.	QUANTITÉS.	VALEURS.
De l'autre part	. . . .	6,720
Briques.	10,000	600
Carcasse de maison. . . .	3.	2,970
Chairs salées en bœuf. . .	1 bar. 1re qualité.	120
Farine de froment	200 barils. . . .	13,200
Genièvre	109 id.	3,597
Grains, comestibles, riz. .	4,500 id.	1,125
Huile de poisson.	300 gallons . . .	1,200
Marchandises diverses à la valeur	. . . .	360
Nègres et négresses. . . .	23.	23,000
Poissons de mer, morue . .	14,800	3,700
Sel.	88 bar. 200 boc.	1,680
	TOTAL.	58,272

Récapitulation des marchandises étrangères importées dans l'entrepôt de Scarboroug, île de Tabago, pendant l'année 1788.

Etats-Unis de l'Amérique. . . .	347,131	2,127,881
Possessions espagnoles	29,358	
Possessions anglaises	1,693,120	
Possessions hollandaises	58,272	

EXPORTATION. BALANCE DU COMMERCE.

Même année 1788. ENTREPÔT DE SCARBOROUG.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.	QUANTITÉS.	VALEURS.
Lard	9 barils. . . .	1,260
Coton.	6 balles, pesant 1,548 livres. .	3,870
Cuirs de bœuf en verd . . .	153.	1,467
Farine de froment.	117 barils . . .	7,722
Fusils.	15	1,050
Biscuit.	22,050 livres, . .	11,025
Rum	81,950 galons . .	204,875
Sucre brut.	56,636 livres. . .	16,991
Marchandises à la valeur . .	. . . .	1,710
	TOTAL.	249,970
POSSESSIONS ESPAGNOLES.		
Bestiaux, bœufs	41	8,200
Coton.	1 balle pes. 289 l.	722
Rum	1,300 galons . . .	3,250
Marchandises à la valeur. .	. . . .	345
	TOTAL	12,517
POSSESSIONS ANGLAISES.		
Chevaux.	9.	2,970
Bois de construction en planches de sapin blanc . . .	90,140 pieds. . .	9,014
		11,984

POSSESSIONS ANGLAISES.	QUANTITÉS.	VALEURS.
De l'autre part.	. . . .	11,984
Essentes de cyprès	99,000	2,970
Bois merrein de chêne rouge.	20,300 douelles.	5,045
Chaudières à rum.	2.	2,000
Coton.	62 balles pesant 16,412 livres.	41,030
Dents d'éléphans	2,000 livres....	20,000
Goudron	50 barils. . . .	1,000
Marchandises sèches. . . .	4 malles	8,545
Marchandises à la valeur.. .	. . . .	3,016
Nègres	13.	13,000
Rum	100 galons. . .	250
Vin.	92 caisses (50 bout. la cais.)	8,070
Vin de Madère	1 pipe un quart.	1,650
	TOTAL.......	118,560

POSSESSIONS HOLLANDAISES.		
Coton.	1 balle pes. 258 l.	645
Marchandises à la valeur . .	. . . .	781
Nègres.	8.	8,000
Rum	3,950 ballons. . .	9,875
Sucre brut.	. . . .	
	TOTAL. . . .	19,301

RÉCAPITULATION.

Etats-Unis d'Amérique	249,970	400,348
Possessions espagnoles..	12,517	
Possessions anglaises.	118,560	
Possesions hollandaises.	19,301	

ÉTAT DE LA POPULATION

ET DES PRODUITS

DE L'ILE DE TABAGO,

Présenté au ministre de la marine par M. Petrie, député de cette colonie, le 1er *prairial an* X (21 *mai* 1802).

---

	personnes.
Population blanche, indépendamment des militaires	400
(La fièvre jaune avait depuis régné dans l'île.)	
Population noire, environ	17,500
(Il n'y avait point eu depuis d'envois de nègres d'Afrique.)	

Nota. On ne sait pourquoi on avait négligé sur cet état la population des gens de couleur libres, qui s'élevait à plus de 600 personnes, ce qui fait un total de 18,500 habitans.

On évaluait alors les produits ordinaires en sucre à 20,000 barriques de 1,600 livres chaque.

Les autres produits étaient de peu d'importance.

Extrait d'un état général du commerce de Tabago, depuis la reprise de possession (le 15 *vendémiaire an* XI) *jusqu'au* 30 *prairial suivant (depuis le* 7 *octobre* 1802, *jusqu'au* 19 *juin* 1803).

ENTRÉE.

NAVIRES.	TONNEAUX.	LIEUX de départ.	OBJETS IMPORTÉS.	VALEUR.
				francs.
25	6,428	De France.	Diverses marchandises, comestibles, etc.	840,154
1	318	Côte de Guinée.	333 noirs........	265,941
26	1,124	Colonies françaises..	Diverses marchandises, comestibles, etc.	157,148
17	808	Colonies espagnoles.	Bœufs vivans, chevaux, mulets, etc.	209 146
40	2,086	Colonies étrangères.	Comestibles, bois, nègres, etc.	379,829
68	7,846	États-Unis.	Comestibles, bois, planches, mérins, feuillaros, etc.	1,179,600
»	»	Angleterre.	Comestibl. chaux, charbon de terre et diverses marchandises.	45,500
			TOTAL	2,977,318

SORTIE.

NAVIRES.	TONNEAUX.	DESTINATION.	OBJETS SORTIS.	VALEUR.
				francs.
10	1,932	Pour la France.	»	883,059
29	1,356	— les colonies françaises.	»	366,891
21	91	— les colonies espagnoles.	»	155,414
34	1,677	— les colonies étrangères.	»	48,872
56	6,689	— les États-Unis.	»	810,448
			TOTAL . . .	2,264,684

	acres.
Terres cultivées.	34,400
Terres abandonnées ou incultes par l'absence ou le défaut de moyens des propriétaires	24,373
Terres en réserve.	2,500
TOTAL GÉNÉRAL........	61,273

Quatre-vingt-huit habitations, sucreries.

	BLANCHE.	DE COULEUR.	NOIRE.
	individus.	individus.	individ.
Population sur les habitations.............	311	145	15,485
— non attachée aux habitations	150	200	2,000
Individus en résidence momentanée........	150	»	»
TOTAL.......	611	345	17,485

PRODUITS.

	fr.
264,000 quintaux de sucre estimés 65 fr. le quintal..........................	17,160,000
Rum, 11,000 boucauds ou poinçons de 120 gallons chaque, estimés	4,400,000
Cotons et cafés estimés ne pouvoir produire au-delà de....................	140,000
TOTAL..........	21,700,000

On voit que la population nègre avait diminuée de plus de mille ames de ce qu'elle était lorsque la colonie fut rendue à la France par le traité d'Amiens. Cette diminution s'ex-

plique en ce que plusieurs habitans craignant que les Français n'exerçassent des vengeances à leur retour, s'étaient réfugiés à la Trinidad avec leurs nègres, et avaient engagé un grand nombre de gens de couleur libre à les y suivre. Il faut aussi se rappeler que la population nègre diminue tous les ans, si on n'en importe pas d'Afrique, et que pendant la paix d'Amiens on n'y importa que 333 nègres d'Afrique.

Liste des propriétaires de l'île de Tabago, divisée par paroisses de l'église anglicane, lors de la paix d'Amiens (1).

PAROISSE DE SAINT-GEORGE.

Gilb. et P. Francklyn	Walter Kennedy
Alex. John Alexander	Thomas Tipping
M. Martindale	David Fogo
H. Fisher et J. Luke	J. Mackinght
John Birkmer	James Russel
Thomas Cotton	Wm. Donaldson
Gilb. and P. Franklyn	W. Lucas et W. Stuart
William Blenman	Torquil Macvicar
Walter Kennedy	W. Lucas et W. Stuart
James Orr et Co^e^	Joseph Maynard
Thomas Cotton	Carke et Edmondson
James Orr et Co^e^	Robt et Alex. Lyon
Thomas Cotton	William Lucas
Thomas Baker	John Robley

(1) Les propriétaires dont les noms se trouvent plus d'une fois, ont autant d'habitations que leurs noms sont répétés de fois.

David Mill
Edmund Lincoln
C. Craig et P. Campbell
David Mill
A. J. Alexander
Pat. et Geo. Fergusson
A. L. Piggot
David Mill
Late J. Birkmer
Spyres et Steere
Pat. et George Fergusson
Edward Hicks

PAROISSE DE SAINT-DAVID.

J. Simpson, G. Francklyn
Colhoun et Co[e]
Jn. Macnae et Co[e]
Thomas Fairholme
Jn. et Ant. Gibbon
P. Maxwell et J. Balfour
Stevenson et Bremner
Wilsons et Douglas
Walker et Co[e]
Torquil Macvicar
G. Francklyn
G. Francklyn
Torquil Macvicar
Caldwell Craig
W. Lucas et W. Stuart
James Ottley
Jn. et Ant. Gibbon
J. Millar et D. Cambell
James Ottley
William Lucas
Walter Fenner
— Campbell
Martha Glover
W. et G. Forbes
C. Craig
John Hamilton
Wm. et Geo. Forbes
Wm. Bartlet
Walter and John Irvine
John Hamilton
W. et G. Forbes
Richard Farr

PAROISSE DE SAINTE-MARIE.

J. Graham et J. B. Bernard
Geduey Clarke
Simon Frasier
Daniel Elder
— Gordon
James Faulconer
William Forbes
Sir William Pulteney
L. Chauvette et J. Clark
John Macnabb
Sir William Pulteney
James Irwin
Edmund Lincoln
Graham et Bernard
William Irish
Robert Walton
William Stuart
Wm. et John Irish
John Demonchy
Jn. et Wm. Clarke
William Forbes
Wm. et Samuel Irish
Lewis Chauvette
Edmund Lincoln
James Sharpe
Gedney Clarke

John Dumaresq
William Stuart
William Clinton
Richard Burke

PAROISSE DE SAINT-JEAN.

George Guise
John Piggot
James Campbell
Richard Farr
Alex. Campbell
James Begbie
Henry Fowke
James Ferguson
William Sloane
Douglas et Young
William Stewart
James Ottley
John Mackay
Robert Young
Gilbert Petrie
Pat. and Geo. Ferguson
J. Charlton
Wm. Stewart
Alexander Gordon
Ralph Buglass
— Macevoy
Edward Hawkins
Alexander Stewart
Cheap, Callow et Paul
R. Irving et J. Phipps
Alexander Gordon
Ralph Skelton
William Bartlet
L. Chauvette et J. Clark
John Piggot
Gilbert Petrie
David Mill
Messirs Irvines
Ralph Skelton
Messirs Irvines
C. Craig et heirs of Gray
Messirs Irvines
J. Leith et C. Irvine
B. Johnston
H. Munro
T. Fairholme
T. Bridgewater
J. Luke et H. Fisher

PAROISSE DE SAINT-PAUL.

Sir Wm. Young et R. Stewart.
Archibald Stewart
James Campbell
James Campbell
Robert Young
L. Chauvette et J. Clark
John Piggot
J. and et T. Spotteswoode
Campbell et Williamson
Archibald Stewart
W. H. Brown
Ap. Gilpin et Jn. Hinds
Alex. Campbell
Robert Young
Alex. Campbell
J. Luke et H. Fisher
Robert Young
John et Wm. Clarke
Late R. Stewart
George Guise
J. Luke et H. Fisher

James Campbell
John Piggot
James Campbell
John Piggot
Wm. Beaty
Campbell et Williamson
Alexander Young
L. Chauvette et J. Clark
Late R. Stewart

PAROISSE DE SAINT-ANDRÉ.

David Young
Robert Young
P. Maxwell et J. Balfour
William Young
A. L. Piggot
P. Maxwell et J. Balfour
Rochelle
William Young
John Hamilton
Timan et Davison
A. L. Piggot
James Elder
A. L. Piggot
John Melvill
John Hamilton
Wilson et Douglas
Robert Young

PAROISSE DE SAINT-PATRICE.

Joseph Robley
Simpson et Francklyn
Willock et Crosier
P. Campbell et C. Craig
Willock et Crosier
George Gibb
Mathews et Macvey
C. Irvine et J. Leith
A. Symson et W. Robertson
A. Symson et W. Robertson
Samuel Clapham
J. et T. Spotteswoode
G. Campbell et W. Bruce
P. Campbell et C. Craig
Walter Kennedy
James Elder
Walter Kennedy
Walter Carew
William Sloane
Joseph Robley
Les frères Petrie
G. Campbell et W. Bruce
Roger Smith
C. Irvine et J. Leith
Joseph Robley
Symson et Robertson
Simpson et Francklyn
J. and T. Spotteswoode
Lord King
James Morrisson
J. Macknight
Cte. Dillon

CHAPITRE VIII.

Notice historique sur Vénézuéla, et description de ce pays.

Le pays vaste, beau, fertile et presque partout pittoresque, dont je vais ébaucher l'histoire et la description, fut découvert par Christophe Colomb à son troisième voyage dans le Nouveau-Monde, en 1498. Tout ce que ce grand homme raconta à la cour d'Espagne de la beauté et des richesses des régions qu'il avait découvertes, excita la cupidité de deux aventuriers ses contemporains, Americ Vespucio et Alphonse Ojeda. Ils obtinrent du gouvernement espagnol la permission d'aller glaner sur ses traces. Ces deux hommes s'associèrent pour cette entreprise comme deux marchands pour une spéculation commerciale. L'ame noble de Colomb n'était mue que par l'amour des sciences et par celui de la gloire : Ojeda et Vespucio étaient stimulés par le désir d'acquérir promptement de grandes richesses, n'importe par quels moyens. Ainsi, il n'est pas surprenant que ce dernier essayât de persuader, et parvînt

en effet à persuader à la cour d'Espagne que la découverte du nouveau continent lui était due, et que Colomb n'avait découvert que quelques îles. Dans presque tous les temps, d'audacieux aventuriers obtinrent plus de succès auprès des cours que les hommes de génie ; mais il n'en est pas moins surprenant que, bien que l'imposture de Vespucio ne tardât pas à être découverte, son nom fût donné et soit resté au Nouveau-Monde. Il était écrit que l'homme qui a fait la plus grande et la plus belle des découvertes, qui devait arracher une grande portion des habitans du globe aux forêts de la Barbarie, et y jeter les fondemens de colonies et d'états nombreux ; il était écrit que cet homme vraiment grand, serait calomnié et persécuté de son vivant ; qu'on lui disputerait sa gloire, et qu'on mutilerait jusqu'à son nom. Des historiens se sont indignés contre cette injustice de ses contemporains ; mais nous pensons qu'il a été heureux pour la gloire pure et sans tache de ce grand homme, que son nom n'ait pas été porté depuis trois siècles par une portion du globe qui devait être, dans presque toutes ses parties, le théâtre de tout ce que la cupidité et la superstition, la tyrannie et l'escla-

vage ont de plus dégradant pour l'humanité. Mais s'il arrive que ces pays prennent rang sur la scène des puissances et de la plus haute civilisation, il serait digne de ses habitans qu'ils s'accordassent pour lui donner le nom de *Colombiade*, et qu'ainsi le nom usurpateur aventurier et mercantile d'*Amérique*, fût effacé des cartes géographiques. Lorsqu'au mois d'août 1806, le général Miranda fit sa première tentative pour rendre Vénézuéla, sa patrie, un état indépendant, il eut la noble idée de donner à la petite troupe qu'il commandait à Coro, le nom d'*armée Colombiène*, et il proposa à ses compatriotes de prendre le nom de *Colombiens*.

Alphonse Ojeda reconnut la lagune de Maracaïbo en 1499; et y ayant trouvé des villages d'indigènes bâtis sur pilotis, il donna au pays le nom de *Vénézuéla*, par comparaison avec Venise. Il n'y fit aucun établissement, et passa son temps à faire la guerre aux indigènes, qu'il allait vendre esclaves aux îles de Porto-Rico et de Saint-Domingue.

Il n'entre pas dans notre plan de faire l'histoire des brigandages et des cruautés commises dans toutes ces régions peu de temps après leur découverte ; calamités dont on

trouve la cause première dans la permission accordée par Charles-Quint aux brigands qui allaient s'emparer du Nouveau-Monde, d'en rendre esclaves les indigènes. Un homme qui avait reçu de la nature un cœur bienfaisant, et qui était animé du véritable esprit de l'évangile, le vertueux évêque de Chiapa, las Casas, eut la gloire de mettre un frein à ces excès, et d'arracher les Indiens à leurs bourreaux. Lui aussi, il fut calomnié; mais le bien qu'il a fait est resté, et son nom, la gloire du nom espagnol, passera à la dernière postérité parmi ceux des plus illustres héros de l'humanité.

Toutefois, avant de commencer la description des provinces de Vénézuéla, nous croyons devoir jeter un coup-d'œil historique sur le gouvernement des Welser, banquiers d'Augsbourg, auxquels Charles-Quint avait cédé ce pays à titre de fief héréditaire de la couronne d'Espagne. Cette colonie naissante était alors gouvernée par un chef sage et bienfaisant, don Juan Ampues, qui avait fondé en 1529 la ville de Coro, le plus ancien établissement de ce pays, après Cumana, fondée en 1520 par Gonzalo Ocampo, et qui ne faisait pas partie de ce gouvernement. Voici

quelles étaient les conditions de cette concession :

1° On leur cédait tous les pays compris depuis le cap de la Vela jusqu'à Maracapana, avec le droit de faire des conquêtes et d'étendre leurs possessions vers le midi ;

2° Les Welser s'obligeaient de fonder dans l'espace de trois ans deux villes et trois forteresses ;

3° Ils devaient armer quatre navires pour le transport de 300 Espagnols et de 50 Allemands, et il leur était permis par cette charte d'aller exploiter toutes les mines du Nouveau-Monde à leur profit ou à celui de leurs ayans-cause ;

4° L'Empereur donnait le titre d'*Adelentado*, nom qui répond à-peu-près à celui d'*intendant* ou *préfet*, à la personne que les Welser nommeraient pour gouverner cette colonie ;

5° La cédule impériale permettait aux Welser de faire esclaves les Indiens qui refuseraient de venir se ranger au nombre de leurs vassaux.

L'Empereur Charles-Quint nomma, il est vrai, un père Montesillo pour être le protecteur des Indiens. Quelques historiens ont

donné à cette précaution le nom de *rafinement d'hypocrisie;* quoi qu'il en soit, Montesillo trouva plus profitable de partager les brigandages des Welser, que de remplir son honorable mandat. Les agens de ces banquiers se conduisirent dans ce pays comme l'ont toujours fait les compagnies de commerce, auxquelles on a confié l'exercice de la souveraineté dans des régions lointaines. Fonder des établissemens durables, encourager l'agriculture et les arts, ne fut jamais la noble ambition de tels hommes. Pressés de la soif d'accumuler promptement des richesses pour retourner en jouir dans leur pays natal, ils commencent par les concussions et les pillages, et ne tardent pas à se familiariser avec les meurtres et les cruautés les plus révoltantes. Telle fut la conduite d'Alfinger, le premier des agens des Welser, et de son lieutenant Sailler, qui arrivèrent à Coro en 1528, à la tête de 400 aventuriers. A peine en possession du gouvernement, ils s'informèrent où étaient les mines d'or et d'argent; mais lorsque Alfinger se fut assuré que le pays n'en possédait pas, que les moyens de s'enrichir n'étaient pas aussi prompts qu'on le lui avait persuadé en Espagne, il se répandit dans la

colonie à la tête d'un détachement, laissant Sailler commandant à Coro. Il fit la chasse aux Indiens comme à des bêtes fauves, appliquant à la torture ou exterminant tous ceux qui ne lui apportaient pas tant d'onces de paillettes d'or à des jours fixes ; car quoiqu'on n'y ait pas encore découvert des mines d'or, on en trouve des paillettes dans le lit de quelques rivières. Les colons qui étaient nés du mélange du sang espagnol et indien, ne furent pas mieux traités par Alfinger. Il faisait des irruptions dans leurs plantations, égorgeant et pillant tout ce qui tombait sous sa main. Il vendait les Indiens comme des bêtes de somme à quiconque voulait les lui acheter. Ce brigand, aussi infatigable qu'insatiable, perdit beaucoup de monde la première année de sa campagne ; mais les Welser eurent soin de lui envoyer des recrues de temps en temps ; enfin, ce bourreau des Indiens fut massacré par eux en 1531, dans une vallée qui depuis a porté son nom, *El Vallé de Misser Ambrosio*, la Vallée de Monsieur Ambroise Alfinger. Les Welser avaient envoyé un autre Allemand, nommé Jean, pour succéder à Alfinger en cas de mort. Celui-ci, au lieu de parcourir,

comme son prédécesseur, le pays les armes à la main, mena une vie tranquille à Coro, se gorgeant des pillages qui ne cessaient d'être exercés comme sous son prédécesseur.

En 1533, les Welser envoyèrent George Spirra avec le titre de gouverneur; il avait sous ses ordres 400 hommes, Espagnols ou natifs des îles Canaries. Lorsqu'il eut réuni ses troupes à celles qui étaient dans la colonie, il les divisa en trois bandes, qui s'enfoncèrent dans le pays pour le piller; lui-même se mit à la tête d'un de ces détachemens. Cette expédition dura cinq ans. Il ne revint à Coro qu'en 1539, ramenant seulement 80 des 400 qui étaient partis avec lui. C'est dans ce voyage qu'il fut question, pour la première fois, du pays fabuleux del Dorado. Il est probable que les Indiens imaginèrent cette fable pour attirer leurs insatiables tyrans dans les forêts centrales de leur pays, et les y faire périr de misère. Spirra mourut à Coro d'épuisement et de rage. La cour d'Espagne avait envoyé dans ce pays, en 1536, un évêque nommé Bastidas. A la mort de Spirra, l'*Audiencia* de Santo-Domingo, qui, à cette époque, avait la surintendance des autres colonies, conféra à cet évêque le

gouvernement de Vénézuéla, et Philippe de Urré, officier général, fut chargé du commandement des troupes. Ces deux hommes se montrèrent en tout dignes de succéder aux agens des Welser.

L'évêque Bastidas débuta par charger un Pedro-Limpias d'une expédition contre les Indiens de la lagune de Maracaïbo, sur lesquels on espérait lever une forte contribution en or; mais le résultat n'en ayant produit qu'une petite quantité, on les vendit comme des esclaves, lorsqu'on eut perdu tout espoir de se procurer par leur moyen une plus grande quantité de ce métal.

Bastidas envoya ensuite Philippe de Urré à la découverte du Dorado. Celui-ci, après avoir violé, pillé, assassiné tout ce qui tomba sous sa main pendant quatre ans que dura l'expédition, sans avoir pu découvrir la chimère del Dorado, s'en retournait à Coro, réduit à la dernière misère, et après avoir perdu presque tous les complices de ses crimes, lorsqu'il fut assassiné par un d'eux, Pedro-Limpias, et par Carvajal, qui, au moyen de papiers faux, s'était emparé du gouvernement de la colonie pendant que Bastidas avait été envoyé à Puerto-Rico, pour en oc-

cuper le siége épiscopal. Carvajal fonda la ville de Tucuyo, le seul établissement qui se soit formé dans cette colonie pendant le temps qu'elle resta sous le privilége des Welser.

Enfin, la voix éloquente de l'immortel las Casas gagna le procès de l'humanité à la cour de Charles-Quint. Ce monarque revendiqua ce qu'un souverain ne peut, ne doit jamais aliéner, sur-tout en faveur de compagnies de commerce : il reprit l'exercice de la souveraineté de Vénézuéla, et les féroces agens des Welser en furent expulsés. Dieu veuille que ceux qui, dans le siècle où nous vivons, exercent dans l'Inde une tyrannie non moins insatiable et non moins diabolique, éprouvent le sort des Welser et de leurs agens!

Rendus à l'administration tutélaire d'un agent de leur souverain, les colons respirèrent enfin. Ceux qui avaient survécu à la tyrannie des marchands reprirent les occupations de l'agriculture et des arts, sous le gouvernement du licencié don Juan Peres de Tolosa (1). Divers édits publiés depuis 1526

(1) Raynal dit, tom. IV, p. 90, édit. Genève 1780, que la conduite des Espagnols ne fut guère différente de

jusqu'en 1542 déclaraient les Indiens libres; mais on a vu que d'autres édits contradictoires avaient attenté à leur liberté; enfin, en 1546, elle fut solennellement proclamée par don Juan de Tolosa : même la liberté des Indiens pris les armes à la main. Il les répartit dans différens villages, sous la surveillance de chefs Espagnols; ils y étaient soumis à une sorte de féodalité; régime qui, lorsqu'il est sagement administré, est peut-être un des meilleurs et des plus sûrs moyens pour façonner des sauvages à la civilisation; ce régime s'appelait dans les colonies espagnoles, *repartimiento de Indios*, partage des Indiens.

Le régime du repartimiento, dont les chefs ne tardèrent pas d'abuser, fut changé dans plusieurs colonies en celui des *encomiendas;* il y avait cette différence entre ce régime et le précédent, que dans celui-ci il était défendu à l'Espagnol, chef ou inspecteur des Indiens, de résider dans le même village qu'eux. L'*encomendero* était une espèce d'ins-

---

celle qui venait de causer tant d'horreurs. Les historiens Espagnols et les chroniques de Caracas et de Cumana font cependant l'éloge de Tolosa.

pecteur ou de surveillant, chargé de les visiter à des jours fixes, pour juger leurs différends, s'appliquer à les faire renoncer aux habitudes de la vie sauvage, leur inspirer le goût de l'agriculture, des arts, de la civilisation, enfin, de seconder les missionnaires de toute son influence. Nul doute que ce régime avait, dans la forme et le but de son institution, quelque chose de préférable à celui du repartimiento. On remarque dans la défense que le législateur fit aux encomenderos de résider dans les villages mêmes habités par les Indiens, que la cause de l'humanité reprenait ses droits en Espagne. On craignait sans doute, et avec juste raison, que l'exercice continuel d'un commandement presque arbitraire sur des hommes simples et ignorans, ne finît par habituer leurs chefs à les traiter comme des esclaves. Malgré toutes les précautions prises par un souverain qui résidait à près de 2,000 lieues de ces nouveaux états, les encomenderos finirent par abuser excessivement de leur autorité en s'appropriant les fruits des travaux des Indiens.

« La cour d'Espagne, dit M. de Humboldt, voyant que le nouveau continent se dépeu-

plait d'une manière rapide, prit des mesures bienfaisantes en apparence, mais que l'avarice et la ruse des conquérans (Conquistadores) sut faire tourner contre ceux dont on se flattait de soulager les malheurs, on introduisit le système des encomiendias.

« Les Indiens, dont la reine Isabelle avait vainement proclamé la liberté, étaient jusqu'alors esclaves des blancs, qui se les aggrégeaient indistinctement. Par l'établissement des encomiendas, l'esclavage prit des formes plus régulières. Pour finir les rixes entre les conquistadores, on partagea le reste du peuple conquis; les Indiens, divisés en tribus de plusieurs centaines de familles, eurent des maîtres nommés en Espagne parmi les soldats qui s'étaient distingués dans la conquête, et parmi les gens de loi (Licenciados), que la cour envoya pour gouverner les provinces et pour servir de contre-poids au pouvoir usurpateur des généraux. Un grand nombre d'encomiendas et des plus beaux, furent distribués aux moines. La religion, qui, par ses principes, devait favoriser la liberté, fut avilie en profitant elle-même de la servitude du peuple. Cette répartition des Indiens les attacha à la glêbe : leur travail

appartenait aux *encomenderos*. Le serf prit souvent le nom de famille de son maître. Beaucoup de familles indiennes portent encore aujourd'hui des noms espagnols, sans que leur sang ait jamais été mêlé au sang européen. La cour de Madrid croyait avoir donné des protecteurs aux Indiens; elle avait empiré le mal; elle avait rendu l'oppression plus systématique.

« Tel fut l'état des cultivateurs mexicains au seizième et au dix-septième siècle. Depuis le dix-huitième, leur sort a commencé à devenir progressivement plus heureux. Les familles des conquistadores se sont éteintes en partie. Les encomiendas, considérés comme fiefs, n'ont point été distribués de nouveau; les vice-rois, et sur-tout les audiencias, ont veillé sur les intérêts des Indiens; leur liberté, et, dans plusieurs provinces, leur aisance même, ont augmenté peu-à-peu. C'est le roi Charles III sur-tout, qui, par des mesures aussi sages qu'énergiques, est devenu le bienfaiteur des indigènes : il a annulé les encomiendas; il a défendu les repartimientos, par lesquels les corregidors se constituaient arbitrairement les créanciers, et par conséquent les maîtres du travail des natifs,

en les pourvoyant, à des prix exagérés, de chevaux, de mulets et de vêtemens (Ropa). L'établissement des intendances, que l'on doit au ministère du comte de Galvez, est devenu sur-tout une époque mémorable pour le bien-être des Indiens. Les petites vexations auxquelles le cultivateur était sans cesse exposé de la part des magistrats subalternes des Espagnols et Indiens, ont singulièrement diminué sous la surveillance active des intendans ; les indigènes commencent à jouir des avantages que les lois, généralement douces et humaines, leur ont accordés, mais dont ils ont été privés dans des siècles de barbarie et d'oppression. Le premier choix des personnes auxquelles la cour a confié les places importantes d'intendans ou de gouverneurs de provinces, a été très-heureux. Parmi les douze qui administraient le pays en 1804, il n'y en avait pas un seul que le public accusât de corruption ou d'un manque d'intégrité (1). »

A Dieu ne plaise que nous prétendions atténuer les torts de ces hommes avides et

---

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, tome 1, page 424, in-8°.

injustes, qui ne firent servir la supériorité que leur donnaient les lumières de la civilisation que pour réduire de malheureux Indiens à l'esclavage. Les observations de M. de Humboldt, que nous venons de citer, sont aussi justes que sages ; lorsque les Espagnols firent la conquête du Mexique, ils y trouvèrent un peuple qui avait fait de grands progrès dans la civilisation, et auquel il ne manquait peut-être que la connaissance de l'art d'écrire pour être au niveau de la plupart des peuples de l'Europe à cette époque. Les Mexicains étaient agriculteurs, et pratiquaient plusieurs de nos arts mécaniques et chimiques : avec un bon gouvernement et de sages lois, on se fût fait adorer d'un peuple qui gémissait sous la double tyrannie d'un Moctezuma, et de la féodalité la plus dure et la plus flétrissante.

Mais les indigènes du pays de Vénézuéla étaient alors dans une situation bien différente. Ils végétaient dans l'état sauvage le plus absolu, cultivant à peine quelques racines, et se reposant pour le reste de leurs besoins sur une nature infiniment prodigue dans un climat qui invite à la paresse. Les Caraïbes, les Paria, les Caracas, ne s'étaient pas même élevés à la connaissance de l'éducation des animaux

domestiques; ils n'étaient même pas nomades ou pasteurs ; ils étaient moins que des Tartares et des Bédoins. Il fallait quelque chose de plus que des exhortations pour les arracher à cette vie fainéante et vagabonde pour en faire des cultivateurs.

Nous avons exprimé sans déguisement notre manière de sentir et de penser sur l'esclavage des noirs, et sur les vices du système colonial établi il y a près de trois siècles par les nations européennes dans le Nouveau-Monde. La faute en est à ce temps de demi-barbarie et aux êtres insatiables et absurdes, qui, à cette époque, imaginèrent l'affreux commerce de la traite des nègres. Qu'on ne pense pas pour cela que nous nous fassions les apologistes des visionnaires enthousiastes ou des brigands hypocrites, qui, de nos jours, appelèrent soudain à l'exercice absolu des droits sociaux, une classe d'hommes façonnée depuis plusieurs générations aux habitudes de l'esclavage. L'exemple de Saint-Domingue et d'autres colonies détruites, et dont les habitans nègres s'égorgent et se font esclaves les uns les autres au moment que nous écrivons, parle plus haut que les théories philanthropiques de législateurs de cabinet. L'enthou-

siasme des uns et l'hypocrite ambition des autres, ont été aussi funestes aux esclaves qu'aux maîtres. On ne change pas dans un jour, dans un an, dans dix ans, une population d'esclaves en une population de sujets ou de citoyens. De l'un à l'autre état, il y a un pas immense. Il faut améliorer par de bonnes institutions la génération actuelle, pour que les générations suivantes puissent jouir de tous les avantages de la civilisation : et tout certains que nous sommes de déplaire à deux classes d'hommes d'ailleurs estimables, quoique de principes et de préjugés les plus opposés (certains philosophes et les défenseurs du système colonial sans modification), nous n'en émettrons pas moins cette opinion, appuyée sur l'étude de l'histoire de tous les temps et de tous les peuples : *Que la féodalité, mais une féodalité fondée sur des lois sages et humaines, est peut-être le meilleur et le plus sûr moyen pour façonner à la civilisation l'esclave Africain et le sauvage apathique et indolent des pays chauds de l'Amérique.* La nature elle-même semble l'avoir ainsi voulu : nos ancêtres et ceux des autres nations de l'Europe, n'ont-ils pas passé par cet état intermédiaire, pour nous conduire à l'état de civilisation où nous sommes arrivés?

Les tribus indiennes du Nouveau-Monde, non seulement ne se sont pas améliorées, mais elles se sont complètement dépravées, et se sont presque éteintes dans le voisinage de celles des nations européennes (les Français et les Anglais), qui ne les ont pas soumises à leurs lois; depuis l'abolition des Jésuites, l'ivrognerie, le libertinage et la petite vérole, ont détruit presque toutes les peuplades qui vivaient dans le voisinage de nos possessions et de celles des Anglais dans les deux Amériques. A Cayenne, par exemple, on comptait plus de 60,000 Indiens en 1720; et quinze ans après qu'ils eurent perdu leurs missionnaires jésuites, c'est-à-dire, en 1777 ou 1778, on n'en comptait que 4 ou 5,000. En 1809, à peine y en comptait-on 200!

Il y a à peine dix ans que les sauvages du Brésil étaient encore soumis à une sorte de régime féodal; la population indigène, loin de s'éteindre comme dans le voisinage des possessions françaises et anglaises, s'y était accrue, ainsi que dans les colonies espagnoles. A cette époque, M. de Souza-Coutinho, gouverneur du Grand-Para, affranchit, par ordre de son gouvernement, environ 200,000 Indiens, tous agriculteurs, char-

pentiers, menuisiers, maçons, etc., dans cette province seulement. Si les ancêtres de ces sauvages eussent été abandonnés à eux-mêmes, et n'eussent pas été réunis sous la surveillance de missionnaires et de chefs européens, le voisinage des colons blancs, dont ils ne contractent que les vices lorsqu'ils ne sont pas soumis à une police vigilante et ferme, les eût sans doute réduits à un aussi petit nombre que ceux qui végètent, et vont s'éteindre dans la Guyane française et le Canada.

Revenons à Vénézuéla. C'est une chose vraiment merveilleuse qu'un pays qui commença sous de si sinistres augures en 1529, eût une population considérable en 1560; déjà à cette époque avaient été fondées les villes de Cumana, Coro, Barquisimeto, Palmes de Nirga, Tocuyo, Borburato, Valencia, Truxillo et Collado. Le district de la lagune de Maracaïbo, qui forma d'abord le gouvernement de Vénézuéla, qui depuis donna son nom au gouvernement général de Caracas, et qui vient de devenir un des Etats de la confédération de Vénézuéla, fut visité pour la première fois, en 1499, par Alphonse Ojeda. Cet aventurier, non seulement n'y forma aucun établissement, mais le ravagea. Le premier éta-

blissement colonial, celui de Coro, avait été fait, en 1527, par Jean Ampues. L'année suivante, la colonie fut livrée aux Welser, sous la tyrannie desquels elle languit jusqu'en 1545 ou 1546.

C'est donc dans le court espace de vingt-cinq ans que furent fondées les villes que nous venons de nommer après Cumana et Coro. Aucun monument historique ne nous fait connaître à combien s'élevait, en 1560, la population du district de Maracaïbo ou Coro; mais si nous pouvons nous en rapporter à un mémoire manuscrit qui nous fut communiqué en 1807 par un habitant respectable de la province de Caracas, qui a recueilli des documens précieux qui pourront servir un jour à l'histoire de ces pays, la population de Maracaïbo était, en 1560, d'environ 15 ou 16 mille habitans. Il faut que les ressources de ce pays, et la constance des premiers colons, fussent bien grandes, pour avoir pu, dans un si court espace de temps, prendre un tel accroissement, sans aucun rapport commercial avec la métropole. Avant 1660, aucun navire n'était allé d'Espagne dans ce pays pour en échanger les productions avec celles de la métropole, les relations des

Welser avec la colonie n'ayant eu pour but que d'y découvrir et exploiter des mines. Mais une population considérable s'étant formée par le mariage des Européens avec les femmes indiennes, ces colons envoyèrent, en 1558 ou 1559, en Espagne, un député nommé Sancho-Brizeno, pour demander à leur monarque une réforme dans l'administration coloniale, et la permission de faire venir annuellement d'Espagne au port de Borburata, et aux frais et risques des colons, un navire dont la cargaison ne serait sujette qu'au paiement de la moitié des droits excessifs dont alors étaient grevées les cargaisons à leur arrivée et à leur sortie d'Amérique. Cette espèce de faveur leur fut accordée le 8 décembre 1560. Depuis cette époque jusqu'en 1574 ou 1575, il venait tous les ans un navire à Borburata. Mais la ville de Caracas ayant été fondée en 1565 par Diego-Lozada, et cette partie de la colonie étant devenue plus peuplée que le district de Maracaïbo, à cause de la fertilité supérieure de son sol et de son climat délicieux; dès 1575 ou 1576, le navire cessa de venir à Borburata pour aller traiter à celui de la Goayre, le port le plus voisin de Caracas. Des perles étaient le principal objet qu'il ap-

portait en retour ; un peu de cacao, de vanille, d'indigo, de rocou et des peaux de cerfs, formaient le reste de sa cargaison. Mais l'avidité et le peu de précautions avec lesquelles on fit la pêche du coquillage qui produit les perles sur les côtes de l'île Marguerite, causèrent la destruction presque totale des huîtres qui les produisaient, en même temps qu'elles causèrent la perte d'un millier d'Indiens, qu'on employait forcément comme plongeurs à cette pêche. Mais depuis un siècle et demi, cette occupation étant devenue infructueuse, on l'avait abandonnée, et les huîtres dans lesquelles on les trouve, se sont multipliées de nouveau sur les côtes de cette île. J'y ai vu, en 1807, un particulier qui s'en était procuré environ quatre cents dans le courant de l'année précédente.

La colonie resta dans cet état, sa population s'accroissant par l'abondance des choses de première nécessité, mais ne pouvant s'enrichir faute de commerce. Les Hollandais qui firent un établissement à Curaçao, en 1634, ne tardèrent pas de former des liaisons de commerce avec les colons. L'agriculture prit dès-lors une nouvelle vie. On s'adonna principalement à la culture du cacao.

On soigna mieux les quadrupèdes qu'on avait reçus de l'Europe. Ils s'y sont multipliés depuis à un tel point, que les colons en ayant beaucoup plus qu'ils ne pouvaient en garder, les chevaux, les ânes, les mulets et les bœufs, ont fini par devenir sauvages dans les steppes et les forêts, où les voyageurs et les chasseurs les rencontrent tous les jours par troupes et par milliers.

Lorsque l'état d'accroissement et de prospérité relatifs de cette colonie fut connu en Europe, ainsi que les profits considérables que les Hollandais y faisaient par la contrebande, les commerçans de la métropole demandèrent au gouvernement la permission d'y envoyer des cargaisons. Mais comme il fallait une permission particulière du souverain pour l'expédition de chaque navire, que ces permissions se payaient très-cher, et qu'on les accordait à la condition expresse de faire les cargaisons à Séville seulement, ainsi que d'y venir en retour, et qu'en outre, les cargaisons étaient grevées d'énormes droits à leur sortie de ce port et à leur arrivée en Amérique, toutes ces entraves et ces vexations firent que le commerce national ne put soutenir la concur-

rence des interlopes Hollandais dans le Nouveau-Monde. Les deux navires qui furent expédiés de Séville en 1655 et 1656, firent des voyages ruineux. D'autres commerçans ayant voulu tenter d'y envoyer trois navires en 1680, ne furent pas plus heureux, par suite de l'imbécille avidité de leur gouvernement. En 1722, fut établie la compagnie de Guipuscoa, dans le but de faire le commerce de la colonie, et d'en écarter les Hollandais. Ces premières opérations furent loyales envers les colons, et profitables aux actionnaires ; mais l'esprit de cupidité effrénée, qui finit toujours par s'emparer des compagnies de commerce exclusif, ne tarda pas à la rendre odieuse aux colons et à la métropole. Ces agens ayant trouvé plus profitable de faire le commerce avec les Hollandais de Curaçao, qu'avec l'Espagne, finirent par ne plus y envoyer que très-peu de navires. Il est curieux d'observer comme dans tous les temps et chez tous les peuples, cette monstrueuse cupidité des compagnies exclusives a produit les mêmes résultats, et a fini par opérer leur destruction. On sait que depuis environ quinze ans, les directeurs de la compagnie anglaise des Indes vendent des li-

cences ou protections aux neutres pour aller commercer dans leurs ports de l'Inde. Cette friponnerie (de quel autre mot mieux approprié peut-on se servir ?) a produit quelques fortunes colossales en Angleterre, sur les continens américain et européen ; elle a ruiné les actionnaires, tandis que le commerce était interdit aux commerçans de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Aussi, par suite de cette fraude, de la tyrannie de ces agens, les spoliateurs et les bourreaux de l'Inde, et des changemens survenus dans l'état politique de l'Europe et du Nouveau-Monde, cette compagnie était à l'agonie.

Celle de Guipuscoa, après avoir éprouvé diverses modifications, fut enfin abolie le 12 octobre 1778, par un édit du roi Charles III, auquel les Espagnols ont donné le nom d'*édit de commerce libre.* De cette époque, aussi glorieuse pour le monarque qu'heureuse pour la mère-patrie et ses colonies, date un accroissement de population et de richesse, qu'on a peine à croire sous un gouvernement vicieux sous tant de rapports. La population de Vénézuéla a plus que doublé dans l'espace de 29 ans : elle était d'un 1,000,000 d'ames en 1809.

L'édit de 1778 fut rendu très-à-propos dans un moment où les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale venaient de secouer le joug de leur métropole. Aussi les colons espagnols ne témoignèrent-ils aucun désir d'imiter leurs voisins. Ils furent contens de la part qu'on leur faisait. Les principes de notre révolution n'exaltèrent point leurs têtes, quoique quelques enthousiastes répandus jusque dans cette partie du monde, ne négligeassent rien pour fomenter une révolution parmi eux. Mais ce qui doit indigner toute ame loyale, c'est que tandis que l'Angleterre faisait la guerre à la France, sous le spécieux prétexte de se préserver de ses principes, ses ministres n'eurent pas plutôt connaissance du traité de Bâle, par lequel l'Espagne avait fait sa paix avec la France, qu'ils prodiguèrent l'or du trésor public pour propager en Amérique des idées qui s'étaient dissipées en France aussitôt qu'eurent cessé les commotions inséparables d'une aussi grande révolution. A peine l'île de la Trinidad leur eut-elle été livrée, qu'ils y établirent un foyer d'insurrection, destiné, non à rendre indépendante l'Amérique espagnole, mais à la bouleverser et à la ruiner comme nos colonies.

L'impartialité historique veut que nous disions ici que S. A. R. le prince de Galles, ainsi que beaucoup de personnages distingués en Angleterre, témoignèrent leur indignation sur cette manière déloyale de faire la guerre.

Tandis que l'Angleterre s'emparait de la Trinidad, il régnait depuis quelques mois dans la province de Caracas un grand mécontentement causé par les exactions commises récemment par des employés des douanes et par les vexations d'un officier de police.

Sur ces entrefaites arrivèrent à la Goayre trois prisonniers d'état Espagnols, condamnés à être enfermés pour le reste de leurs jours dans les casemates d'un des forts de la Goayre. Ces prisonniers d'état étaient des hommes doués de grands talens. L'un d'eux, Picornel, avait été surnommé par ses compatriotes le Mirabeau Espagnol; ils profitèrent du mécontentement public pour intéresser à leur sort le commandant et les officiers de la garnison. Le thermomètre R., se soutient communément à 30° dans les casemates où l'on avait ordre de les renfermer, circonstance qui excita la sympathie de la garnison. Le commandant prit sur lui de leur

donner le fort pour prison. L'éloquence de Picornel, et les rares talens des deux autres, leur firent bientôt des amis de tout ce qui les entourait. Les habitans du voisinage obtinrent la permission de les visiter. Les prisonniers trouvèrent tous les esprits, les prêtres et les moines mêmes, exaspérés contre les administrateurs de la colonie. Ils conçurent dans leur prison le hardi projet d'affranchir ce pays du joug de la monarchie espagnole. Don Joseph de España, corrégidor de Macuto, et don Manuel Wall, capitaine du génie, l'un et l'autre natifs de Caracas, se chargèrent d'organiser cette révolution.

Cependant les prisonniers trouvant que les conjurés ne se pressaient pas assez de mettre leur projet à exécution, et craignant d'être découverts, prirent le parti de s'évader. Un d'eux était devenu fou, et mourut. Le 14 juillet 1797 était le jour fixé par España et Wall, pour arborer l'étendard de l'indépendance. Ces conjurés n'étaient pas des Catilina; c'étaient les hommes les plus distingués de la colonie par leurs talens, par leurs vertus, par leur fortune, et même par leur naissance. Ils ne voulaient que s'emparer des personnes des chefs du gouvernement, les garder comme

ôtages, et traiter sur-tout avec les plus grands égards le capitaine-général Carbonell, qu'ils savaient détester, et avoir fait tout ce qu'il avait pu pour mettre fin aux criantes vexations commises par certains administrateurs; leur plan a été imité en tout point par le congrès de Vénézuéla, lorsqu'il y a deux ans il s'est déclaré indépendant de la junte de Cadix. Le 13 juillet 1797 au soir, un des conjurés, saisi de crainte, se rendit à la cathédrale, et se mit à sonner une cloche. C'est ainsi que fait un criminel en Espagne après avoir commis un assassinat, afin qu'un prêtre vienne lui donner l'absolution et assurer son impunité. Celui-ci demanda à être conduit devant l'archevêque, à qui il promit de dévoiler la conspiration, à condition que le capitaine-général et l'audiencia lui garantiraient la vie. On lui promit ce qu'il demanda. Soudain des ordres furent donnés pour arrêter toutes les personnes qu'il dénonça. España et Wall, qui étaient à la Goayre, furent avertis à temps pour s'évader. Ils se sauvèrent dans une barque à Curaçao, et de là ils se rendirent à la Trinidad, où je les ai connus. Les autres conjurés, au nombre de soixante-douze, furent arrêtés et emprisonnés. Le gouverne-

ment colonial envoya un Aviso en Espagne pour y faire connaître cet évènement. Le roi, après s'en être fait rendre compte, convaincu que ses sujets de Vénézuéla avaient été poussés au désespoir et à la révolte par les exactions inouies de ses administrateurs, ordonna qu'on usât de clémence envers les conjurés, et qu'ils fussent envoyés en Espagne. Mais les administrateurs avaient sujet de craindre que si ceux-ci y étaient envoyés, la vérité ne fût connue du souverain, et qu'ils fussent sacrifiés au juste ressentiment des colons. C'est pourquoi, au lieu d'obéir à l'ordre de leur souverain, ils firent traîner en longueur le procès des prisonniers, et ne manquèrent pas, comme on le pense bien, d'écrire au ministre que la raison d'état voulait qu'on frappât au moins les principales têtes.

Pendant ce temps-là, don Joseph de España était à la Trinidad le plus malheureux des hommes, par sa séparation d'une femme et d'enfans qu'il adorait. On n'ignorait pas à la Trinidad que le roi avait ordonné d'user de clémence ; cette nouvelle et le désir de revoir sa famille, lui firent prendre la résolution de retourner dans son pays, malgré tout ce que purent faire pour l'en dissuader les

personnes qui prenaient intérêt à lui. Il se rendit donc aux environs de Caracas, où il resta caché pendant quelque temps chez un ami, où il avait la consolation de voir quelquefois sa femme et ses enfans. Il paraît que l'audiencia n'avait jusqu'alors respecté les ordres du roi que pour attirer dans le pays España et Wall, les deux hommes dont elle redoutait le plus les talens, le courage et la popularité. La retraite d'España est découverte ; la maison est entourée ; il est pris.

Il y avait près de deux ans que le procès des conjurés traînait en longueur ; tout le monde croyait qu'en conséquence des ordres du roi, ils en seraient quittes pour être transportés en Espagne. Sur ces entrefaites, un nouveau capitaine-général venait de prendre possession du gouvernement de ces provinces. A peine don Joseph España fut il pris, que le procès, qu'on croyait oublié, fut recommencé, ce qui répandit la consternation, et excita une grande fermentation dans le pays. Le nouveau capitaine-général, don Miguel Guevarra de Vasconcellos, reçut des lettres anonymes qui menaçaient d'une révolte, si on attentait à la vie de don Joseph de España. Ces lettres ne produisirent d'autre

effet que d'irriter le capitaine-général. Vasconcellos n'avait ni les lumières, ni les vertus, ni la fermeté calme de don Pedro Carbonell, qu'il venait de remplacer. Il n'était cependant ni un méchant homme, ni un concussionnaire, mais un de ces hommes à vues étroites, qui se déguisent leur faiblesse par de l'entêtement, qu'ils s'efforcent en vain de faire prendre pour du caractère et de la fermeté. Au lieu de surveiller ses subordonnés, il négligea toutes les parties de l'administration, ne se mêlant que du militaire. Les plaintes, les murmures recommencèrent; et les oppresseurs de la colonie lui représentèrent ces plaintes et ces murmures comme un esprit de révolte. L'on redoubla de sévérité, tandis qu'on aurait pu rendre tout le monde content en mettant fin aux abus. La preuve que c'était l'excès de l'oppression et non la contagion des idées révolutionnaires, qui inspirait aux habitans de Caracas le désir de secouer le joug de l'Espagne, c'est que la province de Cumana ou Nouvelle-Andalousie, fut étrangère à tous ces mouvemens, quoique ces deux provinces soient limitrophes, et que les Anglais, qui avaient alors beaucoup plus de rapports commerciaux avec

Cumana qu'avec Caracas, n'eussent rien négligé pour propager l'esprit de révolte dans la Nouvelle-Andalousie. Mais cette province était gouvernée par un homme à-la-fois probe, désintéressé et ferme, don Juan de Emparan. Jamais, sous de tels chefs, il ne se manifeste en aucun pays des symptômes de mécontentement et de révolte.

Pour revenir au procès de España et des autres conjurés, les menaces adressées au capitaine-général, ne produisirent d'autre effet que de hâter leur perte. On sut dans la suite que ces menaces anonymes avaient été fabriquées par l'auditeur de guerre, don Juan Jurado Lavnes, qui, voyant que le capitaine-général Vasconcellos inclinait pour la clémence, imagina ce diabolique stratagême pour l'exaspérer contre les accusés. Ce magistrat pervers, qui vendit long-temps la justice à la Trinidad et à Caracas, au plus offrant et dernier enchérisseur, et que le congrès de Vénézuéla s'est contenté de bannir, savait que si España pouvait jamais parvenir au pied du trône, il y dénoncerait ses nombreuses concussions.

Sept des accusés furent condamnés à perdre la vie, l'un d'eux par contumace. Cinq furent

exécutés à la Goyare dans les premiers jours de mai 1799, et le 8 du même mois, don Joseph de España fut écartelé à Caracas. « Conduit au supplice, a dit un homme célèbre que j'aime à citer, il vit approcher la mort avec le courage d'un homme né pour exécuter de grandes choses (1). » Trente-trois autres accusés furent condamnés aux galères. Il en restait dans les prisons trente-deux, contre lesquels il n'y avait pas de preuves : on les déporta en Espagne. Charles IV les a absous en 1802, et leur a donné des emplois, à condition de ne plus revenir dans leur pays.

Pendant qu'on instruisait le procès de España, un de ses parens alla trouver un Anglais, négociant à Caracas, et qui était l'agent secret et le boursier de son gouvernement dans cette capitale. Ce Vénézuélien dit à l'agent anglais, que les parens et les amis de España s'étaient cotisés pour faire une somme de trente mille piastres, au moyen de laquelle on pourrait lui sauver la vie. La moitié de cette somme devait être comptée à Jurado Lavnes, qui avait mis ce prix à son évasion;

---

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, tom. V, pag. 67, édit. in-8°.

les autres quinze mille piastres étaient destinées au geolier, qui promettait de s'évader avec son prisonnier. Une barque les attendait au port de la Goayre. Il manquait huit mille piastres aux amis du proscrit ; on offrit à l'agent anglais toutes les sûretés possibles pour obtenir de lui cette somme à titre d'emprunt. Cet *Ecossais*, qui avait alors plus de cent mille piastres dans son coffre-fort, qui avait ourdi les relations du trop crédule et trop confiant España, fut sourd et insensible à ces propositions.

J'ai connu España. Il avait une de ces physionomies franches et ouvertes, mais pensive et pleine de sensibilité, telles que j'en ai vu quelques-unes, quoique rarement une aussi belle, dans le Nouveau-Monde ; type primordial, dont on ne trouve presque plus de traces en Europe, que dans les Pyrénées, dans la Suisse, dans les montagnes d'Ecosse et dans quelques autres chaînes de montagnes dont les habitans se sont peu croisés avec leurs voisins. España descendait d'une illustre famille biscayenne, transplantée dans le Nouveau-Monde. Le fils de España passa à la Guadeloupe, et de là en France, où il a trouvé des amis et une seconde patrie.

Wall, abandonné du gouvernement anglais en 1801, ne tarda pas de mourir de chagrin à la Trinidad. Il paraît que cette année le gouvernement anglais avait jugé à-propos d'ajourner l'anarchie des colonies espagnoles ; car le gouverneur de la Trinidad cessa de salarier les personnes qu'il employait pour parvenir à ce but, et d'encourager celles qui voulaient de bonne foi l'indépendance de leur pays. Ceci demande quelque explication.

Il est un terme où des colonies doivent cesser d'être dépendantes des pays qui les fondèrent ; la nature elle-même indique ce terme. C'est celui où elles peuvent se suffire à elles-mêmes, sous les rapports de leur propre défense et du commerce. Les colonies espagnoles, les îles de Cuba, de Puerto-Rico et de Trinidad exceptées, parvenaient rapidement à cet état depuis près d'un demi-siècle. L'identité d'idées religieuses, d'opinions, de souvenirs, d'origine et de langage, les liens de parenté, tout ce dont se compose le doux nom de patrie, formaient la force morale qui retenait celles de l'Espagne sous l'autorité du souverain commun. En cela, elles diffèrent de celles qui forment aujourd'hui les Etats-Unis du nord de l'Amérique,

et que nos écrivains nomment tous les jours très-absurdement *Anglo-Américaines;* celles-ci ayant été fondées d'abord par les Hollandais, ensuite par les Suédois, ayant été peuplées en partie par des Allemands, et les Anglais n'y ayant paru qu'en troisième ligne. Si on ajoute les Français, les Suisses, les Italiens, les Irlandais persécutés, etc., qui s'y sont établis depuis, on pourrait leur donner avec plus de raison, le nom de *colonies Européennes,* si leur indépendance n'en eût fait une nation. La population blanche des colonies espagnoles ayant au contraire une origine homogène, il est facile de concevoir qu'il ne fallait rien moins que de grandes vexations commises par l'administration d'une de ces colonies ou d'une révolution survenue dans la mère-patrie, pour rompre le lien moral par lequel elle restait soumise à son souverain. Ces données sont posées pour faire distinguer les citoyens et les propriétaires paisibles d'un pays, qui ne veulent que son indépendance, d'avec des factieux ou des espions stipendiés par une puissance ennemie pour y propager la discorde et l'anarchie.

Un excellent gouverneur, don Vincente de Emparan, avait, par la seule puissance de sa

sagesse et de ses vertus, mis fin au mécontentement public dans la province de Cumana, après la catastrophe de España.

On jouissait des fruits de sa bienfaisante administration sous son successeur, don Manuel de Cagigal, en 1807, lorsque j'étais à Cumana. Etant entré un jour dans cette ville chez un épicier, je le trouvai occupé à faire des cornets et des sacs avec des Déclarations des droits de l'homme, des exemplaires du Contrat social, des bulles vraies ou fausses du pape Pie VI, qui excommuniaient la nation française. Je demandai à cet homme comment ces écrits étaient parvenus dans sa boutique. Voici quelle fut sa réponse : Je fis un voyage à la Trinidad à la paix d'Amiens, M... me donna un ballot contenant cinq cents exemplaires de chacun de ces écrits, et autant d'une lettre d'un jésuite Péruvien, qui est depuis long-temps à Londres, par laquelle ce padre nous engage à secouer le joug de notre souverain, et nous promet l'assistance de l'Angleterre. On en donne des ballots à tous les interlopes qui fréquentent les ports de la Trinidad. Pour moi, j'apportai le mien au gouverneur, après en avoir mis de côté quelques exemplaires pour faire des cor-

nets, etc. Il faut avouer, ajouta ce créole, homme d'un sens exquis, que les ministres anglais sont aussi perfides qu'inconséquens : ils nous envoient des écrits démocratiques pour nous inspirer cet esprit, tandis que naguère ils faisaient la guerre à la France, sous prétexte de s'opposer à ce qu'elle établît chez elle cette forme de gouvernement qu'ils veulent en quelque sorte nous forcer d'adopter. Ils sont protestans, et ils nous envoient des bulles du pape contre les Français, pour nous inspirer de l'horreur pour cette nation. Il faut, en vérité, qu'ils nous prennent pour une race d'hommes bien stupides, pour croire que nous pouvons nous laisser prendre à de tels piéges. Mon ami, lui répondis-je, fort peu importe à ces ministres la forme de gouvernement sous lequel vous, ou nous, vivons ; leur grande affaire est de semer la mésintelligence et la discorde parmi les autres nations, pour faire le monopole du commerce. Tel est l'unique but de leur politique et la base de leur puissance.

Les réformes opérées dans la province de Caracas par don Pedro Carbonell, et dans celle de Cumana par don V. de Emparan (les deux principales provinces du gouvernement

général ou état de Vénézuéla), avaient calmé et satisfait les esprits. Mais avec ces gouverneurs, ne tarda pas à disparaître le bien qu'ils avaient fait. Le capitaine-général Vasconcellos ayant mis toute sa confiance, et transmis en quelque sorte son autorité à don J. Jurado Lavnes, les concussions et les plus criantes vexations aigrirent de nouveau les colons. Le général Miranda fut invité par des milliers de lettres à venir se mettre à la tête des insurgés durant l'année 1805. Il parut sur la côte de Puerto Cabello, au mois de mai 1806; mais le bâtiment qui le portait fut repoussé par des canonnières de la marine espagnole. Il se rendit à la Trinidad le mois suivant, et en partit le 1er août, accompagné d'environ 180 volontaires, escorté par une corvette de l'amiral Cochrane. Six jours après, il débarqua à Coro, où il passa douze jours avec sa petite troupe, sans que le colonel Salas, qui était à quatre lieues de là, fît aucun mouvement pour l'attaquer. Miranda trouvant les esprits peu disposés à une révolution dans cette partie peu habitée de la province, et se voyant abandonné de l'amiral anglais, qui lui avait promis de puissans secours, prit le parti de s'en retourner à la

Trinidad, où il fut l'objet des plus cruelles railleries, et des généraux anglais, qui s'étaient joués de lui, et des personnes qui naguère lui faisaient la cour la plus basse lorsqu'elles croyaient le voir bientôt à la tête d'un nouvel Etat. Nous ne dirons rien des évènemens qui l'ont conduit depuis à la place de chef suprême des Etats-Unis de Vénézuéla, parce que nous n'étions pas dans ce pays lorsque cette révolution a éclaté; mais nous savons que les persécutions exercées contre les Français lorsque ce pays était administré par les agens de la junte de Cadix, ont cessé depuis que l'autorité a passé dans les mains du général Miranda et du parti de l'indépendance.

Il est à propos de faire observer ici deux choses. La première, c'est qu'aussitôt que l'*audiencia* de Caracas eut connaissance que le général Miranda se préparait à New-York à venir faire une descente dans son pays, elle s'empressa de faire cesser le mécontentement public en mettant fin aux exactions et aux vexations, en destituant quelques agens subalternes; ce qui prouve combien ce peuple est bon et facile à gouverner.

Nous observerons en second lieu, que le

ministère anglais fit insérer à cette époque, à la fin de 1806, dans la gazette de Saint-James, une lettre prétendue officielle de l'amiral Cochrane, par laquelle il annonçait la prise de Caracas par le général Miranda. Alors personne ne savait mieux qu'eux que ce général n'avait pas approché de cinquante lieues de cette capitale. Il y avait à cette époque des négociations de paix, et ils pensaient sans doute que cette *honnête ruse* influerait sur les négociations par rapport à l'Espagne.

Description de l'ancienne capitainie générale de Caracas, ou de Vénézuéla.

Ce pays est borné au nord par la mer Caraïbe, et s'étend au sud depuis Saint-Joseph de Rio-Negro (là où commencent les possessions Portugaises), qui est par 1° de latitude boréale, jusqu'au cap de la Vela, lequel est par 12° 10′; et de l'est à l'ouest depuis le 60° de longitude du méridien de Paris jusqu'au 75° 50′. Les Guyanes Française et Hollandaise forment sa limite orientale, et le royaume de la Nouvelle-Grenade ou Santa-Fé de Bogota le borne à l'ouest (1). Une

(1) C'est à tort que M. Depons a dit que le Pérou

chaîne de montagnes qui se détache des Andes de Bogota, serpente à travers ce pays, se dirige d'abord au nord, ensuite à l'est, et s'affaisse vers les côtes. L'île de Trinidad, qui est à l'extrémité de ce chaînon, et celle de Tabago, qui est à l'est de la Trinidad, sont restées des monumens de la grande catastrophe qui les en détacha. Au midi et au nord des montagnes, sont de vastes plaines qui se prolongent à l'orient et à l'occident, et vont se terminer au pied des Andes de Bogota.

Il est peu de pays aussi bien arrosés, si l'on en excepte les steppes ou déserts qui ont été aussi savamment qu'éloquemment décrits par M. de Humboldt (1). Dans le premier chapitre de ce voyage, en décrivant l'île Trinidad et le golfe de Paria, nous avons fait quelques observations sur l'accroissement et le décroissement périodiques de l'Orénoque. Il serait aussi superflu que téméraire de nous étendre davantage sur la description de ce fleuve, dont M. de Humboldt prépare une

---

borne ce pays au sud. Voyez *Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme*, tome I, page 111.

(1) Voyez *Considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux et les cataractes de l'Orénoque*; par M. de Humboldt. Paris, Schœll, 1808.

magnifique carte (1), qui sera bien plus exacte que celles de Caullin et de Lacruz Olmédilla. Il y a près de 370 lieues marines depuis le *Raudal* (cataracte) des *Guajaribos* à l'Est de l'*Esmeralda* (point le plus rapproché de ses sources qui sont inconnues) jusqu'aux bouches de l'Orénoque. La carte de M. de Humboldt fera connaître ses sinuosités, les rivières qu'elle reçoit, ses cataractes, sa profondeur entre San-Tomé et la mer, et au-dessus de San-Tomé.

Ce pays est sillonné en tout sens par des rivières navigables plus ou moins considérables. Toutes celles qui sont à l'est du cap de Paria, le Guarapiche et les petites rivières qui se jettent dans le golfe de Paria exceptées, se perdent dans l'Orénoque. Plusieurs de ses tributaires sont plus considérables que certains fleuves de l'Europe ; le Rio Apure a un cours d'environ cent-douze lieues, et il est navigable pour de grandes embarcations à plus de soixante lieues de son confluent avec l'Orénoque. Elle a dans ce lieu (en latitude, 7° 32′ 20″ bor.), 4,632 toises de

---

(1) Cette carte fera partie de la relation historique de son voyage.

large et sans îles, d'après la mesure prise par M. de Humboldt.

Le Guarapiche présente un phénomène bien remarquable. Cette rivière naît, comme toutes celles de la Nouvelle-Andalousie, dans cette partie des Llanos, que l'on désigne sous le nom de *Mesa* (plateau) de Amana, *Mesa* de Guanipa (1), *Mesa* de Tororo. Les montagnes qui séparent la chaîne côtière de Paria des montagnes granitiques et amphiboliques du bas Orénoque, forment un dos d'âne à peine élevé de 15 à 20 mètres sur le reste de la plaine; mais cette élévation qu'on appelle *Mesa*, est suffisante pour déterminer les eaux à couler au nord vers le golfe de Paria, et au sud vers l'Orénoque. Le Guarapiche naît dans la Mesa de Amana, au sud-ouest du village de Mathurin; il reçoit près de San-Antonio le Rio Colorado, puis le Rio Punceres, et enfin, la rivière très-considérable d'Arco, qui, près de sa source, s'appelle le *Rio de San-Bonifacio*. Le gouverneur Emparan avait formé des projets très-utiles d'établissemens coloniaux sur les rives fertiles de

(1) La Mesa de Guanipa se trouve sur la carte de Lacruz Olmédilla; elle est omise sur celle d'Arrowsmith.

l'Arco et du Guarapiche. L'endroit où l'Arco se réunit au Guarapiche, à cinq lieues de son embouchure, se nomme *la Horquetta* (nom que les Espagnols donnent à tous les confluens des rivières) ; le Guarapiche a sur ce point de 40 à 60 brasses de profondeur. Avant 1766, on pouvait remonter la Guarapiche avec de grands navires jusqu'à Mathurin. Un tremblement de terre a soulevé le fond, et aujourd'hui le Rio Arco est bien préférable. Ce dernier a encore 16 brasses de profondeur au Puerto San-Juan, à 25 lieues de distance de la mer. J'ose assurer qu'il n'existe point de communication entre le Guarapiche et l'Orénoque; je n'en ai jamais entendu parler pendant tout le temps que j'ai habité ce pays, et que je l'ai parcouru en divers sens. Je n'ai pas été peu surpris de trouver sur la carte d'un ouvrage d'ailleurs estimable (le *Voyage* de M. de Pons), un prétendu canal de Morichal, canal naturel, qui établirait une communication entre ces deux fleuves au-dessus de la *Guyana Vieja.* M. de Humboldt, qui a navigué sur cette rivière, n'a pas plus de connaissance que moi de cette communication. Un géographe qui élève ou abat des montagnes, forme ou dessèche des

marais avec la même facilité qu'il pénètre dans les mines de fer du centre de la terre, a supprimé sur sa carte cette curieuse et importante rivière ; et au lieu où se trouve son embouchure dans le golfe de Paria, l'on voit l'extrémité d'un canal naturel ou bras de l'Orénoque, qui commencerait sur sa rive gauche vis-à-vis Saint-Thomas ou à San-Tomé de Angustura. Que ne trouve-t-on pas sur certaines cartes géographiques? des montagnes là où il y a des marais, etc. Le Guarapiche, malgré la profondeur de son bassin et le grand volume d'eau qu'il jette dans la mer, n'a, depuis ses sources jusqu'à son embouchure, qu'un cours d'environ 33 lieues marines.

Ce pays a une lagune considérable, celle de Maracaïbo, des golfes et un lac très-intéressant pour le naturaliste, celui de Tacarigua. Je ne dirai rien de ce lac Parima ou del Dorado, qui a tant exalté l'imagination des écrivains et la cupidité des aventuriers, rien n'étant plus douteux que son existence ; et il suit des observations astronomiques de M. de Humboldt, que si ce lac existe, il doit être situé beaucoup plus à l'est, et conséquemment plus rapproché de la Guyane fran-

çaise que les cartes ne le désignent. On l'a supprimé dans la nouvelle carte de l'Amérique méridionale, par Arrowsmith, laquelle n'est évidemment qu'une contrefaçon de celle de Lacruz Olmédilla, avec quelques légers changemens qui ont tout l'air d'avoir été faits dans le cabinet. Pour moi, je pense que ce lac n'est qu'une immense savane, inondée annuellement dans la saison des pluies.

Le lac Tacarigua ou Tacarigoa, auquel les Espagnols ont donné le nom de *Valencia*, est situé à l'extrémité méridionale de la vallée d'Arogoa, et à 20 lieues communes de France de Caracas. Il est élevé de 204 toises au-dessus du niveau de la mer. Il a presque la forme d'un carré long. Sa longueur est de 13 lieues de l'est nord-est à l'ouest sud-ouest, et il a 2 lieues de largeur dans presque toute son étendue. Le contraste des montagnes désertes et arides de Guigue, avec les coteaux et les vallons opposés, ornés de la plus belle végétation du tropique, et même de champs de froment et d'arbres fruitiers de l'Europe, et le voisinage de la petite ville de Valencia, rappellent agréablement à l'Européen le lac de Genève et Vévay. Les montagnes de Caracas n'ont pas, il est vrai, le

caractère de grandeur des Alpes, mais aussi combien la végétation riche, variée et majestueuse qui orne les bords du Tacarigua, et qui couronne le monts environnans, n'est-elle pas supérieure à la plus belle végétation européenne! Je me suis trouvé sur les bords du Tacarigua avec un Danois (M. West), homme de beaucoup d'esprit : tandis que nous étions absorbés dans la contemplation de cette scène délicieuse, l'homme du nord s'écria tout-à-coup : « C'est ici qu'il faut fixer notre demeure pour le reste de la vie ; je vais m'en revenir à Sainte-Croix, y réaliser ma fortune, et retourner sur ce délicieux rivage, qui sera aussi mon tombeau! »

Une vingtaine de petites rivières et de ruisseaux se perdent dans ce lac, qui n'a pas d'issue ; ce qui a fait croire aux gens du pays, et même à quelques écrivains, qu'il communique à la mer par des conduits souterreins. Mais un célèbre naturaliste qui a étudié la nature sur les lieux et calculé ses opérations, pense que l'évaporation enlève au lac plus d'eau qu'il n'en reçoit. C'est ainsi que M. de Humboldt explique la formation de ces îlots qui se sont formés dans le lac ; ils ne furent d'abord que des bancs de sable qui peu-à-peu

se sont couverts de végétaux. Une autre cause que j'ai été à portée d'observer à la Trinidad, a contribué sans doute à la formation de ces îlots : le défrichement et la culture des vallées d'Aragoa. Il y a une prodigieuse différence entre la quantité de limon entraîné par les pluies et les torrens dans un pays cultivé et dans un pays sauvage. L'on sent que dans celui-ci, la quantité de terre enlevée est bien moindre : si les montagnes et les vallons qui entourent le lac Tacarigua n'eussent pas perdu leurs arbres antiques et leur épais gazon, peut-être aurait-il fallu un millier d'années pour qu'il se fût formé des îlots dans son sein. On en voit de nouveaux se montrer de temps en temps. Les habitans du pays leur ont donné un nom qui les caractérise très-justement : *las Aparecidas*, les îles nouvellement aperçues.

On trouve dans ce lac un grand nombre de petits crocodiles, qui n'attaquent jamais les personnes qui vont s'y baigner.

La forme du lac Maracaïbo est un ovale qui a cinquante lieues de longueur sur trente de largeur, ce qui fait une circonférence d'environ cent cinquante lieues. Cette lagune est située entre la partie la plus basse des mon-

tagnes de Sainte-Marthe, et près de l'endroit où commence un chaînon qui se détache des Andes de Bogota ; il communique à un golfe moitié moins grand que lui par un goulet ou détroit d'environ deux lieues de largeur sur huit de longueur : ainsi ce lac est une petite Méditerranée. Il reçoit le tribut de plus de vingt rivières et d'un grand nombre de ruisseaux qui découlent des deux chaînes, entre lesquelles il est situé. Les plus considérables sont le Subio et le Matacan ; car la Souba et le Cuervos, quoique plus considérables à leur embouchure, ne sont que des criques alimentés par des torrens, et où reflue l'eau du lac pendant l'hivernage.

Le Souba a environ huit lieues de long, et le Cuervos forme un arc d'environ quinze lieues. L'un et l'autre criques sont navigables. C'est entre ces criques et les montagnes qu'habitent les Guahiros, Indiens guerriers, et qui n'ont jamais été soumis par les Espagnols. Ils sont répandus de l'autre côté des montagnes, le long du Rio de la Hache jusqu'au bord de la mer. Le Rio de la Hache forme dans cet endroit la limite de la capitainie générale de Caracas, avec le Royaume de la Nouvelle-Grenade.

Quoique la lagune de Maracaïbo communique à la mer par un golfe dont l'ouverture est d'environ quinze lieues, ses eaux sont douces et potables. Mais lorsque le vent soufle du large, les eaux de la mer refluent dans le lac, dont les eaux deviennent et demeurent salées jusqu'à ce que le vent change. Le lac Maracaïbo n'est pas sujet à des tempêtes ; cependant lorsque le vent du nord est violent, il produit des lames courtes et clapoteuses, qui font quelquefois chavirer les petites embarcations.

La marée s'élève plus haut dans ce lac que sur les côtes voisines, où elle est à peine sensible. Il en est de même dans le golfe de Paria, dans celui de Cariaque, parce que la marée et le vent y refoulent l'eau, qui tend continuellement à s'en dégorger.

Sur le rivage nord-ouest du lac Maracaïbo est une mine considérable d'asphalte, de même nature que celui de la Trinidad.

Lorsque les Espagnols firent la découverte de ce pays, ils trouvèrent sur ce lac un grand nombre de villages indiens, bâtis sur pilotis ; c'est ce qui leur fit donner à cet endroit le nom de *Vénézuéla*, par comparaison avec Venise. Ce nom passa bientôt à toute la pro-

vince, dont Coro devint la capitale. La ville de Caracas étant devenue depuis la métropole de tous les pays qui composent la capitainie générale, l'arrondissement de cette ville prit le nom de *province de Vénézuéla.* Le pays situé autour du lac, prit le nom de *province de Maracaibo.* Les trois autres provinces continentales se nomment *Varinas*, la *Guyane* et *Cumana*; le pays connu sous le nom de *Nouvelle-Andalousie*, ainsi que l'île de la Marguerite, font partie du gouvernement de Cumana.

L'île de Trinidad formait une sixième province ou gouvernement particulier dépendant de la capitainie générale de Caracas, avant que les Anglais en fissent la conquête. Un capitaine-général, un intendant et une *audiencia*, ou tribunal suprême de justice et de finance, composaient le gouvernement suprême de ces provinces. Les gouverneurs particuliers relevaient immédiatement du capitaine-général de Caracas pour les affaires militaires et de haute police, de l'intendant, dont ils prenaient le titre de subdélégués, pour les affaires de finance, et l'*audiencia* était un tribunal où l'on appelait non seulement des sentences des tribunaux provin-

ciaux, mais aussi devant lequel les particuliers avaient le droit de citer les agens de l'autorité desquels ils croyaient avoir à se plaindre. On avait le droit d'appeler des arrêts de l'audiencia au conseil suprême des Indes, séant à Madrid. Un gouvernement où toutes les autorités étaient organisées de manière à devoir s'observer et se balancer les unes les autres, était sans doute admirablement calculé pour protéger les droits des sujets, et établir entre les autorités une louable émulation qui devait tourner à l'avantage de la prospérité publique; et tel en fut toujours l'heureux résultat lorsque ces provinces furent gouvernées par un capitaine-général, probe, surveillant et ferme, tel qu'un don Pedro Carbonell, par exemple. Mais comme malheureusement l'usage s'était établi à Madrid de donner ou de vendre les places administratives et judiciaires à la dernière classe des commis de bureaux et de clercs de procureur, qui payaient à leurs patrons une rétribution annuelle, et que même cet abus s'était étendu jusqu'à la nomination des plus petits commandemens militaires, il est facile de concevoir combien les colons devaient être foulés sous un tel ordre de

choses, toutes les fois que le capitaine-général était un homme cupide et pressé de la soif d'une prompte fortune, pour aller en jouir en Europe.

D'après M. Depons, la population des cinq provinces de Vénézuéla, Varinas, Maracaïbo, Cumana et Guyana, ne s'élevait qu'à 728,000 ames en 1802. Suivant lui, les blancs entraient dans cette population pour deux dixièmes, les esclaves pour trois, les affranchis ou gens de couleur libres pour quatre, et les Indiens pour un dixième. Suivant ce calcul, il devait y avoir alors dans ces provinces 218,400 esclaves, tandis qu'il n'y en avait réellement pas 58,000.

Voici comment M. Depons distribue cette population :

Vénézuéla et Varinas.	500,000 ames.
Maracaïbo.	100,000
Cumana et Marguerite.	94,000
Guyane espagnole.	34,000
Total.	728,000 ames.

Selon les calculs de M. de Humboldt, qui sont conformes aux renseignemens qui m'ont été fournis cinq ans après son séjour à Caracas, la population de ces provinces était,

en 1800, de 900,000 ames, dont 54,000 seulement étaient esclaves. Un administrateur très-instruit de Cumana, me communiqua au mois de mai 1807, des états d'après lesquels la population de ces provinces s'était élevée à plus de 975,000 ames. Il est vrai qu'on avait compris dans ce tableau un état approximatif de plusieurs peuplades d'Indiens non réunis en missions : les Guaraoüns, par exemple, qui vivent dans les îlots situés à l'embouchure de l'Orénoque, et dont on suppose le nombre être d'environ 10,000 ; quelques peuplades d'Arroouaks, qui vivent entre l'Orénoque et le Rio Esquibo, environ 4,000 ; enfin, les Gouahiros, qui vivent dans les montagnes situées entre la lagune de Maracaïbo et le Rio de la Hache, et dont le nombre ne peut être moindre de 50,000 ames. Nous observerons en passant, que M. Depons, après avoir dit à la page 313 du premier volume de son Voyage, que cette tribu ne compte que 30,000 individus ; dit, à la page 319, qu'ils peuvent mettre 14,000 guerriers sur pied !

Dans les états dont je viens de parler, se trouvait un tableau de la population progressive des vallées du cap de Paria, où, depuis l'an 1794, il s'est établi un nombre considé-

rable de cultivateurs originaires de diverses nations, particulièrement d'Irlandais et de Français : ces derniers sont la plupart des colons de la Grenade, de Tabago et de la Trinidad, qui s'y sont réfugiés pour se soustraire aux vexations du gouvernement anglais. Cette colonie naissante, ignorée du reste du monde, compte environ 7,000 individus de tout âge, de tout sexe, de toute condition et de toute couleur. Ceux de la Punta de Piedra cultivent le cacao avec succès, et ceux de Guire le coton; il y a quelques sucreries et quelques cafeyères dans les autres vallées. J'ai passé quelques momens bien agréables parmi ces bons colons, en 1807. Leur manière de vivre, simple et laborieuse, l'abondance et l'aisance en tout ce qui est nécessaire à la vie, l'absence de tout ce qui tient au luxe dans leurs habits, leurs meubles et leurs maisons, le bon accord, l'harmonie, l'hospitalité affectueuse qui régnaient parmi eux (il n'y avait ni avocat, ni aubergiste), me firent vivement regretter leur société. J'ai laissé dans cette colonie naissante des hommes qui avaient vécu dans les cercles les plus brillans de l'Allemagne et de la France : ces derniers sont des Français, les uns qui ont été

obligés de fuir les vexations exercées contre eux par deux ou trois renégats de leur nation, établis à la Trinidad, et qui, bannis à jamais de leur patrie, sont devenus les ennemis les plus acharnés de leurs anciens compatriotes; d'autres sont des Français qui ont mieux aimé abandonner leurs propriétés dans les îles conquises par le gouvernement anglais, que de prêter des sermens et de signer des déclarations hostiles à leur souverain. Ces hommes loyaux, énergiques, laborieux, étrangers à toute intrigue politique, et qui ne désiraient que de cultiver paisiblement leurs plantations naissantes, furent cependant vexés, et quelques-uns dépouillés, par un administrateur espagnol, dans un temps où le gouvernement anglais exerçait une grande influence sur les colonies de cette nation. Mais depuis que le parti de l'indépendance a pris le dessus à Caracas sur celui de la junte, et que des principes libéraux ont succédé à la tyrannie et au fanatisme, les colons d'origine française établis dans l'Etat de Vénézuéla, partagent avec les autres citoyens la protection et les avantages de ce nouveau gouvernement.

Puisque nous avons parlé des vexations

commises contre de paisibles cultivateurs français, à l'instigation du gouvernement anglais, il ne sera pas hors de propos d'ajouter que ce fut sur la demande d'un agent de ce même gouvernement, que quelques centaines de malheureux colons de Saint-Domingue, réfugiés à l'île de Cuba, en furent expulsés en 1808. Et qu'avaient-ils fait au gouvernement anglais, ces infortunés colons? La plupart avaient combattu sous sa bannière lorsque, dans le délire de la jalousie et de la haine, et dans les premiers temps de la révolution, il leur envoya de prétendus secours, sous prétexte d'éteindre l'insurrection; mais réellement pour l'alimenter, la propager et consommer la ruine de cette reine des colonies! Ces intéressantes victimes avaient transporté aux Etats-Unis, et de là à travers mille dangers à l'île de Cuba, leurs femmes, leurs enfans, quelques débris de leurs fortunes, qu'ils avaient soustraits à la fureur des noirs ou à la rapacité anglaise : ils vivaient ignorés du reste des hommes, abattant des forêts pour y planter des moyens de subsistance! Dans l'impuissance où est le gouvernement anglais de remporter des avantages sur celui de la France, c'est une jouis-

sance pour son implacable fureur de tourmenter des Français, toutes les fois que des individus isolés de cette nation tombent en son pouvoir !

Mais quittons ces scènes de perfidie et de persécution pour reprendre la description d'un pays également intéressant pour ceux qui aiment à observer les lois du monde physique, et le développement et les progrès des sociétés naissantes.

Caracas, métropole des provinces de Vénézuéla, fut fondée en 1566 par Diego de Losada. Elle est située dans la délicieuse vallée d'Arragon. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 456 toises, suivant les observations faites par M. de Humboldt à l'église de la Trinité. Quoiqu'elle se trouve par les 10° 30′ 50″ de latitude, et par les 69° 25′ de longitude, cette élévation, jointe à quelques autres causes locales, suffit pour lui donner pendant notre hiver la température de nos printemps; et pendant l'hivernage, il est rare que la chaleur y soit aussi forte que pendant nos étés, comme on le verra par les observations thermométriques insérées dans la suite de ce chapitre. Elle est le siége du gouverneur-général (capitaine-général), de l'intendant, de

l'audiencia ou tribunal suprême administratif et judiciaire, d'un archevêque, d'un chapitre, d'un tribunal de l'inquisition (aboli par le gouvernement actuel), d'une université : elle a une forme à-peu-près triangulaire et environ 2,000 toises sur chacun de ses côtés. Ainsi que toutes les villes du Nouveau-Monde, ses rues sont coupées à angles droits; elles sont assez larges. Bâtie sur un sol inégal, ce qui manque à Caracas en régularité, elle le gagne en effet pittoresque. Plusieurs des maisons ont des toits faits en terrasse, d'autres sont couvertes en tuiles courbes. Il y en a beaucoup qui n'ont que le rez-de-chaussée, les autres n'ont qu'un étage. Elles sont ou bâties en brique, ou en parois de terre bien pilée, et récrépies en stuc, d'une architecture assez solide, élégante et convenable au climat. Beaucoup ont des parterres ou des jardins dans leurs arrières-cours, ce qui fait qu'elle occupe une surface égale à celle d'une ville européenne de 100,000 ames. Quatre jolies rivières qui la traversent, y entretiennent la fraîcheur et la propreté, et lui donnent un air de mouvement et de vie que n'ont pas les villes privées d'eau courante. Ainsi que dans certaines villes des Alpes et des Pyré-

nées, chaque propriétaire de Caracas peut jouir dans sa maison de l'avantage inappréciable d'un filet d'eau courante et limpide ; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait sur toutes les places et dans presque toutes les rues des fontaines publiques. Il y a, en général, du luxe et beaucoup de dorures dans l'ameublement des maisons des riches, et chez tous, plus de propreté et d'aisance qu'en Espagne. Cette ville ne possède aucun édifice public remarquable par sa beauté et sa grandeur, si l'on en excepte l'église d'*Alta Gracia*, bâtie aux frais des gens de couleur de Caracas et des environs.

La ville se divise en cinq paroisses : la cathédrale, Alta Gracia, Saint-Paul, Sainte-Rosalie et la Candeleria ou la Chandeleur. Trois autres églises appartiennent à des confréries : Saint-Maurice, la Divina Pastora et la Trinidad. Quoique l'architecture de ces églises n'ait rien de remarquable, elles sont néanmoins solidement bâties et richement ornées dans leur intérieur. La cathédrale a 250 pieds de long sur 75 de large, et ses murs n'ont que 36 pieds d'élévation. Quatre rangées de six colonnes de pierre soutiennent le toit et le plancher. La seule horloge qu'il y

eût à Caracas, il y a trois ans, était dans le clocher de cette église.

Cette ville a cinq monastères, dont trois pour les hommes : les Franciscains-Cordeliers, les Dominicains et les pères de la Mercy. L'église des Dominicains a un tableau historique fort curieux : c'est la Sainte-Vierge qui est représentée allaitant un Saint-Dominique à barbe grise. Voici le récit de ce miracle tel que le sacristain le fait aux personnes qui vont visiter cette église : Saint-Dominique ayant eu un violent mal de gorge, et son médecin lui ayant ordonné du lait de femme, soudain la Vierge descendit du ciel, et présenta son sein à Dominique, qui, comme on le pense, fut guéri à l'instant. Le sacristain finit son récit en observant que la Vierge avait opéré ce miracle en reconnaissance de la dévotion de leur fondateur pour le Rosaire.

Les prêtres oratoriens de Saint-Philippe de Neri ont une église : ils s'occupent utilement de la civilisation des indigènes.

Les deux monastères de femmes sont ceux des dames de la Conception et des Carmélites. Une association plus utile et plus respectable est la congrégation de *Las Educandas*. C'est une communauté de demoiselles bien

nées et bien élevées, qui, quoiqu'elles ne fassent pas, comme les autres, les vœux de chasteté et de clôture, l'observent beaucoup mieux, et s'occupent utilement de l'éducation des personnes de leur sexe.

L'archevêque de Caracas a pour suffragans les évêques de Mérida et de la Guiana. Il avait, avant la rupture du traité d'Amiens, un revenu d'environ 60,000 piastres, ou 320,000 francs sur sa part des dîmes, sans compter ce qui lui revient de la vente des dispenses, indulgences, bulles, etc., articles qui élèvent son revenu à plus de 500,000 francs. (*Voyez* le dernier chapitre sur les finances, etc.) En général, ces évêques, chanoines, moines et religieuses, sont bien dotés, bien nourris, et ne se traînent pas douloureusement dans les sentiers qui conduisent au ciel à travers les ronces et les épines. Toutefois il faut leur rendre cette justice, qu'ils n'ont ni la bestialité, ni l'intolérance de leurs confrères en Espagne, et qu'il n'est pas rare de trouver parmi eux des gens de bonne société, des hommes instruits et des citoyens estimables.

Le lecteur ne sera peut-être pas peu surpris d'apprendre que le chef d'un gouvernement aussi important, le capitaine-général,

représentant immédiat du souverain, logeait dans une maison louée, et qui n'a que le rez-de-chaussée. L'intendance, l'audiencia, les tribunaux, l'hôpital militaire, sont aussi des maisons louées. La contadoria ou trésorerie, bâtiment solide, mais mesquin, et les casernes, qui sont vastes et bien bâties, sont les seuls édifices qui appartiennent au gouvernement.

Cette ville a un collége fondé en 1778 par Antoine Gonzales d'Acunha, évêque de Caracas, et érigé en université, le 19 août 1792, *avec la permission du pape!*

Dans cette université, on enseigne d'abord à lire et à écrire.

Trois professeurs enseignent assez de latinité et de rhétorique pour lire la messe, la physique d'Aristote et la philosophie de Scot, qui régnaient encore sur cette école en 1808. Un professeur de médecine démontre l'anatomie, explique la physiologie, toutes les lois de la vie animale, l'art de guérir, etc., etc. sur un squelette et quelques préparations en cire. Si dans ce pays d'ortodoxie on a négligé de pourvoir à l'enseignement des arts et des sciences profanes, il n'en est pas de même de l'étude de la théologie et du droit canon :

cinq professeurs sont occupés de l'enseignement de ces sciences. Un seul, le plus docte sans doute, est chargé de défendre envers et contre tous hérétiques, la doctrine de Saint-Thomas sur l'immaculée conception. On ne peut recevoir aucun diplôme sans avoir prêté serment d'une foi sincère en ce dogme révéré.

Cette université a aussi un professeur qui enseigne le droit romain, les lois castillanes, le code des Indes et toutes les lois possibles. Enfin, un professeur de *plain chant* fait partie de cette hiérarchie enseignante, et apprend aux étudians en droit et en médecine, tout comme à ceux en théologie, à chanter avec nombre et harmonie les airs du rituel romain. Des lettres que j'ai reçues de ce pays depuis peu, m'apprennent que les chefs du parti de l'indépendance ont introduit dans l'enseignement l'étude de la philosophie de Locke et de Condillac, de la physique de Bacon et de Newton, de la chimie pneumatique et des mathématiques, au grand scandale de certaines personnes, dont la cuisine et l'embonpoint étaient entretenus par l'ignorance de leurs compatriotes.

Une ville comme Caracas ne pouvait se passer d'une salle de spectacle; la sienne a la

plus belle voûte du monde ; et cette voûte, c'est le firmament : le toit ne couvre que les loges, de manière que s'il vient à pleuvoir, ce qui arrive rarement, il est vrai, dans ce pays, on se mouille au parterre. Rien de plus monotone et de plus ridicule que le jeu des acteurs. Cependant, ce pitoyable spectacle est fréquenté par les habitans de toutes les classes, même par les prêtres et les moines, qui y vont en robe.

La population de la ville de Caracas était de 47,228 personnes de toute couleur en 1807 (1). Elle s'élevait à 50,000 ames en 1810 ; 346,772 personnes de toute couleur composaient alors la population des autres villes et des campagnes de la province de Caracas, proprement dite, ce qui présente un total de 496,772 habitans.

Je dois relever ici une erreur de presque tous les géographes sur les divisions politiques de la capitainie-générale de Caracas ou Vénézuéla. Le recueil espagnol intitulé : *Viagero Universal*, et le *Dictionnaire géographique et historique américain* du colonel Al-

(1) D'après M. Depons, la population de cette ville n'était, en 1802, que de 31,244 personnes. *Voyez* son ouvrage, tom. II, p. 63.

cedo, ne présentent pas sur cette partie de la description de ce pays des notions plus sûres et plus exactes. Feu M. Depons est non seulement le premier Français, mais le premier Européen qui ait fait un bon tableau statistique de ce pays. Toutefois son ouvrage n'est pas sans quelques erreurs et inexactitudes, que je releverai.

Presque tous les géographes européens confondent la capitainie-générale ou gouvernement-général de Caracas ou Vénézuéla, avec la province dont la ville de Saint-Léon de Caracas est la capitale. Cette ville était la résidence du Président (1) capitaine-général, d'un Intendant et d'une *Audiencia* (cour suprême administrative et judiciaire), d'où relevaient les gouverneurs particuliers des provinces de Cumana et Nouvelle-Andalousie, de Maracaïbo, de Varinas, de Guyana et de l'île de Trinidad.

On ne saurait être trop clair et trop précis lorsqu'on décrit un pays, jusqu'à présent si peu connu, et sur lequel existent des relations

(1) Le capitaine-général est Président né de l'Audiencia. Le titre de Président est considéré dans ce pays comme plus éminent que celui de capitaine-général ou de gouverneur.

embrouillées et contradictoires. Je rappelerai donc ce que j'ai dit plus haut, que lorsque les Espagnols firent la découverte de ce pays, ils trouvèrent sur la lagune de Maracaïbo un grand nombre de villages indiens bâtis sur pilotis, ce qui leur fit donner à ce pays le nom de *Vénézuéla*, par comparaison avec Venise. Ce nom passa bientôt à toute la province, dont Coro devint la capitale. La ville de Caracas étant devenue depuis la métropole de tous les pays dont se composait la capitainie-générale de ce nom, l'arrondissement de cette ville prit le nom de *Province de Vénézuéla*, qui, quoiqu'elle ne soit pas, par son étendue, la plus considérable des cinq qui composaient la capitainie-générale ou le gouvernement général de Caracas, vient de donner son nom à la république des sept provinces qui ont secoué le joug de la régence de Cadix.

Lorsque l'arrondissement de Caracas eut pris le nom de *Vénézuéla*, le pays situé autour du lac prit celui de *Province de Maracaïbo*. Les deux provinces qui se formèrent successivement des démembremens de celles de Vénézuéla et de Maracaïbo se nommèrent *Varinas* et *Guyana*. Une partie du pays connu

sous le nom de *Nouvelle-Andalousie*, ainsi que l'île de la Marguerite, faisaient partie du gouvernement particulier de Cumana. L'île de Trinidad formait une sixième province ou gouvernement particulier, dépendant de la capitainie-générale de Caracas, avant que les Anglais en fissent la conquête, en février 1797.

Vénézuéla est le nom national adopté aujourd'hui par les provinces confédérées, et Caracas est leur métropole : la province de Vénézuéla a pris le nom de *Province de Caracas*.

Cette province est bornée à l'ouest par la mer, au nord-ouest par celle de Maracaïbo, au nord par celle de Cumana, et à l'est et au sud-est par celle de Varinas.

Le port commercial de la province de Caracas est la Goayre. C'est une baie ouverte à tous les vents, et un mouillage peu sûr dans les temps orageux ; mais ce port a l'avantage de n'être qu'à cinq lieues de Caracas. La Goayre est adossée à une montagne, ce qui, dans ce climat, rend sa température extrêmement élevée. Depuis le commencement d'avril jusqu'au mois de novembre, le thermomètre de Réaumur s'y soutient ordinairement à 28° ou 29°, et depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de mars, il

est constamment à 24° ou 25°. L'humidité du climat, jointe à la chaleur, produit annuellement des fièvres inflammatoires qui dégénèrent dans vingt-quatre ou trente-six heures en fièvres putrides ou ataxiques, qui exercent principalement leur fureur sur les nouveaux venus d'Europe et des régions froides de l'Amérique ; car les personnes qui y sont acclimatées, en sont rarement atteintes, quoiqu'elles n'y jouissent pas d'une santé vigoureuse.

Cette ville est mal bâtie, mais assez bien fortifiée ; elle avait, en 1807, une population de 7,000 ames, y compris une garnison de 800 hommes. Il n'y a qu'une église, et le curé est en même temps chapelain de la garnison. La Goayre n'avait pas avant la révolution une administration municipale (*Cabildo*), comme la plupart des autres villes de ce pays ; elle était gouvernée par un commandant de place, qui réunissait dans sa personne l'autorité civile et militaire ; mais on pouvait appeler de ses sentences à l'*Audiencia Real* de Caracas.

La plupart des négocians de la Goayre ne sont que les facteurs de ceux de Caracas, dont la Goayre n'est que l'embarcadaire. Car à peine les marchandises y sont-elles débar-

quées, qu'on les transporte à Caracas à dos de mulet. Ces deux villes sont situées à près de cinq lieues l'une de l'autre. Pour aller de la Goayre à Caracas, on gravit sur des mulets la montagne de la *Venta*, élevée de 700 toises au-dessus du niveau de la mer ; on repose sur ce plateau, où il y a une assez mauvaise auberge, mais où il règne toujours une grande fraîcheur. J'y trouvai le thermomètre de Farenheit à 7° au-dessus de la glace, le 28 janvier. On éprouve sur ce délicieux plateau une sensation bien agréable en sortant de l'atmosphère brûlante de la Goayre. On descend ensuite la montagne pour se rendre à Caracas, située à 246 toises au-dessous de l'auberge de la Venta. On met ordinairement deux heures pour gravir la montagne, et une heure pour la descendre.

Pour donner une idée de la température de la ville de Caracas et de la marche du thermomètre dans ce lieu, je citerai un jour d'observation de M. de Humboldt, que je dois à sa bienveillance.

Le 3 décembre 1799, le thermomètre de Réaumur était à

8 h. $\frac{1}{2}$ du matin. . . . . 14° $\frac{9}{10}$.
9 h. $\frac{1}{2}$ . . . . 16°.

1 h. après-midi	17° ½.
2 h. ½	18°.
7 h.	15° ½.
11 h.	14.

Dans le mois de janvier de la même année, le thermomètre de Réaumur a été, à Caracas, ordinairement entre 7 et 8 heures du matin, de 13° à 14°; entre midi et 2 heures, de 17° à 19°, et à 11 heures du soir, ordinairement à 13°, et certains jours à 15° au plus. Durant cette saison, il descend ordinairement à 12°, et même à 11°; on l'a vu même quelquefois au-dessous de 10° une demi-heure avant le lever du soleil.

Il est rare que le thermomètre s'y élève à 22° dans le temps le plus chaud de l'année, c'est-à-dire, depuis le commencement de juin jusqu'à la fin d'octobre.

Puerto Cavello ou Cabello, est situé à une lieue à l'ouest de Borburata, qui fut pendant quelque temps le port principal de la colonie, mais qui n'a plus été qu'un hameau, depuis que le commerce maritime s'est porté principalement à la Goayre, et qu'on a établi à Puerto Cabello les arsénaux de la marine militaire. C'est un lieu malsain, mais que tout autre gouvernement que l'ancien gouverne-

ment espagnol eût facilement assaini. Il s'y fait cependant un commerce considérable, et quoique ce fût le port principal de la marine militaire dans la capitainie-générale de Caracas, il ne se faisait nulle part autant de contrebande. Plus de la moitié des denrées de la province de Caracas y étaient portées et vendues aux contrebandiers de Curacao et de la Jamaïque, qui payaient toutes ces denrées en marchandises hollandaises et anglaises, et y vendaient en outre annuellement pour six ou sept millions de francs de ces marchandises, dont ils étaient payés en piastres. Puerto Cabello est à 24 lieues de la Goayre, et par 10° 28′ 22″ lat. bor., et 70° 37′ 3″ long. occid. du méridien de Paris.

La ville de Valencia fut fondée en 1555, sous le gouvernement de Villacinda ; cette ville est située à une demi-lieue du magnifique lac de Tacarigua, auquel elle a en vain essayé de donner son nom Européen, qui est bien moins sonore que le nom Caraïbe. Remarquons ici, en passant, que les noms indigènes des montagnes, des lacs, des fleuves, etc. sont bien plus harmonieux que ceux que les Européens ont voulu leur substituer. Citons seulement quelques-uns de ces mots comme

les indigènes les prononcent : Tacarigoa, Ibirinocco (1), Maracaibo, Nik-Karagoa, Naiagara, Ontario, Amana, etc.

La population de Valencia, qui n'était que d'environ 6,500 personnes en 1801, était de plus de 10,000 en 1810. Les habitans sont presque tous des créoles descendans d'anciennes familles biscayennes et canériennes. Il règne dans cette ville beaucoup d'aisance et d'industrie. Elle est grande comme une ville européenne de 24 à 25,000 ames, parce que la plupart des maisons n'y ont que le rez-de-chaussée, et qu'un grand nombre ont des jardins. Ses habitans passaient, il y a cinquante ans, pour les plus fainéans du pays. Ils prétendaient tous descendre des anciens Conquistadores, et ne pouvaient s'imaginer qu'il leur fût permis d'exercer d'autres fonctions que celles de militaire, ni de travailler la terre sans se déshonorer. Aussi vivaient-ils dans la plus profonde misère sur un sol éminemment fertile. Leurs idées ont bien changé depuis; ils se sont adonnés à la cul-

---

(1) Dont les Espagnols ont fait Orinoco, les Anglais Oroonoke, et les Français Orénoque. Ibirinocco était aussi le nom des montagnes où ils supposaient les sources de ce fleuve.

ture et au commerce, et les campagnes environnantes sont bien cultivées. Valencia est le centre d'un commerce considérable avec Caracas et Puerto Cabello.

Le bourg de Maracay, situé à l'autre extrémité du lac, était habité par une race d'hommes, dont la raison ne fut jamais dérangée par le ridicule et funeste orgueil de la naissance. Presque tous les habitans de la ville et des campagnes circonvoisines sont d'origine biscayenne; aussi l'industrie, l'aisance, la propreté et les bonnes mœurs, régnaient-elles généralement dans ce district. Les campagnes qui environnent Maracay sont couvertes de nombreuses plantations de coton, d'indigo, de café et de maïs, et les hauteurs de champs de froment. Dans un rayon de deux lieues, suivant que le terrein est plus ou moins élevé, on cultive les végétaux des pays tempérés de l'Europe et ceux du tropique. Quoique Maracay n'eût pas le nom de ville (Ciudad) sous l'ancien gouvernement espagnol (parce qu'il n'avait pas de Cabildo), il n'en avait pas moins une population de près de 10,000 personnes.

Tulmaro est un autre bourg situé dans un des vallons qui communiquent à la vallée

d'Arragoa. Il est situé à deux lieues de Maracay. C'est le séjour des administrateurs de la ferme du tabac. Ce bourg est très-bien bâti ; on y comptait environ 8,000 habitans en 1807. Sa banlieue était alors couverte de plantations de tabac, qu'on y cultivait pour le compte du gouvernement.

En allant de Caracas à Tulmero, on rencontre le bourg de Vittoria, qui n'était jadis qu'un village d'Indiens Caracas, que les missionnaires espagnols ont convertis au christianisme et à la civilisation. Mais depuis un siècle, il s'y est établi un grand nombre d'Européens, qui, par leurs unions licites ou clandestines avec les femmes indigènes, ont produit une population nombreuse de métifs. Il y a cependant plusieurs familles qui se disent descendues du sang Européen, sans mélange de sang indigène et africain, et qui mettent une grande importance à cette absurde prétention. Le bourg avait, en 1807, une population de 8,000 personnes.

Il y a plusieurs autres bourgs ou villages dans les vallées d'Arragoa, dont les habitans cultivent toutes les productions du tropique, ainsi que le froment et les fruits de l'Europe.

En 1807, cette population était répartie

sur 237 plantations et près de 2,000 maisons situées dans les bourgs ou villages. Elle consistait en

	24,000	blancs.
	18,000	sang-mêlés.
	6,500	Indiens.
	4,000	esclaves.
Total en compte rond. .	52,500	personnes.

CORO.

La situation heureuse de Coro pour commercer avec les îles voisines, et particulièrement avec Puerto-Rico et Saint-Domingue, et non le hasard, comme l'a dit M. Depons (1), fit choisir ce lieu pour être le premier établissement que les Espagnols fondèrent dans cette partie de la Terre-Ferme. La tribu d'Indiens qui l'habitait se nommait *Coriana*. L'*Audiencia* de Saint-Domingue y envoya, en 1529, Juan de Ampues en qualité de gouverneur, et principalement dans la vue de réprimer les brigandages et les cruautés des commerçans espagnols, qui infestaient ces parages. A peine ce pays commençait-il à se relever sous l'administration de cet ex-

(1) Voyez *Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme*, tom. III, p. 153.

cellent gouverneur, qu'il tomba sous la tyrannie des Welser.

On avait établi un évêché avec un chapitre à Coro, en 1532. Le siége du gouvernement ayant été transféré à Caracas en 1576, l'évêque et son chapitre y furent transférés en 1636. La chronique du pays rapporte que les chanoines de Coro faisaient la chasse aux Indiens pour les vendre comme esclaves, et que d'autres firent le métier de corsaires.

Les environs de Coro sont stériles; mais à trois lieues de la ville sont des mornes, et commencent des vallées et des plaines assez fertiles. Cette ville est située sur l'isthme de Paragoana, dont les habitans mènent une vie pastorale, ne s'occupant guère que de l'éducation des troupeaux. Dix mille personnes de toute couleur, parmi lesquelles il y a à peine 200 esclaves, forment la population de la ville. Il s'y fait encore, avec Curaçao, un commerce considérable en bestiaux, en cuir, en indigo, et même en cochenille; ce dernier article vient du district de Carora.

D'après le *Deposito*, la ville de Coro est par les 11° 9′ lat. bor., et 72° 7′ 47″ longit. occid. méridien de Paris.

La ville de Carora et ses alentours occu-

pent une population d'environ 10,000 personnes. Cette ville figure sous le nom de *San-Juan Bautista del Portillo de Caropa*, dans le Dictionnaire d'Alcedo. Carora, son vrai nom, est un nom indien. Autrefois on ne s'y occupait guère que de la culture d'une espèce de cochenille sylvestre aussi belle que la *Misteca*. Quoique son sol soit aride, il y a de nombreux troupeaux de bœufs, de chevaux, d'ânes, de mulets, de brebis, de chèvres; le cerf nain de l'Amérique méridionale y est très-commun. Les habitans élèvent les animaux, principalement dans la vue d'en tanner les cuirs. Une grande portion des habitans de la ville sont cordonniers et selliers; d'autres sont tisserands et cordiers. Ils font de très-jolis hamacs et de l'excellente ficelle avec le fil de l'*agave fœtida* ou pite. Il font un grand commerce de ces objets avec Maracaïbo et Carthagène, d'où ils sont exportés dans les colonies voisines.

Autrefois les habitans de Carora étaient très-pauvres, mais ils sont devenus riches depuis qu'ils se sont adonnés à l'éducation des troupeaux et au commerce de la tannerie. Son sol aréneux est couvert de cactiers, d'autres plantes épineuses, ainsi que d'arbres

qui produisent des résines aromatiques et des baumes odoriférans, auxquels ils attribuent de grandes vertus, et dont plusieurs n'ont encore été décrits par aucun botaniste.

La petite rivière de Morere, qui, dans le temps sec, suffit à peine aux premiers besoins des habitans, est la seule qui arrose ce district, d'ailleurs très-salubre.

L'administration de la ville était purement muncipale : autre cause de l'industrie de ses habitans.

Carora est située, d'après les géographes espagnols, à 15 lieues est du lac de Maracaïbo, et à 90 lieues à l'ouest de Caracas, et par les 10° de lat. boréale.

La ville est bien bâtie : tout y respire l'ordre et l'aisance. Il y a trois belles églises, la paroissiale, celle de Saint-Denis l'Aréopagite, et celle des Franciscains, qui y ont un couvent.

En allant de Carora à Caracas, on trouve la ville de Barquisimeto sur un plateau. Quoique par 9° 45′ de lat. nord, on y jouit d'une température assez douce. Je n'y ai jamais été; mais on m'a assuré que, lorsque le vent ne souffle pas, le thermomètre de Réaumur s'y élève à 28° et 29°, ce dont je doute, à cause de l'élévation de ce lieu; d'ailleurs, le fro-

ment croît dans le voisinage de Barquisimeto. On cultive dans les vallées qui l'environnent, toutes les productions des tropiques : on y récolte d'excellent café. La ville est bien bâtie ; elle a, avec sa banlieue, une population d'environ 15,000 habitans. On y voit une belle église paroissiale, qui possède un Christ qui a fait un grand nombre de miracles, et qui est à-la-fois l'objet de la dévotion de la contrée, et une source abondante de revenus pour les prêtres de cette église. Dans la même ville sont un couvent de franciscains riches, et réputés grands amateurs de bonne chère, et un hôpital où les pauvres sont aussi mal logés que mal nourris. Cette ville est à 90 lieues ouest-sud-ouest de Caracas, à 150 nord-nord-est de Santa-Fé de Bogota, à 14 nord-est de Tocuyo, et à 16 de Saint-Philipe.

San-Félipe (Saint-Philipe) n'était, il y a un siècle, qu'un village connu sous le nom de *Cocorote.* Un grand nombre de Canariens et de natifs des districts voisins, attirés par la fertilité de son terroir, s'y étant établis, la compagnie de Guipuscoa, quelque temps avant sa dissolution, y établit des magasins pour faire le commerce de l'intérieur. Dès-lors, ce lieu prit un nouvel aspect. De belles

maisons, des rues régulièrement bâties, prirent la place de chaumières entassées sans ordre. Les habitans de ce district passent pour être laborieux et industrieux; ils n'ont que des curés et point de moines ni des madones à miracle, comme on va en voir dans les contrées circonvoisines. Ils récoltent de l'excellent cacao, du café, du maïs, du riz et un peu de coton. Ce district est arrosé par les rivières Jarani et Arva, et par de nombreux ruisseaux.

On y exploite des mines de cuivre.

Tocuyo est bâtie dans une vallée plus élevée que le plateau de Barquisimeto. Son climat est frais, froid même depuis le mois de novembre jusqu'en avril, lorsque les vents soufflent de la partie du nord. Son territoire est propre à toutes les cultures. On y récolte une grande quantité de froment, qui se transporte dans diverses parties de la province.

La laine des brebis de Tocuyo a une grande réputation dans le pays. J'ai vu de très-belles couvertures et des espèces de casimirs faits avec cette laine. Il y a aussi plusieurs tanneries où l'on prépare assez bien les cuirs, qui sont une branche considérable de commerce.

Les habitans de Tocuyo passent pour être

très-industrieux. Ils vont chercher du sel aux salines de Coro pour le revendre aux habitans des autres parties de la province. Ils ont la réputation d'être très-adonnés au suicide. Cette ville est à 90 lieues sud-ouest de Caracas, à 20 nord de Truxillo, et à 22 de Coro, et, d'après les géographes espagnols, par lat. 9° 35′ bor., et par 72° 40′ long. occidentale du méridien de Paris.

A quarante lieues plus avant dans les terres, et sur les confins de la province de Caracas, du côté de celle de Varinas, on trouve dans une magnifique plaine la jolie ville de Guanare, fondée en 1593. Elle est située sur les bords de la rivière du même nom, et entre celle-ci et la rivière Portugaise, qui est navigable, et se jette dans l'Apure.

Le district de Guanare est aussi bien cultivé que peut l'être un pays dont la population est aussi faible ; à peine y compte-t-on 20,000 habitans. La culture du tabac était autrefois pour eux une source abondante de richesses ; mais depuis qu'il n'est permis de le cultiver que dans certains cantons, et pour le compte du gouvernement, les habitans se sont adonnés à la culture du maïs et des racines alimentaires, telles que la patate (sola-

num tuberosum) ; la batate ou patate douce (convolvulus batatas), l'igname (discorea alata), etc. Ils ne cultivent la canne à sucre, le café et le cacao, qu'autant qu'il leur en faut pour leur consommation. Les troupeaux sont leur principale richesse.

Il est une autre branche de revenu pour les prêtres de Guanare. C'est la *Madoña de Comoroto*, qui, le 3 février 1746, fit des miracles dont les personnes pieuses trouveront le récit dans l'ouvrage de M. Depons, t. 3, p. 167.

Guanare est à 93 lieues sud-ouest de Caracas, et par 8° 14′ lat. bor., et 72° 5′ de long. du méridien de Madrid, d'après les géographes espagnols.

La ville d'Araure, située à 20 lieues à l'ouest de Guanare, est bâtie entre deux branches de la rivière Aricagua : la branche droite est navigable. Son territoire est arrosé de nombreux ruisseaux, qui seraient réputés des rivières en Europe. Cette petite ville est bien bâtie, et a une très-belle église. C'est le temple d'une Madone miraculeuse, qui, d'après la tradition du pays, fut trouvée, en 1702, sous l'écorce d'un arbre par une mulâtresse nommée Marguerite, qui l'échangea avec le capucin Miguel de Palencia, pour

des images de la Vierge, des reliquaires, etc. Il paraît cependant qu'elle n'a commencé à faire des miracles et à entrer en rivalité avec la Vierge de Guanare qu'en 1757. Les prêtres de Guanare affirment que la Madone d'Araure n'est qu'une supercherie capucinale, et qu'elle n'a jamais fait de miracle : pour nous, plus charitables, nous pensons que ces deux Madones sont également dignes de la vénération des croyans.

Les habitans d'Araure, ainsi que ceux de Guanare, passent pour être indolens, paresseux, et très-adonnés aux plaisirs ; ce qui semble être le caractère distinctif des habitans de tous les pays du monde, où le merveilleux et la superstition exercent une grande influence. La ville et son district ont une population d'environ 11,000 personnes ; la fortune de ses habitans consiste en troupeaux ; ils cultivent quelque peu de coton, de café et de cacao. Araure est, d'après les géographes espagnols, par lat. 9° 15′, et par long. 72° 20′.

Saint-Louis de Cura est située dans une vallée fertile, et cependant peu cultivée, ses habitans ne s'occupant guère que de l'éducation des troupeaux. Les montagnes en-

vironnantes ont un aspect très-pittoresque. Le sol est argileux, et l'eau que les habitans boivent dans le temps de pluie est rougeâtre, mais saine, du moins ne s'en trouvent-ils pas incommodés.

L'église de San-Luis a aussi sa Madone miraculeuse, connue sous le nom de *Nuestra Senora de los Valencianos*, pour avoir été trouvée, dit-on, en 1771, par un Indien dans le ravin de los Valencianos. Cette Madone a été cause d'un procès qui a fait grand bruit dans cette partie du monde entre le curé de San-Luis, et celui-ci de San-Sébastian de los Reyes. Celui-ci prétendait que la Madone lui appartenait, parce que le ravin de los Valencianos est situé dans sa paroisse. Le curé de San-Luis alléguait qu'il avait acheté la Madone de l'Indien qui en avait fait la découverte. Pendant trente ans qu'a duré cet étrange procès, plaidé de part et d'autre avec tout le fiel de la superstition, la pauvre Madone est restée réléguée dans le galetas de l'évêché de Caracas, où elle était tellement devenue impuissante. qu'elle ne put empêcher la vermine et les ravets de la ronger au point de la rendre méconnaissable, lorsque l'archevêque de Caracas, don Francisco de Ibarra, pré-

lat vertueux et bienfaisant, mit d'accord les deux curés, et la rendit à celui de San-Luis de Cura, qui, après avoir fait réparer par un peintre et un doreur les outrages de la vermine, et lui avoir acheté un magnifique trousseau, la ramena triomphante dans son église, où elle ne cesse d'accorder aux prières des fidèles de nombreux miracles, notamment celui de féconder les femmes stériles. Comme le curé de San-Luis n'aurait pu suffire seul à la partie du culte qui a pour but la fécondation, il a été obligé de s'associer quelques jeunes ecclésiastiques du voisinage, dont le zèle ardent est continuellement employé à donner aux maris des femmes stériles des preuves de la puissance miraculeuse de leur Madone.

San-Luis ou Saint-Louis de Cura, est à 8 lieues sud-ouest du lac Tacarigua, et à 22 lieues sud-ouest de Caracas.

San-Sebestian de Los Reyes est une petite ville située sur les bords du Rio-Guarica, à environ 7 lieues de San-Luis, et à 18 de Caracas. Le territoire de ce district est fertile; on n'y cultive cependant guère que du maïs, mais ses pâturages nourrissent de nombreux troupeaux.

Nirgoa (1). Cette ville a été bâtie sur les ruines du bourg fortifié de Palmes, qui avait été fondé en 1553 par le capitaine Diego Montesqui, pour protéger les travaux des mines de cuivre qu'il avait découvertes dans les montagnes, au milieu desquelles est située aujourd'hui la ville de Nirgoa ou Nirgua, à dix lieues du lac Tacarigua. Les Indiens Giraharas, qui avaient été cruellement vexés par Montesqui, incendièrent et détruisirent ces établissemens. L'année suivante, le gouvernement chargea le capitaine Diego Paradas de faire rebâtir ce bourg sous le nom de *Nirgoa.* Celui-ci, au lieu de pacifier les Indiens en les traitant avec justice et humanité, leur fit la chasse afin de se procurer des esclaves pour les travaux des mines. Mais les Indiens victorieux de leurs oppresseurs, les forcèrent, en 1556, à évacuer ce poste. Le capitaine Diego Romero y fut envoyé quelques mois après, et employa des nègres aux travaux des mines; les Indiens les chassèrent comme ils avaient fait à son prédécesseur.

Le licencié Bernaldes fut forcé d'évacuer

(1) Cette ville est la même que la Nirua del Collado, du colonel Alcedo. Depons orthographie Nirgua.

Nirgoa en 1557. Francisco Faxardo fit bâtir un grand nombre de maisons et fortifier cette ville en 1560. Mais les Espagnols ne cessant de faire la chasse aux Indiens pour se procurer des esclaves et des femmes, ceux-ci tombaient sur leurs oppresseurs toutes les fois qu'ils se croyaient assez forts pour les attaquer. Cette guerre affreuse finit en 1628, par l'extermination totale de la tribu des Giraharas.

La ville et le district de Nirgoa sont habités par des *Zambos* (1), race produite par l'union du nègre et de l'indienne, ou de l'indien avec la négresse. Quoique dans les colonies espagnoles et portugaises, les gens entachés de sang africain (qu'on nous pardonne cette expression américaine), ne fussent pas traités avec mépris, comme dans celles des autres nations européennes, toutefois ils n'y jouissaient pas de la même considération que les familles réputées issues du sang européen et indien. Les individus de cette race, les *Mestizos*, métifs, étaient, il est vrai, déclarés habiles à occuper les places civiles et mili-

(1) Le mot *Zambo* signifie en castillan un homme qui a les jambes tournées ou arquées. Tout le monde sait que c'est un des caractéristiques du nègre.

taires, mais ils y étaient rarement promus. Les créoles, se disant issus des familles européennes, sans mélange de sang indigène ou africain, étaient même rarement élevés à des places importantes, et étaient traités par les Espagnols nés en Europe, avec beaucoup de hauteur, et comme une classe inférieure : presque toutes les fonctions honorables et lucratives dans les carrières civile et militaire étant réservées pour les Européens. Mais les rois d'Espagne donnaient des brévets de blancs (sorte de savonnettes à vilain), à certaines personnes qui avaient rendu ou étaient censées avoir rendu à l'Etat des services importans. Il y a environ cinquante ans que le roi Charles III, savonna et blanchit en masse par un édit, ses *loyaux et fidèles sujets, les Zambos de la ville de Nirgoa.*

Nirgoa jouissant des priviléges de ville (*Ciudad*), a conséquemment un conseil municipal électif (Cabildo) comme les autres villes espagnoles. On concevra facilement que le premier usage que firent les Zambos de ces priviléges, fut de nommer aux places municipales des gens de couleur. Cette faveur ou justice du souverain enfla tellement le cœur des Zambos, ils devinrent si orgueil-

leux et si arrogans envers les blancs, que ceux-ci ont déserté ce district, qui n'est plus habité que par des blancs couleur de suie, gens, au dire des citadins de Caracas, les plus vicieux des mortels. Dans cette métropole, le mot *zambo* est synonyme de vaurien, de fainéant, de menteur, d'impie, de voleur, de lâche, d'assassin, etc. Sur dix crimes qui se commettent dans la province, huit, dit-on, sont commis par les Zambos. M. Depons, qui a long-temps habité la ville de Caracas, partage l'opinion défavorable de ses habitans sur les Zambos; et j'avoue que ma mémoire ne me rappelle pas le nom d'un honnête homme, lorsque je pense au nombre assez considérable d'individus de cette race croisée, que j'ai eu occasion de connaître et d'employer durant mon séjour à la Trinidad ou dans le cours de mes voyages. Toutefois cet affligeant phénomène peut s'expliquer. Ces individus sont nés d'unions clandestines et adultères; d'indigènes qui n'ont contracté que les vices de la civilisation et d'esclaves africains. Qu'espérer d'individus nés de parens aussi immoraux, dont la culture intellectuelle est tout-à-fait négligée, et dans un climat qui sollicite à l'indo-

lence et à la paresse ? Mais il est une autre remarque, ce me semble, bien faite pour fixer les méditations de savans zoologistes, et les exciter aux recherches. Pourquoi les individus provenus du mélange des sangs africain et indigène américain ont-ils une force de corps, de plus belles formes, plus de facultés intellectuelles, plus d'énergie morale que le nègre ou l'Indien ? Pourquoi, quoique le blanc soit, en général, supérieur en force de corps, en facultés intellectuelles et en énergie morale à l'indigène américain et au nègre, pourquoi, dis-je, les individus nés de l'union d'un blanc avec une Indienne (les *mestizos*) (1), sont-ils inférieurs en force de corps et en facultés intellectuelles aux Zambos ? Pourquoi les mestizos se distinguent-ils généralement par de belles formes, des physionomies agréables, la douceur et la docilité de leur caractère ? Pourquoi le mulâtre, fils du blanc et de la négresse, est-il supérieur au Zambo en facultés intellectuelles, mais son inférieur en facultés physiques ? Pourquoi ces races croisées se distinguent-elles par une constitution plus saine et plus vigoureuse, et par plus d'énergie vitale, sur-

(1) Les métifs dans l'acception espagnole.

tout dans les plaisirs de l'amour, que les individus nés dans le même climat des sangs indigène, européen ou africain, sans mélange? Voilà des faits bien dignes des recherches physiologiques et psychologiques des Cuvier, des Gall, des Blumenbach, des Sœmmerring et des Humboldt.

San-Juan Bantista del Pao est située à cinquante lieues sud-ouest de Caracas. C'est le chef-lieu d'un district qui n'est peuplé que de pasteurs et de troupeaux. La population de la ville et de son territoire est d'environ 10,000 personnes.

La rivière du Pao, qui passe au sud de lá ville, se déchargeait autrefois dans le lac Tacarigua; mais un tremblement de terre et une inondation ayant changé son cours, elle se jette aujourd'hui dans l'Apure. Si l'on creusait un canal du lac Tacarigua au Pao, on communiquerait facilement de Caracas dans la Guyane, et jusqu'au Brésil. Le commerce retirera un jour de grands avantages de ces communications intérieures.

San-Carlos est une petite ville fondée par les premiers missionnaires de Vénézuéla. Elle est située sur les bords de la petite rivière Aguire ou Aguare, et, d'après les géographes

espagnols, par les 9° 20′ de latititude. Le Rio se jette dans une des branches de l'Apure.

Les habitans de ce district sont la plupart originaires des îles Canaries, et ont la réputation d'être laborieux et industrieux. Ils cultivent tout ce qui est nécessaire à leur nourriture, savoir : le maïs et les racines du pays, ainsi que le café et l'indigo ; mais leur richesse principale consiste en troupeaux. C'est une fort jolie ville, qui comptait plus de 15,000 habitans en 1807. San-Carlos est à soixante lieues sud-ouest de Caracas, et à vingt-cinq du lac Tacarigua.

Buria est le nom d'une petite ville située à cinq lieues à l'est de San-Carlos, sur les bords de la rivière Sarare, qui communique à l'Apure par la rivière Portugaise. C'est un canton de pâturages et de troupeaux. On y compte 6,000 habitans.

Calaboso était autrefois un village d'Indiens; mais la compagnie de Guipuscoa ayant jugé à propos d'y établir un entrepôt vers le milieu du siècle dernier, ce village se changea en une ville bien bâtie. Son territoire est couvert de troupeaux. Ce pays était infesté, en 1802, par une bande de brigands, qui faisaient la chasse aux chevaux, bœufs, mu-

lets, etc., et qui les écorchaient pour aller en vendre les peaux à la Trinidad. C'est la seule fois que j'ai entendu parler d'une bande de voleurs dans les colonies espagnoles. Cette ville, située par les 8° 40′ de latitude, est à cinquante-deux lieues de Caracas, et sur les bords du Guarico, belle rivière navigable qui se jette dans l'Apure. Quinze mille individus de toutes castes composent la population de son territoire.

Telle est la description des principales villes de la province de Caracas (autrefois la province de Vénézuéla proprement dite) et de leurs territoires. La population de ces villes n'est pas composée comme celle de la plupart des villes de l'Europe, qui ne sont pas essentiellement commerciales ou manufacturières, de propriétaires et de rentiers qui ne font autre chose qu'y dépenser leur revenu, et de marchands. Les habitans de ces villes et bourgs de Vénézuéla sont presque tous des propriétaires fermiers, qui tous cultivent leurs biens ou élèvent de nombreux troupeaux dans les campagnes circonvoisines. Les prêtres, les médecins, des escrivanos (gens de loi qui sont à-la-fois avocats, notaires, procureurs et même huissiers),

un petit nombre de marchands, forment le reste de la population. On ne rencontre que des forêts ou des prairies naturelles (savanes) dans l'intervalle qui sépare le territoire d'une ville ou d'un bourg, de la ville ou des bourgs les plus voisins, qui sont ordinairement à dix ou quinze lieues l'un de l'autre. On trouve aussi de loin en loin, ordinairement de dix lieues en dix lieues, des missions ou villages d'Indiens à demi-civilisés.

On trouvera dans le dernier chapitre de ce volume, un état des produits de l'agriculture, des troupeaux, etc. de Caracas et des autres provinces ou états confédérés. On a vu plus haut qu'en 1810, la population de la province de Caracas était de 496,772 personnes.

Notice historique sur la province de Cumana, et description de ce pays.

J'ai dit plus haut (1) qu'Alphonse Ojeda reconnut la lagune de Maracaïbo en 1499. Au mois de juillet de l'année précédente, Christophe Colomb, lors de son troisième voyage au Nouveau-Monde, avait découvert l'île de Trinidad et les pays connus aujour-

(1) *Voyez* ce volume, pag. 83.

d'hui sous le nom de Guyane, Cap de Paria, Cumana, etc. Son dessein était d'aller jusqu'à l'équateur ; mais les calmes l'en empêchèrent, et les courans l'entraînèrent jusqu'à cette embouchure de l'Orénoque, ou plutôt du golfe de Paria, située entre l'île de Trinidad et le continent, et à laquelle il donna le nom de *Boca del Drago*, Bouche ou Bouches du Dragon (1). C'est dans ce lieu que ce grand homme, qui connaissait si bien la nature, fut convaincu, pour la première fois, de l'existence de ce continent, qui devrait porter son nom. « Une quantité si prodigieuse d'eau douce (les eaux de l'Orénoque), dit Colomb à son équipage, n'a pu être rassemblée que par un fleuve d'un cours très-prolongé ; la terre qui donne cette eau doit être un continent et non pas une île. » Fernando Colomb nous apprend que son père ayant cotoyé le continent jusqu'à l'ouest des îles Testigos, s'en revint à Saint-Domingue.

A peine eut-on reçu en Espagne la nouvelle de cette grande découverte, que d'audacieux aventuriers, Améric Vespucio ou

(1) On dit depuis long-temps *les bouches*, à cause des deux îlots situés entre la Trinidad et le continent, qui forment quatre entrées.

Vespucci, Alphonse Ojeda, Christophe Guerra, etc., obtinrent la permission d'aller commercer sur ces côtes. J'ai parlé plus haut des deux premiers. Christophe Guerra fit le commerce avec les indigènes au cap de Paria, à la Marguerite, à Cubagua et à Cumanagoto. Il échangea des bagatelles pour des perles, de l'or, des bois de teinture, des baumes, etc. De Barcelonne, Guerra se rendit à Coro, où les indigènes le reçurent hostilement, et refusèrent de traiter avec lui.

Guerra étant revenu en Espagne avec une riche cargaison, le bruit de sa fortune excita les commerçans de tous les ports à faire des expéditions pour ces pays. Mais Charles-Quint, ayant permis par un édit de faire esclaves tous les Indiens qui entraveraient le commerce ou qui s'opposeraient à la prise de possession des régions que Colomb venait de découvrir, ce trafic se changea bientôt en un brigandage affreux.

On sait que le pape Alexandre VI, qui, par la puissance des opinions de ce temps, était roi des rois, avait partagé, en 1493, les découvertes faites ou à faire dans le Nouveau-Monde, entre les rois d'Espagne et de Portugal. La poudre à canon, les tor-

tures et l'esclavage, tels furent les moyens qu'on employa d'abord pour forcer les indigènes à entrer dans l'église de pontifes, qui, à cette époque, tyrannisaient des rois et des peuples ignorans, déshonoraient le nom chrétien par l'infamie de leurs mœurs, et avaient défiguré la bienveillante, simple et persuasive religion de Jésus-Christ, en introduisant dans son culte les superstitions du paganisme, les extravagances de leur propre imagination, et l'intolérance des premiers disciples de Mahomet. Dévorés de la soif de l'or, enflammés d'une ambition sans noblesse, égarés par un fanatisme sanguinaire, la guerre que ces aventuriers portèrent au Nouveau-Monde prit le caractère superstitieux des croisades, sans en avoir l'héroïsme.

Lors de son second voyage au Nouveau-Monde, Colomb avait amené avec lui des missionnaires. Cet homme extraordinaire, dont on n'a pas assez célébré les vertus, avait choisi, pour convertir les indigènes au christianisme et à la civilisation, non des fanatiques farouches, mais des ecclésiastiques éclairés et bienveillans. Peu de temps après, un père Cordova, que l'histoire des missions espagnoles

nous représente comme un homme doué de toutes les vertus, obtint de Charles-Quint la permission de passer dans le pays de Cumana pour y prêcher l'Evangile. Sa santé ne lui ayant pas permis de faire ce voyage, il y envoya son frère, le père François de Cordova et le père Jean Garcès. Ces deux missionnaires arrivèrent à Cumana en 1512. La douceur de leurs mœurs leur gagna la confiance des Indiens, qui les regardaient comme des êtres divins.

Il sortait continuellement des îles de Saint-Domingue et de Porto-Rico des pirates, sous le nom de *conquistadores*. Un de ces vaisseaux aborda un jour à Cumana, tandis que les pères Cordova et Garcès étaient occupés de la conversion des Indiens. Le capitaine de ces pirates descendit à terre, sous prétexte de trafiquer avec les Indiens. L'humanité des missionnaires les avait réconciliés avec le nom Espagnol. Le chef des pirates invita le Cacique à venir dîner sur son vaisseau avec sa famille : celui-ci se rendit à son invitation, accompagné d'un grand nombre d'Indiens. A peine furent-ils à bord, que le pirate fit voile pour Saint-Domingue.

Cette scélératesse souleva les Indiens de la

contrée : ils résolurent de massacrer les missionnaires, qu'ils accusaient d'être d'accord avec les pirates. Les missionnaires, après avoir protesté de leur innocence, promirent aux Indiens d'expédier de suite une barque à Saint-Domingue, pour réclamer leur chef et leurs compatriotes : à cette condition, on leur fit grâce de la vie, les assurant néanmoins qu'ils seraient mis à mort, si dans quatre mois les captifs n'étaient mis en liberté. Mais les pirates de Saint-Domingue ayant refusé de les délivrer, les pères Cordova et Garcès furent massacrés. Las-Casas raconte (1) que d'autres missionnaires furent massacrés dans l'île de Trinidad et dans d'autres parties de la province de Cumana, parce que des pirates espagnols avaient enlevé des Indiens. Dans ce siècle de prosélitisme, ces exemples terribles n'effrayèrent pas des hommes qui soupiraient avec ardeur après la couronne du martyre. De nouveaux missionnaires passèrent à Cumana, et les pirates ne cessant de faire des descentes sur les côtes pour faire des captifs parmi les Indiens, ceux-ci

(1) *Voyez* son *Histoire*, traduite par Pralard, pag. 96 et suiv. Paris, 1697.

s'en prenaient aux missionnaires, qu'ils massacraient. En 1519, tous les Espagnols établis dans ce pays furent mis à mort.

Il y avait alors environ six ans que le bon Las-Casas parcourait les colonies pour y prêcher l'humanité à ses féroces compatriotes. On ne peut lire sans frémir les récits que fait le vertueux évêque de Chiapa, des cruautés commises dans ces régions, des massacres des millions d'Indiens immolés par le fanatisme et l'avarice.

Las-Casas avait passé à l'âge de douze ou treize ans dans le Nouveau-Monde, avec son père, à l'époque même de la découverte. Touché de la douceur naïve des Indiens, il se fit prêtre pour travailler à leur conversion; mais comme il avait reçu de la nature un cœur sensible et généreux, il crut qu'il emploierait mieux son temps en se faisant l'avocat de ces infortunés auprès de son souverain; ce qui lui valut de la part de ses criminels contemporains ces absurdes calomnies, que les personnes qui ont fait une étude sérieuse de l'histoire de ces temps, sont indignées de trouver si légèrement répétées par des historiens d'ailleurs respectables. « On le voyait continuellement, dit Raynal, voler d'un hémis-

phère à l'autre, pour consoler des peuples chers à son cœur, et pour adoucir leurs tyrans. L'inutilité de ses efforts lui fit enfin comprendre qu'il n'obtiendrait jamais rien dans les établissemens déjà formés, et il se proposa d'établir une colonie sur des fondemens nouveaux. »

En 1519, il arriva à Porto-Rico avec 300 laboureurs Castillans, et peu de jours après il se rendit à Cumana, pour y fonder sa nouvelle colonie. Charles-Quint alors lui avait donné le titre de gouverneur de Cumana. Persuadé que ses compatriotes devaient être en horreur aux indigènes, il avait imaginé de distinguer ses colons par un habit particulier, orné d'une croix, afin que les indigènes pussent les distinguer des autres Espagnols.

Peu de temps avant l'arrivée de Las-Casas à Cumana, Gonzalo Ocampo venait d'y être envoyé par l'audiencia de Saint-Domingue, en qualité de commandant, et pour venger les massacres que les Indiens avaient faits de ses compatriotes. Ocampo, en paraissant sur la côte à l'entrée du golfe de Cariaco, avait reçu la visite de quelques Indiens, et après les avoir caressés quelques instans, pour

en attirer un plus grand nombre dans ses vaisseaux, les avait fait pendre aux vergues, après quoi il avait débarqué avec de l'artillerie, et fait fusiller tous les Indiens qui tombèrent sous sa main. Il refusa de remettre à Las-Casas le gouvernement du pays. Celui-ci, après avoir logé ses colons dans une espèce de fort entouré de palissades (1), s'embarqua pour Saint-Domingue, afin d'y faire connaître à l'audiencia la conduite et la rebellion d'Ocampo, qui le suivit de près, laissant tout son monde dans la petite île de Cubagua. Les Indiens, qui ne pouvaient croire qu'il y eût des gens de bien parmi les Espagnols, tombèrent de nuit sur les colons de Las-Casas, et massacrèrent tous ceux qui ne purent se sauver dans l'île de Cubagua, après quoi ils exterminèrent les autres Espagnols répandus dans la province.

L'audiencia de Saint-Domingue envoya, en 1523, Jacques Castellon à Cumana, en qualité de gouverneur, et avec des forces assez considérables pour ne pas avoir à craindre la

(1) Ocampo avait donné le nom de *Nouvelle-Tolède* à cette espèce de camp retranché. Il était situé où est aujourd'hui la forteresse qui domine la ville de Cumana.

vengeance des Indiens. Des écrivains espagnols, et M. Depons après eux, le représentent comme un chef également sage, ferme et humain, qui sut à-la-fois réprimer la disposition qu'avaient ses compatriotes au brigandage, et celle des Indiens à se venger de tant de cruautés. Cependant il résulte de la lecture des écrivains contemporains, que sous le gouvernement de Castellon, comme auparavant, les Espagnols furent presque toujours en état de guerre avec les indigènes. Or, les personnes qui ont été à portée d'étudier ceux-ci, savent que jamais ils ne sont les aggresseurs ; que jamais les Indiens ne prennent les armes contre les blancs, qu'ils n'y aient été forcés par quelque grande insulte ou de criantes vexations (1).

---

(1) Qu'on ne m'accuse pas de contradiction en se rappelant que j'ai dit dans mon premier volume que les Caraïbes de Saint-Vincent massacrèrent les habitans blancs de cette île, dont ils n'avaient pas à se plaindre. Mais ces prétendus Caraïbes étaient des *Zambos*, des hommes à demi civilisés, qui avaient été séduits par des blancs intéressés à commettre ces hostilités. Que si les détracteurs des Indiens venaient à m'objecter les irruptions fréquentes des sauvages de l'Amérique septentrionale contre les citoyens des Etats-Unis, je répondrais que les

J'ai long-temps vécu dans le voisinage des sauvages, ayant des rapports journaliers avec eux, et j'atteste que je n'ai pas connaissance que jamais un Indien ait été l'aggresseur d'un blanc, ou qu'il ait commis une injustice envers lui, sans y avoir été poussé ou avoir été séduit par des blancs, des mulâtres ou des nègres.

Mais pour revenir à la situation de la province de Cumana sous le gouvernement de Jacques Castellon, il paraît que s'il y eut sous

---

attaques de ces Indiens sont *toujours* ou des représailles pour quelque insulte ou injustice commise par quelque mauvais sujet américain, ou que les indigènes ont été séduits et excités à exercer ces hostilités par des agens du gouvernement anglais. Voici la manière perfide dont ces loyaux et généreux Bretons s'y prennent ordinairement pour soulever les sauvages contre leurs voisins. Quelques Anglais se déguisent en uniforme des Etats-Unis, insultent quelque Indien, le tuent, incendient sa cabane, etc. Un agent anglais est aposté pour exciter à la vengeance les sauvages, qui n'y sont que trop disposés. Ceux-ci courent aux armes, exterminent tous les Américains qu'ils rencontrent; car insulter un individu indien, c'est insulter toute sa tribu, qui regarde comme complice de l'insulte ou de l'assassinat toute la nation de celui dont elle a à se plaindre. Telles sont toujours les deux causes des guerres des Etats-Unis avec les nations indigènes.

ce gouverneur moins d'anarchie et de brigandage que sous ses prédécesseurs, la tyrannie et l'oppression y furent plus systématiques.

Le vertueux Las-Casas, qui nous a laissé un effroyable tableau de l'histoire de ces temps, n'aurait pas manqué, sans doute, de faire une mention honorable de Castellon, s'il eût été le protecteur des Indiens. L'évêque de Chiapa ne nous a pas transmis les noms des hommes exécrables dont il raconte les crimes, et les dates sont trop négligées dans son histoire. Comme je crois que sa relation des injustices et des cruautés commises sur les Indiens *à la côte des perles* (la côte de Cumana), se rapporte aussi bien au temps de Castellon, qu'à celui de ses prédécesseurs, je pense que je ferai plaisir à mes lecteurs en encadrant dans ma relation un fragment des tableaux historiques de Las-Casas, traduits en style naïf par un écrivain de la fin du dix-septième siècle. Je crois rendre mes descriptions de ces contrées plus intéressantes en les faisant précéder d'essais historiques.

« Les Espagnols enlevèrent de ces rivages (les provinces de Cumana et de Vénézuéla)

plus de deux millions d'hommes, pour les transporter aux îles de la Petite-Espagne (Saint-Domingue) et de Saint-Jean (Puerto Rico) : la plupart y périrent dans les mines, ou des mésaises qu'ils souffrirent. C'est une chose digne de compassion, et capable d'attendrir les plus barbares, de voir que cette côte, qui était autrefois si peuplée, est maintenant absolument déserte. On a remarqué par plusieurs expériences, que le tiers des esclaves que les Espagnols mettent sur leurs vaisseaux, périt en chemin, sans parler de ceux qu'ils tuent lorsqu'ils fouillent dans les maisons, pour en enlever ces malheureux. La fin qu'ils se proposent engage les Espagnols à commettre toutes ces violences ; ils veulent s'enrichir à quelque prix que ce soit ; ils ont besoin d'une grande quantité d'esclaves pour faire une grande somme d'argent ; ils mettent peu de provisions et peu de vivres pour tout ce monde dans leurs vaisseaux, de peur de faire une trop grande dépense à nourrir ces pauvres Indiens : à peine y a-t-il de quoi nourrir les Espagnols qui servent dans le navire pour en faire la manœuvre : d'où il arrive que les Indiens, tourmentés de la faim et de la soif, périssent misérablement ; et

l'on en jette la plupart dans la mer pour sauver le reste. Un pilote m'a raconté que faisant voyage de l'île de Lacayos jusqu'à la Petite-Espagne, dont le trait est d'environ soixante et dix lieues, il n'eut besoin ni de boussole, ni de consulter les astres pour conduire son vaisseau ; mais il m'assura que les corps des Indiens lui servaient de guides, et qu'il arriva au terme sans s'égarer.

« Lorsque les Indiens sont arrivés dans l'île où l'on a résolu de les vendre, il n'y a personne en les voyant qui ne soit attendri et pénétré de compassion, à moins que d'être barbare : les hommes, les femmes, les enfans sont tout nus, épuisés par la faim et le travail, à peine peuvent-ils se soutenir, et ils tombent de langueur et de faiblesse : ils les mettent par troupes comme des moutons ; ils séparent l'époux de sa femme, et les enfans de leurs pères et de leurs mères ; ils font des bandes de dix ou de vingt personnes, et jettent le sort pour savoir à qui elles tomberont en partage. C'est ainsi qu'en usent ces pirates, qui arment et qui équipent des vaisseaux pour enlever dans leurs propres maisons ces malheureux Indiens, et pour s'enrichir à leurs dépens, en les réduisant à la

servitude. Quand le sort tombe sur une troupe où il y a un vieillard ou un malade, celui à qui il tombe en partage a coutume de parler de la sorte : Pourquoi me donnez-vous ce vieillard qui n'est bon à rien, et qui n'est qu'une morte paie? Que ferai-je de ce malade, qui ne peut m'être qu'à charge, et que son infirmité rend absolument inutile? On peut voir par-là le peu de cas que les Espagnols font des Indiens, et combien ils remplissent mal le précepte de la charité chrétienne; puisqu'ils n'ont d'amour ni pour Dieu, ni pour leur prochain, d'où dépendent cependant la loi et les prophètes.

« On ne peut rien imaginer de plus cruel ou de plus détestable que la tyrannie que les Espagnols exercent pour ramasser et pour faire tomber dans leurs piéges ces pauvres Indiens, quand ils vont à la *quête*, pour en faire des esclaves, et pour les employer à la pêche des perles : il n'y a que les peines de l'enfer que l'on puisse comparer à celles que l'on fait souffrir à ces infortunés : celles qu'on endure dans les mines où l'on tire l'or sont beaucoup moindres, quoiqu'elles soient épouvantables. Ils les obligent à se plonger sous l'eau de la mer, profonde de cinq ou six

brasses ; ils y nagent sans aucune respiration, pour en arracher les nacres dans lesquelles on trouve les perles : ils viennent à la surface de l'eau avec des filets pleins de ces nacres, pour respirer un peu et pour s'empêcher d'étouffer : s'ils y sont un peu trop long-temps, pour s'y délasser de leurs fatigues, un impitoyable Espagnol qui est là auprès dans une nacelle, les bat à outrance, et les charge de coups ; il les prend par les cheveux pour les obliger à se replonger promptement sous l'eau, et pour continuer la pêche. On les nourrit d'un morceau de poisson et de pain sec et sans substance ; et encore ne leur en donne-t-on pas assez pour appaiser leur faim. Ils n'ont point d'autre lit que la terre dure, où ils dorment enchaînés, de peur qu'ils ne s'enfuient. Ils se noyent souvent en faisant cette pêche, ou ils sont dévorés par des monstres marins, qui engloutissent des hommes tout entiers ; de sorte que l'on n'en entend plus parler.

« Il est aisé de voir par ce que je viens de dire, que le précepte de la charité s'observe mal dans la pêche des perles, puisqu'on expose ces malheureux esclaves à des dangers évidens de périr, selon l'ame et selon le corps :

l'avarice des Espagnols, qui n'a pour but que le gain, fait qu'ils ne se mettent guère en peine de faire instruire leurs esclaves, et de les munir des sacremens : ils les accablent de tant de travail, qu'ils meurent en peu de temps, et il est impossible que les hommes soient long-temps sous les ondes sans respiration, et qu'ils résistent à la contrainte qu'ils y souffrent. La rigueur du froid est cause qu'ils jettent quelquefois le sang par la bouche, et qu'ils en meurent, parce qu'ils ont l'estomac trop pressé, en ce qu'ils sont contraints de retenir trop long-temps leur haleine sous l'eau ; outre que le froid excessif qu'ils endurent engendre le flux de sang. Ils ont naturellement les cheveux noirs ; mais la fatigue les fait changer de couleur : ils deviennent semblables aux poils de loups marins. L'écume de la mer se fige, et s'attache tellement sur leurs épaules, qu'ils ressemblent plutôt à des monstres qu'à des hommes. Les Espagnols ont fait périr par le travail de cette pêche tous les peuples de Lucayos, qui étaient les plus adroits à cet exercice, et les plus expérimentés. Voilà pourquoi ils vendaient chaque Indien de cette contrée cinquante, et jusqu'à cent écus. Les Lucayens

ont une adresse merveilleuse pour nager et pour se plonger sous l'eau : on employait aussi à cette pêche ceux des autres provinces, que l'on pouvait prendre, et l'on en a fait périr une infinité (1). »

Quoi qu'il en soit de la conduite du gouverneur Castellon envers les Indiens, il est le véritable fondateur de la ville et de la colonie de Cumana. Gonzales Ocampo, il est vrai, passe pour en être le fondateur, parce qu'il y avait fait un établissement en 1520; mais il avait été détruit par les indigènes. Ceux-ci furent presque continuellement en guerre avec les Espagnols jusqu'en 1656, époque à laquelle ils renoncèrent à vouloir les convertir et les civiliser avec des fusils et des échafauds. Depuis cette époque, les jésuites et les autres missionnaires, avec les seules armes de la persévérance et de la persuasion, les ont réunis dans des bourgades appelées *missions;* leur ont donné quelques idées de christianisme, et leur ont fait prendre le goût de l'agriculture et des arts élémen-

(1) *Voyez* la *Découverte des Indes occidentales*, par B. de Las-Casas, évêque de Chiapa, trad. par Pralard. Paris, 1697, un vol. in-12, pag. 96 et suiv.

taires de l'état social. Les Européens ont pu se fixer parmi eux, et y former des établissemens. L'histoire observera que les missionnaires de l'église romaine n'ont commencé à avoir du succès parmi les indigènes, que depuis qu'elle est devenue moins intolérante.

La ville de Cumana, aujourd'hui une place de commerce du premier ordre dans le Nouveau-Monde, n'était, il y a quarante ans, qu'une misérable bourgade qui recevait annuellement deux ou trois petits navires d'Espagne, qui partageaient le commerce du pays avec les contrebandiers Hollandais et Anglais. L'édit du roi Charles III, en date du 12 novembre 1778, vulgairement appelé *édit du commerce libre*, qui mit fin au monopole de la compagnie de Guipuscoa, vivifia l'agriculture et le commerce languissans; la population de cette province avait plus que doublé dans vingt ans, et les richesses du pays s'étaient accrues dans une progression encore plus considérable.

Cette province, sa capitale et ses autres villes, sont des monumens honorables de la prodigieuse influence d'un gouverneur éclairé, sage et désintéressé, sur la prospérité d'une colonie. Pendant environ onze ans

(depuis 1793 jusqu'en 1804) que don Vicente de Emparan fut gouverneur de cette colonie, la protection libérale qu'il accorda à l'agriculture et au commerce, avait élevé, en 1805, les produits coloniaux au double de ce qu'ils étaient en 1799; l'aisance était répandue dans toutes les classes, et un grand nombre de fortunes nouvelles s'étaient formées. La ville de Cumana, située à une demi-lieue de la mer, et sur le bord du golfe de Cariaco, avait triplé de grandeur; des maisons élégamment bâties et avec des toits à l'italienne, avaient remplacé des chaumières et des baraques; un nouveau quartier ou faubourg qui rivalise avec l'ancienne ville, prit le nom vénéré de *Emparan.* Son port était fréquenté des nations étrangères.

Don Vicente de Emparan, lorsqu'il était gouverneur de Cumana, prit sur lui de permettre aux navires des nations amies et neutres de venir commercer sans restriction dans les ports de son gouvernement. Cette sage mesure répandit l'abondance et le bonheur dans sa province, tandis que la misère et le désespoir produisaient des révoltes dans les colonies voisines. Son souverain, loin de le blâmer d'avoir fait fléchir la rigueur des lois

prohibitives devant la nécessité des circonstances, lui donna des éloges et des marques de sa faveur.

Autrefois (du temps des Welser), la province ou le district de Nuera Barcelonna, faisait partie des pays qui leur avaient été concédés ; mais on n'y fit alors aucun établissement. A cette époque, le gouverneur de Cumana était indépendant de celui de Vénézuéla. En 1579, Juan Pimentel, gouverneur de Vénézuéla, envoya Garci Gonzales à la tête de 100 Espagnols et de 400 indigènes à la solde de l'Espagne, pour réprimer les Indiens Cumanagotos et Quiriquires, ennemis des Espagnols. Quoique Garci Gonzales eût remporté plusieurs avantages sur les diverses tribus de cette contrée, quoique, si l'on peut en croire Oviedo y Banos, historien de Vénézuéla, il sût tempérer la rigueur des armes et de la victoire par la modération et l'humanité, ce qui le fit surnommer le *Glorioso* par ses contemporains (1); il n'en est pas moins vrai qu'il s'en fallait bien que les Indiens fussent subjugués et pacifiés en 1585. Ce fut cette année que l'*audiencia*

(1) *Voyez* le livre VII de l'*Histoire de Vénézuéla*, par Joseph de Oviedo y Banos. Madrid, 1723.

de Saint-Domingue, dans laquelle était à cette époque concentré le gouvernement suprême des colonies, ordonna à Christophe Lobos d'aller faire à *ses dépens* la guerre aux Indiens de Cumana et de Vénézuéla, *pour expier le crime* de son père Alonzo Cobos, gouverneur de Cumana, qui avait fait assassiner Francisco Faxardo (1), célèbre dans les annales de Vénézuéla.

Louis de Roxas, gouverneur de Vénézuéla, ne donna à Christophe Cobos, pour entreprendre cette expédition, qu'un corps composé de 170 Espagnols et 300 indigènes, quoiqu'il lui eût été enjoint par l'*audiencia* de mettre sous ses ordres toutes les troupes qui étaient à sa disposition. Animé du besoin d'effacer la honte attachée à son nom, le jeune Cobos n'hésita pas d'entrer en campagne avec cette poignée de soldats; il fit des prodiges de valeur; il soumit les Indiens qui habitaient près des rivières du Tuy, d'Unare et de Neveri, et bâtit, près de l'embouchure de la rivière salée, la ville de San-Christoval (du nom de son patron), qui n'existe plus, sa population ayant émigré à

(1) *Voyez* dans ma *Description de l'île de la Marguerite*, une notice sur ce héros métif.

Barcelonna, fondée en 1634 par Juan Urpin.

Dans ces temps de conquêtes et d'anarchie, les généraux Espagnols qui combattaient à deux mille lieues de leur souverain, ne connaissaient guère d'autres lois que leur force et leur caprice. Christophe Cobos, indigné du peu de moyens que Roxas avait mis à sa disposition, et de ses menées sourdes pour le faire échouer, fit hommage de sa conquête à Rodrigo Nunes Lobo, gouverneur de Cumana, et le gouvernement de la métropole approuva la réunion du pays des Cumanagotos (la banlieue de la ville de Barcelonna) au gouvernement de Cumana. De là vient que les gouverneurs de Cumana se qualifiaient aussi de gouverneurs de Barcelonna.

D'après M. Depons, la population de la ville de Cumana était de 24,000 personnes en 1802. Lorsque j'y étais, en 1807, elle s'élevait à 28,000 et quelques habitans, et elle montait à la fin de 1810, à 30,000 habitans, presque tous laborieux et industrieux. Suivant le même M. Depons, la population des provinces réunies de Cumana ou de Nouvelle-Andalousie et de la Nouvelle-Barcelonna, n'était alors que de 80,000 ames, y compris

la population de la capitale. Mais les états que j'ai lus sur les lieux en 1807, portaient cette population à 96,000 personnes.

La ville de Cumana a deux églises paroissiales (1) et deux couvens d'hommes. L'un appartient aux dominicains, et l'autre aux franciscains-récolets. J'ai eu occasion de connaître les religieux de ces deux couvens pendant le séjour que j'ai fait dans cette ville en 1807; c'étaient de fort honnêtes gens, des hommes libéraux et éclairés, étrangers à toute idée d'intolérance et de persécution.

Il n'y a à Cumana aucun édifice public qui impose par sa magnificence. Cette ville a une salle de spectacle beaucoup moins grande que celle de Caracas, et construite sur le même plan, c'est-à-dire qu'il n'y a de toit que sur les loges. On eût étouffé dans une salle à l'européenne sous un climat aussi chaud. D'ailleurs, il pleut à Cumana encore bien plus rarement qu'à Caracas. Les acteurs de Cumana sont des gens de couleur qui ne déclament pas leurs rôles, mais qui les récitent avec la dernière monotonie.

Des courses de taureaux, des combats de

---

(1) M. Depons, qui n'a jamais été à Cumana, dit qu'il n'y a qu'une église paroissiale.

coqs, des danseurs de corde, sont des spectacles très-fréquentés par les habitans de cette ville et du reste de la province. Il n'y avait pas d'horloge dans la ville de Cumana il y a quatre ans. M. de Humboldt, lorsqu'il était dans cette ville, en 1800, y construisit un très-beau cadran solaire. Lorsqu'un étranger passe devant ce cadran, s'il est en compagnie avec un Cumanais, celui-ci ne manque jamais de lui dire : « Nous devons ce cadran solaire à la complaisance du *sabio* baron de Humboldt. » Le mot *sabio*, qui signifie *sage* en castillan, signifie à-la-fois *savant* et *sage* dans la bouche des créoles des colonies espagnoles. J'ai remarqué que ceux-ci ne prononcent jamais le nom de cet illustre voyageur, sans y ajouter cette épithète de *sabio*. Ils parlent tous de lui avec un sentiment mêlé d'admiration et d'affection. Ils se plaisent à raconter avec quelle complaisance il leur montrait ses instrumens astronomiques, et leur en expliquait l'usage. Ceux qui reçurent de lui des lettres ou des billets, les conservent précieusement, et tiennent à honneur d'avoir eu des rapports avec lui. Ces sentimens des Cumanais pour un homme célèbre, honorent à-la-fois leur caractère

et celui du personnage qui en est l'objet.

La jolie rivière Manzanares passe au milieu de la ville ; on la traverse sur un beau pont de bois. Elle n'a de l'eau que pour de très-petites embarcations. Les navires mouillent sur le *placer*, banc de sable au milieu du port, qui est très-bien abrité.

Cumana est par les 10° 37′ 37″ de latitude bor., et par les 66° 30′ de longitude occidentale du méridien de Paris. Son climat est très-chaud, l'élévation de cette ville au-dessus du niveau de la mer n'étant que de 53 pieds. Le thermomètre s'y élève communément à 27°, et même quelquefois jusqu'à 30°, depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'octobre. Durant cette saison, il y descend rarement à 20° pendant la nuit. Depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de mars, les chaleurs sont moindres ; le thermomètre y est alors entre 22° et 24° pendant le jour ; et y descend ordinairement à 17°, et même à 16° pendant la nuit. Le vent de mer tempère la chaleur du climat, qui est d'ailleurs sain, parce qu'il est très-sec. Il ne pleut presque jamais dans la plaine où est située la ville de Cumana, quoiqu'il pleuve fréquemment sur les montagnes voisines. L'hygromètre de

Deluc y est ordinairement à 50 degrés pendant l'hivernage, et marque la plus grande sécheresse depuis le commencement de novembre jusqu'au commencement de juin.

Cumana est bâtie au pied d'une montagne volcanisée, et sujette aux tremblemens de terre.

Cette ville n'a aucun établissement public pour l'éducation de la jeunesse. Il est étonnant de trouver quelques connaissances chez ses habitans dans un tel état de choses. Il y a cependant de l'instruction chez beaucoup de créoles de Cumana. Il est rare qu'on les envoie en Europe pour leur éducation. Les plus riches la reçoivent à Caracas, et la plupart chez des maîtres d'école, où ils apprennent la grammaire castillane, le calcul, les premiers élémens de la géométrie, le dessin, un peu de latin et de musique. J'ai remarqué dans cette jeunesse beaucoup de justesse d'esprit, d'application et de conduite, et moins de vivacité et de vanité que chez la jeunesse de Caracas. Moins riches que ceux-ci, les Cumanais sont élevés d'après des idées d'économie et d'industrie. On ne trouve guère de désœuvrés parmi eux. Ils ont, en général, le goût des affaires. Les uns exercent les arts

mécaniques, d'autres le commerce. Ils ont beaucoup de goût pour la navigation. Ils vont commercer dans les colonies des nations voisines, et par leur activité et leur économie, ils font avec de faibles capitaux des profits considérables. Leurs objets d'exportation sont du bétail, des viandes fumées (*tassajo*) et du poisson salé. Ces objets y sont d'une grande abondance. Deux livres de bœuf se vendent 5 sols à Cumana; 22 livres de viande salée de 4 à 5 francs. Le poisson ne s'y pèse pas; il y a des jours que les pêcheurs en prennent tant, qu'ils en donnent 10, 12 ou 15 livres pesant pour 10 sous. Les gens peu fortunés et les pauvres vont au bord de la mer avec des galats de maïs et des œufs, et paient avec ces objets le poisson qu'ils achètent. Les œufs sont la petite monnaie de Cumana, de Caracas et des autres contrées de Vénézuéla, où la monnaie de cuivre est inconnue. La plus petite monnaie qui y est en usage est un *medio real,* qui vaut 5 sols. Entrez-vous dans une boutique pour acheter quelque chose qui vaut moins de 5 sols, on vous rend deux œufs, trois œufs; la douzaine d'œufs y vaut 5 sols. Cinq sols sont le prix d'une mesure d'excellent lait, un peu plus forte que le litre. Un

mouton vaut une piastre. Un beau dindon de 40 à 50 sols. Une poule 10 sols. Un gros chapon de 15 à 20 sols. Un canard, le même prix. Le gibier volatil et quadrupède, s'y vend souvent à meilleur marché que les viandes domestiques. Tous ces objets sont encore à meilleur marché dans les petites villes de l'intérieur.

J'ai vécu dans la meilleure et la plus chère auberge de Cumana, à une piastre (5 francs 30 centimes) par jour, avec mon enfant et mon domestique. On nous donnait à déjeûner des viandes froides, du poisson, du chocolat, du café, du thé, des vins d'Espagne. Un excellent dîné avec des vins d'Espagne, de France, du café et de la liqueur. Le soir, du chocolat. J'étais bien logé et éclairé. J'aurais dépensé moitié moins, si j'eusse loué un appartement, et si je me fusse mis en pension dans une maison bourgeoise. En un mot, il n'est pas un pays dans le monde, le Bengale excepté, où l'on puisse vivre à meilleur marché que dans la province de Cumana. On peut y faire un excellent dîner pour 20 sols, non compris le vin, qui ne revient pas à 10 sols la bouteille aux personnes qui l'achètent en gros. Les pauvres boivent du punch, qui

est à vil prix. Il ne revient pas à 2 sols le litre.

Les habitans de Cumana sont très-polis, on pourrait même dire qu'ils le sont excessivement. On ne trouve pas chez eux autant de luxe qu'à Caracas ; leurs maisons sont néanmoins assez bien meublées. Ils sont très-sobres. Ces repas, ces festins, qui font un des charmes de la société en Europe, et qui, dans les colonies françaises et anglaises, se répètent presque tous les jours, depuis le commencement de janvier jusqu'au dernier jour de décembre, sont inconnus aux habitans de Cumana et des autres provinces de Vénézuéla.

Le commerce de détail de Cumana est presque tout entre les mains de Catalans, de Biscayens et de Canariens. Ces hommes sont la plupart des matelots qui ont commencé à lever boutique avec quelques piastres, et qui, dans peu d'années, font des fortunes plus ou moins considérables à force de frugalité et d'industrie. Les Catalans se font remarquer en ce qu'ils n'emploient jamais pour commis que des individus de leur province. Qu'un homme de ce pays débarque sans un sou ; le premier Catalan qu'il rencontre le conduit chez lui, le fait travailler ou le recommande

à quelqu'autre de ses compatriotes. Il y a bien des pays où un frère ne ferait pas pour son frère ce qu'un Catalan est toujours disposé à faire pour son compatriote. Ils ressemblent en cela aux Ecossais ; mais ils ne sont pas, comme ceux-ci, arrogans envers leurs inférieurs, vils et rampans avec leurs supérieurs. Le Catalan conserve dans toutes les situations où la fortune le place, un certain air de fierté et de dignité, qui lui attire l'estime de tout homme qui a une ame généreuse.

Ce sont les Catalans qui ont appris aux habitans de Cumana et des provinces voisines à tirer parti de plusieurs productions locales, des noix de cocos, par exemple : ils font de l'huile avec la pulpe qui est dans l'intérieur de cette noix ; avec cette pulpe, ils font aussi une émulsion qui remplace celle d'amandes, et avec laquelle on fait du très-bon orgeat, qui se vend à très-bon marché dans les cafés de ce pays. Ce sont eux qui, les premiers, ont établi à Cumana des corderies, où ils font d'excellens cables avec l'écorce du mahot (genre *bombax*), des ficelles et des cordes avec la pite (*agave fœtida*), etc.

La ville de Cumana n'est défendue que par un mauvais fort qui domine la ville et son

port par des batteries de canon de 18. Au nord-est est le golfe de Cariaco, petite Méditerranée. Vis-à-vis Cumana est la pointe d'Araya, sur laquelle était jadis un fort dont il ne restait que les mâsures en 1808. Ce golfe a douze lieues de longueur de l'est à l'ouest, et il a par-tout de trois à quatre lieues de largeur. Ce serait un port magnifique pour une marine militaire, et où les vaisseaux seraient en sûreté contre les tempêtes; des batteries de gros mortiers placées des deux côtés de l'entrée du golfe, pourraient empêcher les flottes les plus formidables d'y pénétrer, parce que les gros vaisseaux, pour entrer, soit dans le port de Cumana, soit dans le golfe, sont obligés, après avoir reconnu la pointe d'Araya, d'éviter un banc de sable qui se prolonge de cette pointe à deux lieues dans la mer. J'ai quelquefois maudit la coupable négligence du gouverneur de Cumana (Manuel de Cagigal), qui aurait pu, en faisant placer des mortiers sur les deux côtés de l'entrée du golfe, empêcher les frégates anglaises d'y pénétrer. Lorsque j'étais à Cumana, il y avait toujours quelque frégate ou corvette sur la côte ou dans le golfe, soit pour protéger la contrebande, soit pour en-

tretenir leur correspondance avec ce gouverneur, vendu à l'Angleterre. Aussitôt que M. de Cagigal voyait un de ces vaisseaux, il courait à cheval aux batteries, qui tiraient sur les vaisseaux anglais, mais ne les atteignaient jamais. Je n'oublierai jamais qu'un jour de dimanche une frégate anglaise ayant manœuvré pour entrer dans le port de Cumana, don Manuel de Cagigal courut comme de coutume aux batteries, pour faire tirer sur la frégate; pas un boulet ne l'atteignit. La frégate entra dans le golfe, et déchargea une de ses batteries sur une habitation où environ deux cents personnes dansaient sur le rivage. Une heure après arrive un canot qui venait demander un chirurgien pour panser trois personnes qui avaient été blessées; deux avaient été tuées. Cagigal roula ses grands yeux hypocrites, et fit de grandes lamentations sur cet acte de férocité inutile de ses bons et loyaux amis. Mon sang s'alluma, et je lui dis: Monsieur, la frégate anglaise paraît manœuvrer pour sortir du golfe; si elle approche de la batterie à portée de canon, voulez-vous me permettre de lui envoyer quelques boulets? Mais, me répondit ce brave homme, si la frégate s'entête à faire feu sur la batterie, que

pouvons-nous faire contre elle avec six misérables canons?.... C'est égal, général, il faut faire feu sur elle et avec de la *bonne poudre*.... Le général Cagigal : Nous tirons toujours sur ces vaisseaux quelques coups de canon pour la forme, et ils s'éloignent...... Je vous remercie de votre zèle, faites ce qu'il vous plaira. Je demande des gargousses, et j'y trouve de la poudre pourrie, ce que je savais d'avance. Un corsaire français était mouillé tout près de nous. Je demande au capitaine qui était à terre, quelques charges de poudre *française* et quelques-uns de ses canonniers. Le brave Bayonnais s'y prête de très-bonne grâce, et se charge de pointer lui-même une des six pièces de la batterie. La frégate anglaise venait sur nous avec une belle brise de terre, pour recevoir le salut accoutumé. J'eus le plaisir de lui tirer le premier coup de canon; mon boulet porta en plein bois. Le boulet envoyé par le capitaine passa sous son beaupré, et nous vîmes les quatre autres tomber dans ses eaux. Dans moins d'une minute, nous lui eûmes envoyé six autres coups de canon. Avant de tirer sur la frégate, j'avais prié le capitaine du corsaire de faire hisser le pavillon français sur son

navire, afin de donner à comprendre à la frégate anglaise que des Français servaient la batterie. A notre seconde décharge, la frégate vira de bord et gagna le large sans riposter un coup de canon, vraisemblablement parce que le commandant anglais avait reconnu avec sa lunette son ami Cagigal sur la plage, et qu'il se douta qu'il y avait là quelques *chiens* de Français qui lui faisaient une *douce* violence.

Quinze jours après, cette frégate vint à l'île de la Marguerite, où je me trouvais ; elle arbora pavillon parlementaire. Caspar de Cagigal, gouverneur de cette île, et cousin de celui de Cumana, alla à son bord avec quelques officiers Espagnols. Il dîna, ou, pour mieux dire, fit une orgie avec le capitaine et les officiers de la frégate anglaise. Celui-ci lui avait donné pour nouvelle que l'Empereur avait été blessé et fait prisonnier à la bataille de Iéna, que l'armée française était en déroute, etc., etc., etc. Cette nouvelle, accompagnée de force vin de Madère, exalta tellement la cervelle de Caspar Cagigal, que, revenu à terre, il vomit, avec son dîner, un torrent d'injures sur quelques Français qui étaient sur son chemin, lui qui, la veille, ne cessait

de protester de son attachement à la cause de la France. J'eus occasion de le voir le lendemain matin; les fumées bachiques étaient dissipées. Il me parla de la nouvelle que les Anglais lui avaient donnée la veille; je lui dis que je donnerais ma tête à couper que c'était un mensonge, et me permis de lui faire quelques observations sur les injures et tout ce qu'il avait dit à des Français en revenant de la frégate; il me répondit que les Anglais l'avaient grisé..... Rien de plus plaisant et de plus méprisable à-la-fois que l'embarras et les bassesses de cet homme envers un simple voyageur français; il était poursuivi par la crainte que ses propos ne fussent dénoncés au capitaine-général de la Guadeloupe, ou à celui de la Martinique, et qu'on ne le fît destituer.

Je revins quelques jours après à Cumana. Je vis en arrivant son cousin, le gouverneur Manuel Cagigal, plus rusé, mais plus perfide que lui, et également ennemi fanatique de tout Français. Il avait eu connaissance des propos du gouverneur de la Marguerite. Don Manuel me dit que son cousin était un étourdi, mais un bon enfant (buen muchacho), sans malice. Que toutes les fois qu'il

était gris (ce qui lui arrivait sept fois par semaine), il se rappelait que lorsqu'il était prisonnier à Toulouse en 1794, on avait fait de lui un marmiton à l'hôpital.... Que ce souvenir le mettait en fureur; qu'alors il maudissait la France, et disait des injures aux Français qu'il rencontrait; qu'il lui avait écrit pour le réprimander; et qu'il répondrait sur sa tête que l'Empereur n'aurait pas de plus zélé et de plus fidèle serviteur que son cousin Caspar de Cagigal. Pour ce qui me concerne, ajouta-t-il, mes sentimens sont connus; j'ai toujours été l'ami des Français. Vous allez partir pour la Guadeloupe et la Martinique, M. Lavaysse: dites bien, je vous en prie, au général Ernouf et à l'amiral Villaret-Joyeuse, que *notre* (1) grand Empereur n'a pas de plus grand admirateur et de plus zélé serviteur que Manuel de Cagigal.

Un chirurgien français (le sieur Laroche), qui s'était établi dans l'île de la Marguerite, après avoir été chassé des colonies françaises et anglaises pour des escroqueries et des

(1) Lorsque cet homme parlait de l'Empereur devant des Français, il ne disait jamais l'Empereur, mais *notre* Empereur, comme s'il l'eût reconnu pour son souverain.

mœurs infâmes, avait persuadé à MM. de Cagigal, dont il était le *mercure* et l'espion, que j'étais un agent du gouvernement français. J'avais beau les assurer que je ne voyageais dans ce pays que pour étudier la géographie physique, ils n'en persistaient pas moins à croire que j'étais un agent secret de notre gouvernement, à avoir pour moi des égards qui me fatiguaient et m'offensaient, tout en me faisant espionner; ce qui fut cause que je ne prolongeai pas mon séjour dans ce pays aussi long-temps que je me l'étais proposé, pour le connaître dans le plus grand détail. Je ne dois pas perdre cette occasion d'observer qu'à cette époque, les agens du gouvernement espagnol obsédaient de leur servilité et de leurs bassesses les agens du gouvernement français, alors qu'ils trahissaient la cause de la France et étaient vendus au gouvernement anglais. Mais aussi toutes les fois qu'un commerçant ou un voyageur français quelconque se trouvait sous leur domination sans pouvoir se réclamer d'un consul français, ils épuisaient sur lui leur haine contre la France, et il n'est sorte de noirceur et de perfidie qu'ils n'imaginassent pour lui nuire ou le ruiner.

Je reviens à la description de la province de Cumana. Nous étions, il y a un moment, dans le golfe de Cariaco. Ses côtes offrent par-tout de bons mouillages et des embarcadaires faciles aux navigateurs. Des deux côtés le continent présente deux amphithéâtres ornés de la végétation la plus belle et la plus variée, et un paysage cultivé. Au fond du golfe, à l'Est, est la belle plaine de Cariaco, arrosée par la rivière navigable du même nom. A une lieue et demie de son embouchure est la ville, ou plutôt le grand village de Cariaco, qui, dans les papiers officiels espagnols, porte le nom de San-Felipe de Austria.

La population de la ville était d'environ 7,000 personnes en 1807, 4,000 personnes habitaient le reste du district. On n'y cultivait autrefois que le cotonnier et le cacaoyer. Mais mon vénérable ami don Juan-Martin de Arestimuno, dont j'ai parlé dans le premier volume, y ayant formé une superbe cafeyère et une sucrerie avec une rumerie, plusieurs autres personnes y ont établi des plantations à sucre et à café, entr'autres MM. Rubio, cultivateurs éclairés et estimables. Le gouverneur Manuel de Cagigal

essaya, en 1807, de mettre des entraves à la distillation du rum, sous le faux prétexte qu'elle nuisait au commerce des eaux-de-vie d'Espagne ; mais la véritable raison était que le commerce du rum, une des branches de la contrebande anglaise, rapportait de grands profits à son excellence.

D'innombrables essaims d'oiseaux marins vivent dans le golfe de Cariaco, principalement sur des bancs de vase situés des deux côtés de l'embouchure de la rivière. Rien de plus agréable lorsqu'on se trouve là au lever du soleil, que de voir tous ces oiseaux sortir par milliers des paletuviers (1), où ils ont passé la nuit, et se répandre sur la surface de l'onde pour y chercher leur pâture. Lorsque leur appétit est satisfait, les uns vont reposer sur les bancs de vase et de sable, d'autres nagent sur l'onde, dans le seul but de se divertir, d'autres couvrent toutes les branches des arbres de la côte. J'ai vu un banc de sable de près de cent toises de longueur sur vingt de largeur, et des petits bancs ou îlots environnans, entièrement couverts de ces oiseaux

(1) Les *rhizophora mangle*, arbres qui vivent dans les eaux de la mer.

aquatiques. Ceux de ma connaissance étaient des flammants de tous les âges et de toutes les couleurs (1), des grands-gosiers ou pélicans, des aigrettes, des fous, des canards de cinq ou six espèces, dont une plus grosse que la canne d'Inde; plusieurs espèces de poules d'eau ; un oiseau blanc comme le cygne, gros comme lui, mais qui a le bec long, pointu et rouge, les jambes plus longues et plus grêles, et les pattes faites comme celles du cygne ; il nage comme celui-ci, mais il vole beaucoup mieux. J'ai vu dans ce lieu plusieurs autres oiseaux, qui, j'en suis sûr, n'ont jamais été décrits par aucun naturaliste. Deux fois j'ai payé le patron de la pirogue qui me portait de Cariaco à Cumana, et de Cumana à Cariaco, pour s'arrêter une demie-heure près de ces îlots, afin de contempler tout à mon aise ces myriades d'oiseaux de tant de formes et de couleurs variées. Je prenais même plaisir au chant rauque de ceux-ci, au sifflement aigu de ceux-là, et au coassement des autres. Un de ces oiseaux, que je ne pus distinguer

---

(1) On sait que les flammants deviennent blancs quelques jours après leur naissance, qu'ils sont d'un gris-brun à six mois, et qu'adultes ils sont écarlate.

dans la multitude, fit entendre des notes mélancoliques et plaintives. Lorsque celui-ci fixa mon attention, je venais de charger un petit fusil, pour me rendre aux instances de mon enfant, qui me sollicitait pour le laisser tirer sur un essaim de ces oiseaux qui reposait à vingt pas de nous (1). La voix plaintive de celui-ci obtint grâce pour tous. Le bras de mon Samuel, âgé alors de sept ans, fut désarmé; mes sensations passèrent rapidement dans son ame neuve et sensible. J'étais alors en proie à la persécution et au malheur produit par la séparation la plus déchirante. Le chant mélancolique d'un oiseau, qui me parut ressembler à celui de la tourterelle du pays de mon enfance, réveilla en moi toutes les idées, toutes les douces ou cruelles illusions que le mot de patrie fait naître dans l'ame de l'homme malheureux et persécuté dans des régions ennemies et lointaines: mon cœur était oppressé, ma voix éteinte; abusé, insensé que j'étais! Mon ame soupirait après le moment où, après avoir franchi le grand Océan, je presserais dans mes bras, après

---

(1) Comme on ne fait pas à ces oiseaux la chasse au fusil, ils ne craignent pas l'approche de l'homme.

seize ans de séparation................. des êtres insensibles aux plus doux sentimens de la nature!!! Mais j'ai mérité mon sort : mon Samuel et sa mère devaient suffire à mon bonheur, absorber toutes les facultés de mon cœur!

La chasse aux canards et aux autres oiseaux aquatiques, que deux Indiens faisaient dans cette partie du golfe, fut pour mon enfant un objet d'amusement, et de distraction pour moi. Quoique plus d'un voyageur ait déjà parlé de cette chasse singulière et silencieuse, je ne puis m'empêcher de la décrire. Dans cette partie du Nouveau-Monde, les personnes qui habitent le voisinage des lacs et des golfes, laissent flotter continuellement sur l'eau des calebasses, afin que ces oiseaux habitués à les voir n'en soient pas effrayés. Lorsqu'ils veulent en prendre, ils entrent dans l'eau la tête couverte d'une calebasse, à laquelle ils font deux trous pour voir à travers. Ils nagent ainsi vers ces oiseaux, lâchant de temps en temps sur l'eau des poignées de maïs, dont les grains se répandent sur sa surface. Les canards et les autres oiseaux approchent pour manger le maïs ; c'est dans ce moment que

le nageur les saisit par les pieds, les plonge sous l'eau, et leur tord le cou sans qu'ils aient le temps de faire le moindre mouvement, ni de répandre, par leurs cris, l'alarme dans la troupe. Le chasseur attache autour de sa ceinture ceux qu'il a pris, et il en prend ordinairement autant qu'il lui en faut pour satisfaire les besoins de sa famille. Plusieurs personnes n'ont d'autre profession que cette chasse dans le voisinage de certaines villes, et prennent journellement des multitudes de ces oiseaux, qu'ils vendent à vil prix, quoiqu'ils soient une très-bonne nourriture.

A environ une lieue et demie de la ville de Cariaco, et près de la route qui conduit à Carupano, est un lac, ou plutôt un marais d'environ une demi-lieue de longueur sur à-peu-près la même largeur. C'est le repaire d'innombrables reptiles, de crapauds, de boas, de crocodiles; c'est-là aussi, au dire des habitans du voisinage, que les chats-tigres (jaguars) vont se désaltérer. Je passai, la première fois, à dix heures de la nuit, près de ce marais; il exhalait une odeur d'hydrogène-sulfurée extrêmement nauséabonde, et des feux phosphoriques se dégageaient de sa surface. Un prédicateur de l'île Marguerite

m'a avoué que le spectacle hideux de ce lac lui avait inspiré quelques-unes des images d'un sermon que je lui entendis prêcher au commencement du carême de 1807, et dont je donnerai un fragment dans la description de cette île. Les habitans de la ville de Cariaco m'ont parlé d'un animal effroyable, qui ressemble tellement au dragon ailé de la fable, que je n'ose transcrire ici la description qu'ils m'en ont faite, de crainte de faire rire les naturalistes à mes dépens. Un grand nombre cependant assurent l'avoir vu sur le bord de ce marais. Quel est cet amphibie? Peut-être un énorme iguana ou lézard, ou quelque monstrueux reptile de l'ordre des Sauriens.

J'ai recueilli du pétrole sur le bord de ce marais.

Le nom de la ville de Carupano ne se trouve pas dans l'ouvrage de M. Depons sur la capitainie-générale de Caracas, ni sur la carte qui accompagne cette espèce de statistique, à laquelle on a donné le nom de *voyage*. Cette ville et son district méritaient cependant d'y trouver place; car c'est la première ville qu'on rencontre sur la côte, lorsqu'après être sorti du golfe de Paria, ou lorsque venant d'Europe, de l'Amérique septen-

trionale ou du Brésil, on dirige sa marche vers le port de Cumana ou celui de la Goayre.

J'ai déjà parlé de cette petite ville dans mon premier volume, pag. 329. Son port est fortifié par une batterie située sur une éminence. C'est un lieu très-sain à l'ouverture de deux vallées délicieuses qu'arrosent deux jolies rivières. Les habitans de Carupano partagent leur temps entre les occupations de l'agriculture, quelques affaires de commerce et la danse. C'est une ville toute dansante. J'ai vu une très-belle jeunesse dans ces bals de Carupano, et de jeunes femmes qui seraient citées pour leur beauté dans nos villes d'Europe. Mais ce sont des beautés étrangères à l'art de nos coquettes ; des beautés telles que la nature les a faites, et qui ne connaissent d'autres lois que les siennes.

Carupano et les campagnes environnantes ont une population d'environ huit mille personnes. On y fait un commerce considérable en chevaux et mulets.

On trouve au pied des monticules voisins des carrières de plâtre (sulfate de chaux) ; aussi presque toutes les maisons de la ville sont-elles plafonnées.

En allant par terre de Carupano à Guiria et à la Punta de Piedra, on traverse la riante vallée de Rio Caribe, arrosée de nombreux ruisseaux : c'est le Tempé, le Campan de cette contrée. Il y avait alors dans la vallée de Rio Caribe un personnage remarquable : il se disait Grec, et natif de Smyrne ; d'autres prétendaient qu'il était Turc. Mais de quelque nation qu'il fût, il était fait pour l'honorer. Son nom est don Juan Constantin. Lorsque j'étais chez lui, en 1807, il avait quatre-vingts ans ; mais la vigueur et les formes d'un homme bien constitué et bien conservé de cinquante, et la vivacité d'un homme de trente. Il avait cinq enfans mariés d'un premier mariage, et trois enfans de sa seconde femme, jeune et aimable, avec laquelle il faisait très-bon ménage. Je reçus de lui un accueil très-gracieux. M. Constantin est le plus riche propriétaire de cette vallée. Je lui étais recommandé par un homme d'esprit très-estimable, qui vit retiré dans les solitudes du cap de Paria, M. Closier d'Arcueil, natif de Paris. M. Closier est fils d'un des premiers propriétaires de la Grenade, et cousin du vertueux Closier Sainte-Marie, assassiné juridi-

quement (1) à la Grenade en 1795. M. Closier d'Arcueil avait été reçu avocat au parlement de Paris, où il a vécu long-temps dans les cercles les plus brillans. Il passa à la Grenade quelque temps avant la révolution; pendant les troubles qui agitèrent cette colonie, il porta les armes pour le gouvernement anglais, à qui elle appartient; il se distingua par son dévouement et son courage.... Lorsque la guerre civile fut éteinte, les Français qui avaient pris les armes pour les Anglais, étant bafoués et vexés de mille manières par ceux-ci, M. Closier se retira à la Trinidad, où ne pouvant se faire à l'insolence et aux vexations des Anglais, il s'est retiré avec les débris de sa fortune, ainsi que beaucoup d'autres Français, au cap de Paria, dans le quartier de la Punta de Piedra.

La ville et la vallée de Rio Caribe ont une population de 4,500 personnes.

M. Depons parle de Guiria et de Guinima (2), deux villages établis par des Français et des Espagnols, qui ont émigré de la Trinidad pour se soustraire aux vexations du

---

(1) *Voyez* la note pag. 162 du 1er vol.

(2) Tome III, pag. 194.

gouvernement anglais. Lorsqu'on décrit les provinces et les districts d'un pays, il faudrait, je pense, ne pas oublier les chefs-lieux. Punta de Piedra, qui n'était, en 1797, qu'un hameau de pêcheurs, est devenue le chef-lieu du district de Paria et la résidence d'un lieutenant-gouverneur. Quoique la ville ne soit pas encore considérable par le nombre et la beauté de ses édifices, ce n'en est pas moins un lieu très-important par la prodigieuse fertilité de son territoire et son heureuse situation près des embouchures du Guarapiche, de l'Orénoque et du Port d'Espagne.

La ville est située dans une plaine magnifique et sur un plateau qui domine la mer, d'où l'on découvre le Port d'Espagne, toute la partie occidentale de l'île de Trinidad, le golfe de Paria, tous les vaisseaux qui y entrent ou qui en sortent.

A l'extrémité de cette plaine s'ouvre la belle et fertile vallée de Yaguaraparo, couverte de plantations de café et de cacao. La fertilité de son terroir et la fraîcheur pas trop humide de son climat, particulièrement appropriés à cette dernière plante, ont fait la fortune de tous les colons qui s'y sont établis. Un matelot catalan s'établit, en 1790, dans

cette vallée, qui alors était presque déserte. Il commença seul à abattre des bois et à planter des cacaotiers. En 1797, cet homme avait vingt nègres attachés à son habitation. Il en avait une trentaine en 1804, et avec ce petit nombre de bras, il récoltait plus de 100,000 livres pesant de cacao. Cet homme mourut en 1804 ou 1805, sans tester (*dit-on*), et le gouvernement s'empara de sa propriété. Elle était régie, en 1807, par le chirurgien-major de la garnison de Cumana, qui s'en regardait comme le propriétaire, qui y avait mis un nombre considérable d'esclaves, et qui me dit alors qu'il était sûr que cette habitation lui rendrait après six ou sept ans 500,000 livres pesant de cacao annuellement!

Nous voilà arrivés sur les confins de la province de Cumana, près des embouchures du Guarapiche et de l'Orénoque. Là aussi, comme sur les rives de l'Ohio, j'ai trouvé des Français et des Irlandais, jetés sur ces plages solitaires par les tempêtes politiques!

Les habitans du district de Punta de Piedra ou de Paria, m'ont universellement parlé avec les plus grands éloges de leur *Teniente* (lieutenant-gouverneur), don Juan Mayoral. Si la physionomie signifie quelque chose, je

suis sûr qu'il n'y eut jamais d'êtres meilleurs que don Juan Mayoral et son épouse. Puissé-je un jour me trouver à même de leur prouver ma reconnaissance pour les bontés dont ils me comblèrent dans la personne de mon enfant!

La juridiction du gouverneur de la Guyane s'étend sur les établissemens situés à portée de canon sur la rive gauche de l'Orénoque, du côté de Paria.

Le gouvernement anglais établit, en 1808, un poste entre le Guarapiche et l'Orénoque, près de la mer, sous prétexte d'y faire des coupes de gayac pour sa marine. Il y a élevé depuis des batteries qui commandent à la navigation de ces deux fleuves. Ce sera un jour le Gibraltar de cette partie du monde, si le gouvernement de Vénézuéla le laisse faire. La cupidité nationale se joindra au besoin de dominer sur tous les pays où ses flottes peuvent aborder, qui tourmente ce gouvernement. Les vallées, et sur-tout les bords des rivières de cette partie de la province de Cumana (ou de la Nouvelle-Andalousie), abondent en bois de Campêche (*Hematoxylon campechianum*, L.) et en bois de Brésil (*Cæsalpinia*). Ils y font aujourd'hui

des coupes de ces bois, si nécessaires à leurs manufactures. Ils trouveront fort commode d'avoir chez eux ce qu'il leur faut acheter de l'étranger. Que les habitans de Vénézuéla se rappellent comment les Anglais se sont établis dès le commencement du dernier siècle dans les baies de Honduras et de Campêche! Ce n'était d'abord que quelques matelots et quelques nègres envoyés furtivement par des négocians de la Jamaïque, pour faire sur ces côtes des coupes de bois de teinture, ou les acheter en contrebande des colons Espagnols. La nation espagnole avait été long-temps maîtresse de ce commerce. Son gouvernement se plaignit au gouvernement anglais de la violation de son territoire par les navigateurs de la Jamaïque, qui y faisaient la contrebande à main armée. Le gouvernement anglais promit de faire justice des contrebandiers, et les encouragea secrètement. En 1739, ils étaient devenus si nombreux sur la côte de Honduras, qu'ils bravaient à main armée les détachemens espagnols envoyés contre eux. A la paix de 1763, le gouvernement anglais, qui, auparavant, avait désavoué ses contrebandiers, soutint que le territoire de Honduras et de Mosqui-

toshore lui appartenait, et il se le fit céder par le traité de paix. Règle générale : toutes les fois qu'un navigateur anglais, quelque insignifiant qu'il paraisse, bâtit une hutte à terre pour y hiverner, faire quelque trafic, ou sous tout autre prétexte, on peut être assuré qu'il a été envoyé dans ce lieu par son gouvernement, qui a formé le projet d'y établir un comptoir ou une colonie, et de s'emparer de la souveraineté du pays. C'est ce que nous mettrons dans le plus grand jour dans le dernier chapitre de ce volume.

Si le gouvernement de Vénézuéla permet aux Anglais de faire un établissement sur son territoire, c'en est fait de la tranquillité du pays et de son indépendance. On verra bientôt les agens britanniques y souffler la discorde et l'anarchie, s'immiscer dans les affaires publiques, comme ils ont fait à Saint-Domingue, essayer de se rendre maîtres du pays à main armée, et s'ils ne peuvent y parvenir, l'évacuer en le laissant en proie à la guerre civile. Jamais ils n'ont évacué un pays sans en jurer la destruction. Pendant la dernière guerre civile qui désola la Martinique en 1793 et 1794, le gouvernement britannique s'empara de cette colonie ; il fut obligé de la

rendre à la paix d'Amiens ; et l'on sait que le général W. Keppel, gouverneur de cette île, avait reçu ordre d'y exciter une révolte parmi les noirs avant de la rendre au commissaire du gouvernement français. Mais cet excellent homme, qui avait formé des liaisons d'amitié avec un grand nombre de colons pendant sept ans qu'il avait été leur gouverneur, ne put se résoudre à leur léguer la guerre civile en se séparant d'eux (1).

Je reprends la description de la province de Cumana, que j'ai peut-être trop longtemps suspendue au gré de quelques personnes qui ne partagent pas mes sentimens

---

(1) Je ne puis passer ici sous silence un fait connu aux Antilles. Lorsque le général Keppel eut mis le commandant français en possession de la Martinique, il se retira à Antigua. Le lendemain de son arrivée dans cette île, il reçut par un Aviso des ordres de ne pas évacuer la Martinique. Le gouverneur du cap de Bonne-Espérance, au moment même qu'il embarquait ses troupes, reçut ordre de prendre un prétexte quelconque pour ne pas mettre le gouverneur hollandais en possession de la colonie, et il essaya en vain de rentrer par ruse dans les forts. Le gouvernement anglais a été plus heureux à Malte. Ainsi, on voit qu'à peine il avait signé la paix, il expédiait dans les pays lointains des ordres pour en violer les conditions les plus solemnelles.

et mes affections pour le pays de Vénézuéla, où j'ai des amis, pour le bonheur desquels je fais les vœux les plus sincères.

Cumanacoa ou San-Baltazar de Los-Arias.

On dit que des Biscayens qui avaient d'abord habité Cumana, et qui allèrent ensuite s'établir à Cumanacoa, donnèrent à ce lieu le nom de *Cumana-Coa*, en ajoutant au mot *Cumana* le mot basque *Coa*, qui signifie, *qui appartient à.* Cumanacoa est le chef-lieu d'un des districts les plus fertiles de cette province. Cette ville est située dans une vallée qui porte le même nom, et à dix-huit lieues dans les terres sud-est de Cumana ; l'air y est sain et assez frais. Les fruits qu'on y cultive passent pour les meilleurs de la province. Le cacao fait sa principale richesse. La population de la ville et des campagnes voisines est d'environ 5,000 ames. Des Indiens indomptés habitaient dans le voisinage (dans les montagnes de Bergantin) il y a trente ans, et faisaient de fréquentes incursions contre les Espagnols de ce canton ; mais les missionnaires les ont pacifiés et réunis en missions.

Il y a dans le voisinage de Cumanacoa des sources qui tiennent du sel d'Epsom (sul-

fate de magnésie) en dissolution, et d'autres eaux minérales. C'est un endroit bien propre sous tous les rapports, à devenir un lieu de rassemblement, comme Plombières, Bagnères, etc.

M. de Humboldt a séjourné à Cumanacoa pour y faire des observations astronomiques. Il fixe sa latitude par 10° 16′ 11″, et sa longitude par 66° 18′ 50″ ouest du méridien de Paris.

A vingt lieues plus avant dans les terres, en s'enfonçant dans la chaîne de Bergantin, on trouve près de la montagne de Turimiquiri la fameuse grotte du Guacharo, où habitent des millions d'une nouvelle espèce de *Caprimulgus* (1), qui répandent dans cette caverne des cris plaintifs et lugubres. Partout les mêmes causes ont produit les mêmes effets sur l'imagination de notre espèce. La grotte du Guacharo est, dans l'opinion des Indiens, un lieu d'épreuve et d'expiation. Les ames, lorsqu'elles se séparent des corps, passent dans cette caverne; celles des hommes morts sans reproche ne s'y arrêtent pas, et vont droit *en haut* habiter auprès du grand

(1) Leur graisse est un objet de commerce.

Manitou, dans le séjour de la beatitude. Celles des méchans y sont retenues éternellement ; celles des hommes qui n'ont commis que des fautes légères et pardonnables, y sont retenues plus ou moins long-temps, suivant la nature du délit.

Immédiatement après la mort de leurs parens et de leurs amis, les Indiens se rendent à l'entrée de la grotte, afin d'écouter leurs gémissemens. S'ils croient reconnaître leurs voix, ils se lamentent eux-mêmes, adressent une prière au Grand-Esprit Manitou, et une autre au diable Mabouya, après quoi ils vont noyer leur chagrin dans des boissons enivrantes. Mais s'ils n'ont pas entendu leurs voix, ils font éclater leur joie par des danses et des festins. Il n'y a dans tout cela qu'une chose de surprenante, c'est que les prêtres Indiens n'aient pas tiré parti de cette croyance pour augmenter leur revenu. Beaucoup d'Indiens, convertis au christianisme, n'ont pas cessé de croire au Guacharo. Descendre au Guacharo, est, parmi eux, synonyme de mourir.

Ainsi, dans les majestueuses forêts de l'Amérique méridionale, comme dans l'antique civilisation de l'Hindoustan, sous l'âpre

climat du nord de l'Europe et du Canada, comme dans les régions brûlantes de l'Afrique, par-tout l'homme de toutes les couleurs se distingue des autres animaux, par cet irrésistible pressentiment d'une vie à venir, dans laquelle un Etre tout-puissant récompense les bons et punit les méchans. Quelles que soient les modifications, les différences, les absurdités dont l'imagination, l'ignorance et l'avide imposture ont enveloppé cette croyance, elle nous paraît être une des plus fortes preuves morales de l'identité de notre espèce, et lui être aussi naturelle qu'elle lui est nécessaire et salutaire.

Si les ténèbres de cette caverne, si les cris lugubres des caprimulgues, dont elle retentit sans cesse, sont faits pour ébranler et effrayer l'imagination d'hommes faibles; la rivière limpide qui sort de son entrée au pied de son site, aux pieds de monts majestueux couronnés de la plus belle végétation, une riante vallée, le printemps éternel de ce climat, auraient fait de ce lieu une Elysée, s'il eût donné naissance à un poëte.

Ce serait ici le lieu de décrire la chaîne de montagnes de Bergantin; mais je crois plus convenable de commencer le chapitre

suivant par l'esquisse de leur constitution géologique.

Je passe à la description de la province ou du district de Nueva Barcelonna.

Ce pays est borné à l'est par la province de Caracas, à l'ouest par celle de Cumana, proprement dite, et au sud par l'Orénoque, qui la sépare de la Guyane. Au nord est la chaîne de Bergantin, qui se détache des montagnes de Sainte-Marthe, et va se perdre dans la mer au cap de Paria. C'est un pays peu peuplé et peu cultivé ; moins montueux que ceux de Caracas et de Cumana. Ses immenses savanes nourrissent de nombreux troupeaux de bœufs, de chevaux, d'ânes et de mulets. On en exporte tous les ans par milliers dans les colonies voisines. On y tue aussi une grande quantité de bœufs, dont on fume la viande, objet d'un commerce considérable. Le port de Barcelonne exporta, durant la paix d'Amiens, pendant un an, 132,000 bœufs, 2,100 chevaux, 84,000 mulets, 800 ânes ; 180,000 quintaux de *tasajo,* ou bœuf fumé, 36,000 cuirs de bœufs, 4,500 cuirs de chevaux, 6,000 peaux de cerfs. On cultive aux environs de Barcelonne les plantes alimentaires du pays, y compris le cacao, dont on

fait une grande consommation. On n'exporte annuellement de cette province que de 150 à 200,000 quintaux de cacao, de 3 à 4,000 quintaux d'indigo, environ 2,000 quintaux de rocou, et de 250 à 300,000 quintaux de coton. Les marchandises sont emballées avec beaucoup d'art dans des peaux de bœufs et de cerfs ; on donne à ces ballots une forme carrée, et ils ne sont pas perdus pour le commerce. Le maïs est aussi un objet de culture et d'exportation ; mais on n'en exporte guère annuellement que de 150 à 200,000 sacs d'environ 150 livres chacun. Les habitans de la campagne y cultivent presque tous un peu de riz pour leur consommation ; mais il n'y est pas encore devenu un objet de commerce.

Quoique la pêche fournisse abondamment aux besoins des habitans des côtes de ce district, et qu'elle y soit même un objet d'un petit commerce intérieur, il s'en faut bien qu'elles soient aussi poissonneuses que celles de Cumana et des parages des îles de la Marguerite, de Cubagua et de Coche.

Ce district, malgré son étendue, n'a que deux villes, Barcelonne et la Conception del Pao.

Don Juan Urpin jeta, en 1634, les fonde-

mens de la ville de Barcelonne, sur la rive gauche de la rivière de Neveri, et à une lieue de son embouchure. Le lieu principal des établissemens dans ce canton était le bourg de Cumanagoto, situé deux lieues plus haut en remontant la rivière; ce n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village. Alcedo confond Cumanagoto avec Cumanacoa ou San-Baltaz de Los-Arias. Comme toute ville espagnole doit avoir un saint pour patron, celle de Cumanagoto fut nommée San-Christoval (Christophe) de Cumanagoto.

Il existait avant la fondation de Barcelonne un bourg qui portait le nom de *Maracapano*, situé plus près de la mer. Quoique son nom se trouve encore dans le Dictionnaire d'Alcedo et dans des cartes aussi peu exactes, on n'en trouve plus les ruines; et les habitans actuels de Barcelonne ne sont même pas bien d'accord entr'eux sur sa situation précise.

Quoiqu'il se fasse un commerce considérable à Barcelonne, et qu'il y ait quelques maisons de commerce opulentes, cette ville est mal bâtie; ses maisons sont en torchis, et en général mal meublées. Les rues sont sales et boueuses lorsqu'il pleut, et on est aveuglé par la poussière dans le temps sec, pour peu

qu'il fasse du vent. Le très-inexact Alcedo dit que le climat de Barcelonne est plus malsain que celui de Cumàna. C'est exactement le contraire : le climat de Cumana est très-sain, quoique chaud, parce qu'il est très-sec, et celui de la ville de Barcelonne malsain, par les causes opposées. Cette ville avait, en 1807, une population de 15,000 personnes.

Barcelonne est par 10° 6′ 52″ de latitude, et par 67° 4′ 48″ de longitude, à douze lieues de Cumana en ligne directe ; mais les détours qu'il faut faire pour éviter les mauvais chemins en font un voyage de vingt heures. On compte par mer dix lieues marines du port de Barcelonne à celui de Cumana, et non deux lieues, comme dit M. Depons. On trouve sur la côte, depuis Cumana jusqu'à Barcelonne, un grand nombre d'îlots, fréquentés par les pêcheurs, mais qui n'offrent pas un abri sûr à des navires considérables.

La ville de Conception del Pao est bâtie dans une plaine située de l'autre côté de la chaîne de Bergantin. L'air y est sain, quoiqu'il soit chaud, et qu'il y pleuve considérablement. Elle doit cet avantage à l'élévation comparative de son site, qui ne permet pas aux eaux de demeurer stagnantes ; elles vont se

dégorger dans l'Orénoque et le Guarapiche. C'est un pays inculte, mais couvert de prairies naturelles, qui nourrissent de nombreux troupeaux; on les exporte par ces deux rivières aux îles de Trinidad et de Tabago.

Vers le milieu du dernier siècle, Pao n'était qu'un village habité par des Métis; les troupeaux qui s'y sont multipliés les ayant enrichis, des habitans des contrées voisines allèrent s'y établir. Ils reçurent, il y a dix ans, tous les encouragemens possibles du gouverneur Emparan. On compte aujourd'hui 3,000 personnes dans la petite ville de Pao. Environ 1,000 personnes habitent les savanes du voisinage, où elles ne s'occupent que de l'éducation des troupeaux et de la culture d'autant de cacao, de maïs et de bananes qu'il en faut pour leur existence.

Le reste de la population du district de Barcelonne est répandu dans six ou sept villages et dans des Hales, lieux où l'on ne s'occupe que de l'éducation des animaux.

Total de la population des villes de Barcelonne, de Pao, des villages et des savanes, environ 28,000 personnes.

Total de la population de la province de Cumana ou Nouvelle-Andalousie, y compris

celle du district de Barcelonne, 96,000 personnes.

Il nous reste à faire une observation sur le mot de Nouvelle-Andalousie.

Des historiens et des géographes font de la Nouvelle-Andalousie une province dépendante du gouvernement de Cumana, un pays qui serait situé ils ne savent trop où. Une carte que j'ai sous les yeux, place ce pays entre l'Orénoque et la Caroni. La carte de l'atlas de l'*Histoire philosophique et politique* est tout aussi erronnée sur ce pays. Le fait est que Nouvelle-Andalousie est, en géographie politique, synonyme de Cumana. Il faut donc dire la province de Cumana ou de la Nouvelle-Andalousie.

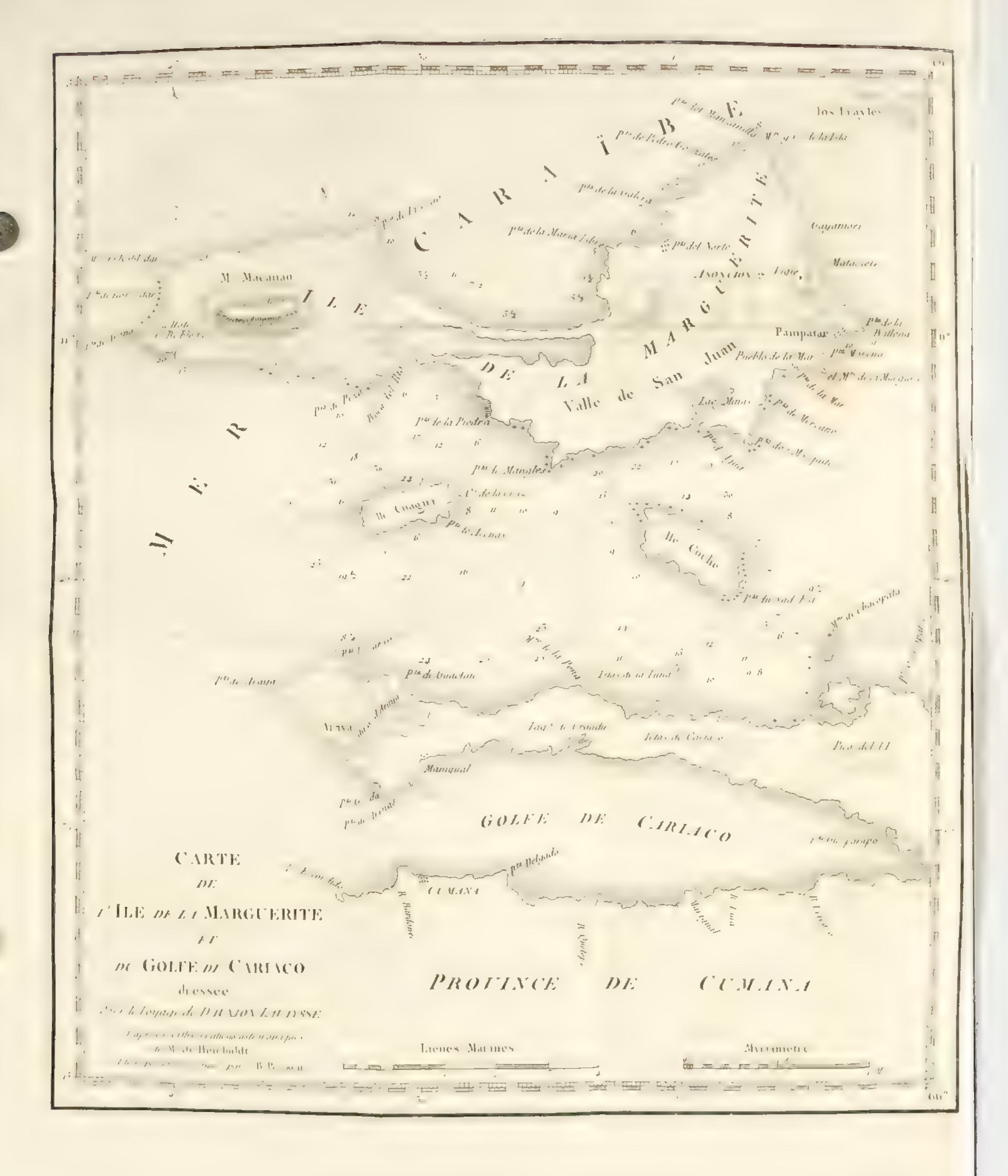
Il est peu de pays plus variés, plus fertiles, mieux arrosés que les différens districts de cette province.

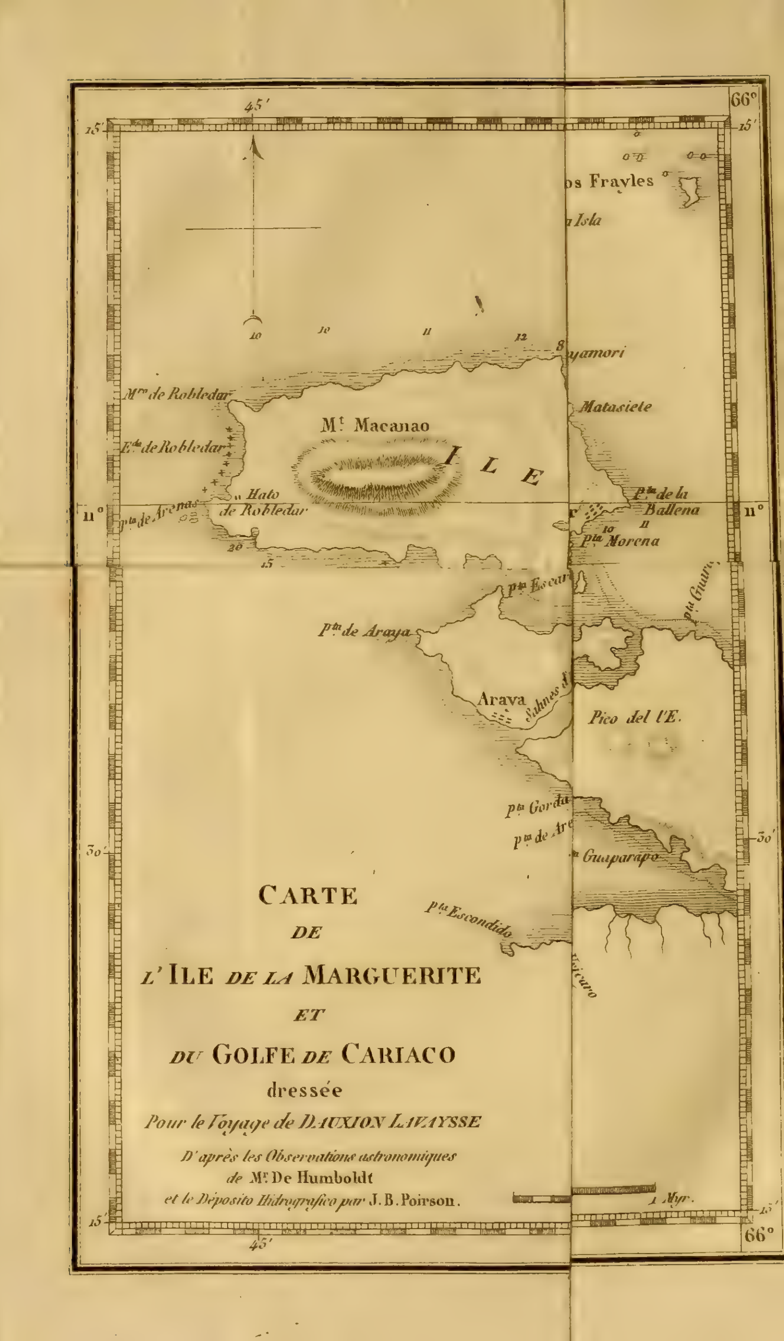
Ses montagnes côtières forment une magnifique façade opposée à la mer, et semblent être un rempart placé par la nature pour garantir son pays favori des ouragans ou coups de vent, si destructeurs aux Antilles. Ces montagnes et ces côteaux sont couronnés d'arbres gigantesques et précieux, de jolis arbustes, de plantes aromatiques, de

fleurs qui répandent le plus vif éclat, et embaument l'atmosphère dans toutes les saisons. Là on peut dire sans hyperbole :

Par-tout on voit mûrir, par-tout on voit éclore,
Et les fruits de Pomone et les présens de Flore ;
Et la terre n'attend pour donner ses moissons,
Ni les vœux des humains, ni l'ordre des saisons.

Ce pays est, en général, très-sain, si l'on en excepte quelques lieux marécageux. Son climat est particulièrement favorable aux vieillards et aux femmes. La vieillesse ne s'y présente point avec cet affreux cortège de maux qui l'accompagne dans les pays septentrionaux : la goutte, les rhumatismes, la cécité, la surdité et les difformités corporelles y sont presque inconnus. Les vieillards jouissent sous ce ciel heureux, presque jusqu'à leur dernier moment, de toutes leurs facultés physiques et intellectuelles ; l'homme s'y éteint doucement et n'y meurt pas, comme dans les régions froides, au milieu des douleurs et par lambeaux.


CARTE
DE
L'ILE DE LA MARGUERITE
ET
DU GOLFE DE CARIACO
dressée
MER DES CARAÏBES
ILE DE LA MARGUERITE
M. Macanao
Los Frayles
Pampatar
Valle de San Juan
Pueblo de la Mar
Pta de la Piedra
Pta de la Valena
Pta del Norte
Ile Coche
Ile Cuagua
Pta Delgado
GOLFE DE CARIACO
CUMANA
Manicual
Lieues Marines
PROVINCE DE CUMANA



CARTE
DE
L'ILE DE LA MARGUERITE
ET
DU GOLFE DE CARIACO
dressée
Pour le Voyage de DAUXION LAVAYSSE
D'après les Observations astronomiques
de Mr. De Humboldt
et le Déposito Hidrografico par J.B. Poirson.
45'
66°
15'
11°
30'
Mt. Macanao
ILE
Mne. de Robledar
Ete. de Robledar
Hato de Robledar
Pta. de Arenas
Matasiete
Pta. de la Ballena
Pta. Morena
Pta. Escar
Pta. de Araya
Araya
Salines
Pico del l'E.
Pta. Gorda
Pta. de Are
Guaparapo
Pta. Escondido
Pta. Guara
os Frayles
a Isla
yamori
1 Myr.

DESCRIPTION

DE L'ILE DE LA MARGUERITE.

Le 5 janvier 1807, je partis, avec mon enfant, de Carupano, sur la côte de la province de Cumana, pour me rendre dans l'île de la Marguerite. La traversée est d'environ treize lieues (1). Partis à 6 heures du matin dans une lanche ou bateau non ponté, nous arrivâmes à midi à Pueblo de la Mar.

Nous nous rendîmes chez le commandant du quartier pour lui montrer nos passe-ports. Je reçus l'accueil le plus gracieux de lui, ainsi que de sa femme, jeune créole espagnole très-jolie. Il me dit qu'il y avait deux Français établis dans la ville, et que peut-être je serais bien aise de les voir. Il me fit conduire chez eux. C'était deux marchands provençaux déportés de la Martinique par les Anglais. Ils me reçurent avec le plaisir qu'éprouvent des Français qui se rencontrent à deux mille lieues de leur patrie ; jouissance dont ne peut

(1) Il n'y a que huit lieues de terre à terre du continent à l'île.

se faire une idée l'homme qui n'a jamais quitté le sol natal pour voyager dans des pays lointains. L'un de ces Provençaux avait épousé une femme du pays, faisait un petit commerce, et me parut très à son aise. L'autre était un personnage assez original. A sa mise, on l'eût pris pour un matelot; il n'avait d'autres vêtemens qu'une culotte, une chemise bleue et un mouchoir sur la tête. Il avait, ou il a, car je crois qu'il est vivant, un peu de l'air du savant botaniste voyageur M. Michaux. Ces deux Provençaux vivaient dans la même maison, et ils m'invitèrent à passer la journée chez eux. Je ne fus pas peu surpris de trouver beaucoup d'instruction sous l'enveloppe agreste du second de mes hôtes. Je lui demandai à quoi il passait son temps, et comment, avec tant d'instruction et un esprit aussi orné, il ne mourait pas d'ennui dans ce lieu sauvage, privé de la société d'hommes instruits. Il me répondit qu'il passait une partie de son temps à enseigner un peu de latin à quelques jeunes créoles qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et que le reste, il l'employait à étudier l'anglais et l'allemand. Il me dit que depuis cinq ans qu'il menait cette vie, il n'avait eu que deux fois

l'occasion de converser avec des Allemands, et très-rarement avec des Anglais. Cependant, à force de se mettre des mots dans la tête et de se faire des conversations dans ces deux langues, il était parvenu à les parler avec assez de facilité. Les Anglais, me dit-il, m'ont enlevé la petite fortune que j'avais faite à la Martinique; lorsque j'aurai deux mille francs, je retournerai en Europe, ou j'irai m'établir aux Etats-Unis de l'Amérique. Avec la connaissance des langues allemande, anglaise, espagnole et italienne, et celle de la tenue des livres, je trouverai à me placer avantageusement dans quelque grande ville de commerce. Iznard est le nom de ce polyglotte.

Mes deux compatriotes m'engagèrent après dîné d'aller promener sur la rade. Je vis beaucoup de monde assemblé dans la galerie d'une maison située au bord de la mer. Nous y entrâmes. Je fus présenté au propriétaire, vieillard de quatre-vingts ans, très-dispos. Il était occupé, avec quelques jeunes filles, à faire la toilette d'une sainte Vierge qui devait figurer le soir (c'était le jour des Rois) à la bénédiction. Et bien, señor Françes, me dit le vieux créole espagnol, je parie que vous n'avez ja-

mais vu une sainte Vierge plus magnifiquement et plus élégamment parée que la mienne? Vous voyez sur sa robe toutes les dentelles et les plus beaux rubans de ces demoiselles. Admirez cette belle couronne de perles! il y en a autant que de jours dans l'année. Je les comptai : il y avait effectivement trois cent soixante-cinq belles perles. Je louai fort son zèle. Enfin, me dit-il alors, je suis heureux aujourd'hui de trouver un Français bon catholique ; il y avait là tout à l'heure quelques-uns de vos compatriotes, marins, et hérétiques sans doute. Je les entendais qui disaient, car je comprends un peu le français, que c'était bien dommage de mettre tant de belles perles sur une statue. *Oh los domenios! Los hereticos!* Oh les démons! les hérétiques! Peut-on faire quelque chose de plus agréable à Dieu que d'orner dignement la Vierge très-pure, sa mère!

Un moment après, la sainte Vierge fut placée sur un brancard et sous un dais, d'où pendaient plusieurs rubans couleur de rose, et chacune des Vierges vivantes rassemblées autour du vieil espagnol, tenait un de ces rubans. C'est ainsi qu'elle fut transportée par quatre marguilliers, et reçue à la porte de

l'église par le curé. Le propriétaire de la statue tenait l'encensoir.

La cérémonie faite, je revins chez lui, causant avec les Vierges créoles du cortège. La liberté de leur conversation et de leurs manières me surprit. Je demandai à mes compatriotes qui étaient ces jeunes filles, et ils m'apprirent que quatre d'elles étaient les sultanes de cet octogénaire ; qu'il en était extrêmement jaloux ; qu'il les tenait sous clef pendant la nuit, et que le jour, il les faisait surveiller par deux de ses nègres, ce qui n'empêchait pas qu'elles n'eussent des amans et des intrigues avec les voyageurs qui abordaient dans ce port ; petit commerce qui faisait vivre dans l'abondance les deux nègres surveillans. Les autres vestales du cortège faisaient le même métier. Tous ces gens là croient fermement que leur dévotion à la Vierge-Marie et l'absolution de leur curé expient tous leurs péchés, même le vol et l'assassinat : pleins de ces idées, ils vivent étrangers à toute moralité, et se livrent sans contrainte et sans remords à toute la brutalité de leurs penchans.

En me promenant sur la plage, je rencontrai ces marins français, ces hérétiques con-

tempteurs de la statue de la Vierge. A mon accoutrement, ils me prirent pour un marin, et bientôt ils furent aussi libres avec moi que si nous nous connaissions depuis long-temps. Ils me firent part du projet vraiment corsaire qu'ils venaient de former. C'était tout simplement celui d'escamoter pendant la nuit la couronne de perles de la Vierge, et de l'emporter à bord de leur corsaire, mouillé dans la rade. Tout ce que je pus leur dire pour les dissuader, fit peu d'effet sur eux. Alors je pris un air d'autorité. Je leur fis croire que j'étais officier français, et que j'allais à Caracas pour affaires du gouvernement, et que s'ils commettaient une aussi mauvaise action, je les dénoncerais à l'amiral Villaret, capitaine-général de la Martinique, et au général Ernouf, capitaine-général de la Guadeloupe. Ma menace eut son plein effet, et la couronne de la Madone de Pueblo de la Mar fut respectée.

Après avoir dîné avec mes compatriotes les Provençaux, je partis pour me rendre à Pompatar, le port principal de l'île; mon enfant, mon domestique et moi, étions montés chacun sur un mulet. On ne se sert guère d'autres montures dans cette île. Un qua-

trième mulet portait mes effets, parmi lesquels étaient deux dame-jeannes remplies de vieux vin de Catalogne. Comme elles avaient été mal attachées, une d'elle tomba par terre au milieu de la ville, ou plutôt du village de Pueblo de la Mar, et elle se cassa. Je vis aussitôt accourir avec des *couis* (1), cinq ou six femmes créoles, pour ramasser le vin qui ruisselait; elles ne négligèrent même pas celui qui était par terre, le ramassant avec la poussière, et le goûtant avec une telle avidité, qu'on eût dit qu'elles ne buvaient presque jamais de vin. Les habitans de ce lieu sont très-pauvres, comme la plupart de ceux de cette île. Ils aiment leur pays comme les Barbadiens; mais ils ne sont pas aussi vicieux. Je n'y ai pas trouvé, comme à la Barbade, de ces mères abominables qui viennent offrir leurs filles aux voyageurs.

Les idées pénibles qui m'assiégeaient depuis mon départ de la Trinidad, prirent une teinte encore plus mélancolique au spectacle de la nature la plus âpre et la plus chétive, d'une nature qui semble être frappée de malédiction. Je ne voyais autour de moi que des

---

(1) Tasses faites avec des calebasses sciées en deux.

cactiers arborescens, quelques mimoses couvertes de piquans, des plantes dont le feuillage était aussi recouvert de barbes et de pointes : tout cela croît sur un sol aréneux. Je rencontrais par-ci par-là quelques chèvres, quelques mulets et quelques ânes maigres et décharnés, qui avaient perdu leurs sabots, et s'étaient estropiés en essayant de brouter les feuilles et les fleurs de ces végétaux. Mais des colibris et le chant harmonieux des tropials, me distrayaient de temps en temps d'un spectacle aussi triste. Enfin, après une heure et demie de marche, j'arrivai à Pompatar avec mon Samuel. Je descendis chez un marin Corse, auquel j'étais recommandé. Je demeurai dans cette île jusqu'à la première semaine du carême. Un jour, vers les quatre heures après-midi, dans un moment de désœuvrement, j'entrai dans une maison où l'on jouait au billard et à des jeux de hasard. Je vois descendre d'une chaise à porteur un vieux prêtre espagnol, qui avait une plaque d'or en croix brodée sur sa soutane, du côté du cœur. Il fut conduit par ses deux porteurs nègres dans la salle où l'on jouait. Ce vieillard pouvait à peine se traîner, par suite d'une attaque de goutte. Il prit place parmi les

joueurs. Ces hommes étaient, comme en tout pays, les vauriens du lieu. Les autres joueurs étaient des officiers de trois corsaires français et des contrebandiers anglais, dont les navires étaient à l'ancre dans la rade de Pompatar. Je demandai quel était ce vieux prêtre, et l'on me répondit qu'il était le premier officier de l'inquisition, et le joueur le plus acharné de l'île; qu'il passait dans ce tripot tout le temps qu'il n'était pas occupé aux fonctions de son état. Malgré l'horreur que j'eus toujours pour de pareils lieux, j'y demeurai jusqu'à six heures du soir; car il faut voir de tout lorsque l'on voyage. Monsieur l'inquisiteur s'étant levé de sa place à six heures, annonça qu'il allait prêcher son sermon de carême, et qu'après le sermon, il reviendrait prendre sa place. Je suivis à l'église cet étrange prédicateur, pour entendre ce qui pourrait sortir d'une pareille bouche. Le sujet de son sermon était le purgatoire. En voici un morceau curieux qui mérite de trouver place ici, parce qu'il donne une idée des opinions religieuses et des lumières de ce pays.

« Lorsque quelqu'un d'entre vous, mes frères, tombe malade, il s'empresse d'en-

voyer chercher un médecin, et il n'épargne aucune dépense pour mettre fin à ses souffrances et obtenir sa guérison. Et que sont les souffrances corporelles les plus aiguës que nous éprouvons dans ce bas monde, en comparaison des tourmens affreux auxquels sont en proie les ames détenues en purgatoire? Rien, mes frères, rien! Les écrivains inspirés de la sainte église romaine nous assurent que les tourmens qu'on souffre dans ce lieu d'expiation et de purification, sont en tout point égaux à ceux de l'enfer, avec cette seule différence, que dans le purgatoire ce sont des anges qui sont les exécuteurs de la vengeance divine, et que les ames qui y sont détenues ont la certitude que ces tourmens auront un terme. Mais ce terme, quel est-il? Pour un très-petit nombre, il est au bout de quelques jours, pour d'autres de quelques mois, pour d'autres de plusieurs années, enfin, il est prolongé de plusieurs siècles, suivant que les péchés véniels qu'ils expient s'éloignent ou se rapprochent de la nature du péché mortel. Mais votre bonne et tendre mère, la sainte église romaine, auguste épouse de Jésus-Christ, à qui seule il a confié le soin de vos ames, et hors de laquelle il n'y a

qu'erreur et damnation éternelle; cette bonne et tendre mère a conféré à tous ses ministres la puissance des clefs; c'est-à-dire, mes frères, celle de fermer et d'ouvrir les portes du purgatoire et du paradis. C'est ainsi que par le mérite des indulgences accordées par notre très-saint père le pape, et par les évêques et par la vertu du très-saint sacrifice de la messe, nous pouvons à toute heure ouvrir les portes du purgatoire et du paradis, et faire entrer dans le séjour de l'éternelle félicité les ames purifiées par le feu sacré.

« Oh! qu'elle est adorable la miséricorde de notre Sauveur; oh! combien elle est précieuse cette puissance qu'il a conférée à son église! Mais combien peu vous êtes reconnaissans pour tant de bonté; combien peu accessibles au doux sentiment de la pitié et de la sympathie envers vos proches et vos amis souffrans!

« L'église vient de vous dire par mon organe que les peines du purgatoire ne sont pas moindres que celles de l'enfer, et que l'éternité seule en fait la différence. Je vais ébaucher, mes frères, le tableau de ces souffrances. Là on éprouve à-la-fois les extrêmes du chaud et du froid; c'est-à-dire, que tandis

qu'on a, par exemple, les pieds et les mains gelés, les autres parties du corps sont en proie à la combustion d'un feu dévorant. D'affreuses couleuvres s'introduisent dans les boyaux et dans les entrailles de celui-ci, tandis que son voisin est couvert d'affreux reptiles qui lui suçent le sang, tandis que de dégoûtans crapauds répandent leur écume et leur urine sur le visage de celui-là. La faim et la soif les plus cruelles les tourmentent!!! Tels sont, mes frères, les tourmens affreux qu'éprouvent dans ce moment dans le purgatoire ceux de vos parens et de vos amis qui y sont détenus, tel est aussi le sort qui vous attend presque tous; et j'oserais même dire tous, à moins de vous supposer la pureté et l'innocence des anges au moment où vos ames se sépareront de leurs corps.

« Toutefois il est en votre pouvoir de mettre un terme à ces cruelles calamités, et faire jouir ces malheureux de la béatitude céleste. C'est, vous le savez, mes frères, en prenant des indulgences et en faisant dire des messes pour leur délivrance. Et cependant, combien de vous négligent ce pieux devoir! Ah misérables! cœurs endurcis! le même sort vous attend! Dieu permettra que vos

enfans, que vos proches, lorsque vous mourrez, aient aussi peu pitié de vous, vous oublient aussi vîte que vous avez eu peu de pitié d'eux, que vous les avez oubliés vîte ! »

A ce morceau pathétique du sermon, on n'entendait dans l'église que des gémissemens et des coups de poing sur la poitrine. Quatre marguilliers quêtaient dans l'église, deux portaient les indulgences à vendre, deux autres recevaient l'argent pour faire dire les messes.

Lorsque les distributeurs d'indulgences passèrent devant moi, j'en pris deux, une pour le purgatoire et une autre pour avoir la permission de manger de la viande et des œufs. Cette dernière m'était sur-tout très-nécessaire, pour la montrer à mes hôtes et pouvoir faire gras sans les scandaliser.

J'allai deux jours après à l'*Assoncion*, capitale de la colonie. Je vis l'inquisiteur qui se promenait sur une terrasse avec un autre prêtre ; il me salua d'un air affectueux, et m'engagea à entrer chez son confrère. Eh bien, señor Frances, me dit-il, je vous vis avant-hier soir à l'église ; je fus charmé de votre recueillement ; vous avez pris des bulles (indulgences), c'est vraiment édifiant pour un Français ! Mais là, dites-moi franchement, avez-vous

été content de mon sermon ? — On ne peut plus content, très-révérend père ; j'ai sur-tout admiré la fécondité de votre imagination et le tableau effroyable du purgatoire. Il faut être hérétique ou incrédule pour ne pas prendre des indulgences et ne pas faire dire des messes, lorsqu'on a entendu un sermon aussi effroyablement pathétique.

Quoique ma réponse fût prononcée du ton le plus sérieux, le vieil inquisiteur partit d'un grand éclat de rire, et du rire le plus malin. Je parie, señor Frances, me dit-il, qu'intérieurement vous vous moquiez bien de mon sermon, et que vous vous disiez : oh le charlatan ! oh l'imposteur ! — J'ai le plus grand respect, très-révérend père, pour tout ce qui sort de votre bouche.

Bah ! bah ! vous persiflez ! Ecoutez, mon ami : que diable vouliez-vous que je prêchasse à ces êtres ignorans et grossiers qui m'écoutaient. Le pur langage de l'évangile est aussi inintelligible que celui de la raison à leurs ames brutales. Ces images dégoûtantes et effroyables, de crapauds, de reptiles, de couleuvres, de froid glacial, de flammes dévorantes, peuvent seules émouvoir leurs sens grossiers, et sont très-bien adaptées à leurs

intelligences bornées. Puisque vous me parlez avec si peu de contrainte, très-révérend père, voulez-vous me permettre de vous répondre de la même manière? — Très-certainement, señor Frances.

Ne croyez-vous pas, très-révérend père, qu'il arrive souvent que beaucoup de vos auditeurs, choqués de l'absurdité de votre purgatoire, ne finissent par conclure que toute la doctrine du christianisme n'est qu'une imposture? Qu'arrive-t-il alors? Vous leur aviez enseigné les devoirs de la morale, fondés sur cette croyance, qu'ils méprisent et rejettent; et ils renoncent à la pratique des devoirs prescrits par l'évangile et la raison, le jour qu'ils cessent de croire à ces dogmes. Si vous vous contentiez de leur enseigner la morale de l'évangile, ils seraient moins vicieux, parce qu'ils ne cesseraient de croire à des principes qui, loin de révolter le sens commun, n'ont rien que d'agréable et de consolant pour un bon esprit, lorsqu'il est joint à un cœur pur. Pour la plupart de ceux qui persévèrent dans leur croyance, avouez-le de bonne foi, très-révérend père, ils font consister leur religion en pratiques extérieures, en observances minutieuses. Vous

avez donné tant d'importance à ces pratiques extérieures, que c'est en elles que la plupart des hommes font consister leur religion. Elles servent de manteau à l'hypocrisie, aux vices, aux crimes mêmes de beaucoup d'autres. Je connais tel dévot qui est le plus vain, le plus violent, le plus haineux et le plus envieux des hommes. Il à passé sa vie à sécher sur pied de jalousie de la prospérité de ses voisins, à médire d'eux, à se quereller avec sa femme, et à se soumettre à tous ses caprices. Cet homme déteste ses enfans, et les force par toute sorte de mauvais traitemens à déserter le toit paternel. Cependant cet homme est croyant, il va à l'église deux ou trois fois par jour; il se croirait damné s'il mangeait de la viande le vendredi, etc. Sa femme fut, dès l'âge de douze ans, l'hypocrite la plus raffinée; elle se fit chasser à cet âge d'un couvent pour l'action la plus perfide et la plus noire. Elle a joué le rôle de dévote toute la vie, et, sous ce masque, elle en a imposé aux esprits faibles, et a toujours eu pour elle les fripons et les hypocrites, qui parlent d'elle comme d'une sainte. Il est vrai qu'elle en a enrichi plus d'un des biens de sa famille, qu'elle a réduite à la misère. Un de

ses fils la surprit un jour......... Elle craignit qu'il ne la dévoilât à son père, et elle employa toute son influence auprès de ce mari, faible et passionné, pour lui rendre son fils odieux. Accablé de mauvais traitemens, le jeune homme fut obligé de s'expatrier. Quelque temps après, s'étant aperçue que sa fille avait connaissance du même fait, elle mit tout en œuvre pour la rendre odieuse à son père. Enfin, cette fille fut poignardée par une servante. Ce crime fut accompagné de circonstances qui font frémir.

Les bigots, vous le savez, révérend père, passent pour être ordinairement haineux, égoïstes et faux. Ce sont là pourtant les trois vices contre lesquels Jésus-Christ s'élève avec le plus d'ardeur. Pourquoi ne prêchez-vous pas continuellement aux fidèles l'oubli des injures, la charité et la candeur? La pratique de ces vertus, je le sais, demande de bien plus grands efforts sur nous-mêmes, que de s'abstenir de manger de la viande le carême, ou de se conformer à des pratiques minutieuses. Je vois que vous avez un trop bon esprit, un esprit trop observateur, très-révérend père, pour ne pas savoir qu'un grand nombre de croyans pensent expier

tous leurs vices, et se rendre agréables à Dieu par l'exercice de ces pratiques. Employez votre éloquence à détruire cette funeste erreur, à démasquer les hypocrites ; tonnez contre eux comme Jésus-Christ tonna contre les Pharisiens. Enseignez aux jeunes gens, qui sont naturellement francs et sensibles, qu'on ne se rend agréable à Dieu et estimable aux hommes, que par la pratique des vertus, de celles principalement qui consistent à rendre nos semblables meilleurs et plus heureux.

Ici finit mon sermon. L'inquisiteur m'avoua franchement qu'il pensait comme moi. Mais, ajouta-t-il, si je prêchais d'après vos principes, quelle différence y aurait-il entre moi et un prédicateur protestant? Je n'ai nulle envie de me faire réformateur, j'y perdrais mon temps avec un peuple aussi ignorant et aussi dépravé que l'est mon troupeau. Tout ce que je puis faire de plus raisonnable et de plus utile, c'est de l'instruire d'après les principes de la croyance dans laquelle nous avons été élevés.

Comme il a été question de bulles et d'indulgences dans le sermon du prédicateur de la Marguerite, je pense qu'en faisant con-

naître les vertus qu'on leur attribue dans les colonies espagnoles, je ne ferai que satisfaire à la tâche que je me suis imposée de faire le tableau des mœurs, de la croyance et de la culture intellectuelle des habitans des régions que j'ai visitées. Je sais que ce que je vais raconter déplaira à certaines personnes, qui, il y a vingt ans, auraient trouvé que je parle avec trop de modération, et à d'autres dont je respecte plus les intentions que les lumières. Je n'appartiens et ne veux appartenir à aucune coterie, à aucun parti. Les personnes de qui je suis bien connu, savent combien est contraire à mon caractère l'idée d'insulter qui que ce soit. Mais décrivant des pays si peu connus des Européens (1), des pays qui vont jouer un si grand rôle sur la scène du monde politique, je ne dois omettre rien de ce qui peut contribuer à en faire connaître les habitans.

Les bulles d'indulgences, comme tout le monde sait, tirent leur origine des croisades.

---

(1) M. Depons est le premier Français qui ait donné quelques notions sur la capitainie-générale de Caracas. Les Espagnols n'avaient rien imprimé sur l'état moderne de ce pays.

Le pape Alexandre VI fit une croisade de la conquête de l'Amérique, en accordant des indulgences aux personnes qui y contribueraient. Quoique depuis long-temps on ne fasse plus la guerre aux indigènes, on envoie annuellement des indulgences dans l'Amérique espagnole.

Voici les titres de ces bulles :

Bulle des vivans ;
Bulle des morts ;
Bulle de laitage et des œufs ;
Bulle de composition.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de connaître leurs propriétés miraculeuses. Nous allons commencer par celle appelée *bulle commune des vivans.*

D'abord toutes les grâces et faveurs du ciel qu'on peut désirer, sont attachées à sa possession. Avec cette bulle dans la poche, et la foi en sa puissance dans la tête, un ferme croyant ne peut manquer d'obtenir tout ce qu'il demande au ciel ; et s'il lui advient, ce qui malheureusement arrive quelquefois, que ses vœux ne soient pas exaucés, ce n'est pas, comme on le pense bien, la faute de la bulle, mais de l'insuffisance de sa foi. Dans ce cas,

il faut acheter et réacheter d'autres exemplaires de la bulle, jusqu'à ce qu'on obtienne du ciel ce qu'on lui demande. Un volume ne suffirait pas pour énumérer toutes ses vertus; nous nous contenterons d'indiquer les plus précieuses.

L'heureux possesseur de la bulle commune des vivans, eût-il tué son père, sa mère et ses enfans, fût-il coupable d'inceste et des crimes qui outragent le plus la nature, n'a qu'à aller trouver un prêtre, qui, à la vue de ce merveilleux papier, ne peut lui refuser l'absolution; et soudain il rentre en grâce avec le ciel, et sa conscience devient aussi tranquille, aussi étrangère aux remords que celle de César Borgia, lorsque, muni de l'absolution donnée d'avance par son père, il partait pour aller assassiner ou empoisonner quelque prince de son temps. Les blasphêmes contre Dieu, l'athéisme, sont pardonnés à celui qui achète cette bulle. Il n'est qu'un crime (le plus noir des crimes sans doute), l'incrédulité aux oracles du vatican, vulgairement appelée *hérésie*, qui résiste à sa puissance.

Celui qui achète cette bulle jouit de l'avantage inappréciable dans un pays chaud, de

pouvoir entendre les messes qui se disent tous les jours dans ces régions une heure avant le lever du soleil ; de la faire dire chez lui lorsque l'église de sa paroisse est interdite ; d'être enterré en terre sainte lorsque le cimetière est interdit ; de faire gras les jours maigres ; et tous les repas commandés par l'appétit, les jours d'abstinence, sauf quelques exceptions que le pape actuel a abrogées par ses bulles du 1er janvier 1804.

Celui qui achète la bulle dans l'Amérique espagnole, gagne certaines indulgences de la plus grande importance pour la vie future, dont le malheureux catholique européen ne peut profiter qu'en faisant le voyage de Rome. Mais ce qui me paraît le plus merveilleux dans cette bulle, c'est que malgré tout ce que promet l'acquisition d'un seul exemplaire, cependant celui qui en achète deux, obtient des grâces doubles : vertu mystérieuse bien précieuse aux riches croyans.

Le tarif de cette bulle est proportionné au rang et à la richesse des fidèles.

Première classe.

Pour les vice-rois, capitaines-généraux, leurs épouses et chacun de leurs enfans adultes, 15 piastres.

Deuxième classe.

Pour les évêques, inquisiteurs, abbés, doyens, prieurs, chanoines, ducs, marquis, comtes et autres seigneurs, pour les membres de l'audiencia, les officiers-généraux, colonels, corrégidors, alcades, etc., ainsi que toutes les personnes ayant un capital de 12,000 piastres; pour les personnes même qui, n'ayant un capital que de 1,200 piastres, sont néanmoins alcades ou maires des villages, 3 piastres.

Troisième classe.

La bulle des vivans coûte 1 ½ piastre à toute personne ayant un capital de 6,000 piastres, sans aucun emploi civil ou militaire.

Quatrième classe.

Les pauvres qui désirent profiter des grâces attachées à cette bulle, peuvent se la procurer au prix modique de 2 ½ réaux, environ 1 franc.

Après la bulle des vivans vient naturellement celle des morts ; c'est un véritable passe-port, par la vertu duquel on va droit au ciel, sans avoir été épuré par les feux et les autres tourmens du purgatoire. Aussitôt qu'un homme est mort, un parent ou ami va chez le prêtre pour acheter une bulle, sur laquelle on écrit le nom du défunt ; et à l'instant son ame s'envole pure comme un ange vers le séjour des bienheureux. Les riches et les gens aisés paient cette bulle 6 réaux, environ 4 francs, les pauvres 2 ½ réaux, ou un franc.

J'ai plus d'une fois entendu des pauvres gens de ce pays se lamenter, pousser des cris effroyables à la mort de leurs parens : la douleur de cette perte était peu de chose en comparaison de celle de les savoir en purgatoire, faute de cette modique somme pour les en délivrer. Ils courent de droite et de gauche, demandant l'aumône avec des pleurs, pour se procurer de l'argent, afin d'acheter des bulles qui délivrent du purgatoire les ames de leurs parens. J'ai eu plus d'une fois le bonheur de calmer leur affliction, de faire sortir une ame du purgatoire, de contribuer au bien-être d'un prêtre es-

pagnol, et de me faire combler de bénédictions, pour un quart de piastre.

Et qu'on ne croie pas que ces bulles et indulgences dispensent de faire dire des messes pour les morts. Hélas! il est de gros péchés véniels qui ressemblent fort à des péchés mortels! Des messes seulement, et des messes par centaines, peuvent, dans ce cas, fléchir le courroux du grand-juge, qui, touché par ces nombreux sacrifices, consent à traiter un péché équivoque en péché véniel. On voit dans toutes les églises de ce pays un tableau représentant le ciel et le purgatoire. Dans un coin du tableau est un prêtre qui dit la messe; à côté sont des personnes représentées donnant de l'argent pour faire dire des messes, et des ames qui s'élancent hors des flammes du purgatoire aussitôt qu'on a dit ces messes pour elles. Elles sont reçues par l'archange saint Michel, qui est représenté tenant une paire de balances à la main. Une des balances est pleine de l'argent des messes; on la voit pencher, et aussitôt des ames rouges, comme des écrevisses bouillies, se jettent dans l'autre balance, d'où elles s'envolent au ciel!

Bulle de laitage et des œufs.

Tout le monde sait que l'arsenic ne fait pas plus de mal au corps que les œufs et le lait à l'ame pendant le carême. Mais comme il est des estomacs qui, durant ce temps d'abstinence, ne peuvent se passer de lait ni d'œufs, l'église romaine dispense de cette observance les personnes qui achètent cette bulle. Elle a, dans sa bonté, établi quatre tarifs, pour que tous les fidèles pauvres ou riches puissent profiter de cette indulgence. Les plus grands personnages la paient 6 piastres. Les personnes de la seconde classe 3; ceux de la troisième 1 ½, et les pauvres 3 réaux.

Bulle de composition.

De toutes les bulles possibles, celle-ci est sans doute la plus merveilleuse, et celle dont les résultats moraux sont les plus évidens. Le pape Alexandre VI était bien digne d'en être l'auteur; mais ce que je ne conçois pas, c'est que ce pape ayant eu pour successeurs des pontifes éclairés et vertueux, ils n'aient pas cessé d'envoyer une pareille bulle en Amérique, tant les hommes tiennent à leur

autorité et à leurs richesses, quelle qu'en soit l'origine!

Les personnes peu versées dans ces sortes de matières auront de la peine à croire que cette bulle a la vertu de rendre le voleur ou l'usurpateur du bien d'autrui, légitime propriétaire. L'auteur de la bulle y avait mis pour condition que le voleur ne connaîtrait pas la personne qu'il a dépouillée ; ainsi un filou qui dans la foule escamotte une montre ou une bourse, celui qui vole sur les grands chemins ou dans une maison, devient légitime propriétaire de ce qu'il a volé, pourvu qu'il ne connaisse pas celui qu'il a dépouillé. Le commissaire général de la Sainte-Croisade publia à Tolède, en 1758, des instructions très-curieuses pour les fidèles de l'Amérique espagnole ; instructions qui étendent singulièrement les facultés de la bulle. Jamais casuite, jésuite, n'imagina rien de plus ingénieux pour calmer les consciences troublées par les remords. Rien de plus lucide et plus concluant que le raisonnement du casuite de Tolède : tous nos biens venant de Dieu, qui a le droit de nous les ôter et de les faire changer de main par tous les moyens dont il juge à propos de se servir, il est évident que

N. T. S. P. le Pape, qui représente Dieu sur la terre, doit avoir aussi le droit de légitimer la possession de ces biens. C'est ce qu'on obtient en employant en œuvres pies une partie de ce qu'on s'est donné par fraude ou par violence, et c'est le confesseur qui règle à l'amiable avec le confessé la quotité de ces œuvres pies, ou, en d'autres termes, la part de l'église. La bulle de composition coûte 2 $\frac{1}{4}$ piastres indistinctement à tout le monde; mais il est tel objet volé dont on ne peut devenir propriétaire qu'en achetant cinquante bulles.

On lit ce passage remarquable par la générosité et la noblesse des sentimens dans le *Mandement* du commissaire-général de la Sainte-Croisade, daté de Madrid le 14 septembre 1801. « Les prix (des bulles) en sont « peu élevés, à raison des nouvelles charges « de l'état, et de la nécessité d'éteindre les « bons royaux que la pénurie d'argent a fait « émettre en temps de guerre. »

On trouve dans le dernier chapitre un état de ce que les bulles produisent au clergé et au fisc.

L'île de la Marguerite, qui fut découverte par Colomb en 1498, fut concédée par l'Em-

pereur Charles-Quint à Marceau de Villalobos en 1524. Elle fut, en 1561, le théâtre des brigandages et des cruautés du fameux Lopes de Aguirre (1). Cette île avait donné naissance

---

(1) Lopes de Aguirre, Basque, fut un brigand audacieux, qui répandit la terreur dans l'Amérique méridionale, vers le milieu du seizième siècle, pendant les guerres civiles du Pérou entre les partis de Pizarro et d'Almagre. Il avait été envoyé par le vice-roi Gonzales Pizarre, pour reconnaître la navigation et le pays des Amazones, sous les ordres de don Pedro d'Orsua. Les brigands qui composaient cette expédition, massacrèrent Orsua, parce qu'il avait des mœurs, et qu'il voulait les contenir dans les bornes du devoir. Ils proclamèrent Lopes de Aguirre, leur chef, et lui donnèrent le titre de roi. Après avoir ravagé le royaume de la Nouvelle-Grenade, l'île de Trinidad, celle de la Marguerite, le pays de Vénézuéla, de Sainte-Marthe, etc., devenu le bourreau de ses complices, dont il faisait journellement mettre à mort quelques-uns, parce qu'il ne rêvait que conspirations contre lui, tous, un seul excepté, l'abandonnèrent au combat de Borburata, et passèrent au camp royal, en criant : *Vive le roi!* Le commandant Garcia de Parades leur accorda le pardon au nom de son souverain. Réduit au désespoir, il adressa ces paroles à sa fille unique, qui l'accompagnait dans ses voyages : *Recommande ton ame à Dieu; je vais t'ôter la vie, afin que tu n'aies pas la honte d'être appelée fille d'un traître.* Et un moment après, il lui tira un coup de fusil sur la poitrine. Comme il se sauvait, égaré, poursuivi par le désespoir et les remords, il fut

à Francisco Faxardo, célèbre dans les annales de Vénézuéla par ses vertus héroïques et son humanité. Il était né d'un Espagnol de la famille noble des Faxardo et de Dona Isabel, fille de Charayma, cacique de la tribu des Guaiqueris, qui habitaient les vallées de Mayna, dans la province de Caracas. Les chroniques de ce pays et Oviedo y Banos, historien de Vénézuéla (1), représentent cette indienne comme une de ces femmes que la nature produit de temps en temps pour commander aux hommes par l'ascendant de leur génie.

Je regrette bien que les bornes et le plan de cet ouvrage ne me permettent pas de raconter tout ce que firent Faxardo et sa mère pour civiliser les Indiens, les soumettre en-

pris, fusillé et écartelé, après avoir demandé qu'on lui accordât quelques momens de vie, pour faire des révélations importantes aux intérêts de son souverain. Raynal (tom. V, pag. 75, édition de Genève, 1780) met un autre discours dans la bouche d'Aguirre. Ma notice est extraite de l'*Histoire de Vénézuéla*, par Oviedo y Banos, pag. 222, édition in-fol., Madrid, 1723. Quelques personnes ont confondu cet historien avec Oviedo Valdes, auteur de l'*Histoire générale et naturelle des Indes occidentales*, etc.

(1) Pag. 140 et suiv., édit. in-fol.

core plus par la persuasion que par les armes au gouvernement castillan. On verrait cet homme extraordinaire, qui n'avait pas reçu d'éducation, mais dans la personne de qui la na'ure s'était plue à réunir les vertus les plus sublimes, de grands talens, un courage héroïque; on le verrait, dis-je, après avoir rendu les plus grands services à ses compatriotes et au monarque castillan, disgracié et oublié, victime de la jalousie d'hommes vils et sans mérite.

Faxardo bâtit au port de Caravellada, près de la Goayre, une ville à laquelle il donna le nom de *Collado*, en l'honneur du gouverneur de ce nom. C'est lui aussi qui avait découvert la mine d'or de Saint-François, ce qui lui valut la haine des habitans de Tocuyo, qui avaient aussi des mines. Le gouverneur Collado, jaloux de la gloire de Faxardo, l'exila dans la ville à laquelle il avait donné son nom, nom qu'elle ne tarda pas à perdre pour reprendre celui de Caravellada, comme pour punir le gouverneur de sa basse jalousie. Depuis que la Goayre est devenue le port principal de Caracas, Caravellada n'est plus qu'une bourgade habitée par des pêcheurs.

Quoique le sol de la Marguerite soit aride

et peu fertile, cette île se peupla assez rapidement, la pêche des perles y attirant un grand nombre de navigateurs. Les Hollandais, jaloux de sa prospérité, incendièrent et détruisirent Pompatar, sa ville principale, en 1662.

La colonie de la Marguerite n'a été, pendant long-temps, qu'un district de la province de Cumana, et gouvernée par un chef qui avait le titre de lieutenant-gouverneur, sous les ordres du gouverneur de Cumana. Il y a environ vingt-cinq ans que le gouvernement espagnol en fit un gouvernement séparé, à cause de l'importance de sa position, sous les rapports militaires et commerciaux. Cependant le gouverneur de Cumana, dépendant lui-même du capitaine-général de Caracas, a conservé le titre d'inspecteur militaire du gouvernement de la Marguerite, ce qui fait qu'on la considère comme une dépendance de celui de Cumana (1).

---

(1) Je m'aperçois, après l'impression, que j'ai omis de dire à l'article *Barcelonne,* que quoique ce pays soit qualifié de province, il n'a pas de gouverneur, et qu'il est commandé par un *Teniente* (lieutenant-gouverneur), subordonné en tout point au gouverneur de Cumana.

L'île de la Marguerite a trois ports. Le plus important est celui de Pompatar, situé dans la partie est-sud-est. C'est un beau et large bassin, dans lequel les vaisseaux sont à l'abri des vents et des tempêtes. Son entrée est défendue, d'un côté, par une forteresse et de l'autre, par des batteries. C'est-là que sont les fortifications principales de l'île. Il s'y fait un commerce considérable de contrebande entre les colonies françaises, anglaises, etc., et la province de Cumana.

Pueblo de la Mar est un autre port, ou, pour mieux dire, une rade foraine. C'est un lieu de peu de commerce, situé à une lieue et demie à l'ouest de Pompatar.

Pueblo del Norte est, comme son nom l'indique, un village situé au nord de l'île. Un banc de corail rend l'entrée de ce port difficile aux marins qui ne sont pas pratiques. Deux batteries en défendent l'entrée aux corsaires. Il y a près de ce port un village qui n'est habité que par des pêcheurs. Le principal propriétaire de ce village était, en 1807, un Gascon nommé Jean Dubain, autrefois capitaine caboteur à Sainte-Lucie. Il a épousé la fille d'un marin provençal, maître Jean, marié à une créole de cette île. Ce sont deux

hommes excellens, qui me comblèrent de bontés lorsque le hasard me conduisit dans ces parages, quoique je leur fusse absolument inconnu. Mais dans ces régions lointaines, appartenir à une patrie commune, est une recommandation suffisante. Puissé-je me trouver à même de témoigner un jour à ces braves gens toute ma reconnaissance !

Les vallées de San-Juan, Santa-Marguerita et de Los-Robles, ont chacune un village qui porte leur nom.

La ville de l'*Assoncion* ou de l'Assomption, est la capitale de l'île et la résidence du gouverneur. Cette petite ville est assez bien bâtie, quoique ses habitans ne soient pas riches ; mais il y règne assez d'aisance et d'industrie. Il a deux églises paroissiales et un couvent de récolets. J'assistai pendant le carême de 1807, à une fête et à un bal donnés par le gouverneur Caspar Cagigal. Nous étions deux cents personnes à table, parmi lesquelles étaient plusieurs femmes très-jolies, bien faites et mises avec une élégante simplicité. Les prêtres et les padres étaient de la fête ; le vieil inquisiteur-prédicateur était le boute-en-train ; il fut on ne peut plus aimable. Il avait une belle robe de soie noire, avec une

broderie et des rubans verts, et une croix d'or brodée sur son manteau. Les autres ecclésiastiques étaient aussi en soutanes de soie noire, et le père gardien des récolets avait une robe de taffetas puce et des bas de soie couleur de chair. Ce padre est créole de Caracas; c'est un très-bel homme, spirituel, instruit, bienfaisant, mais petit-maître, comme presque tous les natifs de la ville de Caracas.

La culture de l'île suffit à peine pour nourrir ses habitans. Le maïs, la cassave et les bananes sont leur principale ressource. Les bananes y sont excellentes, mais très-petites, à cause de l'aridité du sol et de la sécheresse du climat. Les habitans cultivent en petit, et pour leur consommation seulement, toutes les productions des Antilles, la canne à sucre, le cafier, le cacaotier, etc. Ils élèvent beaucoup de chèvres et de brebis, qui, quoique maigres, donnent un lait délicieux, à cause des herbes aromatiques dont elles se nourrissent. Ils ont toute espèce de volaille qui se vend à vil prix, et dont ils font un petit commerce. On vit encore à meilleur marché à la Marguerite qu'à Cumana ou à Caracas. J'y ai acheté un chapon pour 10 sols, douze œufs pour 5 sols,

deux bouteilles de lait pour 5 sols, un poisson de dix ou douze livres pour 5 sols, un dindon pour 25 sols, un agneau de deux mois pour 30 sols, etc. Les pêcheurs vendent ou échangent leur poisson pour des galetas de maïs, des bananes, du pain de cassave, etc. Je ne connais pas d'auberge proprement dite dans ce pays; mais on reçoit un étranger dans toutes les maisons de l'île, lorsqu'il offre de contribuer à la dépense du ménage. Mes compatriotes établis dans cette île ne se conformèrent pas à mon égard à cette partie des coutumes du pays : ils refusèrent tous de recevoir de moi aucune rétribution pour l'hospitalité bienveillante et généreuse qu'ils m'accordèrent.

Le climat de la Marguerite est très-sain. C'est-là que vont rétablir leur santé les personnes qui ont contracté des obstructions et d'autres maladies dans les quartiers humides et malsains de l'île de Trinidad et du continent. Cette île n'a que trois ruisseaux, qui sont cependant assez considérables pour faire aller des usines, lorsqu'on en y établira. Leurs eaux sont limpides. Celles de la petite rivière qui passe à l'Assomption, et qui coule dans quelques endroits sur un lit de schiste

amphibolique, tient en dissolution du fer sulfuré, de la magnésie, etc., etc. Les habitans préfèrent boire de l'eau de mare, quoiqu'elle soit toujours trouble. La première fois qu'on me présenta de cette eau à Pompatar, je la refusai avec dégoût; mais on m'assura qu'elle était plus saine que l'eau de pluie, en riant de la grimace que je faisais. Les riches ont des pierres à filtrer; presque tous les autres la boivent telle qu'ils la puisent, et ils ne s'en portent pas plus mal. Cette eau tient en dissolution une grande quantité de marne calcaire.

La pêche est le principal objet de commerce de la Marguerite. Les pêcheries sont placées à l'îlot de Coche, qui appartient au gouvernement. Deux négocians de la Marguerite avaient le privilége de cette pêche en 1807. Ils la faisaient à l'îlot de Coche. Les hommes qui y étaient employés étaient des Indiens de la Marguerite. Ce n'était pas librement, mais par ordre du gouvernement, que ces indigènes travaillaient aux pêcheries pour la modique somme d'un réal (dix sous) par jour, et du pain de maïs ou de cassave. C'est à tort que M. Depons dit qu'on ne leur donne que du pain de maïs pour toute nour-

riture. J'ai été deux fois à la pêcherie des frères Maneyro, la plus considérable des deux; ils mangent du poisson frais ou salé tant qu'ils en veulent. Plus de trois cents Indiens de tout sexe et de tout âge y étaient employés en 1807.

La quantité de poissons qu'on y prend est incroyable. On tire deux fois par jour une saine de deux cents pieds de long, et il est bien rare que chaque coup de saine ne donne pas de dix à douze quintaux de poisson. Ce filet en entraîne tant quelquefois, qu'on est obligé d'en couper des mailles à coup de couteau, afin de laisser échapper une partie du poisson pour pouvoir le haler à terre. Il serait trop long de décrire les différentes espèces qu'on y prend; la plus commune est le mulet des îles Caraïbes, que les Espagnols nomment *Lissas.* C'est un poisson qui n'a pas été bien décrit; il ressemble beaucoup au hareng.

J'ai toujours été bien surpris qu'on ne prenne jamais sur ces côtes, ni sur celles de la Trinidad et de Tabago, le conlirou, autre poisson non décrit, et le balahou, qui appartient au genre *Centriscus.* Ce n'est pas le *Centriscus scopolax,* le Centrisque Becasse

ou le Soufflet, comme l'ont cru quelques ichthyologistes. Le balahou a bien le même bec, mais le corps plus allongé et bien plus long. Ces poissons sont communs aux Antilles, et même à la Grenade, qui n'est qu'à trente lieues de la Trinidad. On en prend quelquefois, mais bien rarement, en dehors des bouches du Dragon.

On trouve sur les côtes de Trinidad, de Tabago et sur celles de l'Amérique méridionale, un grand nombre de poissons qui n'existent pas aux Antilles. J'ai remarqué dans le premier chapitre, qu'il manque aux Antilles un grand nombre de végétaux et d'animaux de la Trinidad, de la Guyane et des provinces voisines. L'observateur naturaliste est frappé de cette différence dans des pays si voisins, et dont le climat est presque le même.

Les salines seraient un objet de richesse pour la Marguerite, si le sel n'était pas aussi bon marché dans ces régions. Un baril de sel non purifié, pesant environ 300 livres, se vend de 20 à 25 sols à la Marguerite. La volaille, les oiseaux, des chèvres ou cabrits, des moutons, des hamacs, des bas de coton d'une grande beauté, tels sont les objets d'exportation et de commerce de son territoire.

Cette île, comme on le voit sur la carte, se divise en deux parties qui communiquent par un isthme ou une chaussée naturelle, qui n'a guère que de quatre-vingts à cent pas de largeur, et dans certains endroits, de dix ou douze pieds d'élévation seulement au-dessus du niveau de la mer.

La montagne de Macanao est la plus élevée de cette île. Elle a 342 toises d'élévation, suivant M. de Humboldt, qui l'a mesurée trigonométriquement. Elle est composée de schiste micacé. C'est un point important à reconnaître pour les navigateurs qui vont d'Europe ou du nord et du sud de l'Amérique à Cumana, Barcelonne et la Goayre ; ils sont obligés de passer entre la Marguerite et l'îlot de Coche, pour ne pas s'exposer à être entraînés sous le vent par les courans.

Le cap de Macanao est à la pointe ouest par les 66° 47′ 3″ de longitude du méridien de Paris, d'après une observation de M. de Humboldt.

D'après le Deposito, le hâvre de Pompatar est par les 66° 26′ de longitude du méridien de Paris, et par 10° 30′ de latitude.

D'après M. de Humboldt, l'îlot de Coche est par 66° 11′ 15″ de longitude du méridien

de Paris ; et d'après le Deposito, par les 65° 19′ 45″ de longitude, et par 10° 46′ 30″ de latitude.

La Marguerite avait, en 1807, une population de 8,000 blancs, 5,500 sang-mêlés, 1,800 Indiens, et environ 900 esclaves. Total, 16,200 personnes.

Cette île a seize lieues marines dans sa plus grande longueur, six dans sa plus grande largeur, dans certaines parties deux et trois lieues de largeur seulement, et une surface d'environ 31 ¾ lieues carrées.

Je passai quarante jours à la Marguerite, en février et mars 1807, afin de m'y embarquer pour la Martinique ou la Guadeloupe. Tous les bâtimens neutres qui étaient alors dans ses ports, me refusèrent passage, donnant pour raison ou pour prétexte, que s'ils étaient visités par des vaisseaux de guerre anglais, ceux-ci les confisqueraient s'ils trouvaient un Français à leur bord. Mais des Anglais qui étaient dans cette île en même temps que moi, obtinrent passage dans ces mêmes bâtimens, non seulement sans éprou-

ver la moindre difficulté ; mais on se les disputait, parce qu'on regardait la personne d'un anglais comme une sorte de garantie. Cette neutralité n'était donc qu'illusoire, et ne servait qu'à masquer et favoriser la contrebande anglaise, au grand détriment du commerce français.

Je me vis forcé de frêter un bâtiment, à qui je donnai 150 piastres fortes (environ 800 francs), pour me porter à la Guadeloupe avec mon enfant et mon domestique. C'était une petite goëlette pontée du port de huit tonneaux Les vents contraires nous jetèrent sur la petite île déserte nommée *Blanquilla*, l'île Blanche, située à dix-huit lieues nord-ouest de la Marguerite. Nous y relachâmes et y demeurâmes trois jours. Cette île a près de trois lieues de longueur, et une lieue et demie de largeur, quoiqu'on la fasse beaucoup plus petite sur les cartes. Son sol est un tuf blanc, aréneux, stérile. Elle a, du côté du nord, quelques rochers peu élevés de gneiss ou granit feuilleté. Sa végétation consiste en cactiers, en mimoses, en raisiniers ; en un mot, on n'y trouve que les végétaux qui croissent sur le bord de la mer et dans les lieux les plus arides de la province de Cumana. Son sol est

ondulé, et vers le centre est un plateau élevé d'environ deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer. On trouve des bœufs sauvages dans cette île ; ils y sont féroces, sans doute parce qu'on leur fait la chasse sans relâche. Il est difficile et dangereux de les approcher. Lorsqu'on veut les tuer, on va se poster sur un tertre qui domine une mare d'eau où ils vont s'abreuver. Il y a aussi un grand nombre de chiens sauvages. Le jour ils fuient la présence de l'homme. Ils n'aboient pas ; mais la nuit ils poussent des hurlemens plaintifs. Ils se nourrissent de lézards et d'autres reptiles.

Au commencement de la révolution, un habitant de la Guadeloupe alla s'établir dans cette île avec une vingtaine de nègres, pour y former une cotonnerie. Mais le gouvernement espagnol, qui ne veut permettre à personne de s'y établir, l'en expulsa. Il y a dans cette petite île plusieurs endroits qui conviendraient fort à la culture du coton.

Il y avait trois jours que nous étions dans cette île, et nous nous disposions à la quitter, lorsqu'un de mes compagnons de voyage, un homme de couleur français, vint tout effrayé trouver le patron de la goëlette, avec qui je me promenais sur la plage, et lui dit qu'il

avait vu sur le rivage, à une demi-lieue de l'endroit où nous étions, trois hommes qui lui avaient paru être des Anglais. Le capitaine en conclut que c'était des gens de l'équipage de quelque corsaire anglais mouillé sur les côtes de l'île. Après avoir réfléchi un moment sur notre position, je dis au patron que s'il voulait me laisser faire le capitaine, je lui répondais que nous ne serions pas pris par ce corsaire, au cas où il y en eût un : il y consentit. Notre équipage consistait en quatre hommes; nous étions six passagers, y compris mon enfant et mon nègre. Je fis prendre des fusils à cinq hommes, et je me mis à leur tête. Je suivis le littoral jusqu'à ce que nous arrivâmes à l'endroit où l'homme de couleur avait vu les trois hommes dont il avait tant de peur. Je les accostai, et leur demandai en anglais de quelle nation ils étaient; car à leur stature et à leur chevelure blonde, je les prenais pour des Anglais. Ils me répondirent, le chapeau à la main et en anglais, qu'ils étaient de l'île de Saba, et qu'ils faisaient la pêche de la tortue, et ils me présentèrent leur passe-port signé du gouverneur hollandais de leur île.

Alors je leur dis que j'étais un contrebandier

anglais de l'île de la Trinidad, et s'ils n'auraient pas du poisson frais à me vendre. *Please, your honour* (1), *to accept two fine large fishes :* nous prions votre *honneur*, me répondirent-ils, d'accepter deux grands et bons poissons. Je les acceptai à condition qu'ils viendraient nous aider à les manger, ce à quoi ils consentirent. Lorsque le dîné les eut un peu familiarisés avec moi, s'étant aperçus que mes compagnons de voyage étaient des Espagnols et des Français, ils m'avertirent qu'il y avait deux corsaires anglais à l'ancre à l'autre extrémité de l'île. Alors nous résolûmes, au lieu de partir à midi, comme nous nous l'étions proposé, de ne partir que dans la nuit, précaution qui nous empêcha d'être pris. Et moitié de gré, moitié de force, nous gardâmes avec nous les pêcheurs, jusqu'à ce que nous eûmes levé l'ancre, de crainte qu'ils n'allassent donner de nos nouvelles aux corsaires. Toutefois nous nous séparâmes bons amis.

---

(1) *Honour*, titre anglais qu'on donne aux juges, aux maires, et les matelots et les soldats, aux commandans des vaisseaux, aux colonels, etc. Les créoles des îles Vierges parlent presque tous anglais, hollandais, français et espagnol.

A huit heures du soir, en longeant la côte de l'île Blanche par un beau clair de lune, et en observant le plus grand silence, nous aperçûmes un long canot plein de monde, à l'ancre près du rivage. Ces matelots dormaient sans doute, car ils ne nous hélèrent (1) pas. Une demi-heure après, nous aperçûmes un navire mouillé sur la côte. Il nous héla en anglais, et nous ordonna d'envoyer notre chaloupe à son bord. On conçoit que nous ne tînmes aucun compte de son ordre. Nous gagnâmes le large. Nous jugeâmes alors que le canot que nous avions vu était la chaloupe de ce corsaire, qui avait été envoyée là en observation, mais dont l'équipage s'était endormi, circonstance qui nous sauva ; car le corsaire ne put nous donner chasse de suite, n'ayant pas avec lui sa chaloupe. Trois coups de canon qu'il tira, sans doute pour appeler sa chaloupe, nous confirmèrent dans cette opinion ; il était évident que le corsaire allait nous donner chasse.

La Guadeloupe était notre destination, mais nous avions le vent en proue, et en courant

(1) Terme de marine, qui signifie à-peu-près questionner, demander qui vous êtes, avec un porte-voix.

des bordées, nous nous exposions à être pris. Nous nous décidâmes à reprendre la route de la Marguerite. Au jour, ne voyant pas de bâtiment en mer, nous courûmes quelques bordées pour gagner le nord et nous élever à la hauteur de la Grenade. Mais deux bâtimens que nous aperçûmes vers les neuf heures, et que nous prîmes pour des corsaires, nous firent revenir à notre première résolution d'aller relâcher à la Marguerite. Ces bâtimens ne tardèrent pas à nous donner chasse : c'étaient deux corsaires qui croisaient de conserve. Ils marchaient supérieurement, et ils nous auraient pris vers les quatre heures après-midi, sans un calme qui dura plus d'une heure, et à la faveur duquel nous nageâmes, avec nos avirons, vers le nord de la Marguerite, dont nous n'étions qu'à trois lieues. La brise ayant fraîchi sur les cinq heures, les corsaires recommencèrent à nous donner chasse. Le vent changea et devint moins favorable, mais les courans étaient bons pour entrer dans le port de Pueblo del Norte. Il nous fallait courir encore des bordées, et le corsaire gagnait sur nous. Lorsque je vis que nous allions être pris, je dis à Martin, patron ou capitaine de la goëlette,

qu'il fallait essayer d'entrer dans le port en passant sur des récifs, au risque d'échouer. Il me répondit qu'il aimait mieux être pris que de courir le risque de faire naufrage et de perdre son bâtiment, qui valait six mille francs, et qu'il racheterait du corsaire pour une rançon de deux mille francs. A cette réponse, je descendis dans la chambre, où il y avait six fusils et deux pistolets. J'appelai trois hommes de couleur français, qui n'avaient pas plus envie que moi d'être faits prisonniers. Je leur donnai deux fusils à chacun, et je leur dis de suivre mes ordres. Armé des deux pistolets, j'arrachai la barre du gouvernail des mains de señor Martin, en lui déclarant que s'il proférait une parole, je lui brûlerais la cervelle. Comme je ne pouvais gouverner et tenir deux pistolets, j'en donnai un à Samuel, qui se tenait colé à côté de moi. Il coucha en joue le patron. Bravo, mon enfant, lui dis-je, mais ne tire que lorsque je te le dirai. Je gouvernai droit sur le récif, et notre embarcation le franchit en deux minutes, non sans avoir risqué de chavirer. Lorsque nous fûmes dans le port, le corsaire gagna le large.

Alors je remis à Martin le commandement de son embarcation. Il était encore pétrifié

de ma menace. Mais dès que je commençai à vouloir le plaisanter sur notre aventure, son orgueil catalan se réveilla, et comme dans une minute il pouvait se mettre sous la protection de son gouverneur Caspar Cagigal, son insolence et sa forfanterie devinrent aussi extrêmes que sa peur l'avait été un quart-d'heure auparavant.

A peine fûmes nous rendus à terre, qu'il alla au gouvernement verbaliser contre moi. Il déclara que j'étais un *demonio*, et que pour un million, il ne m'embarquerait plus à son bord. Je lui avais payé d'avance la moitié du frêt de la barque, et je demandai à M. de Cagigal, que puisque Martin ne voulait plus me transporter à la Guadeloupe, il me fît rendre l'argent que je lui avais payé d'avance. Je bataillai trois jours en vain pour obtenir cet acte de justice. Ennuyé des chicanes qu'on me faisait, j'abandonnai mon argent, et je revins à Cumana pour y chercher un bâtiment neutre qui pût me transporter à la Guadeloupe. Pas un de ces cosmopolites ne voulut me donner passage. Je fus obligé de m'embarquer dans une lettre de marque appartenant à M. de Ch....es de la Guadeloupe, où nous arrivâmes après avoir essuyé près de la

Basse-Terre un combat, dans lequel je servis une pièce de canon. Pendant l'action, Samuel voulait se tenir constamment à côté de moi et me donner la mêche, quoique je lui ordonnasse de rester dans la chambre. Il riait en se frottant les mains de joie, lorsqu'il entendait le sifflement des boulets.

Description de la Guyane espagnole.

La Guyane est ce vaste pays compris entre l'embouchure de l'Orénoque, au nord, et le parallèle 1° 30′ nord. La Guyane espagnole a pour limites les possessions portugaises à Saint-Joseph de Marasitanos au sud, le royaume de la Nouvelle-Grenade, à l'ouest, les provinces Varinas au nord-ouest, celles de Cumana, Barcelonne et Caraccas, au nord, et la Guyane française et hollandaise à l'est.

Les côtes maritimes de ce pays ont cent vingt lieues, depuis l'embouchure des Amazones jusqu'à l'embouchure la plus méridionale de l'Orénoque.

La Guyane se divise en possessions françaises, hollandaises et espagnoles. Avant le traité de paix du 29 septembre 1801, les pos-

sessions portugaises s'étendaient depuis l'embouchure de l'Amazone jusqu'au Cap Nord, à l'est de l'île de Carpori. Ce traité a fixé pour limites de la Guyane française et portugaise la rivière Carapana, qui se décharge dans l'Amazone par 20′ de latitude boréale, au-dessus du fort Macapa. Cette limite ou ligne de démarcation suit le cours de cette rivière en la remontant vers sa source, d'où elle suit la chaîne de montagnes qui divise le cours des rivières jusqu'aux sources du Rio Blanco, qu'on suppose être entre le 2° et le 3° de latitude boréale.

La France n'avait dans le pays d'autre possession que Cayenne, colonie qui fut toujours languissante, par des causes qu'il n'est pas dans mon sujet de raconter, mais qui ne tiennent aucunement au mauvais climat du pays. Il s'en faut bien qu'il soit malsain, comme on s'est plu à l'écrire. Ce climat est préférable à celui des Antilles, et le sol bien plus fertile. Les mots Cayenne et Guyane sont évidemment dérivés du mot indien *Guainia,* dont les Espagnols ont fait Guiania, mais qu'ils prononcent Ouaïana. *Guainia* est le nom *Marsitan* du Rio Negro et du pays environnant. Les Européens ont donné par imitation le

le nom de *Güyane* à tous les pays situés entre l'Amazone et l'Orénoque.

La langue des indiens Marsitans est aussi généralement répandue vers l'équateur, que la langue caraïbe depuis les rives de l'Esquibo jusqu'à celles de la Madelaine.

Les possessions hollandaises sont les magnifiques colonies de Surinam, de Berbice, de Demerary et d'Esquibo ou Essequébo.

D'après les historiens espagnols, Jean Cornepo est le premier Européen qui ait remonté l Orénoque et reconnu ce pays en 1531. Sir Walter Ralegh et Robert Dudley, Anglais, visitèrent ce pays depuis. La chimère del Dorado y attira un grand nombre d'aventuriers espagnols. On y envoya des missionnaires en 1576; ils accusèrent les Hollandais du peu de succès qu'ils obtinrent parmi les indigènes.

Don Antonio Berrio ou Berreo, fonda, en 1586, sur la rive droite de l'Orénoque, une ville à laquelle il donna le nom de *San-Tomé,* Saint-Thomas; mais les guerres continuelles qu'il eut avec les Indiens, ne lui permirent d'y faire aucun établissement. Cette ville a été depuis pillée par les Anglais, les Hollandais et les Français. En 1764, elle a

été transférée plus loin de la mer, et à quatre-vingt-dix lieues des embouchures de l'Orénoque ; c'est la ville connue aujourd'hui sous le nom de *San-Tomé de Angustura.*

San-Tomé est la résidence d'un gouverneur dépendant du capitaine-général de Caracas, pour les parties politique et militaire, et de l'intendant (de Caracas), pour les finances. C'est aussi la résidence d'un évêque et d'un chapitre. Le chapitre et son évêque sont les ecclésiastiques les plus pauvres de l'Amérique. Mais l'évêque, Don Josef Ventura Cabello, n'en est pas moins un des prélats les plus éclairés, les plus vertueux et les plus bienfaisans des possessions espagnoles.

Il n'y a qu'une ville et cinq bourgs dans la Guyane espagnole, San-Tomé, Barceloneta, Santa-Rosa de Maruente et Caicara, qui est à environ cent lieues à l'ouest de San-Tomé et San-Antonio, qui en est éloigné de quarante lieues. Mais il y a des missionnaires répandus dans la province. J'ai donné dans mon premier volume, pag. 305, la description de la magnifique mission de San-Joseph.

La ville de San-Tomé avait, en 1807, une population d'environ 8,500 personnes, parmi lesquelles il y avait 300 noirs esclaves. Cette

ville est assez bien bâtie et pavée. Quoiqu'elle soit située par les 8° 8′ 11″ de latitude, et par les 52° 0′ 2″ de longitude, et élevée seulement de 33 toises au-dessus du niveau de la mer, on n'y jouit pas moins d'une température très-douce. Il est rare que le thermomètre de Réaumur s'y élève à plus de 24 degrés dans les temps les plus chauds. Et depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril, il s'élève rarement au-dessus de 2° pendant le jour, et descend ordinairement la nuit à 17° et à 16°. Les vents alises, le grand nombre de fleuves et de rivières qui l'arrosent, les forêts immenses qui le couvrent dans presque toutes ces parties, telles sont les causes qui tendent à diminuer l'excessive chaleur qui paraît naturelle à sa latitude et à son peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Ce que j'ai dit dans le 2e chapitre du 1er volume de cet ouvrage, sur le climat de Démérary, et ce que j'y ai cité du voyage de H. Bolingbroke, se rapporte également au climat de la Guyane espagnole. Mais il me semble que la température et le climat de la Guyane espagnole sont plus agréables, sans doute parce que les eaux de l'Aripo, de la Carony et de l'Orénoque,

ont plus de pente que celles de la Démérary et de l'Esquibo.

Il est bien étrange que la Guyane espagnole, qui est de beaucoup le pays le plus fertile de la capitainie-générale de Vénézuéla, soit cependant la moins cultivée, la plus pauvre et la moins peuplée. Je ne crois pas qu'il existe dans le monde un pays plus sain, mieux arrosé, plus fertile, plus agréable à habiter que celui situé, d'un côté, entre l'Esquibo et la Caroni, et de l'autre, entre la Caroni et l'Orénoque : ce pays a plus de quarante-cinq lieues du nord au sud, et de soixante-dix lieues de l'est à l'ouest; et il n'est pas en étendue un sixième de la Guyane espagnole!

Si les jésuites n'avaient fondé jadis dans ce pays des missions qui sont desservies à présent par des capucins, on n'y trouverait que des forêts habitées par des hommes et des animaux sauvages. Je réfère le lecteur à la lecture de la deuxième partie du 6e chapitre du 1er volume, pour ce qui concerne les mœurs des habitans indigènes de la Guyane. Je crois que leur nombre s'élève à 29 ou 30,000 personnes, dont environ 15,000 sont réunis en missions. Les autres, les Arroouaks et les Guaraoüns, sont indépendans et n'ont

pas embrassé le christianisme. On compte 8,000 blancs répandus dans les hameaux et les hates du reste de la province, environ 6,000 métis ou gens de couleur libres, et environ 3,000 esclaves. J'ai dit que la popution de la capitale, San-Tomé, est de 8,500 personnes. Total, environ 52,000 personnes.

La mauvaise position commerciale du port de San-Tomé de Angustura est une des principales causes de l'état languissant de l'agriculture et du commerce de cette colonie. Il serait nécessaire qu'il y eût une ville commerciale plus près de la mer. Il faut aux meilleurs voiliers quinze jours pour remonter des embouchures du fleuve à Angustura. Ce port devient tous les jours plus mauvais par l'effet des atterrissemens ; il y a des roches placées dans l'endroit du port qui serait le plus propre au débarquement des marchandises, et qu'il serait facile de faire sauter.

Le bourg de Barcelonneta, peuplé d'industrieux Catalans, est situé pour devenir un lieu de commerce considérable, lorsque la navigation de ce pays sera libre.

M. Depons (1), pour donner une idée de la pauvreté de la Guyane, dit que la dîme n'y

(1) Tome III, pag. 325.

était affermée que 4,000 piastres fortes par an, en 1803.

M. Depons ajoute que les troupeaux des capucins missionnaires, dont il évaluait avec raison, en 1803, les bêtes à corne seulement à 150,000, ne payaient pas de dîme, ce qui est vrai; mais cela n'explique pas pourquoi la dîme rend si peu dans cette province. Le fait est qu'elle y est très-mal payée, parce que les habitans ne manquent pas de moyens de s'y soustraire, placés comme ils sont presque tous près de grandes rivières navigables, où ils vendent en contrebande presque toutes leurs denrées et leurs troupeaux.

M. Depons convient cependant qu'il fut exporté de 1791 à 1794, en objets provenant de cette province et de celle de Varinas, 10,381 bœufs et 3,140 mulets, et qu'on y importa 200 nègres esclaves et 349,448 piastres fortes.

D'après lui encore, on y exporta, de 1791 à 1795, pour l'Europe (il veut sans doute dire l'Espagne), en argent. 25,200 piastres.

En denrées, pour........ 363,000

Total........ 388,200 piastres.

Mais, ajoute ce même écrivain, trente-

quatre petits bâtimens y étaient employés au cabotage avec les colonies voisines.

D'après les aperçus de M. Depons, on ne pourrait que se faire des idées très-inexactes de la richesse comparative de la Guyane et des provinces voisines. Il composa son ouvrage sur les états et les mémoires de l'intendance de Caracas, et les comptes rendus par l'intendant au souverain. Or là, il n'est question que de commerce légal. Personne ne savait mieux que M. Depons, qu'il ne passait pas en Espagne le cinquième des produits des provinces de Vénézuéla; que les trois-cinquièmes de ces produits au moins étaient enlevés par les contrebandiers anglais, principalement par ceux de l'île de Trinidad, et le reste par les contrebandiers suédois de Saint-Barthelemy, et danois de Saint-Thomas, qui, depuis la paix de 1783, payaient aux Espagnols presque tout ce qu'ils achetaient d'eux en marchandises anglaises. M. Depons peut avoir eu ses raisons pour ne pas divulguer toutes ces choses; pour ne pas dire que quoique nulle part les lois fiscales ne fussent plus rigoureuses que dans les colonies espagnoles, il n'y avait cependant pas de pays au monde où il se fît plus de contrebande, et où

les droits du commerce national fussent plus violés, à cause de l'absurdité de ces lois ; c'est ce que nous développerons dans le dernier chapitre.

Lorsque par l'effet d'un gouvernement meilleur, la Guyane pourra prendre tout l'accroissement que lui assurent la fertilité de son territoire, les richesses naturelles qui lui sont propres, les rivières navigables nombreuses qui la traversent en tout sens, et sa position géographique, elle deviendra le centre et l'entrepôt d'un commerce immense, et dont ne peuvent se faire une idée les personnes les plus instruites, qui n'ont pas visité ce pays.

C'est sur les bords de l'Orénoque que les habitans de Santa-Fé de Bogota iront échanger les produits de leur sol, avec ceux de l'industrie des Européens et des habitans des états du nord de l'Amérique ; et Santa-Fé de Bogota deviendra le comptoir d'un grand commerce entre le Pérou et les autres parties du monde.

Jusqu'à présent la Guyane espagnole a été un pays presque sauvage. On n'y cultive que très-peu de sucre, de coton, d'indigo, de rocou et de tabac excellent et très-agréable

à fumer, parce qu'il n'a pas l'âcreté de cette plante dans les pays froids. Des plantes aromatiques et médicinales, le *lignum quassiæ*, et le kina d'Angustura, auquel on a donné le nom de *Bonplandia trifoliata*, y deviendront un jour de grands objets de commerce.

Les bœufs, les chevaux, les ânes et les mulets qui y furent originairement transportés d'Europe, s'y sont multipliés et forment des troupeaux considérables. Une grande partie errent sauvages et indomptés dans les savanes et les forêts. D'autres sont réunies dans des hates ou prairies naturelles, habitées par des Espagnols qui s'occupent de l'éducation de ces animaux. Il est tel particulier qui possède cinq ou six lieues de pays en tout sens, et qui est propriétaire de 30 ou 40,000 bœufs, chevaux, mulets ou ânes. Mais comme il leur est impossible de garder et de soigner un aussi grand nombre d'animaux, à cause du manque de bras, ils se contentent de leur faire une marque avec un fer chaud sur la croupe ou sur une cuisse. Cinq ou six fois par an, ils font des battues dans les forêts, pour reconnaître les bestiaux qui leur appartiennent, et vendre les plus beaux.

Mais il y a des milliers de ces animaux qui

errent sauvages dans les forêts, et n'ont point de maîtres. J'ai été à portée d'observer un fait connu de toutes les personnes qui ont voyagé dans ce pays. Les chevaux y vivent en société, et ordinairement par bandes de cinq ou six cents, et même de mille. Ils occupent d'immenses savanes où il est dangereux d'aller les troubler et de chercher à les prendre. Dans la saison sèche, ils sont quelquefois obligés de faire deux ou trois lieues, et même davantage, pout se désaltérer. Ils partent rangés sur quatre de file, et occupent ainsi quelquefois un quart de lieue de pays. Il y a toujours cinq ou six éclaireurs qui marchent cinquante pas en avant de la troupe. S'ils aperçoivent un homme ou un jaguar, ils hennissent, et toute la troupe s'arrête. Si l'on s'écarte, ils continuent leur route ; mais si l'on essaie de passer à travers l'escadron, ils sautent sur l'imprudent voyageur, et l'écrasent sous leurs pieds. Le plus sûr est de se mettre à l'écart et de les laisser passer pour continuer leur route. J'ai dit qu'il y a des éclaireurs qui marchent à environ cinquante pas au-devant de la troupe. Ils ont aussi un chef qui marche entre les éclaireurs et l'escadron, et cinq ou six autres chevaux marchent

de chaque côté de la bande, espèce d'adjudans dont la fonction consiste à empêcher aucun individu de s'écarter de son rang. Si quelqu'un essaie d'en sortir, soit par inconstance, soit pour cause de faim ou de fatigue, ils le mordent et le font rentrer à sa place, et celui-ci obéit la tête baissée. Trois ou quatre chefs marchent à l'arrière-garde à cinq ou six pas de la troupe. J'avais souvent entendu parler à la Trinidad de cette discipline des chevaux sauvages, et j'avoue que j'avais de la peine à y croire. Mais ce que je viens de raconter, est un fait dont j'ai été témoin deux fois sur les bords du Guarapiche, où j'ai campé cinq jours exprès, dans l'espoir de voir passer de ces troupes de chevaux sauvages.

J'ai rencontré sur les bords de l'Orénoque des troupes de cinquante à cent bœufs sauvages. Toujours un chef marchait à la tête, et un autre à l'arrière-garde.

Les gens du pays m'ont assuré que les ânes sauvages, lorsqu'ils voyagent, observent la même discipline que les chevaux ; mais que les mulets, quoiqu'ils vivent aussi par troupes, se battent continuellement, et qu'on n'observe pas de chef parmi eux. Toutefois ils se réunissent à l'approche d'un ennemi commun,

et ils montrent encore plus de ruse et d'adresse que les chevaux pour éviter les piéges qu'on leur tend pour les prendre, et s'évader lorsqu'ils sont pris.

Je me rappelle d'avoir vu un de ces mulets sauvages échapper d'un parc où il était renfermé à Carupano, en se mettant à plat sur le ventre et en jouant le mort. Tout d'un coup il passa sa tête sous un des barreaux de la barrière, l'enfonça, et prit sa course dans la ville. Trente personnes coururent après lui dans tous les sens, et après deux heures de fatigues, on fut obligé de renoncer à le prendre. Il serait trop long de raconter toutes les ruses et les stratagêmes employés par cet animal, pour nous échapper; nous finîmes par en rire, et nous le laissâmes en liberté.

Notice sur la province de Varinas.

La ville et le territoire de Varinas furent détachés, en 1787, du gouvernement de Maracaïbo; on y joignit une portion de la province de Caracas, et on en fit un gouvernement particulier. Cette province, qui, avant cette époque, était négligée du gouvernement, a pris depuis un accroissement con-

sidérable sous les rapports de la culture et de la population.

La ville de Varinas avait, en 1787, une population de 12,000 habitans. D'après M. de Humboldt, elle est située par 7° 33′ de latitude, et par 72° 22′ de longitude du méridien de Paris.

Cette province n'a que trois autres villes, savoir :

San-Jayme, population....... 7,000 ames.

San-Fernando d'Apure, population. . . . . 6,000 ames.

M. de Humboldt place San-Fernando par 7° 53′ 12″ de latitude, et par 70° 20′ 11″ de longitude.

Pedraza est située au pied des montagnes qui séparent les plaines de Varinas, de la province de Maracaïbo. Cette petite ville avait, en 1807, une population de 3,000 ames.

La population totale de cette province, y compris les villes que nous venons de nommer, s'élevait, en 1807, à 141,000 ames.

C'est un pays qui est encore dans l'enfance, quoique son territoire ne le cède en fertilité à aucune autre partie de l'Amérique méridionale. Depuis environ vingt ans seulement

on y cultive la canne à sucre, le café, l'indigo et le coton. Auparavant, les habitans ne cultivaient que le cacao et les vivres du pays, nécessaires pour leur consommation. Leurs objets d'exportation étaient des bestiaux et du tabac, fameux dans tous les marchés du monde.

On prétend à Caracas et à la Trinidad, que le tabac récolté dans le voisinage de la ville de Varinas, est sujet à se gâter par l'effet d'un ver qui s'introduit dans la carotte, et la réduit en poussière dans peu de temps. J'ai cependant acheté de ce tabac, qui était bien conservé après deux ans de préparation, et digne de son ancienne renommée. Le défaut qu'on lui attribue depuis quelques années dans les marchés de la Trinidad et de Vénézuéla, provient sans doute de quelque cause accidentelle ou de la négligence de ceux qui le préparent.

La province de Varinas est arrosée par de nombreux ruisseaux et par plusieurs rivières navigables qui se jettent dans la grande rivière Portugaise et dans l'Apure, le principal tributaire de l'Orénoque.

Les habitans de cette province mènent une vie pastorale. Ils vivent dans des hates, au

milieu de nombreux troupeaux. Quoique dans l'abondance de toutes les richesses naturelles, de tous les besoins de la vie, ils n'ont pas le moyen d'acheter tout ce qui tient au luxe des vêtemens, des meubles et des boissons européennes, parce qu'ils n'ont aucune communication directe avec les colonies voisines, et qu'étant placés dans l'intérieur des terres, ils sont obligés de vendre à vil prix leurs denrées et leurs troupeaux aux contrebandiers de San-Tomé de Angustura et de Caracas. Mais lorsque cette province pourra commercer librement, elle deviendra une des plus riches et des plus peuplées de cette partie du monde; car, en général, son climat est aussi sain que son sol fertile.

Il y a peu d'indigènes dans cette province; ils sont presque tous rassemblés dans une mission de capucins Andalous, située à cinq ou six lieues de San-Fernando d'Apure. Je crois qu'ils y sont au nombre d'environ six cents.

D'autres indigènes civilisés vivent avec les blancs et les métis dans les hates. On compte à peine six mille esclaves dans la population de la province de Varinas, et qui n'y sont esclaves que de nom; car ils vivent dans la

plus grande familiarité avec leurs maîtres ; ils sont aussi bien nourris, logés et habillés qu'eux.

Notice sur la province de Maracaïbo.

J'ai décrit la lagune de Maracaïbo et fait l'histoire de son premier établissement, auquel les Espagnols donnèrent le nom de *Vénézuéla.*

La ville de Maracaïbo, ou la Nouvelle-Zamore, fut, jusqu'au commencement du dix-septième siècle, la capitale du pays de Vénézuéla. Lorsque la ville de Caracas fut devenue capitale du gouvernement-général ou de la capitainie-générale, la ville de Maracaïbo ne fut plus que le siége du gouverneur particulier de ce district, qui prit le nom de *province.*

La Nouvelle-Zamore fut fondée en 1771 (1) par Alonzo Pacheco, quatre ans après la fondation de Caracas. Coro, comme on l'a vu plus haut, était la résidence des gouverneurs du temps des Welser ; mais cette ville est restée dans le gouvernement particulier de Ca-

(1) *Historia de Vénézuéla*, par don Joseph de Oviedo y Banos, liv. VI, chap. VI, pag. 312.

racas, lorsque ce pays fut divisé en provinces.

La ville de Maracaïbo est bien bâtie en pierres ; son climat est sain, mais chaud. On y comptait, en 1807, 25,000 habitans, dont 5,000 esclaves. Les natifs de la ville de Maracaïbo ont, dans les colonies espagnoles, la réputation d'être très-spirituels. Les jésuites y avaient un collége où ils formèrent des sujets distingués. Maracaïbo devint la ville littéraire de l'Amérique. Mais avec cette société, tombèrent dans cette province les établissemens pour l'instruction publique. Les créoles de Maracaïbo ont néanmoins conservé un goût décidé pour la littérature. Mais qu'est-ce qu'une littérature qui n'a pas pour guides des établissemens classiques ? La jeunesse de Maracaïbo, qui a reçu de la nature beaucoup de finesse et d'imagination, met sa gloire principale à se distinguer par les arguties et la subtilité des raisonnemens. Aussi les gens de Maracaïbo passent-ils parmi leurs voisins pour être de mauvaise foi et processifs ; mais leurs femmes ont la réputation d'être généralement vertueuses et très-attachées à leurs devoirs.

La ville de Maracaïbo a aussi sa Madone miraculeuse.

D'après le Deposito, la ville de Maracaïbo est située par 10° 43′ de latitude, et par 73° 35′ de longitude du méridien de Paris. Le Castillo de San-Carlos, à l'embouchure du lac de Maracaïbo, est situé, d'après les observations astronomiques de M. de Humboldt, par 11° 0′ 17″, et par 73° 53′ 30″ de longitude du méridien de Paris.

Après Maracaïbo, la ville la plus importante de cette province est Mérida, fondée, en 1558, par le capitaine Juan-Rodrigues Suarez. Cette ville est le siége d'un évêché et d'un chapitre. Elle a aussi un séminaire pour les jeunes ecclésiastiques, et un collége, qui a la prétention de rivaliser avec l'université de Caracas. Elle fut pendant quelques années celui du gouvernement provincial, vers le milieu du dernier siècle. C'est à tort qu'elle figure encore comme capitale dans le dictionnaire d'Alcedo, publié à Madrid en 1788. Cette ville est située entre trois rivières qui forment une île de sa banlieue, et vont se dégorger dans la lagune de Maracaïbo. La position de cette ville, auprès des montagnes, rend sa température très-variable; cependant les habitans prétendent qu'en se servant toujours de vêtemens de laine, on se porte

aussi bien dans leur ville que par-tout ailleurs. D'après M. de Humboldt, Mérida est par 8° 3′ de latitude, et par 73° 12′ de longitude du méridien de Paris.

Vient ensuite la ville de Truxillo, qui fut fondée, en 1520, par Diego de Parades, et qui passait jadis pour être la plus belle ville de cette partie de l'Amérique. Mais elle fut pillée, saccagée et incendiée en 1678, par le flibustier Grammont, qui avait débarqué à quatre-vingts lieues de là. Tous les habitans qui ne purent s'enfuir, furent passés au fil de l'épée. Les débris de ses édifices sont des monumens de sa grandeur passée. On y comptait 12,000 habitans en 1807.

Cette ville est située au milieu de montagnes, où l'on jouit d'une température très-douce. On cultive dans les vallées de son district toutes les productions des tropiques, et sur les coteaux et les lieux élevés, le froment, la vigne et les autres productions des régions tempérées de l'Europe.

Truxillo est, suivant les cartes espagnoles, par 8° 26′ de latitude bor., et par 72° 22′ du méridien de Paris.

Gibraltar est une autre petite ville située près du lac et sur la rive opposée à la ville

de Maracaïbo ; on y compte 3,000 habitans.

La population de la province de Maracaïbo était, en 1807, de 174,000 personnes.

Récapitulation de la population des provinces de Vénézuéla, en 1807 :

Caracas	496,772	habitans.
Cumana.	96,000	
Ile Marguerite.	16,200	
Guyane (espagnole).	52,000	
Varinas.	141,000	
Maracaïbo.	174,000	
Total.	975,972	habitans.

Les blancs entraient dans cette population pour environ 200,000 ames, parmi lesquels on comptait à peine 20,000 Européens ; les gens de couleur libres, mélange des sangs européen, indigène et africain, étaient au nombre de 435,000 ou 436,000 ; les esclaves noirs ou mulâtres, 58,000; les Indiens étaient au nombre d'environ 282,000, dont environ 210,000 étaient réunis dans des missions, ou exerçaient des métiers dans les villes et les villages.

D'après un recensement fait en janvier 1811, la population de ces provinces s'élevait alors à 1,000,000 de personnes.

L'état de Vénézuéla ayant 47,856 lieues carrées, il y aurait donc environ $2\frac{1}{5}$ habitans par lieue carrée.

Cette population est bien faible sans doute lorsqu'on la compare à celle de l'Europe et de certaines parties de l'Asie. Mais on doit considérer qu'il y a d'immenses forêts sans habitans, et que ce pays n'avait pas, il y a trente ans, 500,000 habitans. Les environs des villes principales, Caracas, Cumana, Maracaïbo, etc., sont assez bien peuplés, et depuis vingt ans, les naissances y sont aux morts dans la raison de 1 à 6 ou à 7.

CHAPITRE IX.

Mœurs et coutumes. Règne animal. Règne végétal. Agriculture. Observations géologiques.

AINSI j'ai terminé le précis historique et la description des établissemens espagnols dans les sept (1) provinces ou gouvernemens particuliers dont se composait la capitainie-générale ou le gouvernement-général de Caracas ou Vénézuéla. J'ai fait connaître les limites particulières de chacune de ces provinces, et les limites générales de cette capitainie-générale, plus exactement que ne l'avait fait avant moi aucun voyageur ou géographe. J'ai relevé les erreurs géographiques de M. Depons, répétées par de savans géographes (*Voyez* le chapitre précédent, pages 123 et 292). Ce chapitre va contenir une esquisse du tableau des mœurs et des coutumes des habitans de ces pays, et quelques observations sur les

(1) L'île de Trinidad était, avant 1797, une des provinces dépendantes du capitaine-général, de l'intendant et de l'audiencia de Caracas ou Vénézuéla.

règnes animal et végétal, sur l'agriculture et la géologie.

Quatre castes composent la population de ce pays, comme celle des autres colonies espagnoles, les blancs, les Indiens, les nègres et les gens de couleur ou de race mixte. Ces quatre castes se subdivisent en blancs nés en Europe, vulgairement appelés *Gachupines;* en blancs créoles, descendans des Européens; en *Mestizos,* métis, mélange des sangs blanc et indien; en *Zambos,* mélange des sangs indien et nègre ou africain; en *mulâtres,* mélange des sangs blanc et nègre; enfin, en nègres, africains et créoles.

Les Espagnols nés en Europe se regardent dans ce pays là comme une classe supérieure aux autres blancs; être né en Europe est une espèce de noblesse dans les colonies espagnoles. Ce n'est pas que les blancs nés dans le Nouveau-Monde n'aient aussi des prétentions à une naissance illustre; dans la capitainie-générale de Caracas, comme dans les autres colonies espagnoles, presque tous les blancs ont la prétention de descendre des anciens *Conquistadores;* mais quelqu'importance qu'ils mettent à cette origine, ils n'en sont pas moins regardés par les autres castes

comme inférieurs aux Européens, par la raison toute simple que ceux-ci étaient nommés par le souverain à presque toutes les places importantes et lucratives.

Les créoles des colonies françaises étaient bien mieux traités ; non seulement ils jouissaient de tous les priviléges des Européens, mais il suffisait d'être né d'une famille blanche dans les colonies françaises, pour jouir de tous les priviléges des personnes nées de familles nobles.

Les institutions coloniales fondées par l'ancien gouvernement espagnol, n'étaient calculées que pour semer et entretenir la défiance et la haine entre les différentes castes, qui divisaient, plutôt qu'elles ne composaient la population de ces pays. *Diviser pour régner,* tel était le ressort moral employé par l'ancien gouvernement espagnol pour retenir ses colonies sous le joug. Aussi, et nous ne pouvons nous empêcher de le dire, ne trouvait-on pas généralement chez le créole espagnol ce caractère franc, loyal, généreux, bienveillant, hospitalier, chevaleresque, qui distingue si éminemment les créoles des colonies françaises et anglaises, des autres nations modernes.

Ce n'est pas que la nature ait refusé aux créoles des colonies espagnoles, les dons de l'esprit et du cœur; ils ont en général beaucoup d'esprit et de pénétration, et les étrangers reconnaissent leur loyauté en affaires de commerce. Mais il règne dans leurs rapports entre eux un esprit de défiance, de jalousie et d'étiquette, qui bannit la cordialité de leurs sociétés. On ne les entend parler presque que de procès. Ces colonies fourmillent d'avocats et de procureurs. Ces deux états sont presque la seule carrière ouverte à l'ambition de la jeunesse créole, qui montre une trop grande aptitude aux subtilités de la chicane. Un grand nombre se sont faits prêtres ou moines. Une famille blanche, où il y a trois ou quatre garçons, se croirait déshonorée si un d'eux n'embrassait l'état ecclésiastique. Autrefois il s'y faisait beaucoup de religieuses; mais il est arrivé tant de désordres dans les couvens; les mœurs s'y sont tellement perverties, que les moines ont depuis quelques années bien de la peine à recruter des demoiselles dans les familles honnêtes.

L'état militaire est une carrière ouverte depuis quelques années à la jeunesse des colonies espagnoles. Charles III établit des ré-

gimens coloniaux à l'instar de la France. L'audace et l'activité sont des caractéristiques du créole espagnol, aussi bien que du créole français et anglais. L'institution des régimens coloniaux et des milices (gardes nationales) dans les colonies espagnoles, y fut accueillie avec transport; une épaulette et une épée ont un charme inexprimable pour tout créole. La vue de ces décorations fait palpiter le cœur d'un créole de quatorze ou quinze ans : il ne respire, il ne soupire qu'après le moment où il pourra les revêtir. La loyauté et la générosité, qui caractérisent chez toutes les nations les corps militaires, ont opéré une heureuse révolution dans les mœurs des Vénézuéliens, et neutralisé l'esprit de chicane et d'étiquette, qui comprimait toutes les affections nobles et généreuses.

Le gouvernement espagnol, en formant des régimens coloniaux, n'a pas imité l'injuste et absurde règlement de nos anciens monarques, par lequel nul homme de couleur ne pouvait parvenir au grade d'officier; il eut le bon esprit de ne pas insulter et flétrir en masse une classe nombreuse, avilie dans les colonies françaises et anglaises, par des préjugés et des lois aussi déraisonnables qu'in-

justes et impolitiques. Dans les colonies espagnoles on prenait, depuis quelques années, des officiers parmi les gens de couleur libres.

Nulle part cependant les préjugés de la naissance et le mot *noblesse*, n'ont autant d'empire que dans les colonies espagnoles. Les trois quarts des familles blanches se disent nobles. Presque toutes prétendent descendre des anciens *Conquistadores*, ou officiers employés à la conquête de ces régions. La province de Caracas compte parmi ses habitans six personnes titrées (*Titulos de Castilla*), trois comtes et trois marquis.

La haute idée que les créoles espagnols ont de la noblesse de leur extraction, n'empêchait pas que la famille d'une demoiselle créole, riche et bien née, ne se trouvât autrefois honorée d'avoir pour gendre un Espagnol européen, sans nom, sans fortune, et souvent sans éducation. Ce préjugé commençait à s'éteindre depuis quelques années ; il se changeait en un commencement d'aversion pour l'Espagne. *Somos Americanos y no Gachupines* (1) ; nous sommes Américains, et non

(1) Ils ont donné à l'Europe le sobriquet de *Gachupina*, et aux Européens, celui de *Gachupines*. On y nomme aussi les Européens *Chapetones*.

pas Espagnols, disent souvent avec humeur et fierté les créoles de Vénézuéla et des autres possessions espagnoles.

Il n'y a pas d'exemple qu'un créole blanc des provinces de Vénézuéla se soit rendu coupable d'assassinat; on m'a assuré que ce crime n'a jamais été commis dans ce pays que par des Européens *Andalous* ou par des *Zambos*.

Les esclaves jouissent dans la capitainie-générale de Caracas, et dans les autres possessions espagnoles, d'un privilége inconnu dans les colonies françaises et anglaises. C'est qu'ils peuvent forcer leurs maîtres à les affranchir, en leur payant une somme de 300 piastres. L'esclave, traité avec injustice ou cruauté par son maître, a le droit de porter sa plainte au juge, qui ordonne qu'il soit vendu à un maître d'une humanité reconnue.

Aucun homme instruit ne croit aujourd'hui au ridicule paradoxe de de Pauw, qui veut que toutes les espèces américaines soient d'un ordre abâtardi et extrêmement inférieur. Il résulterait de son extravagant systême, que l'homme et les animaux sont aussi soumis aux influences du sol et du climat que les plantes qui y tiennent par leurs racines, et n'ont pas d'organes de loco-motion.

Le tableau qu'il fait de l'imbécillité physique et mentale des espèces américaines, n'est qu'une caricature infidèle et grossière.

Dans les régions tempérées et froides de l'Amérique, l'homme n'a aucunement dégénéré de son ancêtre européen. Dans quelques portions de ce continent, il est peut-être supérieur, au physique et au moral. Si jamais l'Américain peut mettre en action toutes ses facultés, je ne crains pas de le prédire, il surpassera l'Européen. C'est un homme, un caractère neuf, comme le monde où il est né (1).

Des écrivains partiaux ou ignorans ont dit que les îles de l'Amérique n'ont pas produit d'homme transcendant dans les lettres et les beaux arts. Mais la Martinique, par exemple, ne donna-t-elle pas naissance à feu M. du Buc (*Voyez* Raynal et son article, dans la *Biographie* de MM. Michaud)? Etait-il un homme ordinaire, ce Blanchetière-Bellevue, qui n'était jamais sorti de cette colonie, qui n'avait reçu aucune éducation littéraire, et qui, à l'âge de trente-six ans, parut comme un météore à l'assemblée constituante, où il se fit admirer par une éloquence entraînante,

(1) L'expression *monde neuf* doit se prendre dans le sens moral seulement.

et la variété de ses connaissances? Le célèbre médecin de Lamure était créole. La France, l'Espagne, l'Angleterre, comptent parmi leurs hommes célèbres vivans un grand nombre de créoles; et cependant ces pays ne font, en quelque sorte, que de naître.

Les personnes qui sont à portée d'observer les jeunes gens nés dans ces régions, qu'on envoie en Europe pour leur éducation, leur rendent la justice de déclarer qu'ils sont éminemment propres à toutes les sciences et à tous les arts, et qu'en général ils surpassent le commun des Européens, par la justesse et la clarté des idées, ce qui est la première marque d'un bon esprit et le caractéristique du véritable génie. La plupart négligent, il est vrai, de cultiver leur entendement lorsqu'ils reviennent dans leur pays. Je veux bien que la chaleur du climat les porte à l'indolence; mais il faut avouer aussi qu'il n'y a dans ces colonies aucune institution qui stimule les hommes à perfectionner leurs facultés intellectuelles. Les riches y vivent dans les plaisirs et l'indolence, tandis que ceux qui ont besoin d'augmenter leurs fortunes, ont l'esprit continuellement tendu vers ce but. Joignez à ces causes la tendance exces-

sive qu'on a dans ce climat aux plaisirs de l'amour ; ensuite la nécessité de commander à des nègres, êtres ordinairement stupides et revêches, et dont un atelier absorbe toute l'attention de l'homme le plus actif et le plus intelligent ; alors on concevra pourquoi, dans l'état actuel des choses, il est si difficile qu'on s'occupe avec succès, dans ce pays, à cultiver les sciences et les arts, qui demandent tant de temps, de calme, de recueillement et d'indépendance de toute autre occupation.

On ne cesse d'accuser en Europe les Américains de mauvaises mœurs. Mais qu'entendent l'hypocrisie et la pruderie par bonnes et mauvaises mœurs ?

A mon sens, les bonnes mœurs consistent principalement dans un caractère bienfaisant ; dans la pratique de cette vertu, qui les renferme toutes ; de cette vertu qui, selon l'expression de l'auteur divin de l'évangile, expie une multitude de fautes. Avoir de bonnes mœurs ou être vertueux, ce qui me paraît être synonyme, c'est bien remplir tous ses devoirs, en contribuant autant qu'il est en notre pouvoir, à rendre nos semblables bons et heureux. Un bon père, une bonne mère, dont toutes les actions tendent à rendre

leurs enfans heureux; un bon fils, un bon époux, un bon voisin, celui qui soulage les maux d'autrui de tout son pouvoir, sont, je pense, des êtres vertueux, des êtres qui ont de bonnes mœurs.

Mais par bonnes mœurs, une certaine classe d'homme entend exclusivement l'abnégation des plaisirs sexuels, pourvu tout au moins qu'on s'en cache soigneusement; car selon ces modernes pharisiens, *pécher en secret n'est pas pécher.*

A Dieu ne plaise que je m'établisse ici l'apologiste du concubinage ! Et quel est l'homme au cœur de bronze, qui peut contempler sans une émotion déchirante, les hospices où fourmillent les enfans trouvés; ces intéressantes et malheureuses victimes qui crient vengeance contre la brutale insensibilité des pères qui leur donnèrent le jour!

Mais il faut avouer aussi, à l'honneur des sages européens, qu'ils mettent beaucoup de mystère dans leur libertinage; l'enfant seul expie la faute du père. C'est que parmi eux, le grand point n'est pas d'être vertueux, mais de cacher ses vices, et sur-tout de faire en sorte qu'ils ne nuisent pas à leur fortune.

Le concubinage, il est vrai, est commun

dans les colonies. Mais qu'est-ce que ce désordre comparé à l'adultère? Voilà le vice qui, lorsqu'il n'est pas suffisamment flétri par l'opinion publique, dégrade le plus un peuple. Là où il est commun, il ne peut exister aucune de ces douces affections de famille, qui sont la source du bonheur et des vertus sociales.

Les habitudes d'un colon avec sa ménagère sont une espèce de mariage de la main gauche; et alors même qu'il lui arrive de rompre ce lien, il conserve une grande tendresse pour les enfans auxquels il a donné le jour, et fait de leur bonheur un de ses premiers devoirs.

L'adultère (1) est très-rare parmi eux; aussi les femmes créoles sont-elles les meilleures des mères!

Nous osons assurer, avec toutes les per-

---

(1) Les législateurs originaux qui créèrent les mœurs des peuples, n'oublièrent-ils pas de classer l'adultère parmi les crimes les plus odieux. *Tu ne commettras point d'adultère*, a dit expressément le divin législateur dans le Décalogue. Il est remarquable qu'il n'a pas rangé sur la même ligne de prohibition les désordres des sexes entre personnes non mariées. Dans une page moins solennelle, l'incontinence leur est défendue comme une faute, il est vrai; mais le Dieu d'Israël signale et flétrit l'adultère comme un crime infiniment odieux. Il fut regardé avec une grande

sonnes impartiales qui ont habité les colonies, que les colons surpassent de beaucoup les habitans des pays les plus vierges de l'ancien monde, en affection conjugale et paternelle, et conséquemment en piété filiale, en générosité, en bienfaisance, en courage dans l'adversité, en franchise, en bonhomie, en hospitalité : toutes ces vertus généralement répandues parmi eux, ont dans le caractère de ce peuple, franc et naturel, une teinte antique, qui, depuis les dernières années du siècle de Louis XIV, et les temps honteux de la régence, s'est évanouie de nos mœurs.

Si les femmes créoles sont les meilleures des mères, leurs maris sont généralement bons pères. On n'y voit pas parmi eux de ces pères et de ces mères égoïstes et insensibles, trop communs dans notre vieille Europe, qui croient avoir assez fait pour leurs enfans, que de leur laisser ce qu'ils n'ont pu dissiper dans ce monde, et ne peuvent emporter dans l'autre. Ces monstres sont inconnus au Nou-

---

horreur par les nations anciennes, sur-tout par les Romains, dans les beaux temps de la république. Le vieux Caton voyant de jeunes gens aller chez des courtisannes, leur disait : *Courage, mes amis, allez voir les filles, mais ne débauchez pas les femmes mariées.*

veau-Monde. Aussi la piété filiale y égale-t-elle la tendresse paternelle.

Le père créole pense avec raison qu'il a de grands devoirs à remplir envers ses enfans; qu'un des premiers est de les placer dans la société, dans une situation au moins aussi heureuse que celle où l'y plaça son père; dans une sphère au moins aussi honorable que celle où il se trouve lui-même. Il n'est rien de plus admirable dans l'ordre social, que l'ardeur avec laquelle un père créole exerce son industrie pour augmenter sa fortune. *J'ai bien besoin de travailler pour augmenter ma fortune; j'ai une troupe d'enfans qui ne m'ont pas prié de les faire;* mot trivial en apparence, mais plein de sens et de sensibilité, et qui est à tout propos dans la bouche d'un père américain. L'on voit même dans ce pays des oncles célibataires animés pour leurs neveux de cette affection si touchante. Aussi le créole jouit-il des douceurs de la vie aussitôt qu'il est en état de les goûter, tandis qu'un grand nombre d'Européens, pour me servir d'une expression vulgaire, n'ont du pain que lorsqu'ils n'ont plus de dents, grâces à la stupide insensibilité de leurs parens.

Les créoles ne consultent ordinairement que leur goût, et rarement la fortune, pour former l'union du mariage. Il est très-commun parmi eux de voir un homme riche épouser une femme sans fortune ; il l'est encore davantage de voir une riche héritière choisir pour son époux un homme qui n'a rien. Il est aussi très-ordinaire de voir un jeune homme et une jeune femme se marier sans autre dot que leur amour.

Ils sont jeunes, ils travailleront et feront fortune, disent leurs bons parens. Dans ce pays, où le travail et l'industrie ne sont pas à déshonneur, et où toute personne active et industrieuse est sûre de réussir, on voit souvent de ces couples parvenir à se faire des fortunes indépendantes. Les créoles pensent avec raison que dans le choix d'une union qui doit durer aussi long-temps que la vie, d'où dépend le bonheur ou le malheur de deux individus, et de ceux auxquels ils doivent donner le jour, c'est le cœur des deux époux qu'il faut consulter avant tout. Aussi voit-on très-rarement les parens s'opposer à l'inclination de leurs enfans, pourvu que, d'ailleurs, il n'y ait rien de déshonorant dans leur choix. Et ici, il faut rendre cette justice

aux créoles, qu'ils sont sur ce point de la plus grande délicatesse, et les femmes au moins autant que les hommes. Rien, par exemple, ne pourrait engager une demoiselle créole, bien née, à épouser un homme qui aurait la réputation d'un menteur ou d'un lâche.

Je finirai cette ébauche du tableau des mœurs des diverses tribus et castes qui habitent la capitainie-générale de Caracas, par un mot sur les Guahiros, dont j'ai déjà parlé, et qui habitent les montagnes de Mérida et les bords du Rio-Hache. Les écrivains espagnols de ce siècle, ainsi que les Français et les Anglais, qui les ont copiés, parlent d'eux comme d'une horde de brigands féroces, qui ont résisté à tous les efforts que l'on a fait pour les civiliser. Les géographes espagnols les rangent parmi les *Indios Bravos,* nom qu'ils donnent aux tribus qu'ils n'ont pas soumises. Les historiens espagnols de la fin du seizième siècle, racontent que les Guahiros étaient, à cette époque, les amis des habitans espagnols de Truxillo ; que les missionnaires les avaient presque tous convertis au christianisme ; qu'ils montraient beaucoup plus d'aptitude et de goût que les autres Indiens pour les arts de la civilisation, dans lesquels

ils avaient fait des progrès rapides en peu d'années. Mais le libertinage des habitans de Truxillo occasionna de sanglantes querelles entre eux et les Guahiros. Les premiers ne cessaient de débaucher leurs femmes. Un jour une troupe d'Espagnols poussa l'audace jusqu'à aller les enlever de force dans un de leurs villages. La nation ou tribu des Guahiros se leva en masse pour venger cet outrage. Les guerriers entrèrent dans Truxillo les armes à la main, et firent un grand carnage de ses habitans. Ils déclarèrent solennellement qu'ils renonçaient à la religion d'hommes pervers, pour lesquels rien n'était sacré. Tous les efforts que les missionnaires espagnols ont faits depuis cette époque pour les réconcilier avec leur nation, ont été inutiles : ils sont restés ennemis implacables du nom espagnol. Toutes les fois que l'Espagne et l'Angleterre ont été en guerre, le gouvernement anglais a profité de cette antipathie pour exciter les Guahiros à exercer des hostilités contre les colons de la province de Maracaïbo, ce qui est cause de sa dépopulation. Cependant les Guahiros sont plus civilisés que les autres Indiens leurs voisins. Ils cultivent leurs terres ; ils

tissent des étoffes de coton et de laine pour s'en faire des vêtemens. Ils élèvent des troupeaux, qui sont pour eux un objet d'un commerce assez considérable avec les Anglais de la Jamaïque; ils reçoivent en paiement de l'eau-de-vie, des armes à feu et de la poudre à canon. Tous leurs guerriers sont à cheval. Ce sont de vrais Caraïbes; ils en ont la haute stature et le caractère mâle, fier et indépendant.

Règne animal.

Presque toutes les espèces quadrupèdes de l'Europe qu'on a transportées dans ce pays, y sont devenues sauvages, et se sont extrêmement multipliées dans les forêts, qui abondent en moyens de subsistance. Le bœuf et le cheval n'y ont pas conservé la beauté du cheval de race espagnole, sans doute à cause du peu de soin qu'on en prend; mais l'âne y est devenu plus grand et plus beau. Cependant les chevaux de Buenos-Ayres et du Chily, rivalisent avec les plus belles espèces européennes.

La chèvre y est devenue plus petite que celle d'Europe, mais sa chair est meilleure; elle donne abondamment du lait délicieux.

La brebis, lorsqu'elle y est soignée, égale les plus belles espèces d'Espagne. J'ai vu à la Marguerite des brebis et des moutons dont la laine était superbe ; la chair de ces derniers est excellente.

Le cochon n'y devient pas aussi gros qu'en Europe ; mais il s'y multiplie davantage, et sa chair fraîche est plus délicate et de plus facile digestion que celle du cochon européen.

Il paraît certain que le chien n'y existait pas avant l'arrivée des Européens ; et, chose remarquable, c'est que ceux qui habitent dans les forêts avec les sauvages, qui les affectionnent singulièrement, y ont perdu la faculté d'aboyer ; ils poussent des hurlemens plaintifs comme les loups. J'ai eu des chiens de l'espèce du chien de berger et de celle du dogue, dont le père et la mère étaient nés en Europe, et qui n'aboyaient pas, mais qui hurlaient. Il est vrai qu'alors je vivais presqu'au milieu des forêts. Cependant les chiens qui vivent dans les villes et les villages aboient comme les chiens d'Europe. Le chien de berger devient dans ce pays un très-bon chien de chasse.

Dans un pays aussi vaste que la capitainie-

générale de Caracas ; dans un pays aussi récemment civilisé, et dont quelques parties ne présentent que les premiers élémens de la civilisation, on doit s'attendre à trouver une grande différence entre les mœurs et les habitudes des habitans des villes et ceux des campagnes, et même celles des habitans de la ville de Caracas, par exemple, et celles des habitans des petites villes et des bourgs. On trouve dans la ville de Caracas le luxe des capitales de l'Europe, et un raffinement ou une exagération dans leur politesse, qui tient, et de la gravité espagnole, et des mœurs voluptueuses des créoles. On dirait que leurs mœurs sont un mélange des mœurs parisiennes et des grandes villes de l'Italie. Même goût pour la toilette, pour les meubles somptueux, pour les visites d'étiquette, pour les bals, pour les spectacles, pour la musique, et même pour la peinture, qui y est dans l'enfance. Les habitans de Caracas et des autres villes dînent cependant rarement les uns chez les autres, et sont très-sobres. Mais ils se donnent fréquemment des goûtés ou des collations, dans lesquelles on ne sert jamais de la viande, mais du chocolat, du café, du thé, des gâteaux, des confitures, des vins

d'Espagne. C'est-là que l'on se plaît à étaler sa porcelaine et ses cristaux. Les femmes jeunes et vieilles y paraissent dans toute leur parure, et les hommes semblent le disputer aux femmes en recherche dans leurs habits et en coquetterie. Ceci est particulier aux habitans de la ville de Caracas.

J'ai remarqué une chose fort bizarre parmi les femmes de Cumana; c'est qu'elles ne portent ni voiles, ni gants; aussi, avec des formes et des figures agréables et expressives, ont-elles le teint cuivré. Lorsque j'étais à Cumana, j'offris quelques paires de gants, pour elle et ses demoiselles, à une dame à qui j'avais quelques obligations. Elle les accepta, en me déclarant qu'elle ni ses filles ne les porteraient pas; que ce n'était pas l'usage à Cumana; qu'une demoiselle qu'on y verrait avec des gants et un voile, y serait regardée comme une petite-maîtresse et une coquette, que personne ne voudrait épouser; que ces *fadaises étaient bonnes pour les dames et les damoiseaux de Caracas.* A propos des damoiseaux de Caracas, j'avais oublié de dire qu'il n'est pas rare de voir les portraits de leurs maîtresses suspendus à leur cou par des chaînes d'or, à-peu-près comme nos fats

portent les lunettes dont ils se servent pour aider leurs yeux, fatigués sans doute par la lecture des romans et des journaux de modes.

Je ne finirai pas de parler des Indiens sans raconter une anecdote qui donnera une idée de leur pudeur. On sait que ceux des pays chauds de l'Amérique méridionale, chez lesquels la civilisation n'a pas fait des progrès, n'ont d'autres vêtemens qu'un petit tablier ou une espèce de bandage pour couvrir leurs parties sexuelles. Une dame de ma connaissance avait pris en amitié une jeune indienne Paria, extrêmement jolie. Nous lui avions donné le nom de Grace. Elle avait seize ans, et venait de se marier avec un jeune Indien de vingt-cinq ans, qui était notre chasseur. Cette dame prenait plaisir à lui apprendre à coudre et à broder. Nous lui dîmes un jour : *Grace*, tu es jolie, et tu parles bien français, tu es toujours avec nous ; il ne faut pas vivre comme les autres sauvagesses, nous te donnerons des habits. Ton mari ne porte-t-il pas des culottes et des chemises ? Elle consentit à se laisser habiller. Cette dame et moi fîmes sa toilette. Nous lui mîmes une chemise, une jupe, des bas, des souliers, un mouchoir de

Madras sur la tête, etc. Elle était jolie à ravir ; elle se regardait au miroir avec complaisance. Tout-à-coup son mari arrive de la chasse avec trois ou quatre Indiens. Il part d'un grand éclat de rire, et se met à la railler sur son nouveau costume. *Grace* baisse les yeux, rougit, pleure, se sauve dans la chambre de cette dame, quitte ses vêtemens, décampe par la fenêtre, et s'en revient nue chez elle. Je pense qu'elle éprouva, dans le moment que son mari la vit habillée pour la première fois, un sentiment à-peu-près semblable à celui qu'éprouverait une femme qui serait surprise nue par des hommes.

Il me reste bien peu de chose à dire sur les quadrupèdes de ce pays, qui ont été presque tous décrits par des naturalistes, notamment par feu M. Sonnini, et en dernier lieu par M. de Humboldt. Buffon, qui avait essayé d'accoupler la femelle du *Cavia Paca* avec le lièvre, n'avait pas bien connu son organisation. Le Paca est nommé *Lapo* dans l'île de Trinidad et dans la Guyane espagnole. J'avais remarqué la singularité des parties sexuelles du mâle, et je les avais décrites dans l'île de Trinidad, en 1797, ignorant que Sonnini eût publié des observations sur le même sujet.

Il dit que la verge du Paca est armée de deux crochets cartilagineux, comme dans l'Agouti. J'en ai vu quatre, et son observation n'est vraie que relativement au dernier. Le Paca est un fort joli quadrupède, qu'on rend domestique assez facilement. Cet animal est très-propre. Il est un peu plus gros qu'un lièvre; il a le corps très-ramassé, et il est ordinairement gras. Sa chair est très-bonne à manger. Depuis sa naissance jusqu'à l'âge de quatre ou de six mois, son poil, naturellement roux foncé, est tacheté de blanc, mais après six mois, les taches blanches disparaissent.

Je suis surpris que Sonnini, qui avait passé quatre ans dans la Guyane, et qui dit avoir beaucoup chassé dans ce pays, n'ait pas remarqué que le Paca est comme amphibie, ou au moins que lorsqu'il est poursuivi par les chasseurs, il plonge sous l'eau, où il demeure plusieurs minutes sans paraître à la surface; c'est ce dont j'ai été témoin plusieurs fois : aussi ses poumons ressemblent-ils fort à ceux de la Loutre. M. Sonnini a tort lorsqu'il nie qu'il existe plusieurs espèces de Pacas, comme l'écrivait le médecin Laborde à Buffon. J'ai vu à la Trinidad et à San-Tomé de Angustura

deux de ces animaux parfaitement ressemblans au Paca, mais beaucoup plus grands et plus corsés. Ils étaient grands comme des chiens d'arrêt. Ils avaient été pris, l'un dans l'Orénoque, et l'autre sur les bords du Guarapiche. Ces animaux ont un penchant irrésistible à se jeter dans l'eau, et ils ne vivent pas long-temps dans l'état de domesticité. Ils se nourrissent de poissons et de plantes qui croissent sur le bord de la mer et des rivières. Ils ont le poil d'un roux plus foncé que le Paca Cavia, et les pieds de derrière palmés comme ceux de la Loutre. Leur fiente est verdâtre, et ressemble à celle du bœuf, tandis que le *Cavia Paca* de Linneus, qui ne se nourrit que de graines et de racines, rend de petits crottins secs et allongés. Pour le reste de la description du Paca Cavia, *voyez* l'édition de Buffon par Sonnini, Latreille, etc. tom. XXVII, pag. 329 et suiv.

On trouve dans ce pays six espèces de Sarigues, appelés vulgairement *Manicous,* quoique celui auquel les naturalistes ont consacré ce nom n'existe pas, si je ne me trompe, dans l'Amérique méridionale, mais dans l'Amérique septentrionale. (*Voyez* Pennant et le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle ap-*

pliquée aux arts, tom. XX, pag. 145. (Paris, Déterville, 1803.)

Les Sarigues de Vénézuéla sont : 1° le *Didelphis Oppossum;* 2° le Sarigue Crabier ou *Didelphis Marsupialis;* 3° le Marmosc, *Didelphis Murina;* 4° le Touan, *Didelphis Brachiura;* 5° le Cayopollin, ou Didelphe Dorsigère, ou Philandre de Surinam, *Didelphis Coyopollía* ou *Didelphis Dorsigera;* 6° le Yapoch, ou la petite Loutre de la Guyane, de Buffon.

Tout le monde sait que les femelles de tous ces Sarigues, excepté celle du Didelphis Murina ou Marmose, ont sous le ventre une poche membraneuse, où elles déposent leurs petits aussitôt qu'elles ont mis bas. Mais je suis bien surpris de ne pas trouver dans Buffon et ses continuateurs, et dans un ouvrage rédigé par des savans du premier ordre, le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle,* que je viens de citer; je suis surpris, dis-je, de ne pas y trouver la remarque d'une circonstance bien notable dans l'organisation des Sarigues, savoir qu'ils ont la verge tournée du côté de la queue, de manière qu'ils doivent s'accoupler dos à dos.

La Trinidad et les provinces de Vénézuéla

ont l'Agouti, connu de toutes les personnes qui ont été aux Antilles. Deux espèces de petits cerfs, le *Cervus Americanus,* et le cerf des paletuviers, qui vit dans les lieux marécageux. Ils sont aussi communs dans l'île de Trinidad que sur le continent; cependant il n'en existe point dans l'île de Tabago.

Une espèce de Porc-Epic, appelé *Couandou,* par les Indiens *Marsitans;* c'est l'*Hystrix prehensilis* de Linnæus.

Deux espèces de lézards, connus dans le pays sous les noms de *Dragon* et d'*Iguane.*

Dés Tatous, remarquables par leur écaille lamellée. Genre *Dasypus.*

Deux espèces de Fourmiliers.

Le Chien d'eau ou Chien des bois. — *Un Didelphe.* — Le *Didelphis Philander* est commun à la Trinidad.

Le Chat-Tigre, ou Jaguar de la Nouvelle-Espagne. (*Voy.* Buffon, t. IX, 1777, in-12.)

M. Ledru dit qu'il n'attaque jamais les hommes; il se trompe : il confond le Chat-Tigre avec le Jaguar.

M. Ledru se trompe encore lorsqu'il dit qu'il y a dans les forêts de la Trinidad des bandes nombreuses de Cochons marons. Le Cochon européen n'est point devenu sauvage

à la Trinidad comme aux Antilles, peut-être parce qu'il a rencontré dans les bois le Pecary, vulgairement appelé *Cochon sauvage américain.* Ceux-ci font une guerre cruelle aux premiers. Il faut certainement que le Pecary soit une espèce différente du Cochon, puisqu'il ne se reproduit pas avec lui. J'ai fait accoupler des Truies avec des Pecary, et *vice-versâ.* Je sais que d'autres habitans de l'île et du continent ont fait la même expérience ; mais jamais il n'en est résulté qu'une femelle Pecary ou une Truie soit devenue pleine. Extérieurement, le Pecary ressemble assez au Cochon. Mais il existe dans leur organisation des différences observées par les naturalistes (Voy. *Histoire naturelle,* édit. de Sonnini, art. *Pecary.*)

La différence extérieure, la plus caractéristique des Pecary, est une glande sur l'épine dorsale entre chair et peau. Elle a à-peu-près un pouce de diamètre ; il y a au-dessus de la glande, dans la peau, un petit trou d'environ deux ou trois lignes de diamètre, d'où exsude une matière jaunâtre, qui a une odeur de musc. Quoique cet animal se défende avec beaucoup de courage lorsqu'il est attaqué par les chasseurs, on l'apprivoise facilement ;

il caresse l'homme et le suit comme le chien. Il est très-propre, et préfère les lieux élevés.

Le Mapurito (une Mouffette); lorsqu'il est inquiété, il lâche des vents d'une puanteur insupportable.

Le Rat musqué, ou Piloris des Antilles. — *Mus Pilorides.* Gm.

La Ravale, ou Raton crabier. — *Ursus cancrivorus.* Cuvier.

Le Paresseux Unau. —*Bradypus Didactylus.*

Les Mammifères amphibies.

Le Lamantin. — *Trichecus manatus australis.* Gm.; la Loutre Saricovienne et la Tortue du Brésil.

M. de Humboldt vient de publier l'histoire des Singes de ce pays, dans ses *Observations de zoologie et d'anatomie comparée*, vol. 1er in-4°, Paris, chez J. Schœll.

Oiseaux des côtes de la mer.

Le Pélican brun. — *Pelecanus fuscus.* Gm.

Le petit Vautour d'Amérique, ou l'Autour à gorge nue; il se nourrit de charogne, va

par bandes, qui sont ordinairement conduites par le roi des Vautours, *Vultur Papa;* c'est à tort qu'on place le petit Vautour d'Amérique parmi les oiseaux de mer. On en trouve quelquefois, il est vrai, sur ses rivages, à la recherche de charognes; mais on les trouve en bien plus grand nombre dans l'intérieur des terres, et toujours par bandes.

La Frégate. — *Pelceanus aquilus.* Gm.

Le Fou commun. — *Pelecanus sula.* Gm.

Le Plongeon, ou Castagneux. — *Colymbus Dominicus.* Gm.

La Sarcelle. — *Anas Dominica.* Gm.

La grande Poule d'eau de Cayenne. — *Fulica Cayennensis.* Gm.

L'Aigrette. — *Ardea gazetta.* Gm.

Le Pluvier doré. — *Charadrius Pluvialis.* Gm.

Le Flamant. — *Phœnicopterus.*

Une espèce de Caprimulgus, qui vit dans les cavernes des rochers battus par les eaux de la mer.

Les oiseaux de forêts.

Le petit Ara rouge. — *Psittacus aracanga.* Gm.

Le grand Ara.

Le Perroquet vert et rouge de Cayenne. — *Psittacus ochrocephalus.* Gm.

Le Perroquet courou couarou. — *Psittacus æstivus.* Gm.

La Perruche à collier. — *Psittacus Alexandre.* Daud.

Le Papegay à bandeau rouge. — *Psittacus Dominicensis.* Daud.

La petite Perruche Maïpouri à tête noire. — *Psittacus Melanocephalus.* Gm.

Un Pic vert huppé.

Le Pic varié, ou l'Epeiche de la Jamaïque. — *Picus Carolinus.* Lath.

Le Couroucou à ventre rouge. — *Trogon Curucui.* Gm.

L'Oiseau-Mouche de Tabago. — *Trochilus Tabaci.* Gm.

L'Oiseau - Mouche, or-vert. — *Trochilus viridissimus.* Gm.

Le Merle brun et jaune. — *Turdus aurantius.* Gm.

Le Toucan à ventre doré et bec noir; un autre Toucan à ventre doré et bec jaune.

L'Offraye. — *Strix flammea.* Buffon.

Le Martinet à collier blanc. — *Hirundo Cayennensis.* Buffon.

Trois espèces de Hocco, appelés aussi

dans le pays *Paouy*. Ces oiseaux vivent par paires, et dans l'état de mariage, comme les Tourterelles; ils ne font à chaque ponte que deux œufs. Ils vont aussi par troupes, et s'apprivoisent très-facilement.

Le Katraka et le Parraka sont très-communs dans ces forêts. Le premier est aussi commun dans l'île de Tabago que dans le continent, et il n'y en a point dans l'île de Trinidad; quoiqu'on en y ait porté beaucoup, il ne s'y est pas multiplié.

Des Ramiers.

Trois variétés de Tourterelles.

La Bécasse blanche.

Trois variétés de Canards sauvages.

Les insectes suivans ont été recueillis par les naturalistes de l'expédition commandée par le capitaine Baudin.

La Casside taureau. —*Cassida taurus.* Fab.

Une variété du Hanneton rustique. — *Melolontha rustica.* Fab.

Un Trox.

Un Brente, qui paraît être le Longimane de Fabricius; brun rougeâtre, corcelet bossu, cuivreux et épineux; élitres striées à six bandes transverses jaunes; cuisses garnies d'une

dent ; tête cylindrique, excepté à la base, où sont placés les yeux.

L'Horie maculé. — *Horia maculata.* Fab.

L'Abeille hémorrhoïdal. —*Apis hemorrhoidalis.* Fab.

Abeille cordiforme. — *Apis cordata.* L.

Abeille dentée. — *Apis dentala.* L.

Une espèce d'Apale.

La Punaise variée. — *Lygæus varicolor.* Fab.

La Fourmi tuberculée. — *Formica tuberculata.* Encyc. 41.

La Guêpe américaine. — *Vespa americana.* Fab.

La Fulgore phosphorique. —*Fulgora phosphorea.* L.

Les Tortues sont assez communes sur la côte septentrionale ; elles viennent à terre, d'avril en septembre.

On trouve dans les forêts, dont l'aspect est imposant, la plupart des arbres qui embellissent celles des Antilles, les bords de l'Orénoque et la Côte-Ferme.

Les botanistes indiquent aussi sur le sol de l'île de Trinidad :

Le Souchet haspan. — *Cyperus haspan.* Rottb.

La Commeline hexandrique. — *Commelina hexandra*. Aubl.

Le Ginseng à feuilles dorées. — *Panax chrysophylla*.

Le Gatilier à fleurs en tête. — *Vitex capitata*. Vahl.

La Carmantine unilatérale. — *Justicia secunda*. Vahl.

La Morelle hérissée. -- *Solanum hirtum*. Vahl.

Le Cestreau à larges feuilles. — *Cestrum latifolium*. Vahl.

L'Orellie purgative. — *Allamanda cathartica*. L.

Le Macrocnème écarlate. — *Macrocnemum coccineum*. Vahl.

Le Frœlich paniculé. — *Frœlichia paniculata*. Willd.

Le Spathode à corymbes. — *Spathodea corymbosa*. Vent.

Le Robinier couleur de rouille. — *Robinia rubiginosa*. Poiret.

Le Lupin velu. — *Lupinus villosus*. Willd.

Le Glycine roux-vert. — *Glycine picta*. Willd.

Le Begone faible. — *Begonia humilis*. Dry.

La Taberne ondulée. — *Tabernæmontana ondulata*. Vahl.

La Tapogome. — *Tapogomea tomentosa*. Aubl.

Le Tontel grimpant. — *Tontalea scandens*. Aubl.

Le Croton à feuilles de cotonnier. — *Croton gossypifolium*. Vahl.

La Tragie corniculée. — *Tragia corniculata*. Vahl.

Tous les arbres mentionnés dans la description de Tabago existent à la Trinidad.

Voilà tout ce que je connais sur ces parties de l'histoire naturelle de Vénézuéla et de l'île de Trinidad. Il y a dans cette île plusieurs espèces de serpens, dont plusieurs sont excessivement gros, mais point dangereux pour l'homme ; deux espèces de vipères, mais si rares et si timides, que je n'ai jamais oui dire qu'elles y aient causé d'accident : on dit cependant que le serpent nommé *Mapipi*, est dangereux; mais il faut qu'il soit bien rare, car je n'en ai jamais vu, moi qui ai tant couru les bois.

Il y a trois espèces de Boa. J'en ai vu de 15 à 19 pieds de long ; on en a vu de 45 pieds sur le continent. Mais ce qui est bien remarquable chez ce géant des reptiles, c'est la manière dont il dévore les volatils

et les quadrupèdes, qui tombent, pour ainsi dire, dans sa sphère d'enchantement. Qu'une poule, qu'une pintade, qu'un paca, qu'un faon de chevreuil passe près du Boa, aussitôt le quadrupède ou le volatil est saisi de convulsions; il dresse ses plumes ou hérisse son poil, et attend sans chercher à s'enfuir, que ce lent et énorme reptile le saisisse par la tête. Celui-ci répand aussitôt une écume blanchâtre et visqueuse sur le corps de sa victime, et l'avale lentement et tout à son aise. Si la proie est un peu grosse, il se replie sur lui-même, se raccourcit, et devient d'autant plus gros, qu'il est plein. Alors il est obligé de se reposer pour digérer, ou plutôt parce qu'il est trop plein pour pouvoir se mouvoir et ramper. Lorsqu'il est dans cet état, un enfant qui ne serait pas effrayé de son hideux aspect, pourrait l'assommer avec un bâton, ou le couper en morceaux avec un coutelas, opération que j'ai vu faire quelquefois par de petits Indiens et par des négrillons, qui avaient l'air tout glorieux de pouvoir exterminer une aussi grosse bête.

Il est à propos d'observer ici que la Dominique est la seule des Antilles (ne classant pas Trinidad et Tabago parmi les Antilles), où

l'on trouve des Boa; mais ils sont moins grands que ceux de la Trinidad et du continent. Et ce qui est aussi bien digne de remarque, c'est que les quadrupèdes, les reptiles, et même les oiseaux de l'île de Trinidad, sont aussi moins grands que ceux qui appartiennent aux mêmes espèces sur le continent de Vénézuéla.

D'innombrables multitudes de crapauds se répandent la nuit dans les campagnes, qui retentissent du vacarme de leur coassement. Des myriades de mouches à feu paraissent dès qu'il fait nuit, et sillonnent l'air de leurs clartés.

Si jamais je puis donner à l'histoire naturelle de cette île tout le temps nécessaire, je n'oublierai pas l'industrie de la fourmi parasol; je décrirai les habitudes hardies de ses magnifiques oiseaux, et leurs nids suspendus à des branches d'arbres; ce qui donna peut-être à l'homme sauvage de l'Amérique l'idée des hamacs. Alors je peindrai l'élégante variété de ses papillons, à la tête desquels je placerai le porte-lanterne.

Tous ces insectes, tous ces reptiles, les uns dégoûtans, les autres brillans, concourent, chacun suivant son organisation, aux

desseins de la nature. Tous travaillent à assainir l'atmosphère en respirant les gaz hydrogène et azote, dont la surabondance nuirait à la santé des espèces plus nobles.

Ses rivages resplendissent de l'émail blanc, azuré, écarlate, pourpre, orangé de ses brillans coquillages. Ce sont les mêmes espèces que j'ai observées aux îles de Tabago et de Trinidad (*Voyez* ce volume, pag. 57.)

Règne végétal.

Le genre de vie varié que ma destinée m'a forcé à mener dans les colonies, les guerres civiles, de fréquens voyages sur mer, nécessités par la nature de mes affaires ; et, je dois aussi l'avouer, mon goût irrésistible pour les voyages, des maladies longues et cruelles, causées plutôt par les affections morales et la fatigue du corps, que par le climat ; le défaut de livres et de communications avec des hommes instruits, dans un pays où ils sont en bien petit nombre, et où l'on n'est occupé que du soin de s'enrichir et de jouir des plaisirs de la vie ; toutes ces causes réunies m'ont empêché de me livrer à l'étude de la botanique autant que mon inclination m'y portait.

J'ai cependant mené une vie assez sédentaire les quatre dernières années que j'ai vécu dans l'île de Trinidad, et durant lesquelles j'ai fait de l'agriculture le principal objet de mon occupation. Dès le commencement de la révolution, je m'étais lié avec deux botanistes du premier mérite, M. de la Barrère, officier distingué du génie, qui avait été s'établir à la Trinidad, tandis qu'elle appartenait à l'Espagne, et qui y réside encore, et le bon et savant M. Alexandre Anderson, fondateur du magnifique Jardin botanique de l'île de Saint-Vincent; le jardin le plus riche de l'Amérique et de l'Asie, où il a rassemblé toutes les plantes des régions équinoxiales, et même celle des régions vulgairement dites *tempérées*, telles que le thé, etc. J'ai fait avec ces deux savans plusieurs incursions dans les forêts de la Trinidad ; m'occupant à ouvrir des communications et des routes, à étudier les roches et la géographie physique du pays, tandis qu'ils herborisaient.

M. de la Barrère, dès 1793, c'est-à-dire après un an de séjour dans l'île de Trinidad, y avait découvert deux cent quarante et quelques plantes qui n'existent pas aux Antilles, qu'il a visitées, et dont il avait formé

trois genres nouveaux, suivant le *genera plantarum* de notre célèbre M. A. L. de Jussieu. C'est une grande perte pour la botanique, que d'autres occupations l'aient arraché à cette science, qu'il aurait enrichie de nombreuses découvertes, s'il s'y fût livré tout entier. M. de la Barrère a cependant fait un magnifique herbier des Antilles et de l'île de Trinidad par *duplicata*. Pourquoi ne l'envoye-t-il pas en Europe ? M. de Jussieu et d'autres savans, qui ne l'ont pas oublié, et qui lui conservent leur affection et leur estime, l'invitent par mon organe à envoyer cet herbier au savant et généreux Mécène des sciences naturelles, sir Joseph Banks, président de la Société Royale de Londres : il sera aussi utilement placé pour la science que s'il était au Jardin impérial des Plantes. La culture des sciences et les sociétés savantes ont ce noble avantage sur les autres institutions humaines ; c'est que, loin que les malheurs des guerres altèrent l'affection et l'estime que se portent les véritables savans de nations différentes, ils ne font qu'imprimer plus de vivacité et d'énergie à ces sentimens, par le désir et le besoin commun à tous de se communiquer leurs idées, leurs projets et

leurs découvertes, afin d'accélérer les progrès des sciences naturelles.

L'île de Trinidad présente en quelque sorte au géologue et au botaniste, l'abrégé de la Guyane et des pays compris dans la capitainie-générale de Vénézuéla ; c'est-à-dire des pays situés, d'une part, entre une partie de la Cordillère des Andes et d'autres chaînes qui s'en détachent, et du côté de la mer entre l'embouchure des Amazones et celle de la Madeleine. Plumier, Jaquin, Marggraf, Aublet, Sonnini, et d'autres naturalistes, ont donné des descriptions des règnes animal et végétal de cette région ; et le plus savant des voyageurs, M. le baron de Humboldt, dans la relation de son voyage, où tout est neuf, où il a parcouru le cercle de toutes les sciences, depuis l'astronomie jusqu'aux zoophites, a, pendant moins de cinq ans qu'il a parcouru différentes contrées de l'Amérique, arraché plus de secrets à la nature, fait plus de découvertes, je crois, que tous les savans qui avaient visité ces régions avant lui. C'est à ces ouvrages principalement que je renvoye les personnes qui désirent connaître l'histoire naturelle des régions tempérées et équatoriales de l'Amérique, et particulièrement

le règne végétal. Ils verront que tandis que cet homme extraordinaire calculait la marche des astres, observait la constitution physique du globe, faisait des observations météorologiques, disséquait des oiseaux, des quadrupèdes, des reptiles, des poissons, étudiait les débris des antiquités mexicaines et péruviennes, des langues inconnues à l'ancien monde, l'histoire et les mœurs des indigènes du nouveau, faisait sur ces pays un travail statistique, qui seul suffirait pour faire à un homme une grande réputation ; ils verront, dis-je, que ces travaux prodigieux qu'il a exécutés en si peu de temps, et comme en volant, qu'on me pardonne l'expression, sur la surface du Nouveau-Monde, ont cependant laissé assez de temps à cette tête Leibnitzienne pour découvrir et décrire environ deux mille deux cents plantes nouvelles (1)! Et, chose bien honorable pour notre langue, c'est d'elle que s'est servi cet illustre étranger pour publier ses travaux.

Mes affaires aux colonies ne m'ayant permis de m'occuper des végétaux que dans leurs rapports avec l'agriculture, les arts et

(1) Il a fait dans son voyage un herbier de six mille plantes.

le commerce, je me contenterai de parler de ceux dont la culture et l'exploitation sont l'objet de l'industrie des habitans de l'île de Trinidad et des autres provinces de Vénézuéla. Il est naturel de parler en premier lieu de la canne à sucre, qui fut la source principale des richesses coloniales.

Les indigènes ne la cultivaient pas lorsque Colomb fit la découverte du Nouveau-Monde. Il paraît prouvé qu'elle n'y existait pas. Les Mexicains ne connaissaient pas le sucre ; mais ils faisaient du sirop avec le jus de l'agave, avec celui de la canne du maïs et avec le miel des abeilles. Cependant la culture de la canne à sucre remonte à la plus haute antiquité dans l'Asie orientale et à la Chine. De l'Afrique, elle passa en Espagne, et des îles Canaries à Saint-Domingue, d'où elle a passé aux autres colonies. Selon Oviedo Valdes (1), la première sucrerie fut établie à Saint-Domingue en 1520 ; et en 1535 on y comptait déjà trente sucreries. La canne des Canaries se cultivait encore exclusivement aux colonies en 1791, sous le nom de *canne créole*. C'est à la découverte des îles d'Otahity,

(1) *Historia général de las Indias*, tom. Ier, liv. 4, chap. 8.

faite en 1759 par le célèbre Bougainville, que nous devons la canne qu'on cultive à présent dans les colonies, et à laquelle on a donné le nom de *canne* dite *d'Otahity,* et qu'en justice on doit nommer, et que désormais je nommerai *canne de Bougainville.* Ce célèbre navigateur la transporta à l'île de France en revenant de son voyage autour du monde. Elle fut cultivée dans le jardin botanique de cette île, d'où elle fut apportée, en 1788, dans celui de Cayenne par M. Joseph Martin, botaniste français (1), qui en envoya aussi à la Martinique, où elle était gardée comme un objet de curiosité au jardin de l'intendance, dans la ville de Saint-Pierre, et dans celui d'un officier français, M. Passerat de la Chapelle. Ce sont là des faits qui sont à ma connaissance particulière, parce que j'arrivai à la Martinique à la fin de l'année 1791. Voici à ce sujet une note qui vient de m'être fournie par une personne (2) dont le témoignage est irrécusable.

---

(1) Je dois ces détails relatifs aux travaux de M. Martin, au vénérable M. Thouin l'aîné, professeur au Jardin des Plantes.

(2) M. L. A. Du Buc, député de la Martinique auprès de S. M. I., et fils du célèbre M. Du Buc, ancien intendant des colonies.

« Quant aux cannes d'Otahity (c'est M. Du Buc qui parle), voici ce que je puis vous en dire de certain. En 1790, il y avait une touffe ou deux de ces cannes dans le jardin de l'intendance à Saint-Pierre. Le plant en était venu, je crois, du jardin botanique de Cayenne. Un M. de la Chapelle, habitant des hauteurs du Fort-Royal, était le premier qui en eût cultivé chez lui, et il en disait des merveilles ; mais comme ses essais étaient très en petit, et qu'il était connu pour ses exagérations, on ne croyait pas beaucoup encore à ces merveilles. Cependant, au mois de juin 1790, quand M. de Damas, à la tête des colons, alla pacifier Saint-Pierre, après le massacre des hommes de couleur qui y avait eu lieu le jour de la Fête-Dieu, plusieurs habitans prirent de ce plant, au jardin de l'intendance, et s'occupèrent de le propager chez eux. Dans les années 1791 et 1792, il se multipliait beaucoup. En 1793, les troubles et l'émigration des planteurs suspendirent un peu ces progrès ; mais en 1794, ils furent d'autant plus rapides, que chacun ayant à replanter à neuf son habitation, se porta sur ces cannes, dont la supériorité se confirmait, et se procura du plant de ceux qui en avaient déjà quelques carrés.

Cela fut pour un moment un objet de commerce. On vendait une charge de mulet deux à trois piastres. La multiplication fut si rapide, qu'en 1798, il n'y avait pour ainsi dire plus d'anciennes cannes dans l'île. On envoyait de toutes les îles voisines chercher de ce plant à la Martinique ; des bateaux entiers s'en chargeaient ; et j'en ai envoyé moi-même à la Jamaïque, pour les habitations de la famille Lambert.

« En résumé, vous pouvez donc assurer que la Martinique est la première île où les cannes d'Otahity ont été cultivées en grand, et que c'est de cette colonie qu'elles se sont répandues dans tout l'Archipel. Vous pouvez fixer 1790 pour l'époque où on a commencé à s'en occuper sérieusement, et 1795 pour celle où le sucre de ces cannes a paru en quantité un peu considérable dans le commerce.

« Vous êtes du métier, je n'ai donc pas besoin de vous dire comme on s'y prenait pour accélérer la propagation des cannes d'Otahity; on plantait tête et corps; on y donnait des soins: ainsi avec quelques charges de mulets, je plantai peut-être un dixième de carré; au bout de quatre à cinq mois, on

coupait cela, et chaque coupe donnait déjà de quoi en garnir cinq à six. Cette seconde pépinière, au bout de quatre à cinq autres mois, se multipliait en coupe au sixième, sans préjudice de la première, qui donnait encore. Vous concevez qu'ainsi on en avait bientôt trois à quatre carrés. Rendu là, on en avait bientôt trente. »

Ces détails pourront paraître minutieux à certaines personnes. Mais il s'agit de revendiquer les droits d'un illustre navigateur et savant Français, Bougainville, que la mort vient de nous enlever; parce que nous pensons qu'il n'existe pas de gloire plus véritable et plus pure, que d'avoir introduit dans sa patrie une nouvelle source de richesses qui augmente le domaine de l'agriculture.

M. de Humboldt a donc été induit en erreur sur ce fait, lorsqu'il dit, dans ses *Tableaux de la Nature*, que Cook et Forster ont les premiers fait connaître ce végétal; mais que Forster, dans son *Traité sur les plantes alimentaires des îles de l'Océan austral*, n'a pas assez connu la valeur de cette production. L'illustre voyageur ajoute que « l'intrépide et infortuné capitaine Bligh, apporta la canne à sucre d'Otahity et l'arbre à pain à la Jamaïque, d'où ils

furent transportés à Saint-Domingue, à Cuba, à la Trinidad, et de cette île sur le continent, etc. (1). »

Je ne nie pas que le capitaine Bligh n'ait transporté dans les colonies anglaises des cannes de Bougainville et des arbres à pain ; mais ces plantes précieuses étaient déjà connues dans les colonies anglaises, et l'on voit par le témoignage respectable de M. Du Buc, que ce sont les colons français qui, les premiers, ont fait des essais sur la canne de Bougainville.

Quelques jours après mon voyage avec les Caraïbes dans l'île de Saint-Vincent, dont j'ai parlé à la fin de mon premier volume, je retournai à Sainte-Lucie, où je ne demeurai qu'un jour, et étant reparti de nuit vers le milieu de janvier 1793, pour m'en aller à la Trinidad dans un bateau Danois, nous rencontrâmes dans ce canal, entre Sainte-Lucie et Saint-Vincent, deux navires anglais, qui nous hélèrent, et nous prièrent de les piloter dans le port de Kingstown, île de Saint-Vincent, ce que nous fîmes. Nous apprîmes à la pointe du jour que nous étions avec le célèbre

(1) *Tableaux de la Nature*, tom. I, pag. 74 et suiv.

capitaine Bligh. J'allai le visiter à son bord, et je fus parfaitement accueilli de lui. C'est moi qui lui appris ce que je venais de lire dans les journaux anglais, que les matelots révoltés, qui, deux ans auparavant, l'avaient abandonné dans une chaloupe, sur le *Grand Océan*, avaient été punis de mort en Angleterre, à l'exception d'un seul, et le plus coupable, qui, assurait-on, dut sa grâce à un héritage de trente ou quarante mille livres sterling, d'un de ses oncles, qui était mort au Bengale. A peine fûmes nous dans le port, que le docteur Anderson vint lui faire sa visite. La conversation tomba sur sa terrible aventure ; il entrait en fureur lorsqu'il en parlait. Quoi, s'écriait-il, on a fait grâce au plus coupable ; à celui qui m'insultait lorsque je fus jeté dans la chaloupe ; à celui qui ne voulait pas qu'on nous donnât des instrumens de charpentier ! Je l'exterminerai si je le rencontre, fût-ce sur les marches du trône !..... Il n'a cependant pas tenu sa promesse.

Le capitaine Bligh avait à bord des cannes de Bougainville avec d'autres plantes de la mer du sud. Il alla de Saint-Vincent à la Jamaïque ; c'est sans doute ce qui a fait croire qu'il est

le premier qui les a introduites dans les colonies de l'Amérique.

On ne cultive plus depuis deux ans dans les colonies d'autre canne que celle de Bougainville, parce qu'elle est plus longue, plus grosse, et qu'elle donne plus de vesou (jus) que la canne créole. Elle a sur celle-ci un grand avantage, c'est qu'on peut la couper dix mois après qu'on l'a plantée. Cependant les planteurs aisés ne la coupent que tous les quatorze mois, et alors elle donne un tiers de plus de produit que la canne créole du même âge.

Différentes personnes, et M. Depons entre autres, ont écrit que la canne de Bougainville dégénère en Amérique; que le sucre qu'on en extrait n'est pas de si bonne qualité que celui de la canne créole; qu'il se liquefie en partie dans la traversée, etc. Ce sont des erreurs reconnues aujourd'hui par tous les colons. Il y a dans les colonies, comme par-tout ailleurs, une espèce d'hommes routiniers qui s'opposent aux découvertes utiles de tout le poids de leur entêtement, de leur vanité et de leur ignorance; ces hommes se sont refusés pendant quatre ou cinq ans à cultiver la canne de Bougainville; mais à présent

qu'ils voient qu'elle rend un tiers de plus de sucre que la canne créole, leur intérêt les a forcés à la cultiver. Elle a encore l'avantage que sa *bagasse* donne plus de chauffage, et celui de donner au bout de dix ans des produits assez considérables dans les terrains d'une fertilité médiocre, et au bout de quinze et seize ans sur un sol fertile, tandis qu'il fallait replanter la canne créole tous les deux ans dans les terres peu fertiles, et tous les quatre ou cinq ans dans les meilleurs terrains; avantage inappréciable dans des pays où les bras sont si rares.

Mais ce qui doit rendre ce végétal plus précieux encore, c'est la flexibilité de son organisation ; ou, en d'autres mots, la propriété qu'il a de s'accommoder mieux à diverses températures que la canne créole. On sait que celle-ci ne donne presque pas de sucre, et qu'il faut la replanter tous les ans, si l'on veut en retirer quelques produits dans les régions où le thermomètre de Réaumur descend, pendant quelques mois seulement, au-dessous de 15°. Il n'en est pas de même de la canne de Bougainville. On avait presque renoncé, à la Louisiane, à la culture de la canne à sucre avant la révolution française, parce

que la canne créole n'y rendait presque pas de sucre. Les émigrés de Saint-Domingue y ont introduit la canne de Bougainville ; et bien qu'elle ne donne pas des produits aussi considérables que dans les Antilles, toutefois sa culture y est bien plus profitable que celle des cannes créoles. Or, le climat de la Louisiane n'est pas plus chaud que celui de la Provence, du Bas-Languedoc, d'une partie de l'Espagne ; il est moins chaud que celui du royaume de Naples. Il est plus humide, il est vrai, et la canne à sucre a besoin d'humidité ; mais ne pourrait-on pas suppléer dans le midi de l'Europe, au défaut d'humidité atmosphérique, par des arrosemens ? Que de rivières inutiles pour l'agriculture, par notre incurie, me dit un jour le bon et savant M. Thouin !

Ce sont là, j'ose le dire, des réflexions dignes de fixer l'attention du gouvernement. Il m'est démontré que la canne à sucre d'Otahity peut être cultivée avantageusement dans les contrées méridionales de l'Europe que je viens de nommer, par-tout où les champs de canne seraient susceptibles d'être arrosés dans les temps de sécheresse.

Je ne dois pas omettre de dire que le sucre

de la Louisiane n'est pas inférieur à celui des Antilles. On n'en consomme guère d'autre aux Etats-Unis, où il ne revient pas, raffiné, à plus de 15 sous la livre. J'espère qu'avant peu de temps, le Bas-Languedoc, la Provence et l'Italie pourront le fournir à ce prix.

Dans la Basse-Louisiane, on compte qu'une *acre* (1) de terre donne, année commune, 1000 livres de sucre, 250 livres de coton, 200 livres de tabac, 30 *bushels* de maïs et 20 *bushels* de froment. Il n'est pas surprenant qu'une si énorme différence dans la valeur des récoltes, ait fait préférer aux Louisianais la culture du sucre à toute autre dans la partie de leur province qui y est propre. Il en est de même au Mexique et dans diverses parties de Vénézuéla, où avant la révolution française cette culture était presque inconnue. C'est la ruine de Saint-Domingue et les malheurs de nos autres colonies qui y ont introduit cette culture, et même celle du café, qu'on n'y cultivait que pour les usages domestiques, et dans très-peu de lieux. Ainsi, dans peu d'années, et lorsque la

(1) J'ai dit que l'*acre*, mesure anglaise, équivaut aux $\frac{4}{5}$ de l'arpent de Paris. Le *bushel* contient 1801 pouces cubes, ou environ 37 litres.

paix sera rétablie entre les nations, le sucre, la plus agréable et la plus bienfaisante des productions végétales (1), deviendra aussi une de celles que l'on pourra se procurer à meilleur marché.

M. Charpentier de Cossigny, habitant propriétaire à l'Isle de France, présenta, en 1799, à la société d'agriculture de Paris, un mémoire, et en a présenté d'autres depuis sur les moyens à employer pour naturaliser dans le midi de la France, la canne à sucre, l'indigo et le coton. Si les résultats n'ont pas répondu aux espérances de ce savant colon si zélé pour les intérêts de sa patrie, c'est, je pense, parce qu'on ne lui fournit pas les

---

(1) Les personnes qui ont été aux colonies savent que les nègres attachés aux sucreries engraissent dans le temps de la fabrication du sucre, quoiqu'alors ils travaillent beaucoup plus et dorment moins que dans l'autre temps de l'année. C'est qu'alors ils mangent beaucoup de sucre et boivent beaucoup de sirop; on les voit tremper leur morue, leurs viandes salées, tous leurs alimens, dans du sirop chaud. Les mulets et les autres bestiaux employés aux sucteries engraissent aussi dans le temps de la fabrication du sucre, parce qu'on leur donne alors à boire les écumes des chaudières; et cependant on les fait bien plus travailler alors que pendant le reste de l'année qu'ils paissent en liberté dans les savanes.

moyens de faire ses expériences assez en grand. D'ailleurs, on connaissait alors à peine, en France, la canne de Bougainville. Je crois qu'on ignore encore en Europe qu'elle rend un tiers de sucre de plus que la canne créole, et qu'elle produit abondamment dans des lieux et sous une température où la canne créole ne produirait presque rien. Le hasard m'ayant fait découvrir en 1803, à la Trinidad, une canne de Bougainville sur une montagne élevée de près de 1800 pieds au-dessus du niveau de la mer, je la coupai par morceaux et la portai chez moi. Elle avait un peu plus de 12 pieds de longueur (1), et deux pouces de diamètre, c'est-à-dire qu'elle était d'une aussi belle venue que celles qui croissent dans les lieux les plus chauds de l'île, quoiqu'elle fût née, je ne sais comment, au milieu des lianes. J'en exprimai le jus, qui me donna neuf onces de très-beau sucre brut. Je me dis alors : Je suis persuadé que des cannes créoles auraient eu de la peine à croître dans ce lieu, ou qu'elles seraient très-chétives et n'y donne-

(1) J'ai vu à la Trinidad des cannes de Bougainville de 17 pieds de longueur et de deux pouces et demi de diamètre.

raient que très-peu ou de très-mauvais sucre; car tout le monde sait dans les colonies que cette plante ne prospère pas dans les lieux frais et élevés à plus de 1600 pieds au-dessus du niveau de la mer, où le thermomètre s'élève rarement au-dessus de 17°, et où il est ordinairement à 14° ou 15°. Je revins quelques jours après sur cette montagne, et j'y plantai huit cannes créoles et huit cannes de Bougainville. Treize mois après j'allai les couper; trois des cannes créoles n'avaient que sept nœuds, d'autres seulement quatre ou cinq; à peine avaient-elles, dans leurs nœuds les plus gros, 8 ou 9 lignes de diamètre. J'en fis bouillir le jus, et à force de cendre et de chaux, j'en retirai quatre onces de sucre brut de la qualité la plus inférieure. Les cannes de Bougainville me fournirent autant et d'aussi beau sucre que celles qui croissent dans les lieux les plus chauds de l'île. Je tins mon expérience secrète, ainsi que quelques autres que j'ai faites sur des productions des tropiques, parce que j'étais dans l'intention de ne les rendre publiques qu'à mon retour en France. Je conclus alors que la canne de Bougainville est douée, comme les céréales, d'une grande flexibilité d'organisation, et qu'elle

pourrait être avantageusement cultivée dans des régions moins chaudes que les colonies situées entre la ligne et les tropiques.

C'est alors que me vint une idée que je communiquai dans le temps à plusieurs personnes aux Etats-Unis et en France, celle de naturaliser dans les régions méridionales de l'Europe, les productions des tropiques, en les transportant d'abord aux Açores ou aux îles Canaries, dont le climat tient le milieu entre celui de la zone torride et du midi de la France, de l'Italie, et d'une partie de l'Espagne. Je voudrais qu'on les y cultivât avec soin dans des jardins pendant trois ou quatre ans, et que de là on les transportât en Provence. Je suis persuadé que de cette manière on pourrait naturaliser chez nous la canne de Bougainville, et d'autres productions précieuses des régions équinoxiales ; ce qui serait pour notre agriculture et notre commerce un avantage sur lequel il est inutile que je m'étende, et qui porterait un coup funeste au commerce de nos ennemis.

Un jour que feu M. le comte de Bougainville se promenait au Jardin des Plantes, en 1807, il aperçut dans les serres des cannes d'Otahity ; voilà de mes enfans, dit-il à M. le

professeur Thouin ; veuillez m'en donner un pour que je le place dans mon jardin. Il envoya cette canne à son jardinier, et oublia de lui recommander de la placer dans une serre pendant l'hiver, et ne lui dit même pas quelle plante c'était. Ce jardinier, peu instruit, la prit pour un roseau curieux, et se contenta de la placer dans un tas de fumier à côté d'un puits.

M. le comte de Bougainville, se promenant dans son jardin au commencement de l'été de 1808, reconnut sa canne d'Otahity très-vivace et très-grosse. Convaincu par l'expérience qu'elle peut résister à l'hiver, même sous le climat de Paris, il en fit couper plusieurs nœuds, qu'il fit planter, et qui ont produit de très-belles touffes de cannes. Quand commencera-t-on donc de la cultiver dans nos départemens méridionaux ?

Je n'entrerai pas dans des détails sur la culture de la canne et sur la fabrication de son sucre. On a écrit un grand nombre d'ouvrages sur ce sujet. Le meilleur est, sans contredit, celui de M. Duthrone (1), habile médecin et

---

(1) *Voyez* aussi la *Flore des Antilles*, par M. de Tussac.

agriculteur de Saint-Domingue, qui, je crois, est le premier qui a fait exécuter des chaudières en cuivre, plus larges et moins profondes que les chaudières de fer, dont on se sert dans la plupart des habitations-sucreries. Par leur largeur et leur peu de profondeur, elles économisent du *chauffage* et du temps, par la raison bien simple que le sirop cuit et se change plus vîte en sucre dans ces chaudières que dans les anciennes, qui sont beaucoup trop profondes. On y remue et écume le vesou ou sirop plus facilement, ce qui diminue la fatigue du raffineur. On remarque aussi que le sucre fait dans des chaudières de cuivre a une teinte moins foncée et plus agréable que celui qui a été cuit dans le fer. Lorsqu'une chaudière de fer vient à casser ou à se percer, il faut détruire la maçonnerie du fourneau pour en replacer une autre, ce qui fait perdre un temps précieux, et gâte quelquefois plusieurs quintaux de sirop; mais lorsqu'une chaudière de cuivre éprouve cet accident, on en est quitte pour y faire mettre une pièce, réparation qui se fait dans une demi-heure ou une heure, lorsqu'on peut se procurer un ouvrier fondeur. Enfin, une chaudière de fer crevée ou

fêlée, n'est plus bonne à rien dans les colonies; elle cause une perte de cinq ou six cents francs qu'elle avait coûté, sans compter les frais de maçonnerie pour en faire placer une autre; au contraire, les morceaux d'une chaudière de cuivre ont toujours leur valeur métallique, qui est considérable dans les colonies. C'est pourquoi les colons français et espagnols devraient renoncer à se servir des chaudières de fer, comme on y a renoncé à la Jamaïque et dans presque toutes les colonies anglaises.

Il y aurait bien d'autres améliorations à faire dans la culture et la fabrication du sucre. Les dents des moulins, par exemple, dont on se sert actuellement, se cassent très-souvent; il faut les démonter alors pour en placer de nouvelles: perte considérable d'argent et de temps. Je proposai, à Tabago, à M. Robley, en 1803, de substituer à ces dents de bois, des dents en fer encastrées dans des colliers de même métal. Si une dent venait à se casser, on en serait quitte pour enlever le collier et y placer une dent nouvelle; ce qui serait une besogne d'une demi-heure ou d'une heure seulement. Lorsque je partis de mon habitation à la Trinidad, je me proposais de faire exécuter des colliers à dents ou

des dents à collier sur ce plan. Je ne sais si quelqu'un l'aura exécuté depuis mon départ. Il est bien surprenant que personne n'ait imaginé avant moi une machine si simple et si utile.

L'arbre qui produit le cacao, le *Theobroma Cacao,* est le principal objet de la culture de celles des colonies espagnoles qui sont situées dans les pays chauds, et particulièrement des provinces de Vénézuéla, où il est d'une qualité supérieure. « L'extrême fertilité du sol, dit M. de Humboldt, et l'insalubrité de l'air, sont, dans l'Amérique et dans l'Asie méridionales, deux circonstances inséparables. On observe que plus la culture d'un pays augmente, plus les forêts diminuent ; et que plus le sol et le climat deviennent secs, moins aussi les plantations de cacao réussissent (1). » L'observation de M. de Humboldt est rigoureusement vraie ; toutefois il faut dire qu'il y a des cantons dans les provinces de Vénézuéla et dans l'île de Trinidad, qui ne sont point malsains, et où cependant le cacaoyer donne de fort bonnes récoltes. Les vallées d'Arragoa, dans la pro-

(1) *Tableaux de la Nature,* tom. I, pag. 79.

vince de Caracas, celles de Cariaco, de Carupano, de Rio Carïbe, dans celle de Cumana, et les bords du Rio Caroni, dans la Guyane espagnole, produisent abondamment de l'excellent cacao, et ces pays ne sont pas malsains, puisque leurs habitans jouissent d'une bonne santé, et sont sujets à moins d'infirmités que les vieillards en Europe et que les habitans de la Barbade, d'Antigoa, de Sainte-Croix et de quelques îles Caraïbes, qui n'ont pas de rivières, et où il règne une trop grande sécheresse. Dans les colonies espagnoles, dont nous faisons le tableau, et qui sont arrosées par plusieurs fleuves, un grand nombre de rivières navigables et une multitude de ruisseaux, qu'on nommerait rivières en France, l'atmosphère est continuellement rafraîchie par l'évaporation de ces eaux *courantes*, qui, en même temps qu'elles entretiennent dans les végétaux la vigueur et la fécondité, préservent les habitans de certaines maladies auxquelles sont sujets ceux des pays dont le climat est trop chaud et trop sec pour l'homme de race européenne. Les habitans de la Barbade, de Tabago, et d'autres îles où il ne pleut presque pas certaines années, sont sujets à une maladie du canal alimentaire, qui

finit par une paralysie de cet organe. Le malade perd la faculté de digérer ; il rend les alimens comme il les a pris, et il se voit éteindre sans ressource. Cette maladie est incurable lorsqu'elle a fait des progrès ; et le seul moyen de la guérir à l'époque de son invasion, est de transporter le malade dans un pays froid. Les médecins anglais attribuent cette maladie à l'extrême sécheresse et à la chaleur du climat. Peut-être devraient-ils mettre en ligne de compte les épiceries, les vins baptisés d'eau-de-vie, le rum et les autres boissons spiritueuses, dont leurs compatriotes font un trop grand usage. Les pays malsains du Nouveau-Monde sont, comme par-tout ailleurs, les lieux marécageux, et où les eaux n'ont pas un cours assez rapide ; ces pays sont, il est vrai, ordinairement très-fertiles : mais il est aussi dans ce pays des cantons qui sont à-la-fois bien arrosés, fertiles et très-sains.

Le cacaoyer est la culture de prédilection des colonies espagnoles. Leurs voisins, les colons français et anglais, prétendent qu'ils préfèrent la culture de cette plante à toute autre, parce qu'elle ne demande presque pas de travail, et qu'on dort agréablement sous

son ombrage. Cette considération peut entrer pour quelque chose, pour beaucoup si l'on veut, dans la préférence que les colons espagnols donnent à la culture du cacaoyer. Ceux-ci ont-ils donc tant de tort? De quoi servent, le jour de leur enterrement, aux Français et aux Anglais, toutes les peines qu'ils se sont données, et le plus souvent en vain, pour élever de grandes fortunes? Pourquoi ne serait-elle pas aussi vraie que sage, cette maxime de beaucoup de gens, que la grande et principale affaire dans ce monde, consiste à vivre à l'aise, et de prendre le moins de peines et de soucis possible?

Le cacao était inconnu aux habitans de l'ancien monde avant la découverte du nouveau. Il était l'aliment de prédilection des indigènes: les grains de cacao servaient de petite monnaie au Mexique, comme les œufs et les noix de cocos servent aujourd'hui à Caracas et à Cumana. D'abord après la conquête, le goût du cacao ou chocolat passa d'Amérique en Espagne, où les gens riches se passeraient plutôt de pain que de chocolat. Nous devons le premier usage de cet aliment, aussi agréable que sain, aux moines, qui furent toujours grands amateurs de bonnes choses; c'est eux

qui en introduisirent l'usage en France; serait-ce pour entrer dans leur idée que Linné aurait donné à cette production le nom pieux de *Theobroma*, boisson de Dieu?

Le cacaoyer rapporte des fruits quatre ans après qu'on la planté; l'année suivante, davantage, et il devient plus fécond, jusqu'à la neuvième ou la dixième année, qu'il est en plein rapport. Ses fruits ressemblent assez à des pommes de pin; mais il ne s'élève guère qu'à douze ou quinze pieds. Il est inutile que je décrive ses caractères botaniques, connus de tous les gens instruits dans cette science. Les personnes qui désirent connaître comment on le cultive, trouveront à se satisfaire dans le 2e vol. du *Voyage* de M. Depons, à la partie orientale de la Terre-Ferme.

Il est impossible de parler du cacao sans penser à la vanille, *Epidendrum Vanilla*, dont le fruit odoriférant est employé à lui donner un parfum délicieux. On cultive cette liane dans les parties chaudes du Mexique; mais on la récolte sauvage dans les provinces de Vénézuéla et à la Trinidad, où elle donnerait un revenu considérable aux habitans, s'ils se donnaient la peine de la cultiver. M. de Humboldt a justement tourné en ridicule l'opinion

de certains graves et ignorans personnages, qui prétendent que la vanille fait mal aux nerfs (1). Il en est de cette opinion comme de celle de certains *papas*, qui disent à leurs enfans qu'il ne faut pas manger trop de sucre, parce qu'il gâte les dents. Il est reconnu que la vanille est un stimulant aussi sain qu'agréable.

On ne cultivait pas le cafier comme un objet de commerce dans les colonies espagnoles, avant la révolution française. Les Espagnols américains et européens ne faisaient presque pas usage de sa graine, dont nous composons une boisson aussi agréable que bienfaisante. Lorsqu'on leur en demande la raison, ils répondent gravement *qu'il brûle le sang* : les colons anglais et français prétendent que c'est par paresse que les colons espagnols ne cultivent pas le cafier ; et il est certain qu'il n'est aucune culture coloniale qui demande autant de soins, et des soins plus assidus depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, que celle du cafier ; ce qui ne s'accordait guère avec la manière indolente de vivre

---

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, tome III, pag. 199.

des colons espagnols, il y a trente ans. Cependant l'édit *du commerce libre*, rendu par Charles III, à Madrid, le 12 octobre 1778, développa dans toute leur activité et leur énergie les facultés morales, jusqu'alors assoupies, des colons espagnols. C'est de cette époque que datent les efforts qu'ils firent pour établir chez eux les mêmes cultures que dans les colonies françaises, hollandaises et anglaises. La capitainie générale de Vénézuéla, doit à don Barthélemy Blandin le premier exemple de cette culture, dont le courageux dévouement d'un illustre Français, Desclieux, enrichit la Martinique (1), et d'autres parties de l'Amérique, au commencement du siècle dernier. En 1784, don Bar-

(1) Tout le monde sait que M. Desclieux, officier Français, propriétaire dans l'île de la Martinique, y apporta, en 1726, un pied de cafier. Il en avait reçu deux du Jardin Royal de Paris. Le vaisseau dans lequel Desclieux passa à la Martinique, faillit à manquer d'eau durant une trop longue traversée. L'une d'elles périt dans ce voyage. Desclieux partagea sa faible portion d'eau avec sa chère plante, et lui sauva la vie. Il planta sur son habitation celle qui lui restait, d'où elle se répandit dans peu d'années dans les autres parties de l'île et dans les autres colonies, où elle est devenue une source abondante de richesses.

thélemy Blandin consacra ses capitaux et ses terres de Chacao, situées à une lieue de la ville de Caracas, à la culture du café. Le sol sur lequel il forma ses plantations n'est pas très-propre à la culture de cette plante; cependant, à force de constance et d'industrie, il est parvenu à vaincre la nature jusqu'à un certain point. Un prêtre oratorien de la Congrégation de Saint-Philippe de Neri, le docteur Sojo, établit des plantations de cafiers dans le voisinage de celles de M. Blandin. La ruine de Saint-Domingue, consommée par l'insurrection qui y eut lieu en 1790, laissant un grand vide dans les marchés de l'ancien monde, fut la cause principale qui excita les colons de Vénézuéla, à s'adonner à cette culture; et depuis 1793 jusqu'à la paix d'Amiens, il s'est formé un grand nombre de belles cafeteries dans diverses parties de Vénézuéla, comme dans les îles de Porto-Rico et de la Jamaïque. Ce sont des Français émigrés de Saint-Domingue, qui ont introduit la culture de cette plante dans ces deux îles.

Cette plante ne peut pas être cultivée avantageusement dans les régions situées au-delà de 25° de la ligne. Le climat des Bermudes, situé par les 32° 35′ de latitude, est

déjà trop froid pendant l'hiver pour cette plante. Par la même raison on s'entête mal-à-propos à vouloir la cultiver en Vénézuéla, dans les lieux qui, par leur élévation au-dessus du niveau de la mer, jouissent pendant une partie de l'année d'une température de 12° ou 10° du thermomètre de Réaumur. La température qui convient le mieux à cette plante, est celle qui s'élève rarement au-dessus de 20°, et ne descend jamais au-dessous de 10°. Au-dessous de cette température elle cesserait de produire; c'est pourquoi il est inutile de penser à l'introduire dans les régions les plus chaudes de l'Europe. Cette plante se plaît dans une température douce et un peu humide; elle craint la trop grande ardeur des rayons du soleil, elle aime à être dans le voisinage des forêts et des ruisseaux. On ne la cultive guère à Saint-Domingue, à la Martinique et à la Guadeloupe, que sur les mornes (côteaux); mais l'expérience de Vénézuéla, de l'ile de Trinidad et des colonies hollandaises de Démérary, de Berbice et d'Esquibo, a prouvé qu'elle prospère également dans les plaines, lorsqu'elle y rencontre un sol qui lui convient.

Les terres d'un argile dur et froid, ainsi

que les terres aréneuses qui reposent sur un lit de marne argileuse, ne conviennent pas au cafier; au bout de douze ou quinze ans, il finit par ne rien produire et par périr sur ces terres. Il se plaît dans une terre meuble, noire, profonde, et qui retienne bien l'humidité. S'il y a beaucoup de cailloux dans cette terre, il y est d'autant plus productif. On ne connaissait pas bien encore en Vénézuéla, en 1807, la manière de planter et de cultiver le cafier. Voici quelle est celle usitée par les colons français les plus intelligens.

Les plantations de cafiers ne réussissent que dans les lieux où l'on vient d'abattre les forêts. Les terres vulgairement appelées dans le pays *savanes* (prairies naturelles); celles qui ont été plantées en sucre, en coton et en indigo, ne conviennent pas au cafier; elles ont été trop desséchées par les rayons du soleil.

On plantait autrefois les cafiers trop près dans les colonies françaises. A la distance de quatre pieds, comme on les plantait alors, les branches se croisaient et se nuisaient. On ne connaissait pas alors l'influence de la lumière et de l'air sur la végétation. M. Bruley, de Saint-Domingue, a écrit sur cette culture

un mémoire très-bien fait, dont j'insère ici un fragment.

« Pour se procurer du plant de cafier, c'est M. Bruley qui parle, on allait, sous ceux de ces arbres anciens, arracher les jeunes arbustes produits par la chute des fruits mûrs. On les transportait, par paquets, d'une habitation à une autre : après avoir coupé une partie de leurs racines, on les plaçait dans les trous creusés pour les recevoir. Cette méthode est défectueuse ; une grande partie des plants qu'on se procurait de cette manière, indépendamment des vices de conformation dont ils pouvaient être atteints sous les grands cafiers, avaient encore l'inconvénient de n'avoir jamais été exposés à l'ardeur du soleil : aussi ne présentaient-ils pas une certitude de succès pour le planteur. L'on voyait souvent des habitans obligés de recommencer leurs plantations pendant plusieurs années de suite, avant qu'elles fussent régulières.

« J'avais évité cet inconvénient par une pratique que plusieurs planteurs ont ensuite adoptée comme moi.

« J'avais semé à un sixième de mètre (six pouces) de distance, en quinconce, dans un

terrain préparé à cet effet, des graines de café. Il en était résulté une pépinière que je faisais arroser et entretenir avec soin : c'est de là que je tirais les jeunes cafiers nécessaires pour faire mes plantations. Lorsqu'on voulait les enlever de la pépinière, on avait soin de mouiller beaucoup la terre ; ensuite, d'un seul coup de louchet, on enlevait le petit cafier, avec la terre qui renfermait toutes ses racines.

« On conçoit facilement que les cafiers, ainsi transportés de la pépinière dans les trous destinés à les recevoir, ne souffraient aucune altération ni retardement dans leur végétation : aussi les plantations étaient-elles régulières. Très-peu de plants avaient besoin d'être remplacés ; aucun n'était défectueux quant à sa conformation ; tous étaient habitués à l'action du soleil brûlant : j'en tempérais l'effet sur la terre dans laquelle étaient plantés ces cafiers, en faisant amonceler, autour de leurs pieds, des cailloux qui entretenaient la fraîcheur, même dans les temps les plus secs. Tous ces cafiers offraient l'avantage d'être plus beaux, plus forts, et de rapporter plutôt que ceux de mes voisins, plantés dans le même temps, suivant l'ancien usage. Actuellement encore, on m'assure que ces

plantations, quoique négligées comme toutes celles de Saint-Domingue, sont très-belles. » (*Mémoire sur le Cafier,* lu à la séance publique du Lycée des Arts, le 30 pluviose an 9, par M. Bruley, l'un de ses membres, et de plusieurs sociétés savantes, colon-propriétaire à Saint-Domingue).

J'ai dit qu'autrefois on plantait les cafiers trop près dans les colonies françaises : on les plantait à quatre pieds de distance l'un de l'autre, et à la même distance sur toute espèce de terrain. Ce procédé n'obtenait de bonnes récoltes que sur les terres maigres. Il est reconnu aujourd'hui qu'on doit les planter à sept ou huit pieds l'un de l'autre, dans les bonnes terres. On les plante en triangle ou en quinconce, méthode qui fait gagner un sixième de terrain. Plus la terre végétale est profonde, plus on doit creuser les trous ; mais si elle n'est pas épaisse, il ne faut pas les faire trop profonds, parce que le cafier périt aussitôt que ses racines touchent le tuf.

Les cafiers produisent peu de fruits lorsqu'on n'arrête pas leur croissance. On les arrête à deux pieds et demi, sur les terres médiocres, et à quatre pieds et demi ou cinq pieds, sur les terres très-fertiles. Cet arbuste

produit quelques fruits deux ans après qu'on l'a planté. Il en produit davantage la troisième année, et à sept ans, il est dans toute sa fécondité, et il vit jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts ans sur les terrains qui lui conviennent, lorsqu'il est bien cultivé. Je n'entrerai pas dans d'autres détails sur sa culture, qui n'apprendraient rien aux habitans de nos colonies, et qui seraient en pure perte pour les lecteurs européens. Il y a cependant dans ce que je viens de dire, et dans ce que j'ai cité de M. Bruley, des choses qui ne seront pas inutiles à beaucoup d'habitans des colonies espagnoles, où l'on n'entend pas encore bien cette culture. Je me permettrai aussi de leur conseiller de planter leurs pépinières de cafiers à l'ombre des bananiers, et de les transplanter, comme ils le pratiquent avec les cacaoyers, à l'ombre de cette érythrine, qu'ils nomment *madre del cacao*, mère du cacao.

Je ne dirai rien des végétaux qui produisent le coton, le rocou, l'indigo, qui tous sont cultivés dans cette province, et qui y viennent d'une qualité supérieure.

On trouve dans le commerce une graine à deux lobes, que les gens du pays nomment *puchery*, ou pichurim, et à laquelle les créoles

français ont donné le nom de *muscade de l'Orénoque*, parce qu'elle a un arome assez semblable à celui de la muscade orientale. Je n'ai jamais été à portée de voir l'arbre qui produit cette graine, qui croît près des rives du Rio-Negro, et qui se vend à vil prix dans ce pays. Cette graine appartient à un laurier.

M. Richard m'a dit en avoir trouvé un dans la Guyane française, et dont le fruit, figuré par lui, me paraît ne pas différer de celui du commerce. Pourquoi les habitans de Vénézuéla ne la naturalisent-ils pas chez eux? Puisque dans l'état sauvage son fruit donne un aromate si agréable, il acquerrait sans doute une qualité supérieure s'il était cultivé. J'ai éprouvé que sa décoction mêlée à du sucre et de la magnésie, est un puissant remède dans la maladie connue sous le nom de *mal d'estomac*, qui fait tant de ravages chez les nègres, et même quelquefois chez les blancs, aux Antilles. Combinée avec du sucre et une très-petite quantité d'opium, c'est un excellent remède contre le tenesme et la dyssenterie. Les médecins suédois et danois en disent des merveilles.

Un jour, tandis que je me rendais de mon

habitation, située au nord de l'île de Trinidad, au Port d'Espagne, accompagné de M. de la Barrère, et qu'excédé par la fatigue, la maladie et le chagrin, je me reposais auprès d'une cascade qui se précipite du flanc de la montagne de Las Cuevas, mon infatigable compagnon herborisait au-dessus de ma tête. Tout-à-coup je l'entends s'écrier : Que vois-je ! Où suis-je! Est-ce un If? Tâchez de monter un peu plus haut; venez voir. J'ai parcouru cent fois (c'est toujours M. de la Barrère qui parle) les bois et les montagnes de cette île, et je n'ai jamais vu d'arbre qui ait la physionomie de celui-ci : l'arbre était en pleine floraison.

Nous avions avec nous des Indiens qui grimpent comme des écureils. Nous envoyâmes l'un d'eux nous chercher des fleurs et des fruits. Il nous en jeta abondamment. La baie de cet arbre est plus grosse que celle de l'If, *Taxus baccata*, et d'un goût à-la-fois âpre et sucré; ses fleurs ne diffèrent de celles de l'If *baccata* qu'en ce qu'elles sont plus grandes et pourprées ; mais ses feuilles, étroites et épaisses, sont plutôt lancéolées qu'acéreuses. C'est ce qui fait croire à M. de Jussieu que c'est un *Podocarpus*, espèce voisine de l'If.

L'If, ou *Podocarpus* de Las Cuevas, est plus gros et plus grand que celui d'Europe. Nous vîmes un individu d'environ soixante pieds d'élévation ; quatre ou cinq autres nous parurent avoir de quarante à cinquante pieds.

Le thermomètre est ordinairement, à l'ombre, entre 16 et 18°, sur la montagne de Las Cuevas. A peine y fait-il assez de fraîcheur pour entretenir la vie de quelques fougères arborescentes, qui n'y ont pas la grosseur et l'élévation de celles qui vivent à la Guadeloupe, sur les cîmes et les flancs de la Soufrière, du Matouba et du Mont-d'Or.

Toutefois, c'est un fait intéressant pour la géographie des plantes, que de voir un If ou une espèce si voisine, qui vit par le 10° de latitude, à environ deux milles pieds d'élévation seulement au-dessus du niveau de la mer.

Ce phénomène ne peut s'expliquer que par la fraîcheur produite par lés nombreux ruisseaux qui serpentent dans la chaîne de Las Cuevas, et par les vagues de vent du nord, qui viennent de l'Amérique septentrionale, et qui, depuis le mois de novembre jusqu'au commencement d'avril, répandent une si grande fraîcheur dans les lieux élevés de cette île, qu'il n'est pas rare que le ther-

momètre de Réaumur y descende à 12°, une heure après le coucher du soleil : je l'y ai vu à 11° une demi-heure avant son lever.

Mais ce que les personnes qui n'ont jamais été reléguées et comme exilées à deux mille lieues de leur patrie ne comprendront pas ; ce que ne concevra pas le citadin égoïste, l'être apathique qui ne franchit jamais les bornes du sol qui le vit naître, ce sont les sensations qu'éprouva, à la vue d'un arbre de son pays natal, un homme infirme et cruellement persécuté. Le lieu qui fut la scène des premiers jeux de mon enfance, le souvenir des premières affections, parens, amis, le tableau des cîmes neigées des Pyrénées, tout cela se groupa tumultueusement dans mon ame ; j'étais oppressé, mes yeux ne voyaient rien; et lorsque je fus un peu revenu de ma première émotion, je devins pendant quelques momens insensible à la majestueuse beauté des arbres qui m'environnaient.

Mais bientôt je crus sentir mon ame s'élever, s'agrandir. Je me rappelai dans ce lieu un mot que m'avait dit, six ans auparavant, le savant Walker (1), lorsque je lui parlais

(1) Le docteur Walker, professeur d'histoire naturelle à Edimbourg.

des forêts de l'Amérique méridionale : *Oh! le beau sermon que ces forêts!* Tout, dans le site où j'étais, prêtait aux méditations graves et mélancoliques. De ce point, j'apercevais cinq cascades se précipitant les unes sur les autres :

Tombant avec fracas sur la roche écumeuse ;
Et leurs flots divisés et poussés par les vents,
Remontant en vapeur aux sources des torrens (1).

A l'orient, je voyais, j'entendais la mer se briser avec furie dans les cavernes de Las Cuevas ; je la voyais calme à l'occident, dans le golfe de Paria : emblême de la vie de l'homme. C'est dans ce vaste silence des forêts, dans ce calme de la nature, que l'homme vertueux dont l'ame est froissée par la persécution et le malheur, doit aller méditer pour soulager son cœur. C'est là que, dans la société innocente des familles végétales, et dans l'observation de leurs lois mystérieuses, il contemplera, sur la même cîme, des bananiers, des balisiers, des acajous, des cedrèles, des fougères arborescentes, des ifs ou des podocarpes, qui, quoique originaires

(1) *Printemps d'un Proscrit*, par M. Michaud, chant I.

de sites ou de températures différens, vivent sur le même point de notre planète, sans serre chaude, sans entrave de la main des hommes, et sans s'entrenuire; tandis que l'homme, être vil et pervers, n'existe que pour tourmenter son semblable.

Observations géologiques.

La grande chaîne de montagnes de la Guyane et de Vénézuéla, qui court est et ouest, est composée de gneiss et de schiste micacé, dans lequel on trouve des nœuds de quartz. Le schiste micacé (*glimmerschiefer* de Werner) fait quelquefois transition au schiste talqueux, et la décomposition de cette dernière substance donne au sol une apparence onctueuse. On trouve aussi dans la chaîne côtière, entre Punta de Piedra et Guiria, près du cap de Paria, à une lieue de la mer, une pierre calcaire bleuâtre, semblable à la roche que M. de Humboldt a désignée sous le nom de pierre calcaire alpine (*alpenkalkstein*). Cette roche est assez dure, et veinée de carbonate calcaire blanc cristallisé; elle repose sur des grès à cailloux de roches primitives. J'ai trouvé près de Carupano, en

dehors du golfe de Paria, dans les vallons des montagnes côtières, du gypse lamellé, près des lits des rivières et dans les lieux qu'elles ont abandonnés.

Si l'on part du pied de ces montagnes et de l'embouchure de l'Orénoque, pour aller le long des côtes de la mer, jusqu'à l'Amazone, on n'observe presque pas d'autre substance qu'une terre végétale argileuse, profonde et fertile, sans roches ni cailloux. Toutes les côtes de ce pays, depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'au lac de Maracaïbo, sont primitives. La partie du pays qui est basse, et presque par-tout au même niveau, a été évidemment formée par le détriment des montagnes et par les sédimens des eaux de l'Orénoque, qui sont repoussés sur la côte par la force des vagues et des courans. Ces terres alluviales et marécageuses se couvrent tous les jours de plus en plus de palétuviers, (*rhizophora mangle*), qui se plaisent dans la mer, ou près de ses bords, dans ces climats. Il est évident que dans cette partie du monde la terre gagne continuellement sur la mer; aussi trouve-t-on des coquillages marins à quelque distance des côtes et dans des lieux qu'elle a abandonnés récemment. Telle est la

côte sud-ouest de l'île de Trinidad, et de la côte située sur la rive droite de l'Orénoque.

On ne trouve que des terres noyées et couvertes de mangles et d'autres arbres qui se plaisent au bord de la mer, près des embouchures de l'Orénoque ; et pas une roche dans cette multitude d'îlots, couverts de diverses espèces de palmiers, et habités par les Gouaraoüins. Mais sur les rivages de la mer, entre la Guarapiche et l'Orénoque, on trouve des fragmens de quartz, des cailloux roulés quartzeux, et des cailloux de roches composés de diverses couleurs, de verds, de jaunes, de rouges, de bleus, etc. L'aiguille aimantée annonce la présence du fer dans presque tous ces cailloux et ces roches.

Enfin l'Amazone, les rivières de Cayenne et de Surinam, la Démérary, l'Esquibo, et toutes les autres rivières qui se dégorgent sur cette côte, lui font faire continuellement des conquêtes sur la mer, et augmentent insensiblement le territoire de l'île de Trinidad; tellement qu'on peut prédire que le golfe de Paria finira un jour par n'être plus qu'un canal par où se dégorgeront les eaux de l'Orénoque et du Guarapiche. Le mouvement

des courans qui forment et agrandissent continuellement cette côte, se fait du sud-est au nord-ouest, depuis l'embouchure de l'Amazone, jusque par delà le cap de Paria.

Ce pays a été presque par-tout travaillé par des volcans, mais les effets volcaniques dans ce pays ne ressemblent pas à ceux de l'Europe, à cause de la différence de la constitution géologique. Ici on trouve du gypse qui abonde en soufre; ailleurs des pyrites mêlés à toutes les roches, même aux roches granitiques; de l'argile bitumineuse muriatifère, du pétrole ou asphalte. Des pluies d'eau de mer, qui tombent fréquemment sur ce sol échauffé par l'ardeur du soleil, et qui s'y décomposent, alimentent des volcans, qui dégagent des éruptions de boue argileuse et d'hydrogène sulfuré.

Les mines d'or de ce pays sont si peu productives qu'on les a abandonnées. Il n'y a aujourd'hui d'autres mines en exploitation que les mines de cuivre de San-Felipe de Aroa. Je n'ai jamais entendu parler, et M. de Humboldt n'a pas plus connaissance que moi, des mines d'étain de Vénézuéla, dont un journal a parlé il y a quelques mois.

M. de Humboldt m'écrivait il y a quelque

temps : « *M. Depons a publié mes mesures, souvent très-inexactement; j'ignore où il s'est procuré de mes manuscrits, je vous ferai peut-être plaisir en vous offrant les mesures (des montagnes) au-dessus du niveau de l'Océan :* Silla (montagne près de Caracas), 1,350 toises; Impossible, montagne de grès, au sud-sud-est de Cumana, dans la chaîne côtière, 297 toises; Cerro del Cogollar ou Cocollar, habitations de Yturbury, 408 toises; Turimiquiry, 707 toises; Cuchilla de Guanaguana, 548 toises; Couvent de Caripe, 412 toises; entrée de la caverve del Guataro, 506 toises; Catuaro, village au sud-sud-est de Cariaco, 189 toises, etc.

CHAPITRE X.

Coup-d'œil sur l'industrie et le commerce des colonies espagnoles, comparées aux colonies françaises, anglaises, hollandaises, etc. Tableau du commerce de Vénézuéla, depuis 1775 *jusqu'en* 1807.

TANDIS que les colonies françaises, hollandaises et anglaises en Amérique, étaient parvenues au plus haut degré de prospérité où chacune d'elles pouvait atteindre, relativement au degré de prospérité dont jouissaient leurs métropoles respectives; les colonies espagnoles, qui leur sont si supérieures par l'étendue, par la beauté, la salubrité et la variété de leurs climats, et par toutes les richesses qu'y prodiguent les trois règnes de la nature, languissaient presque toutes dans un état de misère et d'inertie, voisin de la barbarie où sont encore plongés les peuples à demi-civilisés de l'Asie et de l'Afrique. On trouve la cause primitive de cet état de choses dans le régime exclusif des compagnies de commerce, auxquelles elles furent

livrées pendant long-temps, et, depuis la suppression de ces compagnies, dans l'impossibilité où était l'Espagne, avec les lois absurdes qui gênaient son commerce, d'exporter les matières premières de ses colonies et de les manufacturer. en même temps qu'elles défendaient aux colons de les manufacturer chez eux, ou de les vendre brutes aux nations voisines.

Toutes les nations, on le sait, ont eu plus ou moins la même jalousie; mais les autres peuples avaient les moyens ou l'industrie nécessaires pour subvenir aux besoins de leurs colonies. Avant la grande révolution qui affranchit l'Amérique septentrionale, lord Chatam avait dit en plein parlement, qu'il devrait être défendu, sous les peines les plus sévères, aux colons, de filer une aiguillée de fil, ou de fabriquer un clou. Par cette expression outrée, il voulait prouver au parlement que le commerce et la navigation éprouveraient un grand échec, s'il était permis aux Américains d'ouvrer leurs matières brutes, qu'un grand nombre de vaisseaux anglais allaient chercher au Nouveau-Monde, et dont les profits alimentaient une multitude de marins, pépinière de leur marine militaire, en même

temps qu'ils faisaient fleurir leurs villes manufacturières, dont les richesses se répandaient, par tous les canaux de l'industrie, chez toutes les classes de citoyens.

Et il faut avouer que la plupart des colonies ont passé ou sont encore dans un état où il leur serait nuisible de détourner une partie de leur population, pour se livrer aux raffinemens de l'industrie manufacturière, parce que ces mêmes objets peuvent leur être fournis à bien meilleur marché par les Indes orientales et par l'Europe, pays où, à cause de leur grande population, la main-d'œuvre est à très-bas prix. Ainsi l'on vit, il y a trente ans, à la Martinique, un homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, et très-éclairé (1), perdre en peu de temps plus de deux millions, pour avoir voulu établir dans cette île une raffinerie de sucre blanc. Depuis que les Américains des Etats-Unis sont devenus un peuple indépendant, ils ont eu la sagesse de ne point détourner leur population de l'agriculture pour se livrer aux manufactures. Ils trouvent plus profitable de porter dans leurs

(1) Feu M. Du Buc, dont j'ai parlé à la page 322 de ce volume.

propres navires, à l'Europe, à l'Inde, les produits bruts de leur sol ; ce qui fait gagner un fret considérable à leurs commerçans et à leurs marins, qui rapportent en échange des marchandises fabriquées dans l'Ancien-Monde, et qui ne leur reviennent pas aussi cher que si elles avaient été ouvrées chez eux, malgré les droits considérables que le congrès a établis sur toutes les marchandises exportées de l'étranger ; droits qui font près des neuf dixièmes du revenu de ce gouvernement si économe.

Il ne faut pas conclure de là qu'on doive interdire aux colonies de se livrer à telle ou à telle branche d'industrie : de semblables prohibitions ne sont propres qu'à rendre les gouvernemens odieux. Une administration sage laisse les choses suivre leur pente naturelle ; elle n'imite pas l'ancien ministère espagnol, qui, bien que sa nation n'eût ni les moyens, ni l'industrie de consumer, ni de transporter chez les autres nations les produits de ses belles et immenses colonies, et tout aussi peu ceux de pourvoir à leurs besoins, ne voulait néanmoins pas leur permettre d'établir chez elles des manufactures, ni de se procurer chez ses voisins un grand

nombre d'objets de première nécessité ou d'agrément, devenus nécessaires à des peuples riches : les étoffes, les meubles, les bijoux, les boissons de l'Inde et de l'Europe, pas même des instrumens pour l'agriculture et les arts mécaniques. Toutes ces jouissances ont été pendant long-temps interdites aux habitans des colonies espagnoles, qui avaient la douleur et la honte de se voir misérables, déguenillés, et presque nuds, comme des sauvages, tandis que leurs voisins, les colons français, anglais, hollandais, et même portugais, quoique dans des pays bien moins abondans en richesses naturelles et métalliques, vécussent au milieu des jouissances de l'aisance et même du luxe.

Il faudrait plusieurs volumes pour raconter les actes absurdes de l'ancien gouvernement espagnol, qui ont eu pour objet ses belles et malheureuses colonies. L'on sait que toutes les productions de l'Europe et de l'Asie croissent admirablement au Mexique, au Pérou et à Caracas, suivant que le terrein s'élève au-dessus du niveau de la mer, ou s'en rapproche. Les habitans de ces pays ont donc pu et voulu cultiver les productions de l'Europe, et, depuis le commencement du

siècle dernier, l'olivier et la vigne. Le gouvernement de la métropole mit des entraves à ces cultures, alla même jusqu'à les interdire. Les Péruviens et les Mexicains firent peu d'attention à ces prohibitions, et le gouvernement ne se sentant pas assez fort pour consommer cette iniquité, ferma les yeux sur la désobéissance. Cependant, en 1802, sur les représentations du commerce de Cadix, qui exposa à sa M. C. que la culture de la vigne et de l'olivier, dans le Mexique, nuisait aux intérêts de sa bonne ville de Cadix, on envoya au vice-roi, don Joseph de Yturrigarray, l'ordre de faire extirper toutes les vignes et les oliviers. Ce sage gouverneur prit sur lui de ne pas mettre à exécution un ordre aussi barbare, et dont la conséquence eût vraisemblablement été l'indépendance du Mexique. La cupidité d'une compagnie de marchands ne connaît ni honte ni frein, lorsqu'elle acquiert une trop grande influence auprès d'un gouvernement; témoin les forfaits des compagnies anglaise et hollandaise dans l'Inde.

Nous venons de voir que les négocians de Cadix avaient voulu faire arracher toutes les vignes et les oliviers de l'Amérique; mais

il est une autre plante indigène dont le jus fermenté fut, de toute antiquité, la boisson favorite des Mexicains. Le maguey, ou agave, espèce de la belle famille des ananas, produit ce vin nommé *pulque*. Ce même commerce de Cadix demanda au gouvernement d'ordonner d'en faire détruire toutes les plantations, et cet ordre, qui n'est pas l'unique de ce genre dans les annales de la tyrannie commerciale, fut envoyé (1), assure-t-on, au vice-roi, comte de Revillagigedo, en 1791. On dirait que dès-lors, à l'aurore de la révolution française, un esprit de vertige présidait à tous les conseils de l'Europe. Non seulement le comte de Revillagigedo se donna bien garde de mettre un pareil ordre en exécution, mais il le cacha à ses administrés. C'est ce même vice-roi qui a rendu de si grands services aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à la navigation, et qui, je crois, est le premier qui ait essayé de faire rédiger une statistique du Mexique; travail

(1) Toutes les personnes qui ont lu l'histoire, depuis les temps des Tyriens et des Carthaginois jusqu'à nos jours, savent que jamais tyrannie n'égala celle des gouvernemens marchands, sur les pays étrangers soumis à leur domination.

qu'il était réservé à M. de Humboldt d'achever avec cette supériorité qui caractérise toutes ses productions.

Le suc fermenté de l'agave est donc pour le peuple mexicain ce que le vin est pour les peuples du midi, et le cidre ou la bière pour ceux du nord de l'Europe. Ils savent tirer de ce vin une eau-de-vie qu'ils appellent *mexical,* ou *agua ardiente de maguey.* Cette eau-de-vie fut long-temps prohibée, parce qu'elle nuisait au commerce des eaux-de-vie d'Espagne. Mais, dans ces pays lointains, on a su éluder un ordre si tyrannique, et le gouvernement a fini par permettre aux habitans des *provincias internas,* et à ceux de Tuspan, district de l'intendance de Guadalaxara, de vendre publiquement leur eau-de-vie de pulque, en la chargeant d'un léger impôt. Dès-lors, les plaintes cessèrent, et le peuple paya l'impôt sans murmurer. La culture du maguey, dit M. de Humboldt, est devenue un objet si important pour le fisc, que les droits d'entrée, payés dans les trois villes de Mexico, de Puebla et de Toluca (la première de ces villes avait, en 1808, 140,000; la seconde, 68,000, et la troisième, 50,000 habitans), montèrent, en 1793, à la somme de

817,739 piastres. Les frais de perception étaient alors de 56,608 piastres ; de sorte que le gouvernement, tira dans ces trois villes seulement, du suc de l'agave, un profit net de 761,131 piastres, ou 3,800,000 francs. M. de Humboldt ajoute que le désir immodéré d'augmenter les revenus de la couronne a fait, dans les derniers temps, surcharger la fabrication du pulque d'une manière aussi vexatoire qu'inconsidérée, et que si le gouvernement ne change de système à cet égard, il est à présumer que cette culture, une des plus anciennes et des plus lucratives, déclinera insensiblement, malgré la prédilection décidée qu'a le peuple mexicain pour le vin de maguey (1).

La manière aveugle et inconsidérée dont les impôts étaient répartis par ce gouvernement, prouve qu'il était était étranger aux premiers élémens de la législation financière, dont le grand art consiste à étendre les droits sur le plus grand nombre d'objets possibles, pour les rendre faibles sur chaque objet qui les supporte : alors leur produit est im-

---

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, tom. III, p. 162, édit. in-8°.

mense, arrive au trésor à toute heure, n'effare et ne foule personne, et, sans donner prise à la fraude, est aisé dans la perception. Ainsi perçus, les impôts directs ou indirects enrichissent l'Etat, pourvu qu'ils ne gênent pas l'industrie. Mais ce que l'ancien gouvernement espagnol ne pouvait comprendre, quoique la raison en soit bien simple, c'est qu'à mesure qu'il pressurait, il recevait moins chaque jour. Quand ce n'est que le superflu qu'on attaque dans les impôts, 2 et 2 font 4 long-temps en finances, comme en calcul; mais quand c'est au vif qu'on s'en prend, la consommation, qui décroît, resserre l'impôt indirect; le travail, qui décroît d'autant, resserre l'impôt direct; de sorte que dans peu de temps 2 et 2 ne font plus 4 (1).

Le Pérou et les provinces dont les côtes sont baignées par l'Océan austral, ont été moins maltraitées par les lois fiscales espagnoles, à cause du grand éloignement de ces provinces, où l'on ne peut aborder qu'après

---

(1) En 1794, Pitt doubla l'impôt sur les vins de Portugal. Dans un an la recette diminua de 100,000 livres sterling; on rétablit l'impôt sur l'ancien pied, et la recette redevint ce qu'elle était auparavant.

avoir doublé le cap Horn. Il a donc fallu que la métropole leur accordât la permission de semer du blé et d'autres denrées pour se nourrir, ainsi que des vignes et des oliviers. Ne pouvant leur porter de si loin des étoffes pour se vêtir, les instrumens et les meubles nécessaires à l'homme civilisé, on leur permit depuis long-temps de fabriquer ces objets chez eux.

Ainsi, quoique les provinces du Mexique, du Nouveau-Royaume de Grenade, la capitainie-générale de Caracas, les îles de Cuba, de Porto-Rico, de la Trinidad, et la partie espagnole de Saint-Domingue, toutes les colonies, en un mot, dont les côtes sont baignées par l'Océan septentrional, quoique ces colonies, dis-je, fussent bien mieux situées que le Pérou pour commercer avec l'Europe, elles ont présenté pendant long-temps l'image de la misère et de la décrépitude, en même temps que de la naissance de l'ordre social. Dans ces pays, il n'y avait de riches que les possesseurs de mines; et la fureur d'en découvrir, qu'on ne peut comparer qu'à la passion du jeu, y fut et y est encore journellement la cause de la ruine d'un grand nombre de familles, et une source d'immora-

lité particulière à ces pays. Autant le gouvernement espagnol encourageait cette espèce de jeu, autant mettait-il d'entraves à l'agriculture et à l'industrie coloniales. Il paraît que tout ce qui n'était pas mines l'intéressait peu; qu'il ne désirait pas plus de sujets dans le Nouveau-Monde qu'il n'en fallait pour les exploiter, et qu'il craignait sur-tout qu'ils ne devinssent trop riches et trop instruits ; car toutes les institutions coloniales tendaient à les entretenir dans l'abrutissement et la misère.

Toutefois, après avoir fait ce triste tableau des colonies espagnoles, il est juste de dire que, malgré les ordres injustes et barbares surpris aux rois de la dernière dynastie, par des marchands insatiables et des ministres pervers, ces rois avaient plus fait pour la prospérité de leurs colonies, que Charles-Quint et ses descendans ; témoin le traité par lequel ce monarque, après avoir dépeuplé ses états et épuisé ses finances, vendit, en 1528, le pays de Vénézuéla, ou la capitainie-générale de Caracas, aux Welser, banquiers d'Augsbourg, qui firent de ce pays une scène de pillage, de dévastation, et de tous les crimes que des compagnies de commerce

exclusif peuvent seules imaginer, lorsqu'il leur est permis d'y exercer l'autorité souveraine. Les descendans de Charles-Quint sacrifièrent constamment les intérêts de l'Espagne à ceux de leurs possessions germaniques, ou à d'autres considérations politiques; témoins aussi les traités funestes faits avec les villes anséatiques, en 1647; avec la Hollande, en 1648, et avec l'Angleterre, en 1667. Et tandis que le commerce espagnol fut abandonné aux nations voisines, durant le quinzième, le seizième et le commencement du dix-septième siècle, depuis l'abolition du privilège des Welser, qui eut lieu en 1547 ou 1648, le port de Séville eut seul, pendant long-temps, le privilège de commercer avec les colonies. Ce privilège passa au commerce de Cadix, au commencement du dix-septième siècle, et il l'exerça exclusivement jusqu'en 1728, que fut établie la compagnie de Guipuscoa.

La charte de concession portait que la province de Guipuscoa était autorisée à former une compagnie de commerce, qui aurait ses agens à Cadix, lieu où les navires devaient être expédiés, et où ils devaient décharger leurs marchandises à leur retour. Le

nombre de navires fut limité à deux, et les pays où il lui fut permis de commercer sont ceux qui composent la capitainie-générale de Caracas. Ces navires, armés de 40 à 50 canons, étaient autorisés à croiser entre l'embouchure de l'Orénoque et celle de Rio de la Hache, depuis le moment qu'ils auraient débarqué leurs marchandises, jusqu'à celui de leur départ pour l'Europe, afin de capturer les interlopes. En 1734, la compagnie obtint de nouveaux privilèges. Le roi déclara qu'on pouvait prendre part à son commerce, directement ou indirectement, *sans déroger à la noblesse, et sans perdre ni honneur, ni état, ni réputation.* Il n'est certès pas étonnant que le principe vivifiant des Etats, le commerce, languît, et que l'ignorance et la barbarie triomphassent dans un pays et chez un peuple où une telle déclaration était nécessaire. Ici, une nouvelle époque commence; des principes plus libéraux vont diriger le cabinet de Madrid. La compagnie obtient, par cette même charte, la permission d'armer autant de navires qu'elle le jugera à propos, et de les armer dans les ports de Saint-Sébastien et du Passage; mais les retours devaient se faire dans le port de Cadix.

Les commencemens de la compagnie furent brillans, et les colons n'eurent pas à s'en plaindre ; mais par des chartes datées de 1742 et 1752, elle étendit tellement ses privilèges, et en abusa à un tel point, que les réclamations des colons forcèrent le gouvernement à lasupprimer, par le fameux édit du 12 octobre 1778, connu sous le nom du *commerce libre.*

A cette époque, l'Amérique septentrionale donnait une grande leçon aux métropoles ; il paraît qu'elle ne fut pas tout-à-fait perdue pour la cour de Madrid ; et les négocians exclusifs de Cadix ont dû se convaincre que leur commerce a gagné au lieu de perdre, à mesure que le gouvernement a relâché les chaînes dans lesquelles languissaient l'agriculture et l'indu trie des colonies.

Cet ordre de choses est sans doute préférable et bien supérieur à celui qui existait auparavant ; mais il y a encore plus loin du dernier système adopté par le gouvernement espagnol, à l'administration des colonies françaises, qu'il n'y avait de celui adopté pour celles-ci à l'excellent régime d'après lequel étaient régies les colonies britanniques, dans les Indes occidentales.

Si l'Espagne, au lieu de s'occuper presque exclusivement des métaux, lorsqu'elle fit la conquête de l'Amérique, et pendant les deux siècles qui l'ont suivie, eût excité l'industrie de ses sujets vers l'agriculture coloniale, c'est-à-dire, la culture du sucre, du café, du cacao, du coton, de l'indigo, de la cochenille, et de toutes les autres productions si précieuses dans les marchés de l'Europe, elle l'aurait rendue tributaire de son commerce.

Mais pour parvenir à ce but, il aurait fallu exciter les sujets des nations étrangères à venir s'établir dans ses colonies. Loin d'adopter une aussi sage mesure, elle ne voulait même d'abord permettre à aucune autre nation de s'établir en Amérique. La postérité aura peine à croire que c'est sur une bulle du pape que cette puissance fondait ses droits sur cette partie du monde. Les autres nations européennes, qui voulurent y fonder des établissemens après les Espagnols, eurent à se défendre d'eux encore bien plus que des indigènes. Cette conduite absurde et injuste donna naissance aux flibustiers, brigands héroïques qui ont long-temps retardé les progrès des colonies espagnoles.

Jetons un coup-d'œil sur l'ancien système colonial des Espagnols et sur les lois douanières. M. Depons, dans son *Voyage à la Terre-Ferme,* d'ailleurs plein de faits intéressans, compare le système colonial espagnol avec l'ancien système colonial francais; il fait l'éloge de l'un et de l'autre, et, suivant lui, ce dernier serait un chef-d'œuvre de sagesse.

On ne conçoit pas, en vérité, d'où M. Depons a tiré ses documens. La manière de tout louer est au moins aussi dangereuse que celle de tout fronder, et il paraît que M. Depons, lorsqu'il entreprit cet ouvrage, était décidé à trouver bien tout ce qui avait été fait par l'ancien gouvernement espagnol, et excellent, tout ce qui l'avait été par l'ancien gouvernement français. Nous croyons qu'il pouvait, sans manquer à la reconnaissance qu'il devait (1) à l'ancien gouvernement de Caracas, faire le tableau des imperfections et des vices de l'administration des colonies espagnoles. Il dit, par exemple, dans le t. II, p. 337 de son *Voyage,* ou plutôt de sa *Statistique de Caracas,* que la théorie fiscale

---

(1) Nous avons appris sa mort comme nous allions livrer ceci à la presse.

introduisit en Amérique des impôts locaux, dont le produit sert à salarier une infinité d'employés du gouvernement espagnol ; places qui, dit-il, sont sollicitées avec force, et occupées avec dignité. Nous pensons que ceci est un trait de satyre de M. Depons ; car nous ne pouvons concevoir ce que c'est que la dignité de tous ces douaniers ou *gabelous* espagnols, gens toujours prêts à tendre la main au premier contrebandier qui a besoin de les corrompre (1). Les colonies espagnoles comprises dans la capitainie-générale de Caracas, auraient resté bien plus long-temps dans l'enfance, si elles n'eussent eu pour voisins les Hollandais de Curacao, qui leur firent de grandes avances dès l'an 1634, et recevaient en paiement des cuirs, du coton et du cacao. Or, c'était le mauvais système des lois douanières espagnoles, qui donnait un tel avantage aux étrangers sur les nationaux,

(1) Après avoir fait, dans le tome II de son *Voyage*, l'éloge des lois fiscales espagnoles, il dit dans le tome III, page 10 : « La capitation et l'impôt territorial n'y sont pas connus ; mais le fisc dédommage sous tant d'autres dénominations, qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou son habileté, ou la résignation des contribuables ! »

comme nous ferons voir, quoi qu'en dise M. Depons, à la page 334 de son IIe volume, que c'était le système mal conçu des lois douanières françaises, avant la révolution, qui donnait de si grands avantages aux Anglais dans le commerce des denrées coloniales, sur-tout de celles qui étaient propres à être manufacturées. Quoi que puissent dire les défenseurs de ces absurdes systèmes, les faits parlent plus clair que les raisonnemens ; car, pour nous servir de l'expression d'un homme d'état célèbre, *en économie politique, les faits deviennent les vérificateurs de la science, après en avoir été les matériaux* (1).

En effet, pourquoi, si les lois commerciales et le jeu des douanes françaises et espagnoles étaient plus habilement conçus que les lois commerciales et le jeu des douanes des colonies hollandaises et anglaises, comme le prétend M. Depons, pourquoi ces nations pouvaient-elles vendre leurs denrées coloniales à aussi bas prix que nous dans les marchés de l'Europe, quoique nos colonies

(1) Voyez le *Mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale ;* par M. de Tallayrand, Prince de Benevent.

fussent plus considérables et plus fertiles que les leurs? Pourquoi pouvaient-elles y vendre nos propres denrées coloniales brutes, et même manufacturées dans certaines circonstances, à meilleur marché que nous? La contrebande des îles Vierges, petites colonies anglaises, stériles, expliquera ce fait dans la suite de ce chapitre.

Pour revenir aux colonies espagnoles : depuis l'abolition de la compagnie de Guipuscoa, qui eut lieu en 1780, le port de Cadix avait joui du privilège de commercer avec l'Amérique espagnole jusqu'en 1785; mais depuis, cette liberté fut étendue aux ports de Séville, Malaga, Almeira, Alicante, Carthagène, Valence, Barcelonne, Alfagues, Tortoza, Saint-Ander, Gigon, Vigo et de Majorque; ainsi qu'à ceux de Sainte-Croix, de Palma et de Saint-Croix de Ténériffe, dans les Canaries. Toutefois, il était interdit à ces îles de faire d'autre commerce avec l'Amérique que celui des produits de leur sol. Il est remarquable que cette prohibition, ainsi que leur position, étaient cause qu'on y faisait plus de contrebande que partout ailleurs; plusieurs riches maisons d'Angleterre exploitaient ce commerce sous le

masque de catholiques irlandais. Il arrivait dans ces îles ce qui se pratique partout où un gouvernement fait des règlemens trop sévères, sans avoir les moyens de les faire respecter : c'est qu'ils ne sont qu'un appât de plus pour la fraude ; en un mot, les gouverneurs et administrateurs espagnols, ayant beaucoup plus à gagner à tolérer la contrebande qu'à s'y opposer, en partageaient les profits avec les agens des maisons de commerce anglaises, établies dans ces îles. De sages règlemens, qui, au lieu de gêner et décourager le commerce national, le favorisent et le protègent, peuvent seuls mettre un frein à la contrebande. C'était la versatilité, encore plus que la rigueur des lois douanières espagnoles et françaises, qui donnait aux Anglais un si grand avantage sur eux et sur nous.

Ce serait une question bien intéressante à résoudre que celle de savoir pourquoi l'Europe a été si long-temps tributaire de l'industrie et du commerce des Anglais, comme leurs ancêtres l'étaient de l'industrie et du commerce des Hollandais. La cause en est-elle bien connue ? La masse du public n'est-

elle pas encore dupe, sur cette matière, de préjugés aussi ridicules que nuisibles? N'est-il pas du devoir de tout citoyen du continent européen et de l'Amérique de contribuer de tout son pouvoir à les dissiper ?

Si nous étions à faire l'histoire des arts, nous prouverions facilement qu'il s'est fait plus de découvertes utiles chez nous que chez eux, malgré l'incurie de l'ancien gouvernement français à exciter et à recompenser dignement ces découvertes. Les Allemands en ont fait d'admirables dans les arts mécaniques, et surpassent de beaucoup les Anglais en patience dans les poursuites de ce genre. Le nom seul d'Italie renferme l'idée de la perfection dans les beaux-arts. Nul doute que les Espagnols, peuple dont le caractère est remarquable par la suite et la constance qu'il met dans ses poursuites, ne deviennent de nouveau, sous un gouvernement éclairé et libéral, dignes de la gloire de leurs ancêtres.

Il faut mettre à nu et briser cette idole des fripons et des sots, l'anglomanie. Il faut faire voir d'où procède cette suprématie manufacturière et commerciale que l'Angleterre a usurpée, et qu'elle s'efforce en vain de retenir,

malgréles progrès qu'ontfaitsdepuis un siècle les arts mécaniques et chimiques dans les autres parties du monde.

Plusieurs causes contribuèrent à ses succès, et elle les dut bien plus à l'incurie, à l'insouciance des anciens gouvernemens européens et à la vénalité de quelques ministres, qu'à l'habileté de ses manufacturiers. Il faut cependant rendre aux Anglais la justice qui leur est due : les Hollandais exceptés, ils possèdent et connaissent bien mieux qu'aucune autre nation de l'Europe, l'esprit de compagnie ; et de grandes compagnies, de grandes maisons de commerce auront toujours des avantages incalculables sur des négocians isolés, et qui ne peuvent mettre en jeu que des capitaux médiocres : ils ont aussi mieux connu et su apprécier mieux qu'aucune autre nation de l'Europe la valeur et la distribution du temps et du travail ; c'est ce qui leur fit inventer tant de belles machines utiles ; et l'Etat en récompensa toujours généreusement les inventeurs.

Mais, dût-on nous accuser de nous répéter, nous nous flattons de prouver, par des exemples, que c'est à leurs lois douanières, à l'habileté du jeu de leurs douanes, à leurs *boun-*

tys (1), à leurs *drawbacks* (2), qu'ils durent principalement l'avantage de pouvoir vendre à plus bas prix que les autres nations dans les marchés de l'Europe : c'est ce que nous allons développer par quelques exemples.

Les Antilles anglaises étaient devenues les entrepôts des colonies françaises et espagnoles ; nul doute que les colons espagnols et français n'en retirassent quelques avantages, mais au grand détriment du commerce français, et, par suite, de notre agriculture et de nos manufactures.

Par une proclamation du 1er novembre 1766, le roi d'Angleterre ouvrit à l'entrepôt les ports de Prince-Ruperts et de Roseau, dans l'île de la Dominique, et ceux de Kingston, Savanah la Mar, Montago Bay et Santa Lucea, dans l'île de la Jamaïque. Divers actes ou proclamations, en date de 1774 et 1775, ont étendu ou modifié ces franchises suivant les

---

(1) *Bounty*. Prime que le gouvernement anglais paie aux manufacturiers nationaux, ordinairement pour faire tomber des manufactures étrangères.

(2) *Drawback*. C'est le remboursement que le gouvernement fait de certains droits qui ont été payés pour des marchandises importées en Angleterre, lorsqu'on les réexporte à l'étranger.

circonstances; des proclamations postérieures du gouvernement de Saint-James, ont accordé la même faveur aux îles de la Grenade, de la Providence, et, en 1797, à celle de la Trinidad.

Ces actes, ou proclamations, aussi contraires au droit des gens qu'indignes de la majesté d'un souverain, sont tout simplement des invitations que le roi d'Angleterre adresse aux négocians des colonies françaises et espagnoles, pour venir faire la contrebande avec ses sujets. Nous allons donner d'abord les îles Vierges pour exemple du commerce immense de ce genre, que l'Angleterre y faisait avec quelques colonies espagnoles et avec les colonies françaises des petites Antilles. En 1788, l'Angleterre exporta, de ces îlots stériles, pour 34,609,088 fr. de denrées coloniales, laquelle immense somme elle paya en produits de ses manufactures; car cette opulente nation ne se sert guère d'or ni d'argent dans son commerce, et n'apporte point de numéraire dans ses colonies; ou, si elle en apporte, c'est du numéraire espagnol ou portugais.

Les îles Vierges sont une chaîne d'îlots presque stériles, situés entre Saint-Chris-

tophe et Porto-Rico, et qui peuvent à peine fournir aux besoins de 1,500 blancs ou gens de couleur, libres, et de 9,000 noirs, occupés à la culture du coton, à exploiter trois ou quatre mauvaises sucreries, et à cultiver des vivres du pays pour leur nourriture. D'après la connaissance particulière que nous avons de ces petites îles, nous ne craignons pas d'assurer que le produit annuel de leurs exportations naturelles ou des produits de leur sol, s'élèvent à peine à un million; d'où il résulterait que la contrebande que les Anglais y firent en 1788 avec la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande et l'île espagnole de Porto-Rico, s'élevait à 33,699,088 fr. Supposant que l'île de Porto-Rico entrât pour 6 millions dans ce commerce interlope, ce qui est beaucoup, vu l'état languissant où était alors son agriculture, et la contrebande que ses habitans faisaient d'ailleurs avec les Hollandais de Saint-Eustache et de Curaçao, il resterait démontré que les Anglais enlevèrent en 1788, de la Martinique, de la Guadeloupe et de Marie-Galande, pour plus de 27 millions de sucre, de café et de coton.

D'autres îles servaient aussi d'entrepôt à ce commerce frauduleux : les îles danoises de

Saint-Thomas et de Sainte-Croix, et la petite île suédoise de Saint-Barthelemy. Presque tout le commerce s'y faisait au profit de l'Angleterre, par des Anglais naturalisés Danois ou Suédois.

Les îles anglaises de Saint-Vincent et de la Grenade faisaient presque la totalité du commerce de Sainte-Lucie. Les trois quarts des denrées de cette île passaient en Angleterre. On n'y consommait que des marchandises anglaises, seulement quelques vins et quelques comestibles venant de France.

Notre colonie de Tabago, dont tous les habitans étaient Anglais, mettait moins de mystère à sa contrebande : des bâtimens anglais, naturalisés à Dunkerque, lui apportaient des marchandises anglaises, et rapportaient en Angleterre une grande partie de ses produits.

C'étaient les vices de notre ancienne législation douanière, et celle des Espagnols, plus vicieuse encore, qui donnaient au commerce anglais un tel avantage sur le nôtre, et sur-tout sur celui des Espagnols, en dépit des rigueurs de leur législation.

En vertu de l'article 25 de l'arrêt du conseil d'état, du mois d'avril 1717, toutes les

productions de nos colonies payaient un impôt de trois pour cent; les produits des colonies étrangères, qui y auraient été entreposés (règlement absurde : aussi les colonies des nations voisines n'envoyaient-elles rien vendre dans les nôtres), étaient sujets au même droit, *avant de partir pour l'Europe.* C'est ce qu'on appelait les droits du domaine d'occident. Par l'article 19 du même arrêt, elles étaient assujetties, à leur entrée en France, à des impôts dont la quotité était relative à chacune de ces denrées. Le coton, par exemple, fut d'abord taxé à 1 liv. 10 sous par quintal. Des ordonnances subséquentes élevèrent ce tarif de 8 sous additionnels par franc. Enfin le coton, à son exportation des colonies, payait un droit de 4 $\frac{5}{6}$ pour cent. A l'époque dont nous parlons, le coton ne payait aucune taxe en Angleterre; ce qui faisait que le commerce anglais, qui n'avait pas de colonies à coton, était néanmoins au pair avec le nôtre, en le payant dans nos colonies 10 et 10 $\frac{1}{4}$ pour cent plus cher que ne pouvaient le faire nos négocians, et c'est ce que nous allons démontrer : nous supposons le coton à 200 francs le quintal, ancien poids; l'article 15 de l'arrêt de 1717

établit un droit de trois pour cent.	6 fr.	c.
Puis venait un autre droit de 30 sous par quintal, article 19 du même arrêt. . .	1	50
Par des ordonnances subséquentes, un droit additionnel de 8 sous par franc. . .	3	
Droit d'octroi aux colonies, 4 5/6 pour cent.	9	50
TOTAL.	20 fr.	

Y avait-il rien de plus absurde que de taxer le coton, l'indigo et le rocou, matières premières de nos manufactures, à l'égal du sucre et du café, objets dont l'usage est journalier : de taxer le sucre brut autant que le sucre terré, etc., c'est ce qu'avait fait l'ancien gouvernement français (1).

(1) Nous ne ferons pas entrer le café en ligne de compte, parce que Saint-Domingue en produisait une immense quantité avant la révolution, et que sans la destruction de cette reine des colonies, cette culture y aurait pris un accroissement si progressif, qu'en 1794 ou 1795, le café eût pu être vendu à dix sous la livre dans les marchés français ; ainsi le gouvernement eût pu charger cette denrée d'un droit considérable, sans nuire à sa culture et à notre commerce ; car la Jamaïque et les

Comment se faisait-il donc que le trésor public de l'Angleterre, qui ne recevait aucune taxe sur l'importation du coton, n'y perdît cependant rien? C'est ici que gît l'artifice et la

---

autres colonies anglaises en produisaient alors si peu, qu'on ne pouvait pas même le mettre en ligne de compte.

Mais les choses ont bien changé depuis. Les colons de Saint-Domingue, réfugiés à la Jamaïque, y ont introduit le goût et la connaissance de cette culture, jusqu'alors si négligée par les Anglais. Les colonies de Démérary, Esquibo et Berbice, sur le continent de la Guyane, qui ne font pour ainsi dire qu'un avec Surinam et Cayenne, puisqu'elles n'en sont séparées que par des rivières; ces établissemens sont devenus si considérables, qu'ils rempliront bientôt, dans les marchés européens, le vide de Saint-Domingue, qu'ils égalent, au moins, en fertilité. Ces colonies étaient si insignifiantes pendant la guerre des Etats-Unis, qu'un détachement anglais en avait fait la conquête, et que M. De Kersaint, avec une frégate et deux cents hommes de débarquement les en chassa quelque temps après. Jamais pays n'a offert au monde, et en si peu de temps, la preuve des merveilles que peut opérer l'esprit d'entreprise commerciale, lorsqu'il est sagement dirigé. Ces colonies (Démérary, Esquibo et Berbice), furent rendues à la Hollande par la paix de Versailles, en 1783. On y comptait alors à peine deux cents blancs, propriétaires de quelques habitations naissantes, cultivées par environ deux mille noirs. Ce pays est plainier, et il était jadis marécageux et horriblement malsain. C'était le cimetière des Européens. Sur cent individus

science des douanes. *Cet impôt était remplacé par celui que payait ce même coton, changé en*

---

qui y arrivaient au commencement de l'année, à peine en existait-il dix à la fin. La patience, la science hydraulique, la sagesse hollandaise, ont vaincu tous ces obstacles. Je visitai ce pays en 1792; il était déjà florissant et assaini. Sa population s'élevait alors à près de 35,000 ames. Plus de la moitié de cette population consistait en Anglais, qui avaient déserté leurs colonies stériles pour venir cultiver un des sols les plus fertiles du monde. Les commerçans hollandais avançaient des sommes considérables, à $4\frac{1}{2}$ pour cent, aux personnes de toutes les nations, qui allaiant s'établir dans ces nouvelles colonies. On ne payait pas l'intérêt la première année, mais avec celui de la seconde. Une sucrerie s'établissait en dix-huit mois, et rendait dans ce pays vingt pour cent; un colon laborieux et sage était libéré et riche dans six ans. Le régime hypothécaire qu'on n'a pu encore établir dans les colonies françaises, était la source de cette prospérité. Celui à qui on faisait des avances, savait qu'il serait exproprié s'il n'était pas exact dans ses paiemens, et le capitaliste ne craignait pas de hasarder ses capitaux, parce qu'à défaut de paiement, il s'emparait de la plantation, qui ordinairement valait beaucoup plus que les avances qu'il avait faites. En 1806, la population de Démérary, Esquibo et Berbice, était de plus de 60,000 personnes, non compris les Indiens.

Quel contraste glorieux pour l'esprit de commerce que l'état brillant où ces colonies s'étaient élevées en si peu temps, à côté des colonies espagnoles, dont elles ne

étoffes lorsqu'il sortait de l'Angleterre, et il était payé par le consommateur étranger. Le manufacturier anglais déboursait dix pour cent de moins que le manufacturier français. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces machines au moyen desquelles il ouvrait à meilleur marché que nos manufacturiers d'alors. C'est principalement par l'art simple, mais habile, dont le jeu des douanes est combiné en Angleterre, que le trésor public s'emplissait, et que les particuliers s'enrichissaient, autant que par l'incurie, l'ignorance et le défaut de patriotisme des anciens gouvernemens de France et d'Espagne.

M. Depons dit, page 336, volume 2, que les Anglais, seuls concurrens que nous eussions à craindre, recevaient leur sucre grevé de dix-huit pour cent de plus que celui que nous recevions de nos colonies; et M. Depons conclut que les Anglais ne pouvaient

---

sont séparées que par l'Orénoque, et à qui cependant la nature avait prodigué des avantages plus variés! D'un côté, l'on voyait une belle agriculture, un riche commerce, une population industrieuse, qui croissait dans une progression presqu'incalculable; de l'autre, la misère au sein des richesses naturelles, la malpropreté, la superstition et la paresse.

que perdre dans les ports étrangers, lorsque le négociant français se contentait de bénéfices modernes. Puis il ajoute que c'est aux savantes combinaisons de notre ancienne législation qu'était due la prépondérance que notre commerce avait obtenue.

Certes, M. Depons est peut-être le seul homme en Europe, qui ait parlé de la prépondérance du commerce français sur le commerce anglais, avant la révolution; et il est heureux pour la France, que son gouvernement actuel soit assez fort et assez éclairé, pour qu'elle n'ait pas à redouter que lors d'une paix générale, il fasse jamais des traités de paix et de commerce aussi honteux et aussi désastreux que ceux que fit Louis XIV à la fin de sa carrière, Louis XV en 1763, et le traité fait à Versailles en 1783.

D'abord, la Barbade était la seule des colonies anglaises dont les denrées payassent à leur extraction un droit de cinq et demi pour cent; les autres colonies ne payaient aucun droit de sortie. Le sucre était grevé, il est vrai, de droits qui se montaient à dix-huit pour cent à leur arrivée en Angleterre; mais M. Depons aurait dû savoir et dire que sortant d'Angleterre pour les pays étrangers,

on remboursait ce droit au négociant; c'est ce que l'on appelait le *drawback*. Quant aux autres denrées coloniales, si elles étaient grevées de quelques droits, non-seulement on en faisait la remise au négociant à leur exportation pour l'étranger, mais même, dans certains cas, le gouvernement lui paye une prime d'encouragement, et c'est ce qu'on appelle le *bounty*.

Loin de jouir de pareils avantages, les denrées des colonies françaises étaient, avant la révolution, *frappées* indistinctement de droits accumulés, qui s'élevaient, comme nous venons de le prouver, à plus de vingt pour cent.

Que nos sucres et nos cafés eussent été grevés de tels droits, il est possible que nous eussions encore pu soutenir la concurrence du commerce anglais, par rapport à ces denrées dans les marchés européens, parce que nos colonies en produisaient une bien plus grande quantité que les colonies anglaises, et parce que ces colonies étaient bien moins fertiles que les nôtres; car, quoique je ne puisse admettre l'énorme disproportion que M. Page (1) a voulu établir entre les

(1) M. Page veut que le produit net du travail d'un

revenus d'une sucrerie de la Jamaïque et de Saint-Domingue, toutefois il est reconnu de toutes les personnes qui connaissent bien ces colonies, qu'une sucrerie de Saint-Domingue à égale quantité de terrein et de nègres, produisait généralement un quart de plus qu'une sucrerie de la Jamaïque, à cause de la fertilité supérieure du territoire de Saint-Domingue.

L'administration des douanes des colonies

---

nègre sur une sucrerie à la Jamaïque, ne s'élève qu'à 192 francs annuellement (Voyez son *Economie politique et commerce des colonies*, tome I, page 19 et suiv.). Je ne puis admettre un pareil calcul ; je crois qu'on ne peut le réduire à moins de 250 francs. M. Page évalue le produit d'un nègre à 533 francs dans les Antilles françaises en général, et davantage pour Saint-Domingue. Je crois ses calculs assez exacts, quant aux colonies françaises ; mais je suis sûr qu'il a jugé beaucoup trop défavorablement le sol et la culture de la Jamaïque, lorsqu'il a dit qu'une surface donnée de terre consacrée à une sucrerie à la Jamaïque, est à une surface égale de terre consacrée à une sucrerie à Saint-Domingue, comme 816 francs sont à 2,000 francs ! En général, les sucreries de Saint-Domingue, de Cuba et de la Trinidad, produisent plus que celles de la Jamaïque, à cause de la fertilité supérieure du sol de ces îles ; mais je crois être sûr que cette différence n'est que du quart au cinquième.

espagnoles était fondée sur un système encore plus vicieux que le nôtre (1). Les tarifs étaient plus incertains, plus vagues et plus arbitraires. C'était un véritable grimoire, qui n'était connu que des employés : aussi offraient-elles un plus grand appât au commerce de contrebande, et à la vénalité des administrateurs. Les personnes qui ont fréquenté ces colonies, savent que presque tout le peu de commerce qui s'y faisait, était accaparé par les vice-rois, capitaines-généraux, intendans, contadors, etc., qui avaient des relations commerciales avec des négocians des colonies anglaises, et, depuis quelques années, aux Etats-Unis d'Amérique. En 1805 ou 1806, une maison de commerce portugaise-anglaise, établie à Philadelphie, avait, par exemple, la fourniture exclusive des farines pour l'île de Cuba. D'autres ont eu des priviléges exclusifs pour vendre des nègres, etc., etc.

Il n'en était pas tout-à-fait de même dans nos colonies. Si les administrateurs français n'ont pas toujours dédaigné de s'intéresser

---

(1) *Voyez* dans la suite de ce chapitre le tableau des impôts perçus dans les colonies espagnoles.

à des spéculations de contrebande avec nos voisins, et même avec nos ennemis, au moins faut-il leur rendre cette justice, qu'ils ne sévissaient pas contre les personnes qui se livraient à ces spéculations illégales, tandis que les bachas des colonies espagnoles, usaient de la dernière rigueur envers les malheureux qui étaient surpris par les gardes-côtes, allant vendre leurs denrées dans les colonies voisines, pour s'y procurer les objets de première nécessité ; et cela, tandis que le gouvernement de leur métropole ne faisait rien pour activer leur agriculture et leur commerce ; aussi les colons vivaient-ils dans l'indigence, alors qu'ils regorgeaient de richesses naturelles.

Quant à la contrebande qui se faisait dans les colonies françaises, si elle était préjudiciable aux intérêts de la métropole, il est juste de dire qu'elle était avantageuse aux colons : ainsi tout n'était pas perdu pour la France. Mais l'administration des colonies anglaises est tellement combinée, que, quoiqu'il ne s'y fasse pas de contrebande des denrées de leur sol, et que, sous ce rapport, il n'existe pas sur la terre de commerce moins libre que le leur, toutefois les choses étaient

si habilement réglées, et tous les intérêts si justement ménagés, que colons, manufacturiers et négocians, tous fleurissaient également.

J'ai dit au commencement de ce chapitre, que, quoique l'Espagne, avec les lois, les règlemens absurdes et les nombreux impôts qui gênaient et écrasaient son commerce colonial, ne pût ni exporter ni manufacturer les produits de ses immenses colonies, elle ne voulait cependant ni leur permettre de les exporter ou de les manufacturer elles-mêmes, ni permettre aux étrangers de les exporter, et d'apporter en échange aux colons les objets dont ils avaient besoin. De là un commerce de contrebande, par lequel un gouvernement aveugle et oppressif était frustré de ses droits; commerce qui tenait toujours à vil prix les denrées dans les colonies, puisque leur vente dépendait de l'arrivée incertaine d'un plus ou moins grand nombre de bâtimens interlopes, qui étaient à la merci des caprices et des intérêts mobiles des administrateurs espagnols, dont il leur fallait acheter la connivence. De là l'état languissant de l'agriculture coloniale et du commerce espagnol; de là les fortunes colossales faites en deux ou trois

ans par les généraux, les intendans, les directeurs des douanes.

L'Espagne n'avait point établi d'impôt territorial dans ses colonies; la dîme, que le roi partageait avec le clergé, en tenait lieu. Les Indiens, seulement, payaient un impôt personnel, ou capitation. Les revenus de la couronne se composaient de droits locaux, perçus sur les ventes, dans les douanes, et sur les mutations des terres, etc. Il y existait aussi des droits municipaux, qui se percevaient sur quelques-uns de ces objets, qui servaient aux dépenses des villes et des cours de justice commerciales ou *consulados*. Les *puertos mayores* payaient les deux genres de droits; on ne payait que les droits municipaux dans les *puertos minores*. Les droits qui avaient été perçus dans un port majeur étaient remboursés, lorsque les marchandises sur l'arrivée desquelles ils l'avaient été, étaient expédiées pour un port mineur; *et vice versâ*, lorsque d'un port mineur on expédiait pour un port majeur, il fallait, au préalable, payer l'impôt qui aurait dû être perçu au port majeur, si les marchandises y eussent été envoyées directement.

Après l'abolition des compagnies exclu-

sives de commerce, et des privilèges, non moins odieux, de Séville et de Cadix, la distinction des ports de l'Amérique en ports majeurs et mineurs, est une des plus sages et des plus bienfaisantes dispositions de la cédule du 28 octobre 1778, vulgairement appelée du *commerce libre.* L'esprit de ce règlement était d'établir une balance entre les ports les plus fréquentés et ceux qui l'étaient le moins, afin d'engager les armateurs de la métropole à faire des expéditions pour ceux-ci. Cette mesure avait eu les plus heureux résultats sur l'agriculture coloniale et le commerce de la mère-patrie.

Les ports majeurs de la capitainie-générale de Caracas étaient la Goyare, Puerto-Cavello et Maracaïbo : Cumana, Barcelona, l'île de la Marguerite et l'Orénoque étaient des ports mineurs. Le Port d'Espagne, dans l'île de Trinidad, était un port libre pour un temps limité, c'est-à-dire, que toutes les nations avaient le droit d'aller y commercer : ce privilège, accordé à cette colonie en 1783, lui avait donné, en 1797, un accroissement de population et de prospérité, et une importance qu'autrement elle n'eût pas acquise dans un siècle.

L'ordonnance du 28 février 1784 établit une sage distinction entre les droits que devaient payer les diverses marchandises importées d'Espagne dans les colonies ; 1° les effets libres ou produits du sol et des manufactures de l'Espagne. La quotité des droits d'entrée que nous venons d'énumérer, s'élevait à dix pour cent (1), et ne regardait que les marchandises qui provenaient du sol et des manufactures de l'Espagne : ces marchandises s'appelaient *effets libres*. Il y avait, 2° un autre tarif pour les produits du sol étranger, manufacturés en Espagne ; on les nommait *effets contribuables :* ils payaient douze et demi pour cent. Enfin, 3° les effets purement étrangers ne payaient que sept pour cent à leur entrée dans les ports d'Amérique ; mais comme ils avaient payé quinze pour cent à leur entrée en Espagne, et sept à leur sortie pour l'Amérique, sans compter les droits que nous venons d'énumérer, et ceux de internation, indulto, etc., on verra que ces droits s'élevaient à plus de quarante-trois pour cent sur les marchandises étrangères.

(1) MM. de Humboldt et Depons disent neuf et demi.

Il est temps que nous présentions au lecteur la nomenclature des droits perçus dans les colonies espagnoles, par le fisc et les douanes :

Les bulles, dont la vente annuelle était une des branches du revenu de la couronne et du clergé.

Viennent ensuite les droits d'alcavala, d'almoxarifazgo, d'armada et d'armadilla, d'internation, d'indulto, de corso, d'aprovechamientos ; les droits sur les pulperias ou cabarets, sur le tafia et le guarapo, droits d'aduanas, de laguna, de composition de tierras, de fermage de terres, des lances, des demi-annates ; dans certaines provinces, la part des dîmes ; dans d'autres, la dîme toute entière ; les mesadas ecclesiasticas, les neuvièmes royaux, le droit perçu sur la vente ou la mutation des charges, et celui sur les profits ou revenus annuels de ces charges ou emplois ; le tribut ou capitation des Indiens, le papier timbré, le droit de passe, le quint des mines, les hospitalités, les salines, les confiscations, les restitutions, les successions vacantes, les vacantes mayores et minores, la vente exclusive du tabac, les combats des coqs, le canot de passage de la rivière

d'Apure : ce dernier droit est particulier au gouvernement de Caracas.

Viennent ensuite les droits municipaux de consulat et d'avarie, de cabildo et de fiel executor.

Ceux de mes lecteurs qui seront curieux de connaître en détail la nature de cette myriade de droits, peuvent consulter l'ouvrage de M. Depons ; mon but principal étant de faire connaître les droits perçus sur le commerce, et le mode de perception à l'entrée et à la sortie des ports.

Ces droits sont :

1° Alcavala de mer. Ce droit était, dans la capitainie-générale de Vénézuéla, de quatre pour cent (1) sur toutes les marchandises, *indistinctement*, qui entraient dans les ports. Ce

(1) L'Alcavala de mer est le fils de l'Alcavala de terre. Les Cortès avaient accordé aux rois d'Espagne un droit sur les mutations et les ventes, pour les aider à soutenir la guerre contre les Maures : ce droit fut nommé *Alcavala ;* ces monarques établirent depuis cet impôt dans leurs possessions du Nouveau-Monde, vers la fin du seizième siècle. Il n'était que de deux pour cent au commencement, mais on l'éleva à cinq pour cent vers le milieu du dernier siècle. Ce droit se percevait sur tout ce qui se vendait, meuble ou immeuble. Toutes les productions territoriales, comme celles de l'industrie, les œufs,

droit se paye à l'entrée, et non à la sortie des marchandises : il est, à Carthagène des Indes, de deux pour cent ; à Guayaquil, de trois ; à Lima, de six ; et à la Vera-Cruz, de quatre. M. Depons dit (tom. III, p. 15) qu'il produisit dans les provinces de Vénézuéla, en 1793, 150,862 piastres fortes ; en 1794, 151,408 ; en 1795, 105,251 ; en 1796, 130,644 ; et en 1797, 10,248 piastres seulement, parce que, suivant cet écrivain, le commerce maritime fut, cette dernière année, presque entièrement suspendu. La véritable cause de la diminution de ce droit, c'est que les Anglais s'étant emparés de la Trinidad, au commencement de 1797, cette ville devint l'entrepôt de presque tout le commerce de Vénézuéla ; commerce qui s'y faisait avec aussi peu de mystère que si l'Espagne et l'Angleterre eussent été dans l'alliance la plus in-

---

les légumes, le fourrage, etc., etc., payaient l'Alcavala en entrant dans les villes. Les boutiquiers payaient ce droit par abonnement. Ce droit se serait élevé à des sommes énormes, s'il y avait eu dans les possessions espagnoles plus de mouvement dans les affaires commerciales et moins de contrebande. L'Alcavala de terre rapportait, année commune, au fisc, dans les provinces de Vénézuéla, 400,000 piastres fortes, ou 2,120,000 fr. (Je calcule la piastre à 5 fr. 30 cent.).

time. Avant que les Anglais se fussent emparés de tout le commerce du pays, il produisait annuellement. . . . . 150,000 piastres.

2° Droit d'Almoxarifazgo. Il se perçoit aussi sur tout ce qui s'embarque et se débarque. Il avait été fixé à quinze pour cent sur tout ce qui était importé d'Espagne, lors de la découverte de l'Amérique. Il avait été réduit, depuis environ un siècle, à trois pour cent sur les marchandises nationales, et fixé à sept sur les marchandises étrangères, importées par des navires espagnols. L'almoxarifazgo de sortie est de deux pour cent sur les produits nationaux, et de trois sur les étrangers. Son produit annuel ordinaire, dans la capitainie-générale de Caracas, était de . . . 200,000

350,000 piastres.

D'autre part.	350,000 piastres.
3° Le droit d'armada et d'armadilla, ou droit de la marine militaire et de la flotille. Ce droit avait été établi pour subvenir aux dépenses de la marine militaire, dans les temps qu'elle était occupée à protéger les colonies contre les pirates; et quoique ces parages n'en fussent plus infestés depuis plus d'un siècle, le droit se percevait toujours; il était de deux pour cent, et rendait, année commune, de 80 à. .	90,000
4° Le droit de corso fut institué pour payer l'entretien des gardes-côtes, chargés d'empêcher la contrebande; il était de trois pour cent, et rendait. . .	150,000
Total des droits royaux sur l'entrée et la sortie des marchandises.	590,000

Nous ne suivrons pas dans tous leurs détails les produits des autres droits et impôts royaux payés dans l'intérieur du pays, et énumérés dans la page 441 et suivantes, et qui s'élevaient, y compris les *Bulles* (1), à. . . . . . . 1,210,000 piastres.

Total brut des droits et impôts royaux dans le gouvernement-général de Vénézuéla, non compris les frais d'administration et de perception. 1,800,000

Droits municipaux.

Les droits réunis de consulat et d'avarie étaient perçus dans les douanes maritimes, et payés au caissier du consulado, ou tribunal de commerce, pour subvenir aux dépenses de cette cour; il était de 1 pour 100 sur tout ce qui s'exportait pour la métropole ou pour les autres colonies espagnoles, et

(1) La vente des bulles et indulgences s'élève, année commune, dans les provinces de Vénézuéla, à 180,000 piastres, dont un tiers appartient à la couronne, et les deux autres tiers au clergé. Le lecteur est prié de lire la note sur la Bulle de la Cruzada (*croisade*) à la fin de ce chapitre.

de 3 pour 100 sur tout ce qui était expédié pour les colonies étrangères, ou qui en venait. Les bêtes de somme étaient sujettes à un tarif particulier. Les chevaux et mulets exportés, payaient une piastre par tête; les bœufs, 1 pour 100, suivant l'estimation qui en était faite *par les employés des douanes.* Les nègres nouveaux, introduits par des entrepreneurs anglais, étaient exempts de tout droit; ils produisaient environ . 100,000 piastres.

Celui de fiel executor. .	70,000
Celui de cabildo. . . .	80,000
Total des droits municipaux.	250,000 piastres (1).

Tous ces droits royaux et municipaux réunis, qui s'élevaient, comme on voit, à 2,050,000 piastres, ne suffisaient pas pour subvenir aux frais de souveraineté dans le gouvernement-général de Vénézuéla. L'intendant recevait annuellement environ 1,200,000 piastres, des trésoreries du Mexique et du royaume de la Nouvelle-Grenade. Ainsi les

(1) Le lecteur peut, s'il le juge à propos, avant de passer aux considérations générales qui suivent, jeter les yeux sur les états des produits de l'agriculture et du commerce, placés à la suite de ce chapitre.

frais de la souveraineté de ce gouvernement s'élevaient, année commune, à près de 18,000,000 de francs ; car de tous les impôts perçus dans le pays, il n'en passait pas un centime dans le trésor public de l'Espagne.

La conséquence naturelle de tant d'entraves et de droits, fut d'empêcher l'accroissement des colonies espagnoles, de les laisser à la merci des contrebandiers des nations commerçantes, et d'empêcher le développement du commerce et de l'industrie nationaux. Les deux derniers rois de la dernière dynastie avaient fait, il est vrai, des règlemens utiles pour encourager l'industrie nationale, en chargeant de droits considérables les produits des manufactures étrangères. Mais l'expérience a prouvé que s'ils furent dictés par le patriotisme, la funeste influence du cabinet de Saint-James à la cour de Madrid rendait ces règlemens nuls en tant qu'ils regardaient le commerce anglais ; mais ils étaient exécutés avec la dernière sévérité, pour exclure du commerce espagnol les produits de l'industrie des autres nations, et particulièrement ceux des manufactures françaises.

En vain Philippe V avait-il rendu plusieurs

ordonnances aussi favorables au commerce français qu'utiles à celui de l'Espagne; en vain ce monarque, ratifiant, le 13 mars 1713, l'article 6 du traité des Pyrénées et les cédules de Charles II, des mois de mars et de décembre 1670, ordonnait que non seulement la France serait traitée comme les nations les plus favorisées, mais qu'elle fût distinguée *en todo lo que fuera mas favorable* : ces dispositions ne tardèrent pas à être éludées avec la plus sévère persévérance. Enfin, par une ordonnance rendue à Madrid, le 14 décembre 1760, les étrangers, et particulièrement les Français, perdirent toutes leurs immunités en Espagne; de cette époque date celle de l'influence du cabinet de Saint-James dans ce pays. Le duc de Choiseul essaya en vain d'écarter la sévérité de cette ordonnance, en faisant stipuler, dans l'article 6 du pacte de famille, que les sujets de chacun des deux monarques seraient traités dans le territoire de l'autre, comme leurs propres sujets; qu'ils y jouiraient des mêmes facultés de commerce, etc. Jamais le gouvernement espagnol n'en fit l'application aux Français, que dans des circonstance où cette application pouvait leur être onéreuse.

Voici quels étaient les priviléges dont nous jouissions par le pacte de famille :

1° Quoique établis et domiciliés en Espagne, les Français ne perdaient pas les droits et prérogatives de citoyens français et sujets de S. M. T. C. ;

2° Ils n'étaient soumis en rien et dans aucun cas à la juridiction espagnole ; dans les affaires commerciales, ils ne connaissaient d'autres juges que le consul ou commissaire des relations commerciales de la France ;

3° Ils jouissaient de toute franchise sur toutes les choses nécessaires à la vie et à l'usage de leurs familles ;

4° Ils étaient exempts de toutes charges, tant patrimoniales que personnelles, de tous tributs ordinaires ou extraordinaires, et de tous services militaires ;

5° Leurs maisons, boutiques ou magasins ne pouvaient être visités par aucun juge ou magistrat d'Espagne, de quelque qualité qu'il fût, excepté dans le cas d'un coupable surpris en flagrant délit ; encore fallait-il alors que la visite fût faite avec l'autorisation, et en la présence du consul français ;

6° Ils avaient la liberté de tenir leurs livres de commerce en telle langue qu'il leur plai-

sait, et ces livres ne pouvaient être visités dans aucun cas ;

7° Les marchandises qu'ils avaient introduites en Espagne, et dont ils avaient payé une fois les droits à la douane, pouvaient circuler dans toutes les provinces de l'intérieur, même être réexportées sans payer d'autres droits.

Tous ces beaux priviléges accordés aux commerçans français n'existèrent guère que sur le papier. On sait que depuis un demi-siècle, le cabinet de Madrid était à la disposition de celui de Saint-James ; que par un grand nombre de cédules particulières, il détruisit tout ce que le pacte de famille avait de favorable à notre commerce. Ainsi l'Angleterre se débarrassait de notre concurrence en Espagne, tandis que le gouvernement de Madrid livrait ou vendait le commerce de ses colonies à des compagnies de marchands anglais. L'histoire révélera à quel point cette funeste influence de l'Angleterre sur les conseils de Madrid, nous fut préjudiable ; elle dira que ce fut par la médiation perfide du gouvernement espagnol, que le traité de commerce de 1786 fut en quelque sorte surpris au cabinet de Versailles. Elle mettra au jour

les intrigues qui dictèrent ces diverses ordonnances rendues en apparence pour faire fleurir les manufactures espagnoles, en écartant la concurrence étrangère ; elle dira qu'elles ne furent observées que contre le commerce français, et pour empêcher les produits de nos manufactures de trouver un débouché en Espagne, tandis que les préposés des douanes espagnoles avaient des instructions secrètes pour laisser débarquer et circuler ceux des manufactures anglaises.

Cette infatuation du cabinet de Madrid pour l'Angleterre ne peut s'expliquer que par la vénalité des ministres espagnols. Il fallait que ces hommes fussent étrangers à tout sentiment de patriotisme pour ne pas avoir ressenti la manière dont le gouvernement anglais s'y était pris pour faire tomber les fabriques d'étoffes de laine qu'on s'était mis à établir dans diverses villes d'Espagne après la paix de 1763. On vit alors le gouvernement anglais payer pendant deux ans une prime de vingt pour cent aux marchands qui exportaient des étoffes de laine en Espagne, afin de faire tomber les manufactures de ce pays ; et le gouvernement espagnol ne prit aucune mesure pour empêcher l'intro-

duction de ces marchandises et la ruine des manufactures nationales !

Comme les Français étaient les seuls concurrens que les Anglais eussent à redouter en Espagne, on concevra facilement que l'Angleterre ne négligea rien pour exciter la jalousie des Espagnols. On avait vu, en 1743, la compagnie de Los Gremios vouloir forcer les boutiquiers français établis en Espagne à lui payer une redevance, ou à fermer leurs boutiques; mais le roi fit respecter les droits des marchands français établis à Madrid; ceux qui étaient établis dans les autres villes furent obligés de payer le tribut. Depuis plus de trente ans que l'opinion publique et le gouvernement de l'Espagne étaient a la disposition des agens de l'Angleterre, ceux-ci étaient parvenus à rendre les Français tellement odieux aux Espagnols, qu'un marchand français n'eût rien vendu à Madrid, s'il n'eût mis devant sa boutique, UN TEL, marchand allemand, flamand, italien ou anglais.

Les Français qui n'ont pas été dans les pays étrangers pour y établir des relations commerciales ne peuvent concevoir avec quelle jalousie et quelle imperturbable malveillance leurs compatriotes commerçans

sont poursuivis en tout pays par les Anglais (1), qui ont ordinairement le dessus dans cette lutte, par des raisons que je crois devoir expliquer. La première, sans doute, c'est qu'ils accordent de plus longs crédits que nous. Leur caractère aussi leur donne un grand avantage sur nous chez les autres nations : autant ils sont fiers et orgueilleux chez eux, autant ils sont souples et rampans en pays étranger, lorsqu'ils y vont pour faire fortune. Avec leur air gauche et grossier, personne n'administre mieux qu'eux la flatterie ; et comme tout se vend dans leur pays, personne ne glisse plus adroitement qu'eux une bourse dans la main d'un secrétaire pour obtenir les faveurs du chef. Les Français, au contraire, travaillent ordinairement sur de faibles capitaux en pays étranger ; ils ne s'y soutiennent pas les uns les autres, et autant chez eux ils sont accueillans pour les étran-

(1) Il y a cinq ans, avant que l'insulte commise par la marine anglaise dans la Chesapeek, et des insultes subséquentes, n'eussent *désanglomanisé* les Américains, un Français ne pouvait se présenter aux bourses de Philadelphie, de New-Yorck et de Boston, sans risquer d'y être insulté. Les choses ont changé depuis, grâces aux ministres anglais.

gers, prêts à préférer une foule de choses étrangères aux produits de la France, et à blâmer tout ce qui se fait chez eux, autant la plupart donnent-ils dans l'excès contraire chez les autres nations, où en affectant une fierté déplacée, ils ne tardent pas à se rendre désagréables à leurs hôtes.

Quelque grandes, quelque monstrueuses que soient l'ambition et la puissance navale et commerciale de l'Angleterre, il faut parcourir des yeux la carte maritime du globe pour se faire une idée de ce colosse. Après s'être emparé des grandes Indes, en soufflant l'anarchie et la discorde parmi les paisibles et inoffensifs disciples de Brama, le gouvernement anglais les livra à une compagnie de marchands qui, après avoir assassiné ou détrôné leurs princes, les ont réduits au plus dur esclavage, et exercent sur eux une tyrannie qui n'a été égalée que par les marchands Phéniciens, Tyriens et Carthaginois.

Les colonies de l'Archipel Caraïbe lui ont été livrées, et il a détruit par l'anarchie celles qu'il ne se sent pas assez fort pour conserver. Sous prétexte de faire des coupes de gayac, afin de fabriquer des poulies pour sa marine, il extorqua, il y a trois ans, des agens

de la junte de Cadix à Caracas, la permission d'élever une batterie près de l'embouchure du Guarapiche. Si l'Etat de Vénézuéla n'y prend garde, cette batterie se changera avant peu de temps en une forteresse, qui protégera un port, où des croiseurs anglais seront toujours prêts à exercer leur police sur tous les bâtimens qui voudront entrer dans l'Orénoque et le Guarapiche, et en sortir : ce nouveau poste, joint à la possession de l'île de la Trinidad, rend illusoire l'indépendance de Vénézuéla. Maître du Canada et de la Nouvelle-Ecosse, il a toujours des escadres prêtes à bloquer les ports des Etats-Unis, à insulter son pavillon et à piller son commerce, toutes les fois que le congrès ne se montre pas docile aux lois imposées par le tyran des mers. La forteresse du port de Mosquito Shore, dans la baie de Hunduras, qui n'était, il y a quarante ans, qu'une espèce de campement que l'insouciance de l'ancien gouvernement espagnol ou la corruption de quelqu'un de ses ministres leur permit d'établir pour y couper des bois de teinture ; Mosquito Shore, avec la Jamaïque, les rend maîtres de la navigation des côtes du Mexique et de la Floride.

Doublons à présent le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance, et nous les voyons se rendant maîtres des îles et de la navigation de l'Océan austral, par ces deux extrémités du monde.

D'abord, en 1787, le gouvernement anglais fonda la colonie de Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande. Cet établissement fut considéré par les autres nations comme un acte honorable de philanthropie. On ne fit pas attention de quelle importance deviendrait pour le commerce de l'Inde une colonie placée à l'est de la terre de Van-Diemen, par les 33° 15′ de lat. australe, où les escadres anglaises trouveraient un port sûr et les moyens de se ravitailler. Cet établissement fut commencé avec 646 déportés, 400 hommes et 246 femmes. Il a été abandonné depuis, et transporté à Sidney-Cove et au port Jackson. En 1797, la population s'était élevée à plus de 8000 ames dans ces deux établissemens, et l'on assure qu'à présent elle est de près de 20,000. Toutes les productions de l'Europe, la vigne en particulier, s'y cultivent avec succès. L'île de Norfolk, dépendante du gouvernement de Sidney Cove, reçoit aussi des déportés depuis l'an 1788.

Le prince sauvage de Sandwich a reconnu le roi de la Grande-Bretagne pour son souverain, en 1793. Celui d'Otahity lui a permis, en 1797, d'établir dans ses îles une compagnie d'ouvriers missionnaires (1).

En 1790, le gouvernement anglais avait envoyé de Macao un simple capitaine marchand, Colnett, pour jeter sans éclat à Nootka-Sound les fondemens d'un établissement qui devait faire un jour un grand commerce de pelleterie avec la Chine. En 1794, un M. Brown fut envoyé de Canton pour en fonder un autre à la terre des Etats, près des îles Malouines, où nous en eûmes jadis un que les ministres de Louis XV firent détruire. Ainsi toutes les côtes de l'Amérique du nord baignées par l'Océan austral, depuis le 30° de latitude jusque par de là le soixantième, ont des factoreries ou des établissemens anglais. Quelques frégates anglaises en croisière

---

(1) Ce n'est pas par dérision que je dis ouvriers missionnaires, mais parce que tous les missionnaires qu'on y envoya exerçaient les métiers de maçon, de charpentier, de forgeron, de tisserand, etc. Le premier volume du voyage de Péron aux Terres australes contient des détails précieux sur cette colonie. Le deuxième volume de ce savant et intéressant voyage va enfin paraître.

sur les côtes occidentales de l'Amérique et dans l'Archipel austral, pourront intercepter tout commerce qui ne leur conviendra pas dans cet hémisphère, jusqu'à ce que les nouveaux états, qui tendent à se former dans les colonies espagnoles et portugaises, unis d'intérêt au gouvernement de Washington et à ceux de l'Europe, sachent faire respecter l'indépendance de leurs pavillons et de leurs mers.

Le gouvernement anglais est suzerain de toute la presqu'île de l'Inde; et l'établissement de Bankoul sur la côte orientale de Sumatra rend la compagnie des Indes maîtresse de tout le commerce de la partie orientale de l'Asie. Il a des ports militaires sur les côtes orientales de la Perse, de l'Arabie et dans l'île de Ceylan, et il est maître de celle de Saint-Hélène. Il a détruit les établissemens de toutes les nations, ou s'en est emparé sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique. Du cap de Bonne-Espérance, il plane et règne, par ses escadres, sur toutes ces mers.

Nous venons d'ébaucher le tableau des opérations maritimes et commerciales d'une puissance dont la politique n'a consisté de-

puis vingt-cinq ans qu'à souffler le feu de la discorde chez tous les peuples de la terre, pour accaparer leur commerce ; et c'est avec les profits de ce commerce qu'il les a long-temps soudoyés pour se faire la guerre les uns aux autres, et s'enrichir de leurs dépouilles.

Mais ce colosse n'imposera pas long-temps au monde. Sa puissance était fondée sur un prestige, et ce prestige se dissipe tous les jours. La faillite de sa banque, la ruine de ses colonies, l'impossibilité de trouver des débouchés suffisans pour les produits de ses manufactures et des marchandises des deux Indes ; telles sont les calamités qui l'assiégent et le minent depuis quatre ans. Toutefois, il est deux autres évènemens qui porteront des coups bien plus décisifs à sa puissance : les colonies espagnoles, qu'il n'avait voulu qu'agiter, mais qui peuvent devenir indépendantes, ont fait des changemens dans leur système colonial, dont l'effet moral et inévitable a été tel, que les propriétés de la Jamaïque et des autres colonies à esclaves ont déjà perdu cinquante pour cent de leur valeur, en attendant pire. Nous ne ferons là-dessus que cette seule réflexion : les colons

anglais seront victimes de la politique étroite et perverse de quelques membres de leur gouvernement ; la perte de leurs fortunes sera la suite de l'incendie allumé à Saint-Domingue par la fureur aveugle de leur ministère.

Les colonies espagnoles ne tarderont pas sans doute à se livrer au commerce du Japon, de la Chine et de l'Inde. Leurs côtes, baignées par l'Océan austral, leur donnent de grands avantages sur les nations européennes pour faire ce commerce. Neuf communications faciles entre la mer du Sud et l'Océan atlantique, sont indiquées dans un des ouvrages de M. de Humboldt. Depuis 1788, des bateaux ont remonté par le ravin de la Raspadura au Choco, d'où ils sont entrés de l'Océan pacifique à la mer des Antilles (1).

Porto-Bello et Nicaragua seront dans quelques années les entrepôts où toutes les parties de l'Amérique baignées par l'Atlantique, et vraisemblablement l'Europe elle-même, iront acheter les marchandises de l'Inde. Ce changement dans le cours de ce grand commerce en produira un aussi considérable dans la richesse et la puissance relative des états,

(1) M. de Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. I, p. 132, édit. in-8°.

que celle de la découverte du cap de Bonne-Espérance. Les Américains iront porter eux-mêmes au Bengale et à la Chine les métaux qu'ils fournissaient à l'Europe pour faire ce commerce. Le jour que le commerce prendra cette nouvelle direction, et ce jour n'est pas aussi reculé qu'on le pense (1), sera celui de l'agonie de la compagnie des Indes. De sa destruction (désirée même en Angleterre, de tous les amis éclairés de leur pays) dateront l'indépendance des peuples de l'Asie orientale, de l'Amérique, la paix générale, et la renaissance du commerce.

PRODUITS DE L'AGRICULTURE DE LA VÉNÉZUÉLA.

D'après les renseignemens que j'ai pris sur des états officiels en Vénézuéla, durant l'année 1807, la valeur des produits de l'agriculture exportés des provinces qui composent cette capitainie-générale, l'île de Trinidad non comprise, s'élevaient annuellement, de-

(1) Je dirai aux personnes qui voient ce grand changement dans le lointain : Que les Américains des États-Unis font, depuis plus de quinze ans, le commerce des Indes orientales avec plus de profits relatifs que les Anglais : ceux de l'Amérique espagnole n'ont pas le tiers du trajet à faire, et naviguent à meilleur marché.

puis 1794 jusqu'en 1806, à environ 4,000,000 de piastres (1). Mais d'après des renseignemens pris aux douanes du Port d'Espagne, de l'île de Trinidad, et des îles de la Grenade, de Tabago, de Curaçao, de Saint-Thomas et de la Martinique, qui faisaient la contrebande avec les provinces de Vénézuéla, je suis certain que les interlopes enlevaient, année commune, pour plus de 2,500,000 piastres de denrées consistant en Cacao, Coton, Indigo, un peu de Cochenille, Rocou, bois de Teinture et de Marqueterie, Cuivre, Cuirs, Maïs, Viandes et Poissons salés et fumés; Bœufs, Chevaux, Mulets, Anes, Singes, Perroquets, etc., et environ 6 ou 700,000 piastres en numéraire, etc., etc. et depuis 1801, une petite quantité de sucre (2) et de café. On exportait annuellement de ces pro-

---

(1) Ceci est parfaitement conforme aux états communiqués à M. de Humboldt, six ans auparavant. Voyez son *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. IV, p. 472.

(2) On faisait, il y a dix ans, dans ce pays, à peine assez de sucre pour la consommation locale. Je ne crois pas exagérer lorsque je dis que, l'un dans l'autre, chaque individu, pauvre ou riche, en consomme au moins une livre par jour. On le mêle à presque tous les alimens et à toutes les boissons; il est indispensable pour le chocolat, qu'on y prend trois ou quatre fois par jour.

vinces, pour l'Espagne et le Mexique (1), pour environ 2,000,000 piastres en produits coloniaux ; ce qui élève les exportations à environ 5,200,000 piastres, environ 26,000,000 de francs annuellement.

Les états officiels de l'Intendance de Caracas n'élevaient les importations de ce pays, y compris la contrebande, qu'à 5,500,000 piastres, à la même époque. Mais ces états sont au-dessous de la vérité. Année commune, depuis 1789 jusqu'en 1807, les importations s'élevèrent à près de 35,000,000 de francs, y compris la contrebande. Avant la révolution française, nous entrions pour moitié dans ce commerce. Les négocians français de la Martinique, les Hollandais de Saint-Eustache et de Curaçao, les Danois de Saint-Thomas, les Suédois de Saint-Barthelemy, avaient leur part à ce commerce ; mais depuis que l'île de Trinidad a été livrée à l'Angleterre, en 1797, elle a fait presque tout le commerce de ce pays, où elle avait établi des relations commerciales qu'elle avait étendues jusque sur le plateau central de l'Amérique méridionale, à Santa-Fé de Bogota, capitale

(1) On exporte une grande quantité de Cacao de Vénézuéla, vulgairement dit de Caracas, pour la Vera-Cruz.

du royaume de la Nouvelle-Grenade, dont l'Evêque, marchand de chair humaine, faifait, en 1788 et 1789, le commerce des nègres avec la maison Ch...t et B...u de l'île anglaise de la Dominique.

NOTE

Se rapportant à la page 445 *et aux pages* 206 *et suiv.*

Un savant Espagnol qui a lu ce volume pendant qu'on l'imprimait, m'a fait remarquer que j'avais oublié la Bulle de la Croisade; Bulle par laquelle les papes accordent un grand nombre d'*Indulgences,* priviléges et exemptions dans ce monde et dans l'autre à ceux qui l'achètent. Cette bulle se vend deux *réales* et demi (12 ½ sous) au petit peuple, les riches la paient en proportion de leurs fortunes. Elle rendait annuellement environ 4,000,000 de fr. au roi d'Espagne, dont le Nouveau-Monde payait la moitié. Elle avait été accordée aux rois d'Espagne et de Portugal pour les aider à faire la guerre aux mahométans en Afrique et en Asie; et comme depuis long-temps ces guerres étaient éteintes, les produits de la bulle de la Croisade servaient ou étaient sensés servir aux frais de la guerre contre les Indiens qui refusaient d'embrasser la religion catholique.

État des fruits, marchandises et objets nationaux et étrangers expédiés aux douanes des ports privilégiés du royaume d'Espagne, en 1795, pour ceux de Caracas, Cumana, Maracaibo et Guyane (1).

COMESTIBLES ET LIQUIDES NATIONAUX.		QUOTITÉ totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaibo.
Olives	arrobes	3,362	2,806	64	379	113
Artichaux	id.	11	»	»	11	»
Capres	id.	65	60	»	5	»
Amandes	id.	2,261	1,867	96	280	18
Alpiste	fanègues	131	119	»	12	»
Ail	arrobes	171	75	»	96	»
Anis	id.	20	16	4	»	»
Thon	id.	20	14	»	6	»
Noisettes	id.	1,217	1,115	»	72	30
Safran	livres	20	20	»	»	»
Canelle	id.	2,592	2,257	»	»	335
Orge	fanègues	8	2	»	6	»
Oignons	arrobes	5,000	»	»	5,000	»
Chocolat	livres	80	80	»	»	»
Pruneaux	arrobes	106	106	»	»	»
Cumins	id.	235	159	12	64	»
Saucissons	douzaines	638	560	6	72	»
Confitures sèches	livres	1,681	1,298	»	383	»
Andouilles	nombre	280	76	»	204	»
Vermicelle	arrobes	3,915	2,593	204	529	589
Fruits à l'eau-de-vie	id.	8	8	»	»	»
Biscuit	id.	80	80	»	»	»
Pois chiches	fanègues	665	508	31	126	»
Farine	arrobes	24,883	22,819	»	1,464	600
Figues sèches	id.	2,211	2,111	»	100	»
Jambons	id.	297	226	6	47	18
Langues	nombre	24	24	»	»	»
Sain-doux	arrobes	3	2	»	1	»
Lentilles	id.	10	»	»	10	»
Noix	id.	505	405	»	100	»
Origan	id.	52	»	»	52	»
Patates	id.	274	275	»	»	»
Raisins secs	id.	4,124	3,433	500	166	25
Piment en poudre	id.	31	31	»	»	»
Poivre	livres	9,853	9,423	230	»	200
Saumons	arrobes	20	»	20	»	»
Fromage	id.	52	52	»	»	»
Thé	livres	120	120	»	»	»
Nougat	arrobes	59	59	»	»	»
Raisins	id.	445	445	»	»	»
Huile	id.	16,729	15,440	350	711	228
Eau-de-vie	id.	41,255	35,299	1,781	2,660	1,515
Bière	bouteilles	4,500	4,300	»	»	200
Liqueurs	arrobes	87	54	»	20	13
Vin	id.	56,820	44,925	5,757	4,233	1,905
Vinaigre	id.	1,827	1,573	105	149	»

COMESTIBLES étrangers.		QUANTITÉ totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaibo.
Canelle	livres	348	262	»	»	86
Viande salée	arrobes	424	424	»	»	»
Dattes	id.	16	16	»	»	»
Farine	id.	19,537	17,661	»	1,624	252
Beurre	id.	641	161	416	64	»
Poivre	livres	2,054	1,032	522	»	500
Fromage	arrobes	577	486	»	91	»
Saumon	id.	85	58	»	25	»
Saucissons	»	[illegible]	2	»	»	»

(1) Il n'est pas question, dans ces Etats, des importations et des exportations de la province de Varinas, parce qu'elle n'a pas de ports maritimes. Ses produits s'envoient dans ceux des provinces voisines.

Meubles et objets de menage nationaux.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Huiliers de fer blanc.	nombre . .	72	»	»	72	»
Tapis.	id. . . .	11	10	»	1	»
Marmites de terre commune	charges. .	20	20	»	»	»
Lampes et chandeliers de fer blanc . . .	nombre. .	282	»	»	282	»
Lits.	id	1	1	»	»	»
Canapés.	id.. . . .	8	8	»	»	»
Lits de camp. . . .	id	24	24	»	»	»
Blutoirs	id	480	480	»	»	»
Enclôtures de bois doré.	id	72	»	»	72	»
Commodes d'acajou .	id	35	35	»	»	»
Clavecins et pianos. .	id	3	3	»	»	»
Cuivre ouvré. . . .	livres. . .	325	325	»	»	»
Lustres	nombre. .	121	»	»	121	»
Balais.	douzaines .	430	430	»	»	»
Nattes.	id	450	450	»	»	»
Miroirs	nombre. .	20	20	»	»	»
Lanternes et lampes..	id	38	»	»	38	»
Brides.	id	74	74	»	»	»
Cantines.	id	4	4	»	»	»
Guitarres	id	79	79	»	»	»
Images de saints. . .	id	2	2	»	»	»
Cages d'oiseaux. . .	id	100	100	»	»	»
Faïence	douzaines .	14,519	6,756	2,000	5,163	600
Laiton travaillé . . .	arrobes. .	428	428	»	»	»
Tables de bois. . . .	nombre. .	12	12	»	»	»
Secrétaires d'acajou..	id	23	23	»	»	»
Etain travaillé . . .	arrobes. .	2,019	1,790	»	»	229
Bénitiers.	nombre. .	24	»	»	24	»
Pierres à moulin. . .	id	4	4	»	»	»
Peintures de saints .	id	72	»	»	72	»
Pierres à distiller . .	arrobes . .	152	152	»	»	»
Plumasseaux	nombre. .	270	63	»	207	»
Tableaux.	caisses . .	12	12	»	»	»
Parasols de soie. . .	nombre. .	4,603	4,453	»	»	153
Fauteuils.	id	3	3	»	»	»
Chaises d'acajou. . .	id	272	128	144	»	»
Selles	id	25	25	»	»	»
Pots à beurre. . . .	id	112	92	»	20	»
Toilettes d'acajou . .	id	31	31	»	»	»

Meubles et objets de menage étrangers.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Clavecins et pianos.	nombre. .	6	6	»	»	»
Cantines .	id. . . .	29	»	»	24	5
Faïence. .	douzaines.	1,433	1,269	49	»	135
Parasols de soie..	nombre. .	6	6	6	»	»

Hardes, ornemens et autres objets nationaux travaillés.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Bottes	paires	385	385	»	»	»
Jupes faites et taillées, en pieces	nombre	448	415	«	23	10
Culottes de peau de daim	id.	30	30	»	»	»
Chemises de toile	id.	23,487	23,052	»	435	»
Manteaux de taffetas ciré	id.	2	2	»	»	»
Vestes de toile	id.	173	173	»	»	»
Gilets de soie et de mousseline, brodés	id.	1,046	958	»	88	»
Vestes de soie brodées	id.	386	380	«	4	2
Ceinturons de cuir	id.	100	100	»	»	»
Culottes rayées	id.	584	584	»	»	»
Couvertures d'indienne	id.	32	32	»	»	»
Culottes tricotées	id.	12	12	»	»	»
Sacs de toile de chanvre	id.	1,092	1,092	»	»	»
Cravates	id.	123	123	»	»	»
Souliers taillés, en pièces	id.	1,094	948	»	132	14
Couches d'enfant	id.	2	2	«	»	»
Fleurs artificielles	bouquets	126	48	»	78	»
Gants de peau de daim	paires	272	272	»	»	»
Bijoux consistant en 2 décorations d'ordre, 13 bagues à diamans, 1 croix de diamant	nombre	»	16	»	»	»
Jupons de toile de lin	nombre	1,386	1,386	»	»	»
Mantelettes	id.	14	14	»	»	»
Mantilles et grands manteaux de soie	id.	2,021	1,863	»	59	99
Manteaux de l'ordre de Calatrava	id.	1	1	»	»	»
Nappes et serviettes	assortimens.	16	16	»	»	»
Ornemens sacerdotaux	id.	14	14	»	»	»
Mouchoirs brodés	id.	2,668	2,620	»	48	»
Mantelets	id.	12	12	»	»	»
Argenterie consistant en ustensiles, mouchettes, couverts, et autres choses	onces	3,800	3,767	»	33	»
Draps de lit	nombre	8	8	»	»	»
Petits chapeaux à plumes pour dames	id.	1	1	»	»	»
Calottes	id.	74	74	»	»	»
Essuie-mains faits	id.	174	174	»	»	»
Hardes pour hommes et pour femmes	id.	151	144	1	»	8
Souliers	paires	734	722	12	»	»
Cuirs tannés nationaux	»	»	»	»	»	»
Cordouans	livres	9	9	»	»	»
Maroquins	id.	320	320	»	»	»

Hardes, ornemens et autres objets étrangers défendus.

Cuirs tannés étrangers, rien.

N° IV.

Fer ouvré national.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Acier	arrobes.	148	26	»	»	122
Cloux	id	436	436	»	»	»
Garnitures de balcons	id	380	380	»	»	»
Serrures et gonds.	id	26	26	»	»	»
Cerceaux pour des tonneaux	id	26	26	»	»	»
Fer blanc ouvré.	id	12	12	»	»	»
Fer en saumon.	id	1,044	864	»	12	[illegible]
Instrumens et outils	id	2,835	2,159	»	676	»
Equipemens maritimes nationaux.						
Brai	arrobes	120	120	»	»	»
Cordes pour pêcher	nombre.	84[illegible]	564	»	276	»
Etoupe pour calfater	arrobes.	[illegible]	»	120	»	»
Agrès.	id	9[illegible]	708	268	»	»
Cotonnine.	vares.	1,96[illegible]	920	»	»	1,040
Poulies	nombre.	1[illegible]	»	140	»	»
Résine en poix	arrobes.	40	40	»	»	»
Etoffes de soie nationales.						
Etoffes	livres.	37,90[illegible]	34,801	559	1,310	1,232
Tissus de l'Asie.	id	41[illegible]	316	»	»	94
Galons d'or et d'argent	onces.	1,62[illegible]	1,023	»	d16	190
Galons et fils d'or et d'argent faux.	id	2,862	2,462	»	401	»

Fer ouvré étranger.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Acier	arrobes.	492	544	»	»	348
Laiton en feuilles	nombre.	7,675	2,250	4,500	225	700
Equipemens maritimes.						
Goudron	arrobes.	608	200	»	»	408
Brai	id	613	328	»	»	285
Agrès.	id	212	»	»	»	212
Cotonnine	vares.	2,520	2,520	»	»	»
Résine en poix.	arrobes.	80	80	»	»	»
Etoffes de soie étrangères.						
Rubannerie de soie	livres.	1,368	1,366	»	»	2
Tissus en soie	id	122	120	»	»	2
Fils d'argent	id	103	103	»	»	

N° V.

Toiles, de lin et de coton, nationales.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Chaussettes de fil	paires.	3,718	3,718	»	»	»
Rubans de fil . .	pièces	4,116	4,116	»	»	»
Basins	vares.	320	320	»	»	»
Dentelles de fil. .	pièces.	2,116	2,129	»	»	27
Franges de fil . .	vares.	1,675	300	»	1,375	»
Fil pour coudre .	livres.	3,914	3,613	300	»	1
Ficelle	id . .	2,875	2,475	»	400	»
Toiles rayées . .	vares.	3,240	1,480	»	1,760	»
Toiles de Galice.	id . .	4,320	4,320	»	»	»
Bas de coton . .	paires	9,300	8,976	»	192	132
Assortimens de linge. . . . . De table	vares.	2,280	2, 80	»	»	»
Bas de fil	paires	3,264	3,264	»	»	»
Peintures sur toile. .	vares.	367,560	334,660	2,450	2,900	27,540
Peintures sur coton.	id . .	161,233	1[illegible]8,120	3,128	2,337	2,618
Toiles de coton de l'Asie — Toiles blanches..	id . .	192,592	162,524	»	37,645	2,425
Toiles de coton de l'Asie — Nankins..	id . .	117, 31	106,631	»	700	10,010
Mouchoirs	id . .	52,930	47,433	»	4,140	1,357
Id. rayés. . . .	id . .	460	332	»	128	»

Toilerie étrangère.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Toiles de Bretagne	vares. .	769,536	590,664	10,000	68,528	100,344
Ficelle	id . . .	155,775	138,950	2,720	11,690	2,415
Carisels	id . . .	209,160	193,830	4,[illegible]00	8,920	1,[illegible]00
Macerillos. . . .	id . . .	238,407	188,255	»	41,377	8,775
Cretones	id . . .	400,752	343,296	1,800	34,128	21,528
Petites cretones. .	id . . .	957,000	737,640	21,240	141,960	56,160
Toiles de Coutances	id . . .	276	»	»	»	276
Coutis	id . . .	14,626	13,250	»	192	1,184
Toiles de Courtrai	id . . .	330	330	»	»	»
Dentelles. . . .	livres . .	3	»	»	»	3
Étoupilles. . . .	id . . .	312,566	286,263	479	18,972	6,672
Toiles de Gand. .	vares . .	3,920	»	»	3,920	»
Gazes de fil . . .	id . . .	620	210	»	410	»
Fil pour coudre. .	livres . .	610	510	100	»	»
Toiles d'Irlande..	vares . .	24,122	13,716	»	9,[illegible]0	1,026
Toiles rayées . .	id . . .	880,758	683,568	20,088	93,142	84,060
Linge de table. .	id . . .	352	144	»	104	104
Toiles de Hollande	id . . .	344	344	»	»	»
Hollandilles. . .	id . . .	9,904	6,208	560	2,608	528
Toiles de Cambrai	id . . .	11,4[illegible]8	9,146	212	1,674	416
Platilles	id . . .	673,761	552,084	17,333	89,[illegible]	14,781
Mouchoirs de gaze.	douzaines.	66	39	»	27	»
Pontivies	vares . .	1,564	1,260	304	»	»
Toiles de Rouen. .	id . . .	[illegible]31,85[illegible]	314,844	3,024	[illegible]0,75[illegible]	63,234
Treillis.	id . . .	5,340	5,200	140	»	»

N° VI.

Etoffes de laine, nationales.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Molletons. . . .	vares. .	3,496	3,496	»	»	»
Burats	id . . .	136	136	»	»	»
Etamines. . . .	id . . .	60	60	»	»	»
Camelots fins . .	id . . .	828	828	»	»	»
Couvertures de Palencia . . .	nombre.	17,583	25,649	36	»	604
Bas de laine. . .	paires. .	1,428	1,212	»	»	216
Draps	vares. .	6,784	6,464	»	»	320
Chapeaux . . .	nombre.	50,014	42,453	948	696	917

Etoffes de laine, étrangères.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Anachostes . . .	vares. .	832	6[illegible]0	»	192	»
Alessins	id . .	300	»	»	240	60
Bayettes	id . .	5,840	4,[illegible]04	»	84	1,092
Molletons . . .	id . .	750	360	»	390	»
Burats	id . .	1,350	950	400	»	800
Calmandes . . .	id . .	3,104	2,304	»	»	»
Camelots. . . .	id . .	2,925	2,925	»	»	»
Casimirs	id . .	224	224	»	»	»
Toiles de Flandre.	id . .	230	230	»	»	»
Cristales	id . .	1,920	1,920	»	»	»
Durancillos . . .	id . .	270	270	»	»	»
Flanelles	id . .	782	680	»	»	102
Lanilles	id . .	5,016	5,016	»	»	»
Camelots de Lille.	id . .	1,540	484	»	»	1,056
Montforts et Rompecoches . . .	id . .	11,39[illegible]	9,556	»	1,816	»
Serges	id . .	2,33[illegible]	2,240	»	96	»
Serges fortes . .	id . .	1,431	1,207	»	»	324
Chapeaux. . . .	id . .	2	2	»	»	»

N° VII.

Drogues et autres marchandises nationales.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Huile de navette.	livres. .	1,691	1,391	»	300	»
Huile d'amandes.	id . . .	4,690	3,530	»	1,160	»
Harnois de cheval	nombr .	3	3	»	»	»
Cannes ou joncs.	id . . .	50	10	»	»	»
Boutons de fil d'or	grosses. .	100	100	»	»	»
Vermillon. . . .	livres . .	25	25	»	»	»
Cire en marquettes.	id . . .	2,388	1,880	»	»	508
Cire en bougies. .	id . . .	765	565	200	»	»
Cordes de guitares. .	grosses .	1,115	1,005	»	»	110
Lavande	arrobes .	4	»	»	4	»
Savon	id . . .	1,551	1,156	32	363	»
Livrets d'or et d'argent pour dorer. .	nombre .	4,573	4,272	»	301	»
Livres	caissons.	77	71	5	»	1
Navette.	fanègues	2	2	»	»	»
Drogues médicinales.	caissons.	67	62	»	4	1
Mercerie.	id . . .	28	28	»	»	»
Or ouvré. . . .	onces. .	246	246	»	»	»
Papier blanc . .	rames. .	5,194	4,453	288	»	453
Papier peint. . .	pièces. .	1,657	1,557	100	»	»
Papier de la Chine. .	feuilles. .	71	71	»	»	»
Pastilles de cirage pour souliers. .	nombre.	200	200	»	»	»
Parfums	caissons.	10	10	»	»	»
Pommades . . .	livres . .	1,942	1,882	»	60	»
Peignes d'écaille, garnis d'or. . .	douzaines.	1	1	»	»	»
Balances	nombre.	2	2	»	»	»
Sabres.	id . . .	230	230	»	»	»
Chandelles de suif	arrobes .	40	24	»	16	»
Verres, flacons. .	douzaines.	876	»	»	876	»

Drogues et autres marchandises étrangères.		Quantité totale.	POUR Caracas.	la Guyane.	Cumana.	Maracaïbo.
Céruse.	livres. .	400	400	»	»	»
Alun	id . . .	400	400	»	»	»
Bougies de cire. .	id . . .	34	34	»	»	»
Sperme de baleine pour bougies. .	id . . .	67	67	»	»	»
Estampes. . . .	caissons.	1	1	»	»	»
Encens.	livres. .	405	350	»	»	55
Livres.	caissons.	9	9	»	»	»
Drogues médicinales.	id . . .	57	49	»	5	3
Mercerie	id . . .	279	216	16	33	»
Or ouvré. . . .	onces. .	11	11	»	»	»
Papier blanc commun.	rames. .	216	216	»	»	»
Idem, blanc marquilla	id . . .	7	7	»	»	»
Idem, peint. . .	pièces. .	89	89	»	»	»
Argenterie . . .	onces . .	48	48	»	»	»
Montres d'or et d'argent . . .	nombre.	61	13	»	48	»
Verres creux et plats.	id . . .	119,802	93,022	3,516	12,064	5,200

N° VIII.

DESTINATIONS.	PORTS DE DÉPART.	NAVIRES.			Valeur des marchandises nationales en réaux billon.	Leurs droits en réaux billon.	Valeur des marchandises étrangères en réaux billon.	Leurs droits en réaux billon.
Pour Caracas.	De Cadix.	frégates (1)	10	19	20,352,865	236,404	19,407,196	1,308,893
		brigantins	7					
		paquebots	2					
	Saint-Lucar.	brigantin	1	1	48,053	801	3,937	275
	Malaga.	frégate	1	2	141,820	2,503	37,805	2,645
		polacre	1					
	Saint-Ander	brigantins	7	8	861,020	5,630	598,323	42,846
		goelette	1					
	Barcelone.	frégate	1	2	464,818	20,834	7,900	553
		polacre	1					
	Canaries	frégate	1	5	5,548,571	12,227	88,716	5,577
		brigantins	4					
				37	22,416,947	278,599	20,143,877	1,360,789
Cumana	Cadix	frégate	1	2	550,586	»	591,982	»
		javèque	1					
		un bâtiment de ceux de Caracas.		0	135,801	»	6[illegible],988	»
		un bâtiment de ceux de Maracaibo		0	»	»	41,842	»
	Malaga.	brigantin		1	47,563	»	167,506	»
	Saint-Lucar.	trois bâtimens de ceux de la Guiane et de Caracas.		1	1,111,640	»	305,256	»
				4	1,845,590	»	1,754,574	»
Maracaibo.	Cadix	frégate	1	4	687,417	»	1,743,598	»
		brigantins	3					
		brigantin de ceux de Caracas	1	0	117,025	»	131,298	»
	Corogne	goelette		1	158,487	»	90,345	»
	Saint-Ander.	goëlette de celles de Caracas		0	95,510	»	97,766	»
				5	1,058,459	»	2,063,007	»
Guiane.	Cadix	frégate	1	3	503,701	»	699,253	»
		brigantins	2					
		brigantin de ceux de Maracaibo.	1	0	4,109	»	2,090	»
	Saint-Lucar.	brigantin		1	94,756	»	21,672	»
				4	602,566	»	725,018	»
		RÉSUMÉ.						
Embarcations européennes pour		Caracas.		37	22,416,947	278,599	20,143,877	1,360,789
		Cumana.		4	1,845,590	»	1,754,574	
		Maracaibo.		5	1,058,459	»	2,063,007	»
		Guiane		4	603,566	»	725,018	»
		TOTAUX.		50	25,903,543	278,599	24,684,476	1,360,789

(1) Les Espagnols emploient des frégates dans le commerce.

N° IX.

État des objets introduits dans les provinces de Caracas, Cumana, Puerto-Cabello, Coro, Maracaïbo et la Guiane, provenant des colonies étrangères dans toute l'année de 1794.

		Guaira.	Puerto-Cabello.	Coro.	Maracaïbo.	Cumana.	la Guyane.	Quantité totale.
Farine	barils	»	»	»	75	»	94	169
Riz	livres	»	»	100	»	»	»	100
Café	id	»	»	»	8,555	»	»	6,553
Poisson	barils	1	»	»	»	»	»	1
Comestibles en général	valeur en piastres	»	»	»	»	»	38	38
Drogues médecinales en général	livres	»	»	81	»	»	»	81
Indigo	id	»	»	»	24	»	»	124
Couperose	id	»	»	12	»	»	»	12
Noix de galle	id	»	»	12	»	»	»	12
Gomme	id	»	»	12	»	»	»	1
Sublimé	id	»	»	1	»	»	»	1
Faïence	valeur en piastres	12	»	1	125	»	»	138
Verrerie	id	45	»	1	»	»	»	45
Budares	nombre	»	1	»	»	»	»	1
Moulins à sucre	id	»	»	1	»	»	»	1.
Alambics	id	»	»	»	»	»	1	3
Chaudrons de fer	nombre	148	»	»	»	2	1	148
Bêches	douzaines	436	»	»	»	»	»	518
Couteaux	id	4,118	»	82	»	»	»	4,275
Glaives	id	7,223	»	157	»	»	»	7,246
Sabres	id	18	»	53	»	»	»	18
Poeles	id	1	»	»	»	»	»	1
Outils propres à l'agriculture en général	valeur en piastres	»	»	»	2,632	2,588	11	5,231
Mâts de hune	nombre	2	»	»	»	»	»	2
Vergues	id	1	»	»	»	»	»	1
Cotonnines	pièces	12	»	»	»	»	»	12
Petites cotonnines	id	9	»	»	100	»	»	9
Equipemens maritimes en général	valeur en piastres	»	»	»	»	»	»	100
Petit plomb	livres	200	»	»	»	»	»	200
Munition de guerre en général	valeur en piastres	»	539	»	»	»	»	539
Or et argent monnoyé	id	73,545	29,889	48,884	»	107,507	95,482	405,247
Nègres { mâles	nombre	252	191	5	»	659	29	1,468
Nègres { femelles	id	144	46	»	»	144	»	

N° X.

Etat des fruits et objets exportés des provinces de Caracas, Cumana, Maracaïbo et la Guiane, pour les colonies étrangères dans l'an 1794.

			Du port de la Guayra.	Puerto-Cabello.	Coro.	Maracaïbo.	Cumana.	La Guyane.
Indigo	livres	51,765	48,892	2,357	»	756	300	60
Coton	id	177,281	2,390	»	»	»	144,891	»
Salseparcille	id	2,358	1,158	»	1,162	»	58	»
Résine	id	500	»	»	»	»	»	500
Huile de bois	bouteilles	8	»	»	»	»	»	8
Cuirs de bœuf	nombre	174,633	71,677	5,008	1,130	2,090	35,496	13,422
Surons	id	421	421	»	»	»	»	»
Peaux de chèvre	id	11,432	»	»	432	»	»	»
Cordouans	id	120	»	»	72	48	»	»
Souliers	paires	16	16	»	»	»	»	»
Empois	livres	2,500	2,500	»	»	»	»	»
Savon du pays et de Vera-Cruz	valeur en piastres	1,149	908	51	»	»	190	»
Dents d'éléphant	nombre	12	12	»	»	»	»	»
Tortues	id	74	»	»	74	»	»	»
Jurels	id	1,169	»	»	1,169	»	»	»
Faïence	valeur en piastres	8	»	»	8	»	»	»
Objets manufacturés en général	id	29	»	»	»	29	»	»
Suif	arrobes	292	»	20	»	»	70	202
Argent	valeur en piastres	78,000	7,800	»	»	»	»	»
Sucre	arrobes	80	»	40	40	»	»	»
Café	livres	73,244	7,810	»	5,434	»	»	»
Sel	fanègues	200	200	»	»	»	»	»
Farine	barils	200	200	»	»	»	»	»
Huile	cruches	150	150	»	»	»	»	»
Vin rouge	barils	116	116	»	»	»	»	»
Eau-de-vie	id	203	40	»	»	»	163	»
Viande	id	3,798	2,554	»	114	»	1,130	»
Viandes salées	id	968	968	»	»	»	»	»
Cassave	arrobes	127	»	»	127	»	»	»
Nattes	charges	9	9	»	»	»	»	»
Admarates	id	10	10	»	»	»	»	»
Cambures	grappes	256	256	»	»	»	»	»
Mélasse	charges	38	38	»	»	»	»	»
Ail et oignons	valeur en piastres	879	879	»	»	»	»	»
Choux pommés	id	87	87	»	»	»	»	»
Platanes	charges	418	348	»	»	»	»	»
Cartons	valeur en piastres	5,112	1,248	844	»	»	70	»
Provisions en général pour la marine	id	510	510	»	»	»	3,020	»
Haricots	fanègues	3,630	»	1,808	»	218	»	1,604
Maïs	id	5	5	»	»	»	»	»
Panelas	valeur en piastres	4,934	262	»	»	»	4,672	»
Roseaux	nombre	9,082	»	»	9,082	»	»	»
Cocos	id	11,000	»	»	»	»	11,000	»
Poules	id	27,500	»	»	»	»	27,500	»
Oies	id	14	»	»	»	»	14	»
Pieux de bois saint	id	12	»	»	»	»	12	»
Mules	id	100	»	»	»	»	100	»
Chevaux	id	9,595	482	3,790	1,003	»	3,461	859
Anes	id	903	»	426	95	»	171	211
Poissons	id	4,276	»	142	181	»	796	3,157
Moutons	id	113	»	104	»	»	»	»
Chevres et agneaux	id	20	»	»	5	»	15	»
Cochons	id	68	»	»	1	»	67	»

Etat d[...]mies (1) *depuis le* 8 *avril* 1797, *jusq[...]s sur le* Bando (*Mandement ou man[...]*

[...] à - dire les colonies dont les souverains [...] en paix avec l'Espagne.

Indigo. . [...]a pas vu de sucre exporté dans les états
Coton. . [...]c'est que, comme je l'ai dit dans le corps
Sucre (2). [...]ge, la canne à sucre était peu cultivée dans
Amidon (3[...]
Salsepareil[...]nt la destruction de la colonie de Saint-
Café . . [...]Il en était de même de celle du café. Mais
Cuivre. . [...] jusqu'en 1808, les cultures ont pris un
Cacao. . [...]
Chevaux. [...]issement, sur-tout celle du café. On n'ex-
Mulets . [...]dant en 1808, qu'environ 200,000 livres
Cuirs de b[...]ucre, parce que les habitans du pays en
Cuirs de c[...]nsommation prodigieuse; mais on exporta [...]o0,000 pesant de café. L'exploitation des [...]ivre a plus que quadruplé depuis 1800 jus- [...] et depuis.

[...]nidon se fait avec la fécule du jatropha ma-

OBSERVATIONS.

[...]ur cet Etat officiel 2 chevaux seulement, et [...]exportés de la Goayra durant cinq ans. Je [...]ner que des nombres approximatifs pour [...]on exportait annuellement en contrebande [...]orts depuis 1797 jusqu'en 1808. Je pense [...]nbres s'élevaient, une année dans l'autre, à [...]x, 200 ânes, 3000 bœufs, et 32 ou 33,000 [...]portés dans les colonies à sucre françaises, [...], anglaises et danoises.

N° XI.

Etat des marchandises exportées du port de la Goayra aux colonies étrangères amies (1) depuis le 8 avril 1797, jusqu'au 31 mai 1800, et qui se publie annuellement à l'Intendance de Caracas sur le Bando *(Mandement ou manifeste fait à cri public) du commerce prohibé.*

		1797.	1798.	1799.	1800.	TOTAUX.
Indigo.	livres . .	48,423	114,864	293,095	82,542	538,924 ½
Coton.	id. . . .	57,711	259,180	230,746	73,515	1,321,351
Sucre (2). . . .	id. . . .	13,066	»	55	»	13,121
Amidon (3). . .	id. . . .	»	»	359	300	659
Salsepareille . .	id. . . .	585	3,694	540	350	5,124
Café	id. . . .	140,439	256,306	859,062	172,409 ½	1,428,216
Cuivre.	id. . . .	200	»	6,494	12,114	18,838
Cacao.	fanegas. .	20,731	30,389 ½	36,644	13,540 ½	113,307 ½
Chevaux. . . .	»	»	»	2	»	2
Mulets	»	570	93	150	»	813
Cuirs de bœuf. .	»	48,215	43,629	40,099	16,759	148,702
Cuirs de cerf. .	»	3,750	245	»	»	3,995

(1) C'est-à-dire les colonies dont les souverains étaient alors en paix avec l'Espagne.

(2) On n'a pas vu de sucre exporté dans les états précédens : c'est que, comme je l'ai dit dans le corps de cet ouvrage, la canne à sucre était peu cultivée dans ce pays avant la destruction de la colonie de Saint-Domingue. Il en était de même de celle du café. Mais depuis 1800 jusqu'en 1808, les cultures ont pris un grand accroissement, sur-tout celle du café. On n'exporta cependant en 1808, qu'environ 200,000 livres pesant de sucre, parce que les habitans du pays en font une consommation prodigieuse ; mais on exporta environ 3,000,000 pesant de café. L'exploitation des mines de cuivre a plus que quadruplé depuis 1800 jusqu'en 1808, et depuis.

(3) Cet amidon se fait avec la fécule du jatropha manihot.

OBSERVATIONS.

On voit sur cet Etat officiel 2 chevaux seulement, et 813 mulets exportés de la Goayra durant cinq ans. Je ne puis donner que des nombres approximatifs pour le bétail qu'on exportait annuellement en contrebande les autres ports depuis 1797 jusqu'en 1808. Je pense que ces nombres s'élevaient, une année dans l'autre, à 300 chevaux, 200 ânes, 3000 bœufs, et 32 ou 33,000 mulets, importés dans les colonies à sucre françaises, hollandaises, anglaises et danoises

NOTICE HISTORIQUE

SUR BARTHELEMY DE LAS-CASAS,

ÉVÊQUE DE CHIAPA (1).

Vous deviez ramener l'univers égaré.
L'exemple d'un grand homme est un flambeau sacré
Que le ciel bienfaisant, en cette nuit profonde,
Allume quelquefois pour le bonheur du monde.

LE BLANC, *les Druides*, acte V.

BARTHELEMY DE LAS-CASAS (quelques écrivains écrivent Casaus), Evêque de Chiapa, dans le Mexique, naquit d'une famille noble de Séville, en 1469 suivant quel-

(1) Ayant eu occasion de parler plusieurs fois du célèbre Las-Casas dans la relation de mon voyage, et n'ayant pu donner à son article biographique, dans le Dictionnaire de MM. Michaud, tout le développement que je désirais, je crois ne pouvoir mieux terminer mon ouvrage que par une ébauche biographique sur ce grand homme.

ques historiens, et en 1474 suivant d'autres. Il passa à l'âge de 19 ans à Saint-Domingue, avec son père, Antoine de Las-Casas, qui accompagna Christophe Colomb lors de son premier voyage au Nouveau-Monde. Revenu en Espagne, il embrassa l'état ecclésiastique, et entra depuis dans l'ordre des Dominicains, afin de se faire employer comme missionnaire pour la conversion des Indiens. Il résidait en 1533 dans le monastère Saint-Dominique, île Saint-Domingue. Il y passait son temps à prêcher l'évangile aux Indiens et aux nègres, et l'humanité à leurs insatiables et féroces tyrans. Le plus fidèle et le plus impartial historien de cette époque, Oviedo Valdes, officier espagnol, qui passa presque toute sa vie dans le Nouveau-Monde, nous apprend (liv. V, chap. IV) qu'il y eut, en 1519, une insurrection d'Indiens causée par un Espagnol qui avait abusé de la femme du cacique don Henri, lequel avait embrassé le christianisme. Ce cacique ayant en vain demandé justice contre le ravisseur de sa femme, à Pierre de Vadillo, lieutenant de l'amiral Jacques Colomb, se retira avec les siens dans les montagnes de Beoruko, d'où il fit, pendant près de quatorze ans, la guerre

aux Espagnols. La paix fut rétablie en 1533, et fut principalement l'ouvrage du missionnaire Las-Casas. « Alors, dit Oviedo, entre autres religieux dévots qui demeuraient au monastère Saint-Dominique, était le frère B. de Las-Casas, homme savant, de bonne vie et doctrine. Il avait entrepris, étant prêtre séculier, et lorsqu'il se nommait le licencié B. de Las-Casas, une affaire qui avait irrité contre lui beaucoup de monde, et dont je rendrai compte dans le liv. XIX ». On verra bientôt quelle fut cette affaire, glorieuse pour Las-Casas, qui alluma contre lui la haine des brigands qui dévastaient le Nouveau-Monde, et qui fournit un prétexte à leurs calomnies, répétées par quelques historiens. Oviedo, tout *conquistador* qu'il était, finit le chap. XII de son liv. VI, en rendant justice aux vertus et aux lumières de Las-Casas. Il raconte comment ce digne missionnaire s'enfonça dans les forêts et les montagnes pour réconcilier le cacique Henri avec le nom espagnol : comment il conclut entre eux une paix qui, malheureusement, ne fut pas de longue durée, et qui fut suivie de l'extermination de presque tous les indigènes. Voici à présent l'affaire qui avait attiré sur Las-Casas tant de

haine et de calomnies. Avant d'entrer dans l'ordre des Dominicains, il avait présenté à Charles-Quint plusieurs mémoires en faveur des malheureux Indiens. Les efforts qu'il avait faits pour adoucir leur sort ayant été inutiles, il projeta de fonder une colonie sur des principes bien différens de ceux que suivaient alors ses compatriotes. Il obtint de l'Empereur d'être envoyé à Cumana en qualité de gouverneur. Arrivé à Porto-Ricco au commencement de 1519, avec trois cents laboureurs castillans, il se rendit peu de temps après à Cumana, pour y établir ses colons. Persuadé que ses compatriotes devaient être en horreur aux indigènes, il imagina de distinguer ses colons par un habit particulier, orné d'une croix blanche, afin qu'ils ne pussent être confondus avec les autres Espagnols. Conquérir l'affection des naturels, en se conformant à l'esprit bienveillant de l'Evangile, en respectant leur liberté et leurs propriétés, tel était le plan de Las-Casas et des hommes de bien qui l'accompagnaient. Malheureusement, quelque temps avant son arrivée à Cumana, des pirates espagnols, qui prenaient le nom de *conquistadores*, avaient fait des descentes sur les

côtes de la Trinidad, de Vénézuéla et de Cumana, d'où ils avaient enlevé des Indiens tandis qu'ils trafiquaient avec eux et leur donnaient des festins. Les Indiens s'étaient vengés en exterminant tous les Espagnols dont ils avaient pu se saisir. Lorsque Las-Casas fut arrivé à Cumana avec les siens, Gonzalo d'Ocampo, qui y avait été envoyé par le gouverneur de Saint-Domingue, en qualité de commandant, refusa de reconnaître son autorité. Las-Casas, après avoir logé son monde dans un fort entouré de palissades, se rendit à Saint-Domingue, afin de faire connaître au gouverneur-général des Indes la conduite et la rebellion d'Ocampo. Ce chef venait de soulever les indigènes par ses exactions, ses trahisons et ses cruautés ; et comme ils ne pouvaient croire qu'il y eût des gens de bien parmi les Espagnols, ils tombèrent sur les compagnons de Las-Casas, comme sur les satellites d'Ocampo, et massacrèrent tous ceux qui ne purent se sauver dans la petite île de Cubagua. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance bien profonde du cœur humain pour concevoir que cette catastrophe fut un sujet de triomphe pour les hommes vils et pervers qui fondaient leur fortune sur

l'esclavage des Indiens. Las-Casas ne se rebuta pas : on le voyait continuellement volant d'un hémisphère à l'autre, allant d'Amérique en Espagne, et revenant d'Espagne en Amérique pour plaider la cause des malheureux Indiens. Tant de zèle et de vertu irritèrent contre lui leurs oppresseurs.

On vit un autre ecclésiastique, Sépulveda, chanoine de Salamanque, théologien et historiographe de Charles-Quint, composer un ouvrage intitulé : *Democrates secundus, seu de justis belli causis. An liceat bello Indos prosequi, auffercndo ab eis dominia, possessionesque, et bona temporalia, et occidendo eos si resistentiam opposuerint, ut, sic spoliati et subjecti faciliùs, per prædicatores suadeatur iis fides?* C'est-à-dire : « Démocrate second, ou des justes causes de la guerre ; savoir s'il est permis de poursuivre les Indiens par les armes, de leur enlever leurs domaines, leurs propriétés et leurs biens temporels, et même de les tuer en cas de résistance ; afin, qu'ainsi dépouillés et soumis, il soit plus facile aux prédicateurs de les convertir à la foi » ? Charles-Quint défendit l'impression de ce libelle ; mais il fut imprimé à Rome avec l'approbation du Pape, et les moines le firent circuler

en Espagne, au mépris de l'autorité souveraine. Las-Casas, alors évêque de Chiapa, réfuta cet écrit odieux par un mémoire qui porte la noble empreinte de son caractère. Il est intitulé : *Brevissima relacion dela destruicion de las Indias*, in-4°. Sevilla, 1552. Le féroce chanoine ne se tint pas pour battu ; il demanda une conférence publique avec Las-Casas, et continua de soutenir, dans ses discours et dans ses écrits, que, d'après le droit politique, Charles-Quint pouvait forcer les Indiens à le reconnaître pour leur souverain, et que, d'après les lois de l'église romaine, c'était un devoir d'exterminer quiconque refusait d'en embrasser la religion. Charles-Quint nomma Dominique de Soto, son confesseur, pour examiner ce grand procès : mais ce monarque, accablé de soucis et d'affaires, ne prononça jamais sur celle-ci ; on continua de faire la chasse aux Indiens, de les exterminer ou de les entasser dans des mines : on prétend qu'il en périt près de 15 millions dans moins de dix ans.

Il est une accusation absurde qui a longtemps pesé sur la mémoire de Las-Casas, d'après le seul témoignage de Herrera, qui a écrit l'histoire du Nouveau-Monde avec un

grand talent sans doute, mais avec inexactitude et partialité : il accuse Las-Casas d'avoir lui-même conseillé aux Espagnols la traite des nègres, afin de les substituer aux Indiens dans les travaux des mines. M. le sénateur Grégoire, ancien évêque de Blois, a réfuté victorieusement cette calomnie dans un mémoire intitulé : *Apologie de B. de Las-Casas,* inséré dans le tome IV des mémoires de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut. Nous avons consulté comme lui tous les écrivains espagnols et portugais de cette époque, ainsi que les Anglais qui ont écrit sur le commerce, et il résulte de cet examen que les accusateurs de l'évêque de Chiapa, Raynal, de Pauw, Bryan Edwards, etc., et même l'illustre Robertson, ont tous écrit sur la foi de Herrera, ou sur celle du père Charlevoix, qui, lorsqu'il écrit sur les colonies espagnoles, ne fait que traduire Herrera sans le citer. Herrera écrivait trente ans après la mort de Las-Casas, et il montre beaucoup de partialité contre ce grand homme. Il ne cite aucun acte public, aucun document en faveur de son accusation; pas un des écrivains contemporains de Las-Casas n'en dit un mot, quoique plusieurs fussent ses enne-

mis et aient cherché à le rendre odieux et ridicule. Sépulveda n'aurait pas manqué de s'appuyer d'un pareil fait dans la fameuse conférence qu'il eut à Valladolid avec Las-Casas, n'eût-ce été que pour le convaincre d'inconséquence. Remesal, auteur de l'histoire de Chiapa et de Guatimala, garde le même silence sur ce fait. Lopez de Gomara, dans son *Historia general de las Indias*, dénigre le célèbre évêque de Chiapa; mais quoique Gomara parle des nègres, il n'impute pas à Las-Casas d'en avoir conseillé la traite. Don Juan Lopes, évêque de Monopoli et dominicain, qui a écrit une histoire de son ordre, parle avec éloge de Las-Casas, et ne dit pas un mot des nègres. L'abbé Racine, qui passe pour un critique sévère, parle avec de grands éloges de Las-Casas dans son *Histoire ecclésiastique* (1), et ne parle pas plus que le précédent du conte de la traite des noirs.

Enfin, il existe de Las-Casas, dans la bibliothèque de Mexico, trois volumes manuscrits in-fol., dont il y a une copie dans la biblio-

---

(1) Voyez *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, t. IX, pages 348 et suivantes, 722 et suivantes, édition de Cologne, 1752.

thèque de l'Académie de Madrid. Ce sont ses mémoires, ses lettres officielles et familières, et ses autres ouvrages politiques et théologiques. Loin de trouver dans tous ces écrits un mot d'où l'on puisse conclure qu'il ait conseillé de substituer l'esclavage des noirs à celui des Indiens ; on y voit, au contraire, dans trois à quatre endroits où il a occasion de parler des esclaves nègres, qu'il compatit à leurs maux, comme à ceux des Indiens.

Comment les historiens qui ont répété et transmis la calomnie de Herrera ont-ils ignoré que, plusieurs années avant la naissance de Las-Casas et la découverte du Nouveau-Monde, les navigateurs portugais avaient coutume d'aller acheter et voler des esclaves noirs sur la côte d'Afrique, pour les vendre à leurs compatriotes et aux Espagnols? (*Voy.* Anderson, *Historical account and origin of the Commerce*, tome Ier, p. 464). *Vida do infante don Henrique*, por Candido Lusitano, in-4°. Lisboa, 1758 (1). *Voy.* aussi *Annales ecclesiasticas y seculares de Sevilla*, par don Diego

---

(1) *Candido Lusitano est pseudonyme ;* l'auteur de cet ouvrage est C. J. Freira, prêtre oratorien de Saint-Philippe de Néri. Il a été traduit par M. de Cournand, professeur de littérature française au collége de France.

Ortez de Zuniga. Madrid, 1677, in-fol., t. 12, n° 10, p. 373 et suiv.

On trouve dans les Œuvres de M. Engel, de Berlin, une pièce ingénieuse, intitulée : l'*Extase de Las-Casas*. Elle porte sur la supposition qu'il avait conseillé la traite des nègres ; l'auteur le fait paraître devant le grand-juge, qui, après lui avoir reproché ce prétendu crime, lui pardonne à cause du bien qu'il a fait aux autres hommes. On vient d'insérer la traduction de cette pièce dans celle de l'histoire de la littérature espagnole, par M. Bouterweck; mais M. Stapffer, en l'annonçant dans la préface, a eu soin de remarquer que M. Engel partageait une opinion erronnée, long-temps reçue, mais complètement détruite aujourd'hui.

Oviedo, liv. IV, chap. IV, parle d'une révolte de nègres Iolofs, qui eut lieu à Saint-Domingue en 1522, et qui commença sur l'habitation de l'amiral Jacques Colomb. Cet écrivain exact, et même minutieux, ne dit pas quand et comment ces nègres y avaient été introduits ; et la cause de son silence est facile à expliquer ; c'est que les Espagnols ayant coutume de se servir d'esclaves nègres avant la découverte du Nouveau-Monde, y

en amenèrent avec eux. En cela ils ne firent que suivre le mauvais exemple des nations anciennes, des peuples de l'Inde, des Grecs, des Macédoniens du temps d'Alexandre, et des Romains, qui avaient des esclaves nègres.

Il nous paraît donc prouvé jusqu'à l'évidence, d'après ce qui précède, que Las-Casas ne conseilla jamais la traite des noirs ; et qu'ainsi sa mémoire doit passer pure et sans tache à la postérité; que nous devons le regarder comme un de ces hommes extraordinaires, qui reçut de la nature un esprit supérieur, un courage à toute épreuve, et un don du cœur bien plus rare encore, celui de sympathiser vivement avec les malheurs de ses semblables ; êtres privilégiés et bienfaisans, qui apparaissent de temps en temps sur la terre pour consoler les gens de bien de ce qu'ils partagent le nom d'homme avec les fourbes qui trompent notre espèce, les lâches qui la déshonorent, et les méchans qui l'oppriment ; véritables philanthropes, qui ne ressemblent pas plus à *certains* charlatans hypocrites qui, de nos jours, ont usurpé ce nom, que le cuivre ne ressemble à l'or.

Las-Casas fut un théologien, un publiciste et un historien distingué. On a accusé d'exagération les récits qu'il fait des crimes commis par les conquérans du Nouveau-Monde. L'abbé Clavigero, à la fin du tome II de son histoire du Mexique, semble s'étonner de ce qu'on ajoute foi sans réserve aux récits de Las-Casas; et cependant il ne peut s'empêcher de retracer dans toute son histoire, les cruautés et les injustices de Cortès, d'Alvaredo et des autres chefs espagnols. Il représente le Mexique, Tlascala et les autres états voisins, comme très-populeux au temps de la conquête. Clavigero est d'accord sur ce point avec Cortès, qui écrivait à Charles-Quint qu'il avait soumis à ses armes et réuni à sa couronne des états plus peuplés et des villes plus considérables que ses états et ses villes d'Espagne; ce qui a fait dire au savant et judicieux comte Carli, dans ses Lettres américaines, que rien ne prouve mieux la fidélité des récits de Las-Casas que ceux de Cortès, des autres chefs espagnols, et de Clavigero lui-même; puisque la population indigène était réduite à un si petit nombre d'individus cinquante ans après la conquête,

et qu'elle s'est presque éteinte aux Antilles.

Las-Casas, après avoir passé cinquante ans dans le Nouveau-Monde, et traversé douze à treize fois l'Océan pour aller plaider en Espagne la cause des Indiens, se démit de son évêché, et revint, en 1551, dans sa patrie, où il mourut après s'être immortalisé par son active bienfaisance, et la pratique de toutes les vertus.

Un aussi beau caractère que celui de B. de Las-Casas est toujours à réclamer pour le pays auquel il peut appartenir ; et c'est ce qui nous porte à mentionner ici son origine française. Remesal (*Histoire du diocèse de Chiapa*), Echard et Quetif (*scriptores ordinis prædicatorum*), disent que B. de Las-Casas descendait d'une famille noble et distinguée de France, dont les ancêtres étaient venus s'établir en Espagne vers le temps de Saint-Ferdinand. La *Bibliotheca Mexicana,* ouvrage biographique, publié à Mexico, en 1755, dit, en parlant du père de B. de Las-Casas : « *Parentem clarissimâ stirpe virum è Gallis ductâ,* etc. » Cette circonstance se trouve confirmée et développée dans les détails d'une vieille chronique au pouvoir d'une

branche de cette maison, qui subsiste encore aujourd'hui, sous le nom de Las-Cases (1), seigneur de Belvèze, en Languedoc. Le chef des Las-Cases de Belvèze, passa d'Espagne en France, en 1200, avec la reine Blanche, mère de S. Louis.

Les ouvrages de B. de Las-Casas sont : *Brevissima relacion de la destruction de las Indias*, in-4°, Séville, 1552. Cette relation fut traduite en latin, et imprimée à Francfort, en 1598; à Oppenheim, en 1614, in-4°, avec des gravures curieuses de J. T. Debry; à Heildelberg, 1664, in-4°; en Italien, par Jean Castellani, sous le nom de Franc. Barsabita, Venise, 1626 et 1643, in-4°; en français, par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1697 et 1701 ; Amsterdam, 1698. Il en avait déjà paru pendant les guerres des Pays-Bas plusieurs traductions françaises, dont une par Jacq. de Migrode. Anvers, 1579 et 1582, in-8°, sous ce titre : *Tyrannie et cruautés des Espagnols, perpétrées aux Indes*, etc. ; et une autre intitulée : *le Miroir de la cruelle et horrible tyrannie espagnole, perpétrée aux Pays-*

---

(1) *Voyez* l'article Pons de Las-Cases, par l'auteur de ce voyage, dans la *Biographie* de MM. Michaud.

Bas par le duc d'Albe, et celle perpétrée aux Indes occidentales. Amsterdam, 1620, in-4°, figures. Le but de ces traductions était d'exciter l'indignation des Flamands contre les Espagnols. Autre ouvrage de Las-Casas : *Utrum Reges vel Principes, jure aliquo vel titulo et salvâ conscientiâ, cives ac subditos a regiâ coronâ alienare, et alterius dominio particularis ditionis subjicere possint?* in-4°. Tubingen, 1625; Jena, 1678... Des Opuscules théologiques et morales. L'édition originale de *Las-Obras de D. Barthelemy de Las-Casas*, est celle de Séville, 1552, cinq parties in-4°. Cette édition est rare et recherchée; elle est en caractères gothiques, et on la distingue facilement de la contrefaçon, qui est en lettres rondes.

Pourquoi l'Académie de Madrid, qui a donné en 1780 une belle édition des œuvres de Sepulveda, en 4 vol. in-4°, n'en a-t-elle pas donné une de celles de Las-Casas, qui, certes, méritait mieux cet honneur?

Sa vie a été écrite en italien par Michel Pio Bolonais, et imprimée en 1618, in-4°.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ERRATA.

Pag. 46, lig. 21 et ailleurs, Clawn, *lisez*, Clown.
85, 16 et 17, Adelentado, *lisez*, Adelantado.
97, 5, *mettez une virgule après le mot* vagabonde.
102, 25 et 26, à celui de la Goayre, *lis.* à la Goayra.
141, 14, d'Arragon, *lisez*, d'Arragoa.
149, 18, Cumana et Nouvelle-Andalousie, *lis.* Cumana ou Nouvelle-Andalousie.
156, 8, caneriennes, *lisez*, canariennes.
166, 14, méridien de Madrid, *lis.* méridien de Cadix.
221, 24 et 25, hydrogène sulfurée, *lisez*, hydrogène sulfuré.
276, 17, il a deux églises, *lisez*, il y a deux églises.
283, 8, seize lieues marines, *lisez*, onze lieues marines.
293, 24, Guiania, *lisez*, Guiana.
296, 11, 2°, *lisez*, 20°; *même page*, ligne 13, vents alises, *lisez*, vents alisés.
308, 16, que son sol fertile, *lisez*, que son sol est fertile.
345, 24, l'offraie, *lisez*, l'orfraie.
392, 9, culottes écarlates, *lisez*, culottes écarlate.
400, 9, au lieu de 295 de couleur libres, *lisez*, 295 gens de couleur libres.
Id. 18, plusieure, *lisez*, plusieurs.
412, 22, la Compagnie obtient, *lisez*, la Compagnie obtint.
413, 24, qu'il n'y avait, *lisez*, qu'il n'y avait loin.
415, 2, les lois, *lisez*, leurs lois.
416, 4 *de la note*, fisc dédommage, *lisez*, fisc se dédommage.
431, 3, bénéfices modernes, *lisez*, bénéfices modérés.

